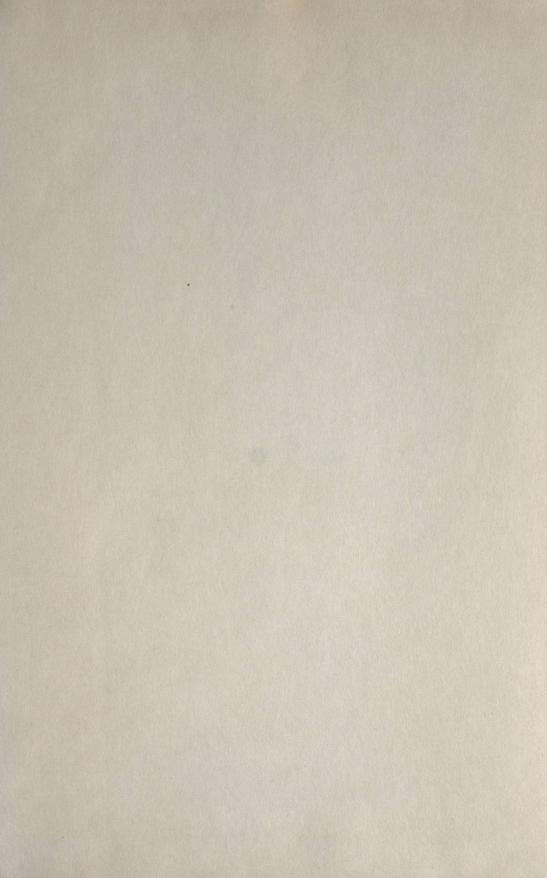
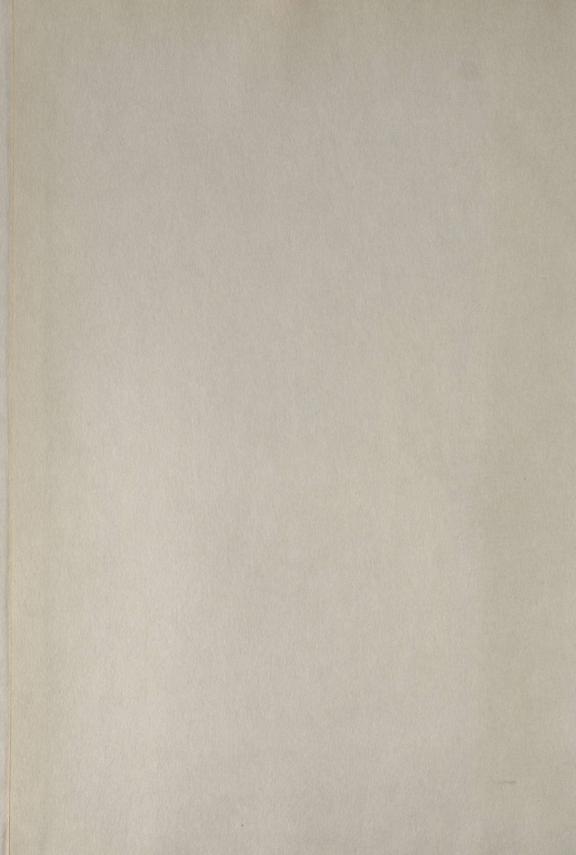
J CANADA. PARLEMENT. SENAT.

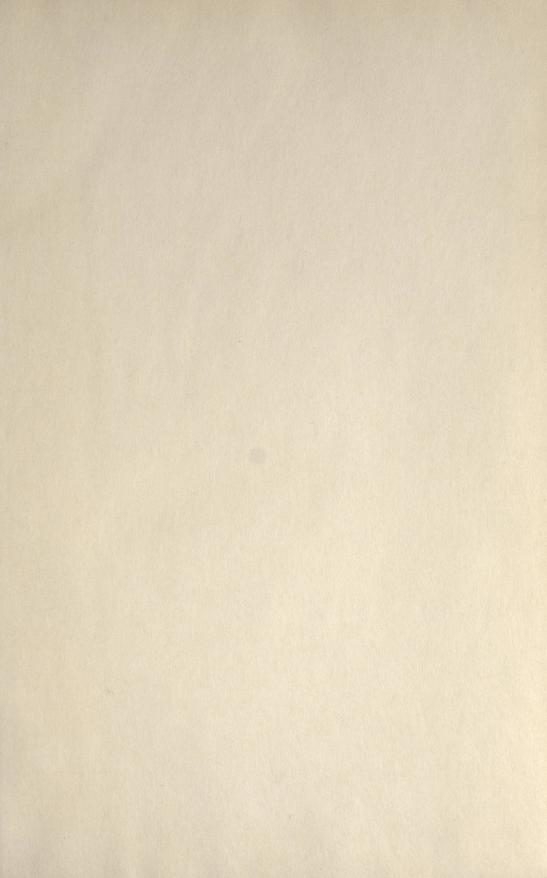
103

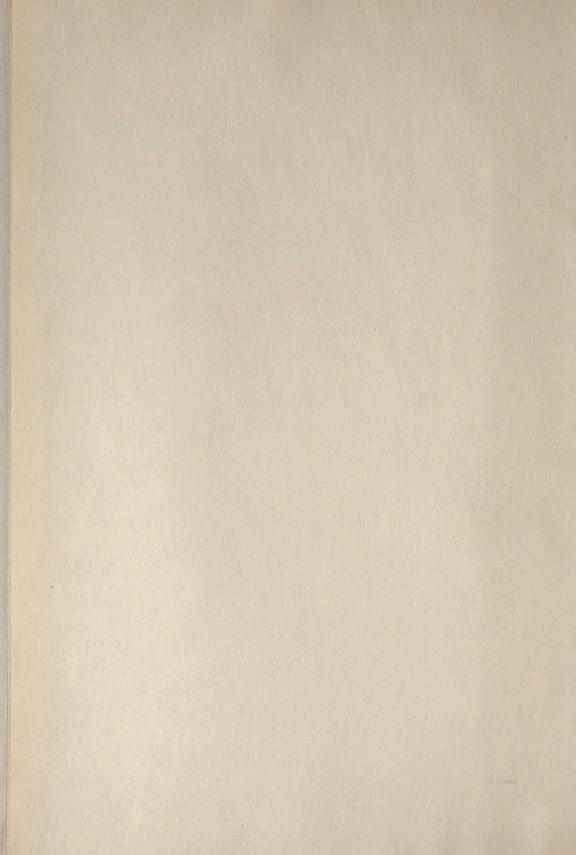
H43 Procès-verbaux.

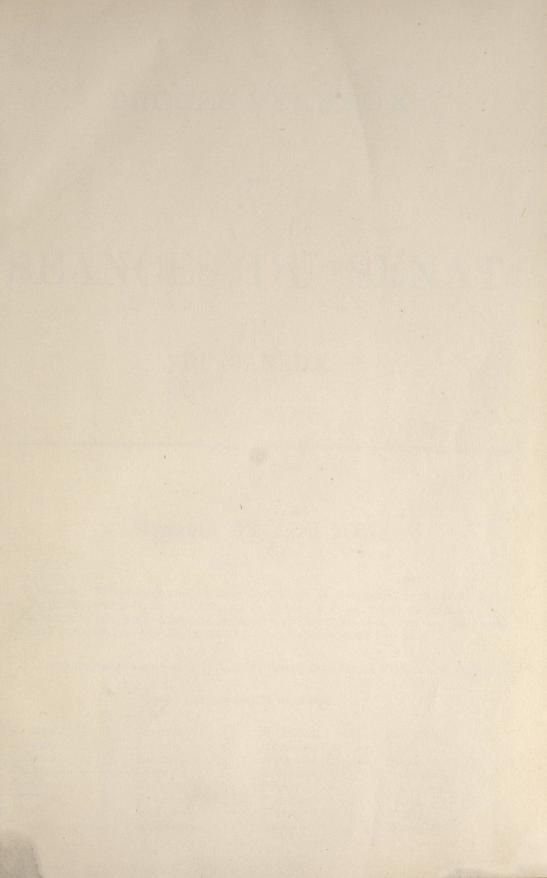
1887

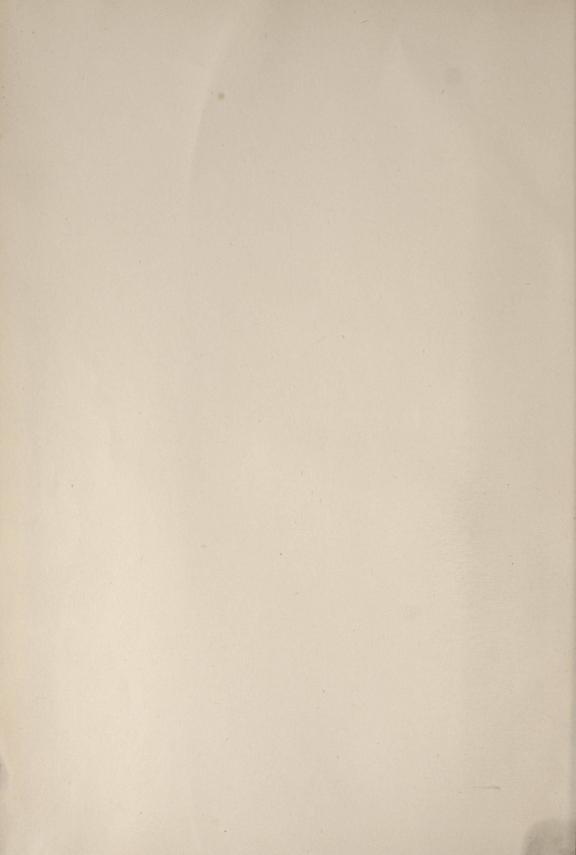












PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 13 Avril 1887.

Mercredi, le treizième jour du mois d'avril, en la cinquantième année du règne de Notre Souveraine Dame Victoria, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Graude-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, étant la première session du sixième parlement du Canada, continué par prorogation jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la Salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa. étaient :--

Les honorables messieurs

Archibald. Armand. Bellerose, Chaffers, Clemow, Cochrane. Flint. Glasier.

Gowan, Lacoste. Leonard, Lewin, McClelan, McInnes (C.-B.), McKindsey, McMaster.

Mc Millan, Robitaille, MacInnes, Montgomery, O' Donohoe, Paquet, Pelletier, Plumb. Read.

Scott, Smith. Sutherland. Thibaudeau, Trudel, Vidal, Ward. PRIÈRES.

La Chambre a été informé qu'une commission sous le grand sceau a été émise nommant l'honorable Josiah Burr Plumb Président du Sénat.

La dite commission a été alors lue par le greffier comme suit :

CANADA.



Lansdowne.

[L.S.]

VICTOBIA, par la grace de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc.,

A l'honorable Josiah Burr Plumb, un sénateur du Canada,

SALUT:-

J. S. D. Thompson, Sachez que, reposant pleine confiance en votre loyauté, intégrité Procureur-général, et habileté, Nous vous avons constitué et nommé, et par ces présentes Nous vous constituons et nommons Président du Sénat de Notre Puissance du Canada, aux lieu et place de l'honorable William Miller. Vous aurez et exercerez la dite charge de Président du Sénat, durant Notre bon plaisir, avec ensemble tous et chacun les droits, profits, privilèges et avantages y appartenant et en dépendant, en la manière la plus ample et entière.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. Témoin, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Cain et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; gouverneurgénéral du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce quatrième jour d'Avril, en l'an de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-se pt,

et de Notre Règne, le cinquantième.

Par ordre,

J. A. CHAPLEAU,

Sécrétaire d'Etat.

L'honorable Président a alors pris place au fauteuil, au pied du trône, accompagné des honorables messieurs Smith et Robitaille, précédé du gentilhomme huissier de la Verge Noire.

La masse (qui auparavant était sous la table) a été alors mise sur la table, et il a été

Ordonné, qu'elle soit porté devant Son Honneur.

L'honorable Président a informé la Chambre, que le greffier avait reçu u ne communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier. Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit : Bureau du greffier de la couronne en chancellerie, Canada, Ottawa, 12 janvier 1887.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du douzième jour de janvier courant, Samuel Merner, du village de New-Hamburgh, province d'Ontario, écuier.

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuier, Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre, que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit :

Bureau du greffier de la couronne en chancellerie, Canada, Ottawa, 12 janvier 1887.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du douzième jour de janvier courant, Charles Eusèbe Casgrain, de la ville de Windsor, dans la province d'Ontario, écuier, médecin.

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuier, Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit :

Bureau du greffier de la couronne en Chancellerie, Canada, Ottawa, 5 avril 1887.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du cinquième jour de janvier dernier, Louis Adélard Sénécal, de Montréal, dans la province de Québec, écuier, pour le collège électoral de Mille Isles, dans la province de Québec, en remplacement de l'honorable Louis R. Masson, démissionnaire.

R. POPE,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuier, Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu une com munication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit :

Bureau du greffier de la couronne en chancellerie, Canada, Ottawa, 5 avril 1887.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur-général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du quatrième jour de février dernier, Lachlan McCallum, de Stromness, de la province d'Ontario, écuier.

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuier, Greffier du Sénat. L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu une com munication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit:-

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,

OTTAWA, 5 avril, 1887.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur-général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du huitième jour de février dernier, William E. Sanford, de Hamilton, de la province d'Ontario, marchand, en remplacement de l'honorable Sir Alexander Campbell, C.C.M.G.

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuier,

Greffier du Sépat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Louis Adélard Sénécal, écuier, a été introduit, entre les hono-

rables messieurs Lacoste et Robitaille.

L'honorable M. Sénécal a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



Lansdowne.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé Louis Adélard Sénécal, écuier, de la cité de Montréal, de notre province de Québec, dans notre Puissance du Canada,

SALUT :-

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de Mille Isles de Notre province de Québec en remplacement de l'honorable Louis Rodrigue Masson, démissionnaire, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de Quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand scean du Canada. Témoin, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shel-

burne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande; chevalier Grand-Croix de Notre ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, gouverneur général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa, ce vingt-einquième jour de janvier en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-

vingt-sept et de Notre Règne le cinquantième.

Par ordre,

R. Pope, Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait your être introduit.

Alors, l'honorable Lachlan McCallum a été introduit, entre les honorables mes-

sieurs Smith et Flint.

L'honorable M. McCallum a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



John J. McGee, deputé-gouverneur.

[LS.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé Lachlan McCallum, écuier, de Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada,

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous' que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. Témoin, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-Croix de notre Ordre très-distingué de St-Michel de St-Georges, gouverneur général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa ce quatrième jour de février en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingtsept et de Notre Règne le cinquantième.

Par ordre.

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable William E. Sanford a été introduit, entre les honorables mes-

sieurs Smith et Flint.

L'honorable M. Sanford a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA



John J. McGee, député gouverneur.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé William E. Sanford, écuier, de Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada:-

SALUT:-

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, pour la province d'Ontario, en remplacement de l'honorable Sir Alexander Campbell, C.C.M.G., démissionnaire, Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucune ment y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. Témoin, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone, dans le comté de Wiltz, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, chevalier Grande Croix, de Notre Ordre très distingué de St. Michel et de St. Georges, gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa, ce huitième jour de février en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept et

de Notre Règne le cinquantième.

Par ordre,

R. POPE.

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Charles Eusèbe Casgrain a été introduit, entre les honorables

messieurs Smith et Robitaille.

L'honorable M. Casgrain a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



John J. McGee, député gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé Charles Eusèbe Casgrain, écuier, de la ville de Windsor, de Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada, docteur en médecine:—

SALUT:-

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir vetre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à ice les fait apposer le grand sceau du Canada. Témoin, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir Henry Charles Keith Petty-Fitemaurice, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, gouverneur général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce septième jour de janvier en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-sept, et

de Notre Règne le cinquantième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

Les honorables messieurs Sénécal, McCallum, Sanford et Casgrain se sont alors approchés de la table et ont prêté et souscrit le serment prescrit par la oi devant Edouard Joseph Langevin, écuier, commissaire nommé à cet effet, et ils ont pris leurs sièges en conséquence.

L'honorable Président a alors informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que les honorables messieurs Sénécal, McCallum, Sanford et Casgrain, membres du Sénat, ont fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une communication du secrétaire du gouverneur-général.

Elle a été alors lue par le greffier, et elle est comme suit :

OTTAWA, 9 avril, 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer par Son Excellence le gouverneurgénéral que le juge en chef de la Cour Suprême du Canada, en sa qualité de député gouverneur, se rendra à la Salle du Sénat pour ouvrir la session du parlement, mercredi, le 13 courant, à trois heures.

> J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

> > HENRY STREATFIELD, Secrétaire du gouverneur-général.

L'honorable Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

L'honorable Sir William Johnton Ritchie, chevalier, juge-en-chef de la Cour Suprême du Canada, député-gouverneur, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes, et d'informer cette Chambre " que c'est le plaisir du député-gouverneur que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la Salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable Président a dit :

Honorables messieurs du Sénat,

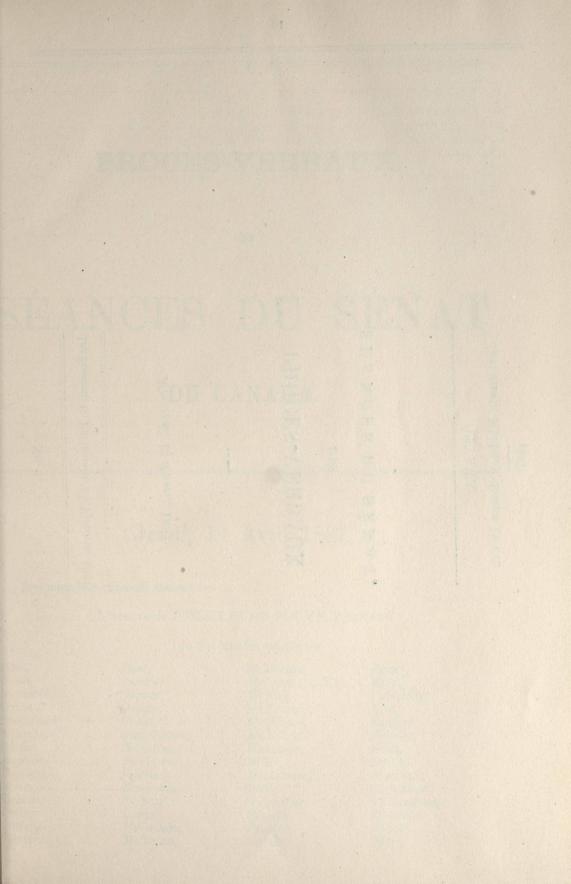
Messieurs de la Chambre des Communes,

J'ai ordre de vous faire savoir que Son Excellence le gouverneur-général ne croit pas devoir déclarer les motifs qui ont fait convoquer le présent parlement du Canada, avant qu'un Orateur pour la Chambre des Communes ait été choisi suivant la loi; mais demain à trois heures de l'après-midi, Son Excellence le gouverneur-général déclarera les motifs qui lui ont fait convoquer ce parlement.

Il a plu à l'honorable député-gouverneur de se retirer, et la Chambre des Communes s'en est allée.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Montgomery

La Chambre s'est ajournée à demain à deux heures et demie de l'après-midi.



1re Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 188...

No. 1.

Mercredi, 13 d'avril, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.
1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 14 Avril 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	
Almon,	
Archibald.	
Armand,	
Baillargeon,	4
Bellerose,	
Bolduc,	
Casgrain,	
Chaffers,	
Olemow,	
Cochrane,	
Dsver,	
Dickey,	
Formier.	a verdings
Ferrier,	

Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Hamilton,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,

McDonald,
McInnes (CB.),
McKay,
McKindsey,
McMaster,
McMillan,
MacInnes,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Paquet,
Pelletier,
Poirier,

Power,
Read,
Robitaille,
Ross.
Sanford,
Schultz,
Scott.
Smith.
Stevens.
The second secon
Sutherland,
Thibaudeau,
Trudel,
Vidal,
Wark.
rr win.

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu un certificat du greffier de la couronne en chancellerie, et

Il a été alors lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit sur le journal, et il est comme suit :-

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA, OTTAWA, 13 avril 1887.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du douz ème jour d'avril courant, l'honorable John Jones Ross, de Ste-Anne de la Pérade, pour le cellège électoral de la Durantaye, dans la province de Québec, en remplacement de l'honorable Jean Charles Chapais, décédé.

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuier, Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Samuel Merner a été introduit entre les honorables messieurs

Smith et Flint.

L'honorable Samuel Merner a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:

CANADA.



John J. McGee, député gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande Bretage et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc.,

A Notre fidèle et bien-aimé Samuel Merner, du village de New-Hamburg, dans Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT :-

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. Témoin, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans

la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand Croix de l'Ordre uès-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; gouverneur général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce douzième jour de janvier en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre vingt-

sept et de Notre Règne la cinquantième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada,

L'honorable M. Merner s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard Joseph Langevin, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable Samuel Merner, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très honorable Sir Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Shipping Wycombe, dans le comté de Bucks, Vicomte Caln et Calnstone, dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand'Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc., étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue;

L'honorable Joseph Aldéric Ouimet a dit:

Qu'il plaise à Votre Excellence:

La Chambre des Communes m'a élu son Orateur, bien que je ne sois peu capable

de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si dans l'exécution de ces devoirs, il ne m'arrive jamais de tomber en erreur, je prie que la faute me soit imputée, et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui afin de mieux remplir leur devoir envers leur Reine et leur pays, réclament respectueusement par ma bouche, tous leurs droits et privilèges incontestés, demandant spécialement qu'elles puissent avoir liberté de parole dans leurs débats, accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et que leurs délibérations reçoivent de Votre Excellence l'interprétation la plus favorable.

L'honorable Président de cette Chambre a alors dit:

MONSIEUR L'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouvernenr-Général de vous déclarer qu'elle a une confiance entière en la fidélité et l'attachement des Communes à la personne de Sa

Majesté et à son gouvernement; et ne doutant point que leurs délibérations ne soient conduites avec sagesse, modération et prudence, Elle accorde, et en toute occasion elle reconnaîtra et permettra l'exercice de leurs privilèges constitutionnels.

J'ai aussi ordre de vous assurer que les Communes auront un facile accès auprès de Son Excellence en tout temps convenable, et que leurs délibérations ainsi que vos paroles et vos actes, recevront toujours de Sa part l'interprétation la plus favorable.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres:

Honorables messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est pour moi un devoir agréable, en ouvrant un nouveau Parlement, de vous féliciter sur la prospérité générale du pays et sur la perspective d'une période à venir de paix et de progrès.

Vous vous unirez avec plaisir, j'en suis sûr, avec les autres loyaux sujets de la Reine pour offrir à Sa Majesté vos sincères félicitations à l'occasion du cinquantième anniversaire de son avènement au trône, et pour exprimer le sincère espoir qu'Elle

puisse encore longtemps régner sur ses vastes domaines.

La position marquante prise par le Canada à l'Exposition Coloniale et Indienne tenue récemment à Londres a fait connaître la Puissance davantage et plus favorablement qu'auparavant, et contribuera, je n'en ai aucun doute, à promouvoir ses progrès matériels en fournissant des renseignements sur les avantages offerts par notre pays aux agriculteurs, et en attirant le capital nécessaire pour le développement de ses grandes ressonrces naturelles.

Des négociations entre le gouvernement de Sa Majesté et celui des Etats-Unis sur la question des pêcheries, sur le compte desquelles mon gouvernement a été pleinement renseigné et consulté, sont encore ouvertes et se termineront, il nous est permis de l'espérer, par un arrangement honorable et satisfaisant pour les deux nations.

En attendant, des mesures nécessaires ont été prises pour la protection de nos pêcheries du littoral. Les documents relatifs à cette question seront mis entre vos

mains.

Votre attention sera attirée sur l'apropos d'établir un département de commerce

placé sous la direction d'un ministre responsable.

On vous demandera aussi de prendre en considération l'opportunité de faire tels changements dans l'organisation des départements de la justice, des douanes et du revenu de l'intérieur, qui pourraient fournir plus de facilité pour l'expédition des affaires considérables et croissantes dont ces départements sont chargés

Une mesure vous sera soumise à l'effet de donner aux Territoires du Nord-Ouest une représentation au sénat, en outre de celle qu'ils possèdent maintenant dans la

Chambre des Communes.

D'autres mesures vous seront aussi soumises,—entre autres des projets de loi pour amender l'acte concernant les chemins de fer du gouvernement; pour instituer un meilleur mode de procès dans les réclamations contre la Couronne; pour la réforme de la procédure dans les causes criminelles, et pour amender de nouveau l'acte concernant l'immigration chinoise.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Il vous sera demandé, dans le but de faire face à l'éventualité d'une interruption possible de la navigation intérieure de nos grands lacs, un crédit pour aider à la construction d'un canal destiné à unir les eaux du lac Huron à celles du lac Supérieur au Sault Srinte-Marie.

Les comptes pour l'année écoulée vous seront soumis ainsi que les estimations budgétaires pour l'année prochaine. Elles ont été préparées de façon à concilier les exigences du service public avec toute l'économie possible.

Honorables messieurs du Sénat :

Messseurs de la Chambre des Communes:

Je recommande ces importantes questions et les autres qui vous seront soumises à votre sérieuse considération, ayant pleine confiance dans votre désir sincère de promouvoir le développement et le bien-être du Canada.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général de se retirer, et la Chambre des Communes s'en est allée.

L'honorable M. Smith a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence prononcé du Trône, et le dit discours a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Montgomery,

Ordonné, que cette Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le gouverneur général, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Montgomery,

il a été
Ordonné, que tous les membres présents pendant cette session composent que comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

anorrow

Pour Joudi, 21 Avril 1287.

1987 Par Pacocrable M. Scholze

1 (4 avril--4)e'us sumité apécial coraperé des honorates respecté en les modernes
acit nounes most respectific des 10100 par 2000 en les contrats
casarrels alreagetaires qui existent des la corace contrats
Obeat, et eur eles medit para en gran en coeste contrats
cas produits, et que le uit so n'ils soit augres a cavage, quent

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 15 Avril 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions

MOTIONS.

Pour Jeudi, 21 Avril 1887.

1887.

Par l'honorable M. Schultz:

1 14 avril—Qu'un comité spécial composé des honorables messieurs soit nommé pour recueillir des renseignements sur les produits naturels alimentaires qui existent dans les Territoires du Nord-Ouest, et sur les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter ces produits, et que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et documents.

AFFARES DE ROUTINE.

Ire Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

No. 2.

Jeudi, 14 d'avril, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 15 Avril 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Carvell,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,

Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Hamilton,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McCallum,

McClelan,
Mc Donald,
McInnes (C. B.
McKay,
Mc Kindsey,
McMaster,
Mc Millan,
Macdonald,
MacInnes,
Miller,
Merner,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Páquet,

Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Robitaille,
Ross,
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Ward.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:

Par l'honorable M. Carvell,—De la compagnie de levée et de chemin de fer de St. Gabriel.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport des bibliothécaires du parlement pour l'année 1886, et il a été lu par le greffier comme suit:

A l'honorable Président du Sénat :

Les bibliothécaires du parlement ont l'honneur de faire le rapport suivant:

Depuis la dernière session un des employés de la bibliothèque a fait une visite aux Etats-Unis et en a rapporté un grand nombre de documents officiels qui manquaient sur nos rayons, de sorte que nous avons maintenant une collection presque complète

des documents sessionnels du Congrès.

Les ouvrages qui traitent des principales questions du jour ont reçu une attention toute spéciale; aussi les députés trouveront-ils sur nos rayons toutes les autorités reconnues et considérées comme ayant une valeur réelle, sur les rapports du capital avec le travail, le système des commissions de statistiques industrielles aux Etats-Unis, et les résultats obtenus en Angleterre par l'institution de commissions de chemins de fer.

Un assez grand nombre des chefs-d'œuvres de la littérature allemande ont été ajoutés à la bibliothèque depuis la dernière session, d'après la suggestion d'un honorable sénateur, adopté par le comité de la bibliothèque. Les députés auront aussi à

leur disposition des traductions des principaux classiques allemands.

Les bibliothécaires désirent attirer l'attention du parlement sur la nécessité d'obtenir un bon index général des journaux et des débats des deux Chambres. Les rapports des débats depuis 1875 forment une collection considérable, et un index

général de cette série serait d'une grande utilité pour les députés.

Afin que ce travail soit complet, les bibliothécaires se permettent de suggérer la réimpression des débats depuis 1867 jusqu'à 1875, date à laquelle remonte la publication des rapports officiels. Les débats, de 1867 à 1871, sont formés d'extraits de journaux réunis en différents cahiers, et se trouvent rarement à la disposition des députés, vu leur nombre restreint. Les comptes-rendus des discussions pour les années 1870-71-72 sont maintenant épuisés, et il n'y en a jamais eu pour les années 1873 et 1874. S'ils étaient tous réimprimés et revisés par une personne impartiale, il résulterait de ce travail une histoire non-interrompue des annales politiques du

Canada depuis la confédération.

Les sections canadienne et américaine se sont enrichies pendant l'année de plusieurs ouvrages aussi rares que précieux. Entre autres, de quatre volumes des Relations des Jésuites, de l'Histoire de la Nouvelle-France de P. Boucher, 1664 (Editio princeps) et du "Journal of Chas. Carroll's Visit to Canada as one of the Commissions from Congress in 1776." Il ne sera pas hors de propos de faire observer ici que, vu le nombre croissant et l'activité des collectionneurs anglais et américains le prix des ouvrages rares augmente rapidement et qu'il est de la plus haute importance d'acheter au plus tôt les ouvrages qui manquent pour compléter cette collection. Elle est maintenant assez complète pour justifier la réimpression du catalogue américaincanadien. Ce dernier, publié plusieurs années avant la confédération, renferme plus particulièrement les ouvrages relatifs à l'ancienne province du Canada. Or les nouveaux ouvrages ajoutés à cette section de la bibliothèque sont tellement nombreux, depuis 1857, que l'ancien catalogue en est devenu inutile. De plus, tel qu'il est aujourd'hui dans la bibliothèque, avec les nouvelles inscriptions, il ne contient pas les titres des brochures dans les divisions auxquelles elles appartiennent; car il fut décidé à l'origine de ne faire qu'une liste de ces publications. L'expérience et le grand nombre des brochures ont montré qu'il serait préférable de les classer avec les autres ouvrages.

La publication d'une nouvelle édition du catalogue américain ou de la section canadienne seulement serait très utile aux membres du parlement et fournirait aux écrivains et aux historiens des données précieuses sur la bibliographie canadienne.

Il est à désirer que les membres du parlement ne cherchent pas à augmenter le nombre déjà trop considérable des personnes qui ont le privilège d'emprunter des livres à la bibliothèque, et aussi qu'ils donnent instruction aux messagers et aux pages, lorsqu'ils remettent des livres à la bibliothèque, de voir à ce qu'ils soient rayés de leurs comptes. Faute d'avoir pris cette précaution par le passé, il s'est souvent élevé des malentendus.

Le catalogue des livres nouveaux sera présenté sous une forme améliorée, c'està-dire par noms d'auteur et par sujets. D'après les ordres du comité des impressions données aux bibliothécaires, lors de la dernière session, les députés le recevront tout relié, pour qu'il soit plus facile de le retrouver parmi les livres bleus. On attire

l'attention sur la liste des livres présenté- à la bibliothèque.

U'est avec un grand plaisir que les bibliothécaires accusent réception du don d'un buste du duc de Newcastle, autrefois secrétaire des colonies, présenté à la bibliothèque par le Très-honorable Sir J. A. Macdonald. Ce buste, œuvre d'un artiste distingué, a été placé sur un piédestal dans la bibliothèque et ajoute beaucoup à la

valeur de la collection qui orne cette enceinte.

Les bibliothécaires doivent de sincères remerciements au gouvernement impérial pour le don de la volumineuse et très précieuse collection des rapports de l'expédition du Challenger, présentée à la bibliothèque sur la demande de l'honorable Secrétaire d'Etat, par l'entremise du haut commissaires à Londres. Ces rapports ont été indexés avec soin et augmentent de beaucoup la valeur de la section scientifique du catalogue supplémentaire.

C'est aussi un devoir pour les bibliothécaires de reconnaître la bienveillance du Secrétaire d'Etat à Washington, lequel a promis à notre bibliothèque un exemplaire de l'importante collection des documents de la dernière guerre civile, aujourd'hui en

voie de publication.

L'empressement que les employés du gouvernement des Etats-Unis et des autres Etats ont toujours montré à nous fournir les documents que nous avons demandés, nous fait regretter de n'avoir pas davantage à leur offrir en retour. Le nombre des volumes ajoutés à la bibliothèque pendant les deux dernières années est d'environ 9,500 faisant un total de 120,694 volumes.

On trouvera en appendice un tableau donnant le nombre de livres empruntés pendant la vacance et si ces chiffres considérables peuvent engager les membres à diminuer le nombre des personnes admises à la bibliothèque, celle-ci qui a été fondée

pour l'usage des sénateurs et des députés en profitera grandement.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DECELLES, B.G. MARTIN GRIFFIN, B.P.

Bibliothèque du Parlement, 14 avril, 1887.

(Pour la liste des ouvrages déposés, etc., voir documents de la session, No .)

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des affaires de la compagnie Britannique Canadienne de prêt et de placement jusqu'au 31 décembre 1886.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(Voir documents de la session No.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 18 Avril 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 21 Avril 1887.

1887. Par l'honorable M. Schultz:

1 14 avril—Qu'un comité spécial composé des honorables messieurs soit nommé pour recueillir des renseignements sur les produits naturels alimentaires qui existent dans les Territoires du Nord-Ouest, et sur les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter ces produits, et que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et documents.

Pour Vendredi, 22 avril 1887.

Question par l'honorable M. Schultz:

2 15 avril—Le gouvernement se propose t-il de situer dans le voisinage de la cité de Winnipeg la ferme expérimentale à établir dans le Manitoba?

ORDRE DU JOUR.

Lundi, 18 avril 1887.

1887.

1 | 15 avril—Prise en considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence, à l'ouverture de la 1re session du 6e parlement.—(Hon. M. Smith.

1re Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

No. 3.

Vendredi, 15 d'avril, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

JMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 18 Avril 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Allan, Almon, Archibald, Armand, Baillargeon, Bellerose, Bolduc, Botsford, Carvell, Casgrain, Chaffers, Clemow, Cochrane, DeBlois, Dever,	Dickey, Ferguson, Girard, Glasier, Gowan, Guévremont, Haythorne, Howlan, Kaulbach, Lacoste, Leonard, Lewin, McCallum, McClelan, McDonald,	McInnes (CB.) McKay, McKindsey, McMaster, McMillan, Macdonald, Macfarlane, Miller, Merner, Montgomery, Odell, O'Donohoe, Ogilvie, Påquet, Pelletier,	Poirier, Power, Read, Robitaille, Sanford, Schultz, Scott, Smith, Stevens, Sullivan, Sutherland, Trudel, Turner, Vidal, Ward,
---	---	--	---

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable John Jones Ross a été introduit, entre l'honorable M. Smith

et l'honorable M. Robitaille.

L'honorable M. Ross a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



John J. McGee, député-gouverneur.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande Bretage et d'Irlande, défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé l'honorable John Jones Ross, de Ste-Anne de la Pérade, de Notre province de Québec, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT:-

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de la Durantaye de Notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. Témoin, John J. McGee, écr., député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Cainstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce douzième jour d'avril, en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-sept et

de Notre Règne la cinquantième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable M. Ross s'est alors approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi devant Edouard Joseph Langevin, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence. L'honorable Président a alors informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Ross, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Almon,—De John P. Mott, président, et de Charles Longard, secrétaire trésorier de la Société permanente de construction, de bienfaisance et d'épargnes de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. McCallum,—De la Compagnie du chemin de fer de Brantford à Waterloo et au Lac Erié.

Par l'honorable M. Ogilvie,—De Marie-Louise Noël, autrefois de la ville (maintenant cité) de Sherbrooke, dans le district de Saint-François, province de Québec, maintenant de la cité de Philadelphie, dans l'Etat de la Pennsylvanie, un des Etats-Unis d'Amérique.

Par l'honorable M. Sanford,—De la Compagnie du chemin de fer de Hamilton, Guelph et Buffalo.

Par l'honorable M. Gowan,—De Thomas Long et autres, de la ville de Collingwood, province d'Ontario, et de la Compagnie d'assurance Occidentale.

L'honorable M. Smith a présenté à la Chambre le rapport du ministre de la Justice, relatif aux Pénitenciers du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1886.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(Voir documents de la session No)

L'honorable M. Smith a présenté à la Chambre, le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages pour l'année expirée le 31 décembre, 1886.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(Voir documents de la session No)

L'honorable M. Smith a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 26 mai 1886, demandant copies de la minute de délibération du bureau de la trésorerie et de la minute de l'ordre en conseil, portant nomination de John Gray à l'emploi de sous-percepteur du revenu de l'intérieur à Prescott; et aussi copie de l'ordre en conseil ou de tout autre ordre portant révocation de la dite nomination—avec mention des dates respectives de ces pièces.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No)

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur Général, prononcé du trône à l'ouverture du Parlement,

L'honorable M. McCallum a proposé, secondé par l'honorable M. Casgrain:
Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général
afin d'offrir les remerciements respectueux de cette Chambre à Son Excellence pour
le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement:

A Son Excellence le Très Honorable Sir Henry Charles Keith Petry-Fitzmaurice Marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, Comte de Wycombe, de Chipping-Wycombe, dans le comté de Bucks, Vicomte Calne et Calnstone dans le comté de Wilts, et Lord Wycombe, Baron de Chipping-Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande Bretagne; Comte de Kerry et Comțe de Shelburne, Vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, Baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande; Chevalier Grand-Croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Gouverneur Général du Canada.

PLAISE & VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en

Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours

qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous nous réjouissons de ce que Votre Excellence nous ait dit que c'est pour Elle un devoir agréable, en ouvrant un nouveau parlement, de nous féliciter sur la prospérité générale du pays et sur la perspective d'une période à venir de paix et de progrès.

Nous nous empressons d'assurer Votre Excellence que nous nous unissons avec plaisir aux autres loyaux sujets de la Reine pour offrir à Sa Majesté nos sincères félicitations à l'occasion du cinquantième anniversaire de son avènement au trône, et pour exprimer le sincère espoir qu'Elle puisse encore longtemps régner sur ses

vastes domaines.

C'est pour nous une grande satisfaction d'apprendre que la position marquante prise par le Canada à l'Exposition Coloniale et Indienne tenue récemment à Londres, a fait connaître la Puissance davantage et plus favorablement qu'auparavant, et nous partageons l'opinion exprimée par Votre Excellence que cette exposition contribuera à promouvoir les progrès matériels de notre pays en fournissant des renseignements sur les avantages qu'il offre aux agriculteurs, et en attirant le capital nécessaire pour le développement de ses grandes ressources naturelles.

Nous avons entendu avec un vif intérêt Votre Excellence nous annoncer que des négociations entre le gouvernement de Sa Majesté et celui des Etats-Unis sur la question des pêcheries, sur le compte desquelles le gouvernement de Votre Excellence a été pleinement renseigné et consulté, sont encore ouvertes et se termineront, il nous est permis de l'espérer, par un arrangement honorable et satisfaisant pour

les deux nations.

Nous sommes reconnaissants à Votre Excellence de nous avoir appris que, en attendant, des mesures nécessaires ont été prises pour la protection de nos pêcheries du littoral, et que les documents relatifs à cette question seront mis entre nos mains.

Votre Excellence nous ayant fait savoir que notre attention sera appelée sur l'apropos d'établir un département du commerce placé sous la direction d'un ministre responsable, nous assurons Votre Excellence que ce sujet recevra notre considération

la plus attentive.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir informés qu'on nous demandera aussi de prendre en considération l'opportunité de faire tels changements dans l'organisation des départements de la Justice, des Douanes et du Revenu de l'Intérieur, qui pourraient fournir plus de facilité pour l'expédition des affaires considérables et croissantes dont ces départements sont chargés.

Nous avons reçu avec beaucoup d'intérêt l'information qu'une mesure nous sera soumise à l'effet de donner aux Territoires du Nord-Ouest une représentation au Sénat, en outre de celle qu'ils possèdent maintenant dans la Chambre des Com-

munes.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir dit de plus que d'autres mesures nous seront aussi soumises,—entre autres des projets de loi pour amender l'acte concernant les chemins de fer du gouvernement; pour instituer un meilleur mode de procès dans les réclamations contre la Couronne; pour la réforme de la procédure dans les causes criminelles, et pour amender de nouveau l'acte concernant l'immigration chinoise.

Nous assurons humblement Votre Excellence que ces importants sujets et tous autres soumis à nos délibérations seront étudiés par nous avec le plus grand soin, et Votre Excellence pent avoir pleine confiance dans notre désir sincère de promouvoir

le développement et le bien-être du Canada.

Après débat.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présenté à Son Excellence le Gouverneur Général par ceux des membres du Conseil Privé qui sont membres du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable Smith, secondé par l'honorable M. Montgomery, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 19 Avril 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 21 Avril 1887.

1887. Par l'honorable M. Schultz:

1 14 avril—Qu'un comité spécial composé des honorables messieurs soit nommé pour recueillir des renseignements sur les produits naturels alimentaires qui existent dans les Territoires du Nord-Ouest, et sur les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter ces produits, et que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et documents.

1887. Question par l'honorable M. Almon:

2 18 avril—Qu'il demandera au gouvernement pour quelle cause le train du chemin de fer Intercolonial parti d'Halifax le lundi après midi 11 avril, qui devait entrer en gare à Lévis à six heures du soir le mardi 12 avril, n'est arrivé à Lévis que le mercredi 13, à une heure du matin.

Pour Vendredi, 22 avril 1887.

Question par l'honorable M. Schultz:

3 15 avril—Le gouvernement se propose-t-il de situer dans le voisinage de la cité de Winnipeg la ferme expérimentale à établir dans le Manitoba?

Par l'honorable M. Macdonald :

4 18 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien au sujet des déferses de la Colombie-Britannique, pendant les années 1886 et 1887.

TANK Treen's RI January

UAQUESTANCE DOUGH

TANBS UG BRUKAR

SAWATITO

ingmental Modrow, Brets he Car

1000

1re Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

No. 4.

Lundi, 18 d'avril, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

PROCES-VERBAUX

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 19 Avril 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeo
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Carvell,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dicken.

Ferguson,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Lacoste,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald,
McInnes (CB.),
McKay,

McKindsey,		Poirier,
McMaster,		Power,
McMillan,		Read,
Macdonald,		Robitaille,
Macfarlane,		Ross (Laure
Macpherson		Ross (de la D
(Sir David	Lewis),	Sanford,
Miller,		Scott,
Merner,		Smith,
Montgomery,		Stevens,
Odell,		Sullivan,
O'Donohoe,		Sutherland,
Ogilvie,		Trudel,
Paquet,		Vidal,

Pelletier,

	Poirier,
	Power,
	Read,
	Robitaille,
	Ross (Laurentides),
	Ross (de la Durantaye
,	Sanford,
	Scott,
	Smith,

Ward.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Cochrane,—De John B. Daly et autres, habitants du comté de Stanstead.

Par l'honorable M. Girard,—De E. P. Blaiklock et autres, de la ville d'Emerson, province du Manitoba.

Par l'honorable M. Read,—De Robert Baird et autres, de la ville de Kincardine province d'Ontario.

Par l'honorable M. McKindsey,—De Charles McRae et autres, du comté de Bruce, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Ogilvie,—De Susan Ash, de la cité de Montréal, province de Québec.

Par l'honorable M. Allan,—De la compagnie de prêts et d'épargnes du Canada Occidental.

Par l'honorable Sir David Lewis Macpherson,—D'Alexander Manning et autres, de la cité de Toronto et ailleurs.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De la compagnie de levée et de chemin de fer de St-Gabriel; demandant un acte pour l'extension du délai fixé pour l'achèvement de ses travaux, pour accorder certain pouvoir à la corporation de la cité de Montréal et autres municipalités et pour changer son terminus à la côte St-Paul, si la chose devient nécessaire.

L'honorable M. Smith a présenté à la Chambre,—le rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1886.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 5.)

L'honorable M. Smith a présenté à la Chambre,—le rapport annuel du département de l'Intérieur pour l'année 1886.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

!(Voir documents de la session No 7.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable Sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 20 Avril 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Mercredi, 20 avril 1887.

1887.

Par l'honorable M. Smith:

1 19 avril—Que les comités permanents pour la présente session soient respectivement composés ainsi qu'il suit :

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

SON HONNEUR LE PRÉSIDENT.

Les honorables messieurs-

ALLAN,	HAYTHORNE,	POWER,
ALMON,	LACOSTE,	RYAN,
BAILLARGEON,	MACPHERSON (Sir D	
BELLEROSE,	MILLER,	SULLIVAN,
BOTSFORD,	ODELL,	TRUDEL,
BOUCHERVILLE,	DE, POIRIER,	WARK,
COULAN		

COMITÉ MIXTE DES IMPRESSIONS.

Les honorables messieurs

CASGRAIN, DEVER, GIRARD, GOWAN. GUEVREMONT, HAYTHORNE,

KAULBACH, McCLELAN, McKINDSEY, McMILLAN, MACFARLANE, OGILVIE,

PELLETIER, READ, SULLIVAN, TURNER, VIDAL, WARK.

BANQUES ET COMMERCE.

Les honorables messieurs

ALLAN, ARCHIBALD, BELLEROSE, BOTSFORD, BOYD, CARVELL, CHAFFERS, CLEMOW, COCHRANE, FERRIER,

HAMILTON. LACOSTE. LEWIN, McCALLUM, MacINNES (Burlington), McMASTER, MACPHERSON (Sir David), THIBAUDEAU, MILLER, ODELL. PAQUET.

ROBITAILLE, ROSS (Laurentides), RYAN, SANFORD, SWITH. SENÉCAL, TRUDEL, TURNER, WARK

CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES.

Les honorables messieurs

ALEXANDER, ALLAN, BOUCHERVILLE, DE, McKAY, CARVELL, COCHRANE, DICKEY, FERGUSON, FERRIER, HAMILTON, KAULBACH, LEONARD, McCALLUM,

MoCLELAN. McDONALD (Cap-Breton), McKINDSEY. MACDONALD (C.B.,), MACPHERSON (Sir David), SENÉCAL, MacINNES (Burlington), MONTGOMERY, MILLER, O'DONOHOE, OGILVIE, POWER,

ROBITAILLE, RYAN, SANFORD, SCHULTZ, SCOTT, SMITH, STEVENS, SUTHERLAND. TURNER. VIDAL.

COMPTABILITE.

Les honorables messieurs

ALEXANDER, ARCHIBALD, ARMAND, BELLEROSE, BOTSFORD, CHAFFERS, DEBLOIS,

HAMILTON, HOWLAN, LEONARD, McCLELAN, McDONALD (Cap-Breton), McINNES (C.-B.), McKAY,

MILLER, ODELL, O'DONOHOE, PELLETIER, POWER, READ. ROBITAILLE, DICKEY. FERRIER. FLINT. GIRARD. GRANT,

McKINDSEY, MCMASTER, McMILLAN, MACFARLANE. MACPHERSON (Sir David), VIDAL.

RYAN. SCOTT. SCHULTZ. SMITH.

ORDRES PERMANENTS ET BILLS PRIVÉS.

Les honorables messieurs

ALMON. ARCHIBALD, ARMAND, BELLEROSE, BOLDUC. BOTSFORD, CARVELL, DEBLOIS, DEVER, FERRIER. FLINT. GIRARD. GLASIER. GOWAN,

GRANT. GUEVREMONT. HAYTHORNE, HOWLAN, LACOSTE, McINNES (C.B), McKAY, MCMILLAN, MACFARLANE, MILLER, MONTGOMERY, MERNER, O'DONOHOE,

OGILVIE, PAQUET. PELLETIER, POIRIER. POWER, READ. REESOR, ROSS (de la Durantaye), SCHULTZ, SCOTT. SULLIVAN. SUTHERLAND, TRUDEL,

COMPTES RENDUS DES DÉBATS.

Les honorables messieurs

BOLDUC. BOUCHERVILLE, DE, MACFARLANE, CASGRAIN. HAYTHORNE, HOWLAN,

McCALLUM, ME NER, ROSS (de la Durantaye), SCHULTZ,

SCOTT. THIBAUDEAU, TRUDEL. VIDAL.

Par l'honorable M. Bellerose : 1887.

2 19 avril-Lorsque la Chambre s'ajournera demain, elle soit ajournée à mardi le dix mai prochain, à huit heures du soir.

Pour Jeudi, 21 Avril 1887.

Par l'honorable M. Schultz:

3 14 avril-Qu'un comité spécial composé des honorables messieurs soit nommé pour recueillir des renseignements sur les produits naturels alimentaires qui existent dans les Territoires du Nord-Ouest, et sur les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter ces produits, et que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et documents.

1887. Question par l'honorable M. Almon:

4 18 avril—Qu'il demandera au gouvernement pour quelle cause le train du chemin de fer Intercolonial parti d'Halifax le lundi après midi 11 avril, qui devait entrer en gare à Lévis à six heures du soir le mardi 12 avril, n'est arrivé à Lévis que le mercredi 13, à une heure du matin.

Par l'honorable M. Glasier :

prise par le gouvernement et des paiements faits ou recommandés par le gouvernement, depuis le rapport d'un précédent comité spécial présenté à cette Chambre par le président du dit comité l'honorable M. Read, le dix-sept mars 1881, et adopté unanimement le lendemain, "sur les circonstances qui se ratta"chent à une dette que l'on prétend être afférente au gouver"nement fédéral d'après l'Acte de l'Amérique Britannique du
"Nord, et que l'on dit être actuellement due à l'honorable
"Benjamin Beveridge, à James Tibbitts et autres—le paiement
"de la dite dette ayant été jusqu'à présent différé pour une
"raison inconnue";—que le dit comité se compose des honorables messieurs Montgomery, Read, Lewin, Trudel, Robitaille,
Dever et du proposant, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces.

Pour Vendredi, 22 avril 1887.

Question par l'honorable M. Schultz:

6 15 avril—Le gouvernement se propose-t-il de situer dans le voisinage de la cité de Winnipeg la ferme expérimentale à établir dans le Manitoba?

Par l'honorable M. Macdonald :

718 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien au sujet des défenses de la Colombie-Britannique, pendant les années 1886 et 1887.

we are contact by a light took their such that In the course of the empored to the state of the sta

1re Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

No. 5.

Mardi, 19 d'avril, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.
1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 20 Avril 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Ferguson,	McKindsey,	Poirier,
Almon,	Girard,	McMaster,	Power,
Archibald,	Glasier,	McMillan,	Read.
Armand,	Gowan,	Macdonald,	Robitaille,
Baillargeon,	Grant,	Macfarlane,	Ross (Laurentides),
Bellerose,	Guévremont,	Macpherson	Ross (de la Durantaye)
Bolduc,	Haythorne,	(Sir David Lewis),	Sanford,
Botsford,	Howlan,	Miller.	Scott,
Carvell,	Raulbach,	Merner,	Smith.
Casgrain,	Leonard,	Montgomery,	Stevens.
Chaffers,	Lewin,	Odell,	Sullivan.
Clemow,	McCallum,	O'Donohoe,	Sutherland,
Cochrane,	McClelan,	Ogilvie,	Trudel,
DeBlois,	McDonald,	Pâquet,	Vidal,
Dever,	McInnes (CB.),	Pelletier,	Ward.
Dickey,	McKay,	2000000	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Robitaille,—De James Eaker, préfet, et W. Flynn, trésorier du conseil de comté de Gaspé.

Par l'honorable M. McKindsey,-De William Bell et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Gowan,—De William C. Van Horne et autres, propriétaires de garanties de la compagnie du chemin de fer du Sud-Est.

Par l'honorable M. Ogilvie, —De Fanny Margaret Riddell, de Beaconsfield, province de Québec.

Par l'honorable M. Merner,—De H. C. Lackne, maire, et autres, de la ville de Berlin, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Vidal,—De la compagnie du Grand Trone du Canada,—de la compagnie de chemin de fer Midland du Canada,—de la compagnie de chemin de fer d'Ontario et du Sault Ste-Marie,—de la compagnie du chemin de fer du Grand Trone, entre la Baie Georgienne et le lac Erié, et de la compagnie méthodiste primitive de colonisation (limitée).

Par l'honorable M. Ross (Laurentides), -De Sir A. T. Galt et autres. (2 pétitions).

Par l'honorable M. McCallum,—De Robie Uniache et autres, de la cité de Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse,—de Thomas C. Keefer et autres, d'Ottawa et autres lieux, et de Samuel Brookfield, de la cité d'Halifax.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:

De John P. Mott, président, et Charles Longard, secrétaire-trésorier de la Société permanente de construction et d'épargne de la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'il soit passé un acte pour permettre à la dite société de faire des opérations comme société de construction dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, et pour d'autres objets.

De la compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et lac Erié; demandant qu'il soit passé un acte qui amende son acte constitutif.

De la compagnie du chemin de fer d'Hamilton, Guelph et Buffalo; demandant un acte qui amende son acte d'incorporation et qui change son nom en celui de Compagnie du chemin de fer Central d'Hamilton.

De Thomas Long et autres, de la ville de Collingwood, province d'Ontario; demandant à être constitués en corporation pour construire un hôpital dans la ville de Collingwood.

De la compagnie d'assurance la Western; demandant un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation en changeant le mode de votation aux assemblées de ses actionnaires, en permettant aux directeurs d'augmenter le fonds de réserve, du consentement des actionnaires, et à d'autres fins.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour des bills privés, qui expire vendredi, le second jour d'avril courant, soit prolongé au 13 mai prochain.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable sir David Lewis

Macpherson, il a été

Ordonné, que le délai fixé pour la présentation de bills privés, qui expire mercredi, le vingt-septième jour d'avril courant, soit prolongé au vingtième jour de mai prochain.

L'honorable M. Smith a présenté à la Uhambre le rapport du ministre d'Agricul-

ture pour la l'uissance du Canada pour l'année 1886.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 12.)

L'honorable M. Smith a présenté à la Chambre le dix-neuvième rapport annuel du département de la Marine pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1886.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 15.)

L'honorable M. Smith a présenté à la Chambre le rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux pour l'année fiscale, du 1er juillet 1885 au 30 juin 1886. Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 13.)

Un message a été reçu de la Chambre des Communes dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES, MARDI, 19 avril 1887.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien s'unir à cette Chambre dans la formation d'un comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement, et les informant que les membres du comité permanent des impressions, savoir : les honorables messieurs Bowell et Foster, et messieurs Amyot, Bergin, Bourassa, Charlton, Davin, Desjardins, Grandbois, Innes, McMullen, Putnam, Somerville, Taylor, Tisdale, Trow et Vanasse, agiront au nom de cette Chambre comme membres du dit comité mixte des impressions.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté.

J. G. BOURINOT, Greffier de la Chambre des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable sir David Lewis

Macpherson, il a été

Résolu, que les honorables messieurs Allan, Almon, Baillargeon, Bellerose, Botsford, Boucherville, de, Gowan, Haythorne, Lacoste, Macpherson, sir David, Miller, Odell, Poirier, Power, Ryan, Scott, Sullivan, Trudel et Wark, composent un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du parlement en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité conjoint de la bibliothèque pour les deux Chambres.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes

par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable sir David Lewis

Macpherson, il a été

Résolu, que les honorables messieurs Casgrain, Dever, Girard, Gowan, Guévremont, Haythorne, Kaulbach, McClelan, McKindsey, McMillan, Macfarlane, Ogilvie, Pelletier, Road, Turner, Vidal et Wark, composent un comité pour surveiller les impressions de la Chambre durant la présente session et pour agir au nom de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme comité mixte des deux Chambres du parlement.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes

par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable sir David Lewis

Macpherson, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Allan, Archibald, Bellerose, Botsford, Boyd, Carvell, Chaffers, Clemow, Cochrane, Ferrier, Hamilton, Lacoste, Lewin, McCallum, MacInnes (Burlington), McMaster, Macpherson, sir David, Odell, Pâquet, Robitaille, Ross (Laurentides), Ryan, Sanford, Senécal, Smith, Sullivan, Thibaudeau, Trudel, Turner et Wark, composent un comité des banques et du commerce pendant la prêsente session auquel seront renvoyés tous les bills sur ce sujet.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable sir David Lewis

Macpherson, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Alexander, Allan, Bellerose, Boucherville, de, Carvell, Cochrane, Dickey, Ferguson, Ferrier, Hamilton, Kaulbach, Leonard, McCallum, McClelan, McDonald (Cap-Breton), McKay, McKindsey, Macdonald (C.-B.), MacInnes (Burlington), Miller, Montgomery, O'Donohoe, Ogilvie, Power, Robitaille, Ryan, Sanford, Schultz, Scott, Senécal, Smith, Stevens, Sutherland, Turner et Vidal, composent un comité des chemins de fer, télégraphes et havres pendant la présente session auquel seront renvoyés tous les bills sur ce sujet.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable sir David Lewis

Macpherson, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Alexander, Archibald, Armand, Botsford, Chaffers, DeBlois, Dickey, Ferrier, Flint, Girard, Grant, Hamilton, Howlan, Leonard McClelan, McDonald (Cap-Breton), McInnes (C.-B.), McKay, McKindsey, McMaster, McMillan, Maefarlane, Macpherson, sir David, Miller, Odell, O'Donohoe, Pâquet, Pelletier, Power, Read, Robitaille, Ryan, Scott, Schultz, Smith, Stevens et Vidal, composent un comité pour les comptes contingents pendant la présente session.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable sir David Lewis

Macpherson, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Almon, Archibald, Armand, Bellerose, Bolduc, Botsford, Carvell, DeBlois, Dever, Ferrier, Flint, Girard, Glasier, Gowan, Grant, Guévremont, Haythorne, Howlan, Lacoste, McInnes (C.-B.), McKay, McMillan, Macdonald (C.-B.), Macfarlane, Merner, Miller, Montgomery, O'Donohoe, Ogilvie, Pâquet, Pelletier, Poirier, Power, Read, Reesor, Ross (de la Durantave), Schultz, Scott, Stevens, Sullivan, Sutherland et Trudel, composent un comité des ordres permanents et des bills privés, avec pouvoir de faire l'examen et de s'enquérir de toutes telles matières et choses qui seront renvoyées au dit comité, de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur icelles et d'envoyer quérir personnes et documents,

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable sir David Lewis

Macpherson, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Bolduc, Boucherville, de, Casgrain, Haythorne, Howlan, McCallum, Macfarlane, Merner, Ross (de la Durantaye), Schultz, Scott, Thibaudeau, Trudel et Vidal, composent un comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compterendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Arnand, a proposé:

Que lorsque la Chambre s'ajournera, vendredi, le 22 avril courant, elle soit ajournée à mercredi, le 11 mai prochain, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division,

résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 21 Avril 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 21 Avril 1887.

1887. Par l'honorable M. Schultz:

1 14 avril—Qu'un comité spécial composé des honorables messieurs soit nommé pour recueillir des renseignements sur les produits naturels alimentaires qui existent dans les Territoires du Nord-Ouest, et sur les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter ces produits, et que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et documents.

Question par l'honorable M. Almon:

2 18 avril—Qu'il demandera au gouvernement pour quelle cause le train du chemin de fer Intercolonial parti d'Halifax le lundi après midi 11 avril, qui devait entrer en gare à Lévis à six heures du soir le mardi 12 avril, n'est arrivé à Lévis que le mercredi 13, à une heure du matin.

1887. Par l'honorable M. Glasier :

3 19 avril—Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de s'enquérir de l'action prise par le gouvernement et des paiements faits ou recommandés par le gouvernement, depuis le rapport d'un précèdent comité spécial présenté à cette Chambre par le président du dit comité l'honorable M. Read, le dix sept mars 1881, et adopté unanimement le lendemain, "sur les circonstances qui se ratta"chent à une dette que l'on prétend être afférente au gouvernement fédéral d'après l'Acte de l'Amérique Britannique du
"Nord, et que l'on dit être actuellement due à l'honorable
"Benjamin Beveridge, à James Tibbitts et autres—le paiement
de la dite dette ayant été jusqu'à présent différé pour une
"raison inconnue";—que le dit comité se compose des honorables messieurs Montgomery, Read, Lewin, Trudel, Robitaille, Boyd, Dever et du proposant, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces.

Par l'honorable M. Macdonald :

4 20 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prim Son Excellence de vouloir ben faire transmettre à cette Chambre copie des rapports du commandant du
vaisseau de Sa Majesté "Cormorant" et du surintendant des
affaires indiennes de la Colombie-Britannique, relatifs aux
troubles agraires qui ont eu lieu l'hiver dernier sur la réserve
indienne de Mettakathla, avec aussi la correspondance échangée
en 1886 et 1887, entre le gouvernement féderal et le gouvernement provincial sur ce sujet.

Pour Vendredi, 22 avril 1887.

Question par l'honorable M. Schultz:

5 15 avril—Le gouvernement se propose t-il de situer dans le voisinage de la cité de Winnipeg la ferme expérimentale à établir dans le Manitoba?

Par l'honorable M. Macdonald :

6 18 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien au sujet des défenses de la Colombie-Britannique, pendant les années 1886 et 1887.

CONTROL OF THE DU JOUR.

Jeudi, 21 avril 1887.

treate

1887.

1887.

1887.

1887.

1887.

1887.

1988 Avril—Lecture de la pétition de Marie Louise Noël, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Robert L. Johnston. (Hon. M. Ogilvie).

1re Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

No. 6.

Mercredi, 20 d'avril, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MacLean, Roger et Cir.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 21 Avril 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Matz

Paquet,

Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeRlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,

Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Lacoste,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald.
McInnes (CB.),

Mchay,
McKindsey,
Mc Master,
McMillan,
Macdonald,
Macfarlane,
Macpherson
(Sir David Lewis)
Miller,
Merner,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,

Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Ward

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Kaulbach,-De William Arthur Lavall, de la ville de Smith's Falls, dans le comté de Lanark, province d'Ontario.

Par l'honorable sir David Lewis Macpherson, -De J. A. Longhead et autres, de Calgarry.

Par l'honorable M. McCallum, - De Horace Norton et autres, du comté de Huron, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Read, -De R. C. Carter et autres, de Deseronto, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Vidal,—De l'honorable George M. Ross et autres, de la cité de Toronto.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat:

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,

OTTAWA, 18 avril 1887.

Dans l'affaire de W. A. Lavall, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres exigé par la 83e règle de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN, Greffier du Sénat.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat:

Bureau du Greffier du Sénat, Ottawa, 20 avril 1887.

Dans l'affaire de Suzan Ash, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres exigé par la 83e règle de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN, Greffier du Sénat.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du Greffier du Sénat:

> BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT, OTTAWA, 20 avril 1887.

Dans l'affaire de Dame Marie Louise Noël, pétitionnaire, demandant un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres exigé par la 83e règle de cette Chambre.

EDOUARD. J. LANGEVIN, Greffier du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De John B. Daly et autres, du comté de Stanstead, province de Québec; demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie du chemin de fer de jonction de Massawippi.

De E. P. Blaiklack et autres, de la ville d'Emerson, province du Manitoba; demandant à être constitués en compagnie pour construire un chemin de fer de la ville d'Emerson à la ville du Portage-la-Prairie, dans la dite province.

De Robert Baird et autres, de la ville de Kincardine, province d'Ontario; demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie du chemin de fer de Kincardine et Teeswater.

De Charles McRae et autres, du comté de Bruce, dans la province d'Ontario; demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie du chemin de fer de Teeswater et Inverhuron.

De la compagnie de prêt et d'épargne du Canada Ouest; demandant un acte qui amende son acte d'incorporation.

D'Alexander Manning et autres, de la cité de Toronto; demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie du chemin de fer de Brandon, Souris City et Rock Lake.

L'honorable M. Howlan, du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pendant la présente session, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBLE DE COMITÉ N° 2, JEUDI, 21 avril 1887.

Le comité spécial nommé pour examiner les comptes du Sénat et en faire rapport, pendant la présente session, a l'honneur de présenter son premier rapport.

1. Votre comité recon mande que son quorum soit réduit à neuf membres : 2. Que la démission que M. F A. McCord a donnée de son emploi de commis junior par lettre adressée au greffier du Sénat le 24 mars dernier, l'informant qu'il vient d'être nommé sous-greffier en loi et traducteur anglais en chef à la Chambre es Communes, et qu'il renonçait à l'emploi de commis junior au Sénat, soit acceptée

et que cette acceptation remonte à la date de sa lettre.

3. Que M. Charles Young, messager du Président du Sénat, soit nommé commis junior, et reçoive d'appointements neuf cent cinquante piastres (\$950) par année, et que ce salaire lui soit payé à commencer du 24 mars dernier, que M. Young a été chargé, par ordre de l'honorable William Miller, Président du Sénat, de remplir la fonction de commis junior en remplacement de M. F. A. McCord, démissionnaire; la nomination est faite aux mêmes conditions d'augmentation de salaire que l'était celle de M. McCord;

4. Que d'après la recommandation de l'honorable Président du Sénat, Joseph Larose, meseager, soit nommé messager du Président, avec un salaire de huit cent piastres (\$300) par année, et que ce salaire lui soit payé à commencer du 13 avril

courant.

Le tout respectueusement soumis,

GEORGE W. HOWLAN, Président.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son premier rapport, recommandant que son quorum soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, a présenté son premier rapport, recommandant que son quorum soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, a présenté son premier rapport, recommandant que son quorum soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Vidal, président temporaire du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sé nat et de faire rapport de temps à autre, a présenté son premier rapport, recommandant que son quorum soit réduit à sept membres.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Président a présenté à la Chambre,—les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année expirée le 31 décembre 1886.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES, MERCREDI, 20 avril 1887.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat informant leurs Honneurs que cette Chambre a nommé l'honorable sir Adolphe Caron, et messieurs Amyot, Cockburn, Colby, Davies, Davin, Desjardins, Edgar, Kirkpatrick, Langelier (Montmorency), O'Brien, Scriver, Thérien, Weldon (Albert), Weldon (St. Jean), et Wright, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté.

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

L'honorable M. Macdonald, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé: Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir ben faire transmettre à cette Chambre copie des rapports du commandant du vaisseau de Sa Majesté "Cormorant" et du surintendant des affaires indiennes de la Colombie-Britannique, relatifs aux troubles agraires qui ont eu lieu l'hiver dernier sur la réserve indienne de Mettakathla, avec aussi la correspondance échangée en 1886 et 1887, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial sur ce sujet.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans

l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de Marie Louise Noël, autrefois de la ville (maintenant cité) de Sherbrooke, dans le district de Saint-François, province de Québec, maintenant de la ville de Philadelphie, dans l'Etat de Pensylvanie, un des Etats-Unis, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son meriage avec Robert L. Johnson,

L'honorable M. Ogilvie a présenté certains papiers, l'avis et le rapport de la

signification de l'avis.

L'avis et le rapport de la signification de l'avis ont été alors lu par le greffier comme suit:

Je, Edward B. Worthington, de la cité de Sherbrooke, dans le district de St.

François, province de Québec, notaire public, déclare solennellement:

Que le neuvième jour d'octobre mil huit cent quatre-vingt-six, entre trois et quatre heures de l'après midi, j'ai signifié au défendeur Robert L. Johnson, en personne, à son domicile, en la cité de Sherbrooke, province de Québec, l'avis d'une demande adressée au Parlement du Canada par Dame Marie Louise Noël, en obtention d'un acte de divorce d'avec lui le dit Robert L. Johnson; que j'ai alors et là délivré au dit Robert L. Johnson en personne le dit avis, qui a été inséré à la Gazette du Canada, et dont une copie conforme est ci annexée.

Je déclare de plus solennellement que je connais le dit Robert L. Johnson et

qu'il est la personne mentionnée dans le dit avis dont je lui ai expliqué la teneur.

Que le dit Robert L. Johnson s'est là dessus informé de moi si l'avis que je lui dé ivrais était semblable à celui déjà publié dans la Gazette du Canada ; à quoi je

répondis que c'était le même avis.

Je fais cette déclaration solennelle, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an trente-sept du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour la suppression des serments volontaires et extra judiciaires."

E. B. WORTHINGTON, N.P.

Déclaration reque par le soussigné, juge de la Cour Supérieure pour la province de Québec, en la cité de Sherbrooke, dans la dite province, ce 8e jour de novembre A.D. 1886.

J. T. BROCKS, J.C.S.

Avis est par le présent donné que Dame Marie Louise Noël, ci-devant de la cité de Sherbrooke, dans le district de St. François, province de Québec, maintenant de la cité de Philadelphie, dans l'Etat de Pennsylvanie, l'un des Etats-Unis d'Amérique, fera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, demande en obtention d'un bill de divorce d'avec son mari Robert L. Johnson, de la dite cité de Sherbrooke, pour cause d'adultère et désertion.

Daté de Sherbrooke ce 24e jour d'août 1886.

LAWRENCE ET MORRIS,

Solliciteurs de la pétitionnaire.

O donné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McKay, a proposé:

Que la pétition de Marie Louise Noël, autrefois de la ville (maintenant de la cité) de Sherbrooke, dans le district de St. François, province de Québec, maintenant de la cité de Philadelphie, dans l'Etat de Pensylvanie, un des Etats-Unis d'Amérique, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Robert L. Johnson, soit maintenant lue et reçue.

Objection ayant été faite,

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

La pétition de la dite Marie Louise Noël a été alors lue et reçue.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de Suzan Ash, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant la passation d'un a te pour dissoudre son mariage avec William Manton,

L'honorable M. Ogilvie a présenté à la Chambre certains papiers, l'avis du bill

de divorce et le rapport de la signification du dit avis.

Les dites pièces ont été alors lues par le greffier comme suit :

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, de la part de Dame Suzan Ash, de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, en la province de Québec, à l'effet d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari William Manton, demeurant dans des lieux inconnus aux Etats-Unis, d'Amérique, pour cause d'abandon, et parce que le dit William Manton, ayant obtenu divorce d'avec la dite Suzan Ash, devant la Cour Suprême de l'Etat du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique, a contracté un second mariage.

DUHAMEL, RAINVILLE ET MARCEAU,

Procureurs de la dite Dame Suzan Ash.

Canada.
Province d'Ontario.

Je, sousssigné, François Raymond Marceau, avocat, de la cité de Montréal, dan le district de Montréal, province de Québec, me trouvant présentement dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, déclare solennellement:

Que jo connais Dame Suzan Ash, de la dite cité de Montréal, qui demande au Parlement du Canada un acte de divorce d'avec son mari William Manton, et que je

suis i'un des procureurs de la dite Dame Suzan Ash;

Qu'ayant été informé par la dite Suzan Ash, et par des lettres écrites en son nom, et aussi en conversation par diverses personnes que le dit William Manton était réputé résider dans la cité de Boston ou à West-Medford, lieux situés dans l'Etat de Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique, j'ai, le dix-neuvième jour d'avril mil huit cent quatre-vingt-six, signifié au dit William Manton deux copies conformes de l'avis coté A ci-annexé en déposant ces deux copies conformes par écrit au bureau de poste, en la dite cité d'Ottawa, adressées séparément comme suit:

William Manton, Esq.,
Boston,
Mass.,
U.S.
William Manton, Esq.,
West Medford,
Mass.,
U.S.

après avoir payé le port de chacun de ces envois.

Et je fais cette solennelle déclaration, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an trente-sept du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour la suppression des serments volontaires et extra judiciaires

F. R. MARCEAU.

Déclaration reçue devant moi en la cité d'Ottawa, province d'Ontario, ce vingtième jour d'avril A.D. 1887.

J. A. GEMMILL, Commissaire aux affidavits.

Canada,
Province de Québec,
District de Montréal.

Je, soussigné, John Smardon, manufacturier, de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, Canada, déclare solennellement :

Que je suis l'oncle maternel de Suzan Ash qui demande au Parlement un acte de

divorce d'avec son mari William Manton.

Que peu après son mariage avec le dit William Manton en la cité de Montréal susdite, savoir, vers le 6 de septembre 1868, la dite Suzan Ash est revenue en la dite cité de Montréal, où elle a toujours résidé depuis, et que depuis la date en dernier lieu mentionnée, j'ai eu constamment des relations sociales avec la dite Suzan Ash.

Qu'en l'année 1880 ou 1881, je fus informé que le dit William Manton avait obtenu de la Cour Suprême du comté de Suffolk, dans l'Etat de Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique, divorce d'avec la dite Suzan Ash, et qu'ensuite il avait contracté un second mariage avec une demoiselle Mary Hatch, du village de Sterling, comté de Hastings, province d'Oatario, et qu'il habitait avec la dite Miss Hatch conjugalement en la cité de Boston, dans le dit Etat de Massachusetts.

Que mu par les sentiments d'amité et d'affection que j'avais pour la dite Suzan Manton, ma nièce, et par l'intérêt que je prenais à son bonheur, j'ai fait plusieurs tentatives pour découvrir la résidence du dit William Manton et m'assurer si le dit mariage de William Manton avec la dite Mary Hatch avait été célébré, afin que la

dite Suzan Manton pût obtenir justice et faire valoir ses droits.

Que j'ai questionné entre autres personnes pendant l'année 1881, Joseph Manton, commerçant de la dite cité de Montréal, oncle du dit William Manton, sur le lieu de résidence de ce dernier, et que le dit Joseph Manton, ignorant sa demeure, n'a pu me

donner de renseignement à ce sujet.

Que subséquemment en 1881 et 1882, dans le même but, j'ai retenu les ser lices d'une agence de police secrète de la cité de Montréal, qui par elle-même et par le moyen de détectives demeurant dans la cité de Boston, fit des recherches durant plusieurs mois pour découvrir le dit William Manton, tant au Canada qu'aux Etats-Unis d'Amérique, mais que toutes ces recherches ont été vaines.

Que je suis informé que le mariage du dit William Manton avec la dite Mary Ash était et est illégal, et je crois que le dit William Manton ayant su qu'il était passible de poursuite, et qu'il serait poursuivi, si on le découvrait, pour crime de bigamie, s'est tenu caché depuis son dit mariage et qu'il se cache encore sous un nom d'em-

Que depuis les dernières dates susmentionnées, je n'ai laissé échapper aucune occasion de découvrir la résidence du dit William Manton, mais qu'il m'a été impos-

sible de la connaître.

Et je fais cette déclaration croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé l'an 37 au règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour la suppression des serments volontaires et extrajudiciaires." JOHN SMARDON.

Déclaration faite devant moi en la cité) de Montréal, district de Montréal, ce 12e jour d'avril 1887.

WM. B. S. REDDY, Commissaire, Cour Supérieure.

Boston, Etat de Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique.

Je, soussigné, Guillaume Henri Desjardins, docteur en médecine, de la cité de Boston, dans l'Etat de Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique, après avoir dûment prêté serment sur les Saints Evangiles, dépose et dis :

Que je réside dans la cité de Boston, dans l'Etat de Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique, depuis cinq ans et demi et que je connais bien toutes les parties de

la dite ville de Boston et ses environs.

Qu'il y a environ six mois, MM. Dahamel, Rainville et Marceau, avocats, de la cité de Montréal, province de Québec, Canada, m'ont envoyé une copie manuscrite de l'avis d'une demande en divorce par Dame Suzan Ash, de la dite cité de Montréal, contre William Manton, son mari, publié dans la Gazette Officielle du Canada, avec prière spéciale de signifier la dite copie d'avis au dit William Manton.

Que depuis six mois, j'ai fait plusieurs tentatives pour signifier le dit avis au dit William Manton, et que dans ce but je me suis enquis à différentes reprises du lieu de sa demeure et de son emploi auprès des autorités civiques et de la police de la ditecité de Boston et de West Medford, et aussi auprès de mes amis et connaissances dans la ditecité de Boston et à West-Medford, et que je n'ai pu obtenir de renseignements sur le lieu où se trouvait le dit William Manton, et qu'il m'a été impossible en conséquence de signifier le dit avis.

Que d'après mes recherches et les informations que j'ai reçues, je crois que le dit

William Mantor ne réside pas dans la dite cité de Boston, ni à West-Medford.

Et j'ai signé,

G. H. DESJARDINS, M.D.

J. M. GRAY.

Déclaration faite sous serment devant moi, en la cité de Boston, Etat de Massachusetts, ce 13e jour d'avril, 1887.

C. A. HENDERSON,
Consul de S. M. B.,
Boston, Etats-Unis, Amérique.

Canada, Province d'Ontario.

Je, soussigné, James Murray Gray, ministre de l'Eglise presbytérienne, résidant au village de Sterling, comté de Hastings, province d'Ontario, déclare solennellement que je sais, pour avoir consulté le registre de l'état civil, qu'un nommé William Manton, de Boston, Etat de Massachusetts, a épousé une demoiselle Mary Ford Hatch, du dit village de Sterling, le 3 septembre 1874;

Que j'ai aussi appris le dit mariage de la bouche de dame Catherine Hatch, mère

de la dite Mary Ford Hatch;

Qu'à la demande spéciale de MM. Duhamel, Rainville et Marceau, avocats, de la cité de Montréal, province de Québec, j'ai en plusieurs occasions dans les trois mois derniers, eu des entrevues avec la dite dame Catherine Hatch pour savoir d'elle le lieu de résidence et domicile du dit William Manton, et que la dite dame Catherine Hatch m'a appris que le dit William Manton, après son mariage, avait quitté le pays pour aller demeurer à West-Medford, qui est une partie de la cité de Boston, et qu'elle ne connaît pas d'autre endroit où le dit William Manton puisse demeurer.

Et je fais cette déclaration, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour la suppression

des serments volontaires et extra judiciaires."

Déclaration reçue par moi, à Sterling, comté de Hastings, province d'Ontario, ce 18e jour d'avril 1887.

G. H. BOULTER,
Juge de paix.

Canada, Province de Québec, District de Montréal,

Je, soussigné, Suzan Ash, de la cité de Montréal, district de Montréal, province

de Québec, déclare solennellement :

Que je m'adresse au Parlement du Canada, pour obtenir un bill de divorce d'avec William Manton, mon mari, pour cause d'abandon et parce que le dit William Manton a contracté un second mariage avec une nommée Mary Ford Hatch, du village de Sterling, dans la province d'Ontario.

Qu'ayant été informé que le dit William Manton, cohabitait avec la dite Mary Ford Hatch, dans la cité de Boston, Etat du Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amé-

rique, je suis allée en 1884, à la dite cité de Boston, où j'ai pendant trois semaines pris les renseignements et fait des perquisitions pour découvrir le dit William Manton, le tout inutilement.

Que depuis lors je me suis fréquemment informée aux parents du dit William Manton où il pouvait résider; ils m'ont répondu qu'ils n'avaient aucune communica-

tion avec lui et qu'ils ne savaient où il était.

Que les seuls parents du dit William Manton, desquels la résidence m'est connue, sont Joseph Manton, armurier, de la dite cité de Montréal, et Dame Catherine Hatch, du village de Sterling, dans le comté de Hastings, province d'Ontario, mère de la dite Mary Ford Hatch, sus-mentionnée.

Je fais cette délaration solennelle, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'Acte passée en l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour la

suppression des serments volontaires et extrajudiciaires."

SUZAN ASH.

Déclaration reçue par moi en la cité de Montréal,) district de Montréal, ce 20e jour d'avril, } A.D., 1887.

GEO. KERNICK, Député prothonotaire, Cour Supérieure, District de Montréal.

Canada, Province de Québec, District de Montréal.

Je, soussigné, Adrien Laverdure, de la cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec, huissier, déclare solennellement:

Que je connais Dame Suzan Ash, de la dite cité de Montréal, pétitionnaire deman-

dant au parlement un acte de divorce d'avec son mari William Manton;

Qu'à la demande de la dite Suzan Ash, j'ai signifié une copie par écrit de l'avis ci-annexé, coté A, au dit William Manton, le 20e jour d'avril courant, en remettant une copie au duplicata conforme du dit avis en mains propres au dit Joseph Manton, armurier, de la dite cité de Montréal, oncle du dit William Manton, en l'informant que je lui faisais cette signification à la demande de la dite Suzan Ash, et lui demandant où se trouvait le dit William Manton; à quoi il a répondu qu'il ne le savait pas, et qu'il n'avait pas eu de nouvelles depuis plusieurs années, c'est-à-dire depuis qu'il avait quitté le Canada.

Je fais cette déclaration, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour la suppression

des serments volontaires et extrajudiciaires."

A. LAVERDURE.

Déclaration reçue par moi en la cité de) Montréal, district de Montréal, ce 12e jour d'avril, A.D., 1887.

> W. BRUCE, Commissaire, Cour Supérieure.

Avis est donné par les présentes que demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session, de la part de Dame Suzan Ash, de la cité de Montréal, dans le district de Montréal et la province de Québec, afin d'en obtenir un bill de divorce d'avec son époux, William Manton, de quelque lieu inconnu dans les Etats-Unis d'Amérique, pour cause d'abandon et parce que le dit William Manton a obtenu un divorce d'avec la dite Suzan Ash, devant la Cour Suprême de l'Etat du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et a contracté un nouveau mariage.

DUHAMEL, RAINVILLE ET MARCEAU, Procureurs de la dite Dame Suzan Ash.

66 A "

Avis est donné par les présentes que demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session, de la part de Dame Suzan Ash, de la cité de Montréal, dans le district de Montréal et la province de Québec, afin d'en obtenir un bill de divorce d'avec son époux, William Manton, de quelque lieu inconnu dans les Etats-Unis d'Amérique, pour cause d'abandon et parce que le dit William Manton a obtenu un divorce d'avec la dite Suzan Ash, devant la cour Suprême de l'Etat du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et a contracté un nouveau mariage.

DUHAMEL, RAINVILLE ET MARCEAU,

Procureurs de la dite Dame Suzan Ash.

Canada,
Province d'Ontario.

Je, soussigné, M. Guay, ministre de l'Eglise presbytérienne du Canada, du village de Sterling, dans le comté de Hastings, province d'Ontario, déclare solennellement :

Qu'à la demande de MM. Duhamel, Rainville et Marceau, procureurs de Dame Suzan Ash, de la cité de Montréal, pétitionnaire auprès du Parlement en obtention d'un acte de divorce d'avec son mari William Manton, j'ai signifié une copie écrite de l'avis ci-annexé coté A au dit William Manton le 20e jour d'avril courant, en délivrant copie conforme du dit avis, en mains propres, à Dame Catherine Hatch, veuve de Henry Hatch, du dit village de Sterling, laquelle est la mère de Mary Ford Hatch qui a épousé le dit William Manton en septembre 1874; je l'ai informée en même temps que je lui faisais cette signification à la requête des dits MM. Duhamel, Rainville et Marceau, procureurs de la dite Suzan Ash; je lui ai aussi alors demandé où était le dit William Manton; à quoi elle m'a répondu que la dernière nouvelle qu'elle avait eue au sujet du lieu de résidence du dit William Manton était qu'il demeurait à West-Medford qui est une partie de la cité de Boston, dans l'Etat du Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique, et qu'elle n'avait pas appris qu'il fût allé demeurer ailleurs.

Et je fais cette déclaration, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour la suppression

des serments volontaires et extraju liciaires."

JAMES M. GRAY.

Déclaration reçue par moi au village de Sterling, province d'Ontario, ce 20ème jour d'avril A.D. 1887.

> G. H. Boulter, Juge de paix.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McKay, a proposé: Que la pétition de Suzan Ash, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec William Manton, soit maintenant lue et reçue.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question a été mise sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

La pétition de Suzan Ash a été alors lue et reçue.

Alors, sur motion de l'honorable M. mith, secondé par l'honorable M. Mont-gomery,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 22 Avril 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 22 avril 1887.

Question par l'honorable M. Schultz:

1 15 avril—Le gouvernement se propose-t-il de situer dans le voisinage de la cité de Winnipeg la ferme expérimentale à établir dans le Manitoba?

Par l'honorable M. Macdonald :

2 18 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien au sujet des défenses de la Colombie-Britannique, pendant les années 1886 et 1887. 1887. Pa

Par l'honorable M. Howlan:

3 20 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des plans et rapports de l'exploration relative au tunnel projeté entre le Cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le Cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick.

Question par l'honorable M. Almon :

4 18 avril—Qu'il demandera au gouvernement pour quelle cause le train du chemin de fer Intercolonial parti d'Halifax le lundi après midi 11 avril, qui devait entrer en gare à Lévis à six heures du soir le mardi 12 avril, n'est arrivé à Lévis que le mercredi 13, à une heure du matin.

Par l'honorable M. Glasier:

5 19 avril—Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de s'enquérir de l'action prise par le gouvernement et des paiements faits ou recommandés par le gouvernement, depuis le rapport d'un précédent comité spécial présenté à cette Chambre par le président du dit comité l'honorable M. Read, le dix-sept mars 1881, et adopté unanimement le lendemain, "sur les circonstances qui se ratta"chent à une dette que l'on prétend être afférente au gouver"nement fédéral d'après l'Acte de l'Amérique Britannique du
"Nord, et que l'on dit être actuellement due à l'honorable
"Benjamin Beveridge, à James Tibbitts et autres—le paiement
"de la dite dette ayant été jusqu'à présent différé pour une
"raison inconnue";—que le dit comité se compose des honorables messieurs Montgomery, Read, Lewin, Trudel, Robitaille,
Boyd, Dever et du proposant, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces.

ORDRE DU JOUR.

Vendredi, 22 avril 1887.

1887.

1 20 avril—Lecture de la pétition de Margaret Riddell demandant un acte pour dissoudre son mariage avec George Field Herchmer.—(Hon. M. Ogilvie).

1re Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

No. 7.

Jeudi, 21 d'avril, 1887.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 22 Avril 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Carvell,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
DeBlois,
Dever,
Dickey,

Ferguson,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Lacoste,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,

McDonald,
McInnes (CB.),
McKay,
McMaster,
McMillan,
Macdonald,
Macfarlane,
Miller,
Merner,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,

Paquet,

Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Robitaille,
Sanford,
Schultz,
Smith,
Stevens,
Sutherland
Trudel,
Turner,
Vidal,
Ward

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Clemow,—De John Carson, maire, et autres, de la cité de Kingston.

Par l'honorable M. McCallum,—De James Foster et autres, du comté de Norfolk, province d'Ontario.

Par l'honorable M. McInnes, - Du "Grange Trust" (limitée).

Par l'honorable M. Sanford,—De la compagnie du chemin de fer de la Valley de la Saskatchewan du Sud.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:

De William Bell et autres, de la cité de Toronto; demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie d'assurance des fabricants sur la vie et contre les accidents.

De William C. Van Horne et autres, fidéicommissaires des porteurs de bons du chemin de fer du Sud-Est; demandant la passation d'un acte pour abolir leur mandat et les autoriser à vendre les biens dont ils ont le dépôt en vertu du dit mandat, et pour d'autres objets.

De H. C. Lackner, maire, et autres, de la ville de Berlin, province d'Ontario; demandant à être constitués en corporation sous le nom de Chemin de fer de jonction de Berlin et du Pacifique canadien.

De la compagnie du Grand-Trone de chemin de fer du Canada; demandant la passation d'un acte qui l'autorise à acquérir certaines obligations des lignes qu'elle a prises à bail et à émettre pour cet objet de nouvelles actions débentures; aussi qui l'autorise à recevoir et aliéner certaines terres dans lesquelles elle a un intérêt, et pour d'autres objets.

De la compagnie du chemin de fer Midland; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de prolonger le délai fixé pour la construction de différentes lignes qui doivent faire partie de son chemin, et à d'autres fins.

De la compagnie du chemin de fer d'Ontario du Sault Ste-Marie; demandant la passation d'un acte à l'effet de déclarer son chemin ouvrage d'intérêt général pour le Canada, et à d'autres fins.

De la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, de la Baie Georgienne et du lac Erié; demandant un acte à l'effet de prolonger le temps dans lequel elle doit achever certaine partie de ses travaux et construire un embranchement allant à Owen, Sound, et à d'autres fins.

De la compagnie de colonisation des méthodistes primitifs (à responsabilité limitée); demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser à recevoir des actions libérées en échange de terres ou d'autres biens appartenant à la compagnie, et pour d'autres objets.

De l'honorable sir A. T. Galt et autres; demandant à être constitués en compagnie pour construire un chemin de fer partant d'un point sur la ligne de chemin de fer de la compagnie de houille et de navigation du Nord-Ouest, aboutissant en Colombie-Britannique;

De l'honorable sir A. T. Galt et autres; demandant à être incorporés comme compagnie pour construire un chemin de fer de Dunmore sur la voie du Pacifique capadien à la frontière des Etats-Unis.

De Robie Uniacke et autres, de la cité d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse; demandant à être constitués en corporation sous le nom de la Compagnie de vapeurs d'Halifax et des Indes Occidentales (à responsabilité limitée).

Du T. C. Keefer et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Société Canadienne des Ingénieurs Civils."

De Samuel M. Brookfield et autres, de la cité d'Halifax ; demandant à être incorporés sous le nom de Compagnie d'épargne et de prêt du Canada Est (à responsabilité limitée).

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ Nº 8, VENDREDI, 22 avril, 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son deuxième rapport:

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a constaté que la soixante et

douzième règle a été observée à l'égard de chacune d'elles :

De Marie Louise Noel, ci-devant de la cité de Sherbrooke, dans le district de St. François, province de Québec, maintenant de la cité de Philadelphie, dans l'Etat de Pensylvanie, un des États Unis d'Amérique, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Robert L. Johnson;

De Suzan Ash, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant qu'il soit

passé un acte pour dissoudre son mariage avec William Manton.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN, Président.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordresp ermanents et des bills privés, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ, VENDREDI, 22 avril, 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport:

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné

de chacune d'elles :

De la Compagnie de levée et de chemins de fer de Saint-Gabriel, demandant un acte pour prolonger le temps dans lequel elle doit achever ses travaux, pour accorder certains pouvoirs à la corporation de la cité de Montréal et à d'autres municipalités, et pour changer son terminus à la Côte St-Paul, si la chose devient nécessaire;

De la Compagnie de chemin de fer de Brantford, Waterloo et lac Erié, deman-

dant qu'il soit passé un acte qui amende son acte constitutif;

De Thomas Long et autres, de la ville de Collingwood, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation pour construire un hôpital dans la ville de Collingwood;

De E. P. Blaiklock et autres, de la ville d'Emerson, province de Manitoba, demandant à être constitués en compagnie pour construire un chemin de fer de la

ville d'Emerson à la ville du Portage la-Prairie, dans la dite province ;

De Robert Baird et autres, de la ville de Kincardine, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Kincardine et Teeswater;

De Charles McRae et autres, du comté de Bruce, dans la province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Teeswater et Inverhuron;

De la Compagnie de prêt et d'épargne du Canada Ouest, demandant un acte qui

amende son acte d'incorporation.

Le tout respectueusement soumis,

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M: Ogilvie a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour faire droit à Marie Louise Noël."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McKay, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois le jeudi, douzième jour de mai prochain, et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que la dite Marie Louise Noel soit entendue par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et que copie du dit bill soit signifiée à Robert L. Johnson, et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendue par son

conseil pour faire valoir les raisons qu'il peut alléguer contre le dit bill.

Que la dite Marie Louise Noel comparaisse devant cette Chambre le douzième jour de mai prochain pour être interrogée à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, afin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis son mari ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre elle et son mari ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'elle peut avoir intentée en justice contre quelqu'un pour cause de relations criminelles avec lui, le dit mari; et si, au temps de l'adultère dont elle se plaint, il vivait en vertu d'un contrat ou autrement, avec le consentement de sa femme, séparé et dispensé par elle en tant qu'elle le pouvait faire, des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur la dite motion et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Ogilvie a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire droit à Suzan Ash."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McKay, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois le jeudi, douzième jour de mai prochain, et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que Suzan Ash soit entendue par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et que copie du dit bill soit signifiée à William Manton, et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendu par son conseil pour faire releir les reisons et d'il pour faire produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendu par son conseil pour faire

valoir les raisons qu'il peut alléguer contre le dit bill.

Que la dite Suzan Ash comparaisse devant cette Chambre, le douzième jour de mai prochain, pour être interrogée à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, afin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis son mari ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre elle et son mari ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'elle peut avoir intentée en justice contre quelqu'un pour cause de relations criminelles avec son dit mari; et si, au temps de l'adultère dont elle se plaint, il vivait en vertu d'un contrat ou autrement, avec le consentement de sa femme, séparé et dispensé

par elle en tant qu'elle le pouvait faire, des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle et a été résolue dans l'affimative.

L'honorable M. Vidal, du comité mixte des impressions du parlement, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction du quorum à neuf membres. Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Allan a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour permettre à la Compagnie de prêt et d'épargne du Canada Ouest d'étendre ses opérations, et pour autres fins."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi le treizième jour de mai prochain.

L'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des plans et rapports de l'exploration relative au tunnel projeté entre le Cap Traverse, Ile du Prince Edouard, et le Cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans

l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Glasier, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé:

Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de s'enquérir de l'action prise par le gouvernement et des paiements faits ou recommandés par le gouvernement, depuis le rapport d'un précédent comité spécial présenté à cette Chambre par le président du dit comité l'honorable M. Read, le dix sept mars 1881, et adopté unanimement le lendemain, " sur les circonstances qui se rattachent à une dette que l'on pré-"tend être afférente au gouvernement fédéral d'après l'Acte de l'Amérique Britan-" nique du Nord, et que l'on dit être actuellement due à l'honorable Benjamin Beve-"ridge, à James Tibbitts et autres-le paiement de la dite dette ayant été jusqu'à " présent différé pour une raison inconnue "; - que le dit comité se compose des honorables messieurs Montgomery, Read, Lewin, Trudel, Robitaille, Boyl, Dever et du proposant, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonié, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de Margaret Riddell demandant la passation d'un bill pour dissoudre son mariage avec George Fred Herchmer,

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi le douzième jour de mai prochain.

L'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans

l'affirmative, et Son Honneur le Président a déclaré la Chambre continnée à mercredi, le onzième jour de mai prochain, à huit heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 11 Mai 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 11 mai 1887.

Question par l'honorable M. Schultz:

1 15 avril—Le gouvernement se propose-t-il de situer dans le voisinage de la cité de Winnipeg la ferme expérimentale à établir dans le Manitoba?

Par l'honorable M. Macdonald:

2 18 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien au sujet des défenses de la Colombie-Britannique, pendant les années 1886 et 1887. 1887. Question par l'honorable M. Almon:

3 18 avril—Qu'il demandera au gouvernement pour quelle cause le train du chemin de fer Intercolonial parti d'Halifax le lundi après midi 11 avril, qui devait entrer en gare à Lévis à six heures du soir le mardi 12 avril, n'est arrivé à Lévis que le mercredi 13, à une heure du matin.

Pour Jeudi, 12 mai 1887.

Par l'honorable M. Schultz:

4 14 avril—Qu'un comité spécial composé des honorables messieurs soit nommé pour recueillir des renseignements sur les produits naturels alimentaires qui existent dans les Territoires du Nord-Ouest, et sur les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter ces produits, et que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et documents.

Pour Vendredi, 13 mai 1887.

Question par l'honorable M. Gowan:

5 22 avril—Le gouvernement a-t-il l'intention de faire imprimer et de faire distribuer aux juges de paix et autres officiers de justice qui n'ont pas reçu d'exemplaires des statuts revisés du Canada, les chapitres de ces statuts qui sont relatifs à la loi criminelle du Canada?

Ire Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

Vendredi, 22 d'avril, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERUE MACLEAN, ROGER DE CLE.

1887

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 11 Mai 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boyd,
Carvell,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
DeBlois,
Dever,

Dickey,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald,
The state of

McInnes (CB.)
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald,
Macfarlane,
Merner,
Miller,
Montgomery,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Paquet,
Poirier,
1 0010019

Power,
Read,
Robitaille,
Ryan,
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Vidal,
Ward.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Macdonald,—De John Secord et autres, de la ville de Régina, dans les territoires du Nord Quest, et autres lieux, et d'Alexander McLean et autres, de la cité d'Ottawa et autres lieux.

Par l'honorable M. Carvell,—De la compagnie de terres d'Edmonton et de la Saskatchewan.

Par l'honorable M. McKindsey,—De la compagnie du chemin de fer Central de Ste-Catherine et Niagara, et de John Monteith, du lac Rosseau, dans le district de Parry-Sound, province d'Ontario,—de la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest,—de la compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de Québec, et de la compagnie du chemin de fer du Pacifique.

Par l'honorable M. Girard,—De la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada,—de la compagnie du chemin de fer du Saskatchewan et de l'Ouest,—de la compagnie de chemin de fer et de vapeur de Winnipeg et de la Baie d'Hudson.

Par l'honorable M. Almon,—De Donald McInnes et autres, de Montréal, province de Québec.

Par l'honorable M. Macfarlane,—De John Hendry et autres, de New-Westminster, province de la Colombie Britannique, et de la compagnie du chemin de fer des comtés de l'Ouest.

Par l'honorable M. Ogilvie,-De D. Blain et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Ryan,—De la compagnie du chemin de jonction de Pontiac au Pacifique.

Par l'honorable M. Clemow,—De la compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la vallée de la Gatineau.

Par l'honorable M. Grant,—De la banque de Pictou.

Par l'honorable M. Vidal,—De Thurston G. Hall et autres, de la cité de Chicago, dans l'Etat de l'Illinois, un des Etats-Unis d'Amérique, et autres lieux.

Par l'honorable M. McCallum,—De Frank Turner et autres, de Bracondale,—de Robert Henry et autres, et de D. J. Richardson et autres, de la cité de Brantford, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Gowan,—De la compagnie permanente de prêts et d'épargnes du Canada.

Par l'honorable M. Robitaille,—De James Baker, préfet, et William Flinn, secrétaire-trésorier de Gaspé, province de Québec,—de L. R. Baker, maire de Beauharnois et autres, de Montréal, province de Québec, et de sir George Stephen et autres, de la Puissance du Canada.

Par l'honorable M. Sanford,—D'Andrew Henderson et autres, du district d'Alberta.

Par l'honorable M. McMullan,—De John Stevenson, maire de la ville de Peterborough, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues ;

De J. A. Longhead et autres, de Calgarry; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer de la zone Chinook à la Rivière de la Paix."

De Horace Norton et autres, du comté de Huron, province d'Ontario; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de jouction de Chinook et du Pacifique Canadien."

De A. C. Carter et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de navigation d'Oshawa."

De l'honorable George W. Ross et autres, de la cité de Toronto; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'assurance canadienne contre les pertes causées par accident."

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état du greffier du Sénat relatif à la qualification de propriété des sénateurs.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT, OTTAWA, mardi, 3 mai 1887.

Conformément à la résolution adoptée par le sénat le neuvième jour d'avril mil huit cent quatre-vingt, j'ai l'honneur de déposer sur la table de la Chambre la liste suivante des honorables sénateurs qui ont fait et souscrit devant moi une nouvelle déclaration de qualification de propriété jusqu'au et y compris le deuxième jour de mai mil huit cent quatre vingt huit, laquelle liste je certifie être correcte.

Jour auquel la déclaration a été faite et souscrite.	égistre. Noms.
1887.	Honorables messieurs
21 avril 1 21 do 2 19 do 3 19 do 4 13 do 5 19 do 6 14 do 9 15 do 11 15 do 12 15 do 16 19 do 16 22 do 16 22 do 16 22 do 16 22 do 18 22 do 18 22 do 20 13 do 22 13 do 22 13 do 22 13 do 22 14 do 22 15 do 22 16 do 22 17 do 22 18 do 22	William MeMaster. Sir David Lewis Macpherson, C.C.M.G. Billa Flint. George William Allan. John Hamilton. Joseph F. Armand. William Henry Choffers. Jean-Baptiste Guévremont. James Ferrier. Thomas D. Archibald. Robert B. Dickey. William Miller. Amos Edwin Botsford. William Miller. Amos Edwin Botsford. William Hunter Odell. David Wark. John Ferguson. Abner Reid McClelan. John Glasier. James Dever. Alexander Macfarlane. Frank Smith. Robert Reid. Marc Amable Girard. John Sutherland.

10	our a	uquel la déclaration a été faite et souscrite.	Page du régistre	Noms,
	71.	1887.		Honorables messieurs
15	avril		30	Henry A. N. Kaulbach.
19	do	***************************************	31	Matthew Henry Cochrane.
13	do	***************************************	32	Alexander Vidal.
19	do		34	Joseph Hyacinthe Bellerose.
15	do	***************************************	35	Donald Montgomery.
18	do	***************************************	36	Robert Poore Haythorne.
21	do	****** ***** ***** ****** ***** ***** ****	37	François Xavier A. Trudel.
20	do	***************************************	38	Richard William Scott.
14	do	******	39	Pierre Baillargeon.
20	do	************ ****** * * * * * * * * * *	40	Anselme Homère Pâquet.
20	do	********* ******* ******* ***** ******	41	Gardner Green Stevens.
15	do	********* ******** ****** ****** ******	42	James D. Lewin.
14	do	***************************************	43	Laurence Geoffrey Power.
14	do	***************************************	44	Robert Patterson Grant.
13	do	********** ***** }***** ****** ********	45	Charles A. Pantaleon Pelletier.
9	do		48	William J. Almon.
22	do		49	Jedediah Slason Carvell.
14	do		51	George William Howlan.
8	do		52	Thomas McKay.
8	do	***** **** ******** ******* ****** *****	53	Alexander W. Ogilvie.
5	do	****** ***** ***** . ***** . ******* ******	54	Donald MacInnes.
3	do	***************************************	55	Thomas R. McInnes.
3	do	er(56	John O'Donohoe.
4	do	***************************************	57	John Schultz.
3	do	******** ******* ******* ****** ***** ****	58	Josiah Burr Plumb.
6	do		59	Pierre Antoine DeBlois.
13	do	********* **** *** ***** ****** ***** ****	60	Donald McMillan.
8	do	********* *****************************	61	James Turner.
3	do	***************************************	62	George C. McKindsey.
20	do	*******************************	63	James Gibb Ross.
3	do	***************************************	64	Alexandre Lacoste.
4	do	******** ******** ******** ****** ***** ****	65	William McDonald.
9	do	********* ******** ******** ******* ****	66	Joseph Bolduc.
3	do		67	Théodore Robitaille.
3	do		68	James Robert Gowan.
8	do	***** ***** ***** ****** ******* *****	69	Michael Sullivan.
9	do	******** ******* **********************	70	Francis Clemow.
8	do	********* ******* ****** ******* ******	71	Pascal Poirier.

EDOUARD J. LANGEVIN, Greffier du Sénat.

L'honorable M. Smith, un des membres du Conseil privé du Canada, a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :

LANSDOWNE.

Honorables messieurs du Sénat :

Je vous remercie sincèrement de votre adresse et de l'annonce de support qu'elle contient. Je vous recommande maintenant l'étule des matières qui vous seront soumises.

Hôtel du gouvernement, Ottawa, 27 avril 1887.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le greffier soit autorisé à recevoir des honorables messieurs Thomas Ryan et John Boyd la nouvelle déclaration de qualification de propriété.

L'honorable M. Smith, un des membres du Conseil privé du Canada, s'est levé de son siège et a informé la Chambre que l'honorable Charles Cormier, sénateur pour la division électorale de Kennebec, province de Québec, était décédé à sa résidence, Plessisville, province de Québec, samedi le septième jour de mai courant.

L'honorable M. McKindsey a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de Teeswater et Inverhuron."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. Smith, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une copie du contrat passé entre James Leamy et Donald McGillivray et Sa Majesté la Reine Victoria représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, pour l'enlèvement et la reconstruction de certaines parties du quai à Port Moodie, Colombie Britannique, chemin de fer canadien du Pacifique, 107e contrat.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No.

L'honorable M. Smith, membre du Conseil privé, a présenté à la Chambre un état des noms et salaires de toutes personnes qui ont été nommées au service civil ou qui y ont été promues, durant l'année 1886, en vertu de la section 58, sous-section 22 de l'acte du Service Civil (Statuts refondus 17.)

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Vidal, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 12 Mai 1887.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Avis de motions

MOTIONS.

Pour Jeudi, 12 mai 1887.

1887. Par l'honorable M. Schultz:

1 14 avril—Qu'un comité spécial composé des honorables messieurs soit nommé pour recueillir des renseignements sur les produits naturels alimentaires qui existent dans les Territoires du Nord-Ouest, et sur les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter ces produits, et que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et documents.

Par l'honorable M. Macdonald :

2 18 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien au sujet des défenses de la Colombie-Britannique, pendant les années 1886 et 1887.

Pour Vendredi, 13 mai 1887.

1887. Question par l'honorable M. Gowan:

3 22 avril—Le gouvernement a-t-il l'intention de faire imprimer et de faire distribuer aux juges de paix et autres officiers de justice qui n'ont pas reçu d'exemplaires des statuts revisés du Canada, les chapitres de ces statuts qui sont relatifs à la loi criminelle du Canada?

Pour Lundi, 16 mai 1887.

Question par l'honorable M. Schultz:

4 15 avril—Le gouvernement se propose-t-il de situer dans le voisinage de la cité de Winnipeg la ferme expérimentale à établir dans le Manitoba?

Pour Mardi, 17 mai 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

5 11 mai—Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état général du mouvement des arrivées et des départs des Chinois dans les ports canadiens, avec indication du nombre des arrivées et des départs à chaque port, pour chaque mois, depuis l'adoption en juillet 1885, de l'acte à l'effet de restreindre et règlementer l'immigration chinoise, à venir au ler janvier 1887.

Pour Mercredi, 18 mai 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

6 11 mai—Le gouvernement mettra t-il dans les estimations supplémentaires du budget une somme suffisante pour l'amélioration de la navigation à l'embouchure de la rivière Fraser, de manière à permettre aux bâtiments tirant de dix huit à vingt pieds d'eau, de naviguer sur la Fraser inférieure à toutes heures de marée et en toutes saisons?

Pour Jeudi, 19 mai 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

7 11 mai—Le gouvernement a-t-il l'intention d'employer le bateau "Sampson" pendant quelques jours chaque hiver à tenir les vingt-cinq premiers milles de la rivière Fraser libres de glaces flottantes?

ORDRE DU JOUR.

Jeudi, 12 Mai 1887.

1887.

- 1 21 avril—Lecture de la pétition de William Arthur Lavell, demandant un acte de divorce d'avec Aua Mary Caton.—(Hon. M. Kaulbach).
- 2 22 avril—Second lecture (Bill A) pour faire droit à Marie Louise Noë!—comparution de la pétitionnaire et audition de son conseil.—(Hon. M. Ogilvie).
 - 3 22 avril—Second lecture (Bill B) pour faire droit à Suzan Ash—comparation de la pétitionnaire et audition de son conseil.—(Hon. M. Ogilvie).
 - 4 20 avril—Lecture de la pétition de Margaret Riddell, demandant un acte de divorce d'avec George Field Herchmer.—(Hon. M. Ogilvie).

	opque accinentias de Valendlaustan de Albacet, da •		Men Hernomera mos est dechad sochiel 8 sad		
OTTAWA: IMPRIMENIE MACLEAN, ROGER ET (1887.	SÉANCES DU SÉN	PROCÈS-VERBAU	Mercredi, 11 Mai, 1887.	1re Session, 6c Parlement, 50 Victoria,	No. 9.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 12 Mai 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables 'messieurs

Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Lacoste,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald,
McInnes (CB.),
McKay,

McKindsey,
McMillan,
Macdonald,
Macfarlane,
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Paquet,
Poirier,
Power,
Read,

Robitaille,	A Com Ro
Ross (Laure	ntides),
Ryan,	
Sanford,	
Schultz,	
Scott,	
Smith,	
Stevens,	
Sullivan,	
Sutherland,	
Trudel,	
Turner,	
Vidal,	
Ward	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. McCallum,— De George A. Howard et autres, de la ville de Niagara Falls, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Stevens,—De A. H. Moore, maire, et de L. A. Audet, secrétaire trésorier de la municipalité du township de Magog.

Par l'honorable M. Lacoste,—De L. J. Sergeant et autres, propriétaires de biens fonciers dans le quatier St-Antoine de la cité de Montréal, et dans la partie ouest des municipalités de Ste Cunégonde et St-Henri.

Par l'honorable M. Sanford,—De la compagnie des terres d'Ontario et de Qu'Appelle.

Par l'honorable M. Read,—Du conseil municipal du township de Kincardine,—du conseil municipal du township de Huron,—de la corporation municipal de la ville de Kincardine, et du conseil municipal du village de Teeswater, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Robitaille, - De la société géographique de Québec.

Par l'honorable M. Ogilvie,—De Hugh McLenan et autres, de la cité de Montréal, province de Québec.

Par l'honorable M. Guévremont,—De A. A. Taillon, maire, et de John George Crébassa, junior, secrétaire trésorier de la ville de Sorel, province de Québec, et de la compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario.

Par l'honorable M. Leonard,—Du bureau de commerce de St-Thomas, Ontario, et de J. E. Smith, maire, et autres, de St-Thomas, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Bolduc, - De la compagnie de chemin de fer de Témiscouata.

Par l'honorable M. Sullivan,—De la compagnie du chemin de fer d'Ontario et du Pacifique.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De John Carson, maire, et autres, de la cité de Kingston; demandant à être constitués en compagnie pour construire un chemin de fer de Kingston à Smith's Falls et à Ottawa, et pour acquérir et exploiter, avec le consentement de la Couronne, le canal Rideau, qu'ils se proposent d'améliorer et agrandir.

D'Isaac Foster et autres, du comté de Norfolk, province d'Ontario; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Chemin de fer de Norfolk-Sud."

De la Grange Trust (à responsabilité limitée); demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de l'autoriser à entrer en liquidation.

De la compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Saskatchewan-Sud; demandant un acte qui l'autorise à changer la direction de sa voie ferrée, qui lui accorde le droit de circulation sur la ligne de la compagnie de chemin de fer et de vapeurs de Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan, ou qui lui accorde le pouvoir de se fusionner avec cette dernière compagnie ou d'acquérir sa ligne.

L'honorable M. Smith, membre du Conseil privé, a présenté à la Chambre un état du nombre moyen des hommes employés dans le corps de police fédéral pendant chaque mois de l'année 1886, de leur paye et de leurs dépenses de voyage. (En vertu des statuts refondus du Canada, chap. 184, sect. 5.)

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(Voir documents de la session No.)

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ, JEUDI, 12 mai 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport:

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné

de chacune d'elles :

De la compagnie du chemin de fer d'Hamilton, Guelph et Buffalo, demandant un acte qui amende son acte d'incorporation et qui change son nom en celui compagnie du chemin de fer Central d'Hamilton;

De la compagnie d'assurance la Western, demandant un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation en changeant le mode de votation aux assemblées de ses actionnaires, en permettant aux directeurs d'augmenter le fonds de réserve, du consentement des actionnaires, et à d'autres fins;

De William Bell et autres, de la cité de Toronto, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie d'assurance des fabricants sur la vie et contre

les accidents;

De la compagnie de colonisation des Méthodistes primitifs (à responsabilité limitée), demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser à recevoir des actions libérées en échange de terres ou d'autres biens appartenant à la compagnie, et pour d'autres objets;

De l'honorable sir A. T. Galt et autres, demandant à être constitués en compagnie pour construire un chemin de fer partant d'un point sur la ligne de chemin de fer de la compagnie de houille et de navigation du Nord-Ouest, et aboutissant en

Colombie britannique;

De l'honorable sir A. T. Galt et autres, demandant à être incorporés comme compagnie pour construire un chemin de fer de Dunmore sur la voie du Pacifique canadien à la frontière des Etats Unis;

De T. C. Keefer et autres, demandant à être constitués en corporation sous le

nom de "Société canadienne des ingénieurs civils";

De J. A. Longhead et autres, de Calgary, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de la zône Chinook à la Rivière de la Paix";

De John P. Mott, président, et Charles Longard, secrétaire trésorier de la société permanente de construction et d'épargne de la Nouvelle-Ecosse, demandant qu'il soit passé un acte pour permettre à la dite société de faire des opérations comme société de construction dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-

Edouard et pour d'autres objets.

Votre comité a aussi examiné la pétition de William C. Vanhorn et autres, fidéicommissaire des porteurs de bons du chemin de fer du Sud-Est, demandant la passation d'un acte ponr abolir leur mandat et les autoriser à vendre les biens dont ils ont
le dépôt en vertu du dit mandat et pour d'autres objets; votre comité a constaté que
les conclusions de cette pétition ne sont pas couvertes par la teneur de l'avis.
Les pétitionnaires ont annoncé qu'ils avaient l'intention de demander un acte à fin
d'abolir leurs fidéi commis et de les constituer en corporation sous l'acte des chemins
de fer de 1879, tandis que par leur pétition ils demandent le pouvoir de vendre les

biens dont ils ont le dépôt pour en distribuer le produit entre les ayants-droit et la constitution en corporation des acquéreurs sous l'acte des chemins de fer; mais comme les pétitionnaires ont représenté que l'intérêt des créanciers sera mieux servi par l'adoption d'un bill conforme aux conclusions de la pétition, votre comité recom-

mande que l'avis publié soit tenu pour suffisant.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la compagnie du Grand-Trone de chemin de fer du Canada, demandant la passation d'un acte pour l'autoriser à acquérir certaines obligations des lignes louées par elle et à émettre dans ce but de nouvelles actions-débentures; aussi pour l'autoriser à prendre possession et disposer de certaines terres dans lesquelles elle a un intérêt, et pour d'autres objets; votre comité a constaté que les conclusions de cette pétition dépassent la teneur de l'avis, en autant que la pétitionnaire demande l'autorisation d'employer les actions-débentures de son émission additionnelle pour ses besoins généraux; mais comme le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité, votre comité recommande que l'avis soit tenu pour suffisant.

Le tout respectueusement soumis,

JAS. ROBT. GOWAN, Président

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que les deux derniers paragraphes du dit rapport soient adoptés.

L'honorable M. Almon a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte concernant la société bienfaisante permanente de construction et de fonds d'épargne de la Nouvelle-Ecosse."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable M. Vidal a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte concernant la société de colonisation méthodiste primitive" (limitée).

Le dit bill a été la la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des chemins de fer de l'Etat" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé:
"Acte modifiant l'acte des chemins de fer," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant les employés publics," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant les munitions publisques," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant le Park National de Banff," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a élé lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé "Acte concernant la représentation des territoires du Nord Ouest au Sénat du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant les crimes et délits contre les mœurs et la tranquilité publique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secon lé par l'honorable M. Wark, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'ordre du jour avant été lu pour la lecture de la pétition de William Arthur Lavell, de la ville de Smith's Falls, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Ada Mary Caton,

L'honorable M. Kaulbach a présenté à la Chambre certains papiers, l'avis du bill de divorce et le rapport de la signification de l'avis. L'avis et le rapport de la

signification de l'avis ont été alors lus par le greffier comme suit :

Avis est par le présent donné que William Arthur Lavell, de la ville de Smith's Falls, dans le comté de Lanark, province d'Ortario, médecin, fera au parlement du Canada, à la session qui aura lieu après l'expiration de six mois à partir de la date du présent avis, une demande en obtention d'un acte déclarant qu'une certaine cérémonie et célébration de mariage qui s'est passée en la cité de Hamilton, comté de Wentworth, province d'Ontario, le vingt-neuvième jour de septembre A. D. 1882, entre le dit William Arthur Lavell, sous le nom d'Arthur Vane, et Ada Mary Caton, alors du village de Newburg, comté de Lennox et Addington, province d'Ontario, actuellement de quelque lieu ignoré, sous le nom de Marie Herbert, a été et est nulle et de nul effet, pour la raison que le dit mariage a été célébré et contracté sous de faux noms; ou dans l'alternative, le dit William Arthur Lavell donne avis qu'il demandera un acte de divorce d'avec la dite Ada Mary Lavell, née Caton, pour cause d'abandon, de bigamie et d'adultère.

SCOTT, MACTAVISH ET MCCRAKEN, Procureurs du pétitionnaire.

Daté à Ottawa, ce 26e jour de mai 1886.

Canada, Dans la demande pour faire droit à William A. Lavell. Province d'Ontario, Comté de Frontenac.

Je, John Morgan Shaw, de la cité de Kingston, dans le comté de Frontenac, pharmacien, déclare solennellement que le sixième jour de juillet A.D. 1836, j'ai signifié à Ada Mary Caton ou Ada Mary Lavell, maintenant connue sous le nom de Ada Mary Waleck, une copie conforme de l'avis ci-annexé, en lui remettant et délivrant à elle-même la dite copie au village de Newburg, dans le comté de Lennox et Addington.

Que je connais bien la dite Ada Mary Caton à qui j'ai signifié copie du dit avis, et qu'elle est la personne y mentionnée comme ayant contracté mariage avec le dit

William Arthur Lavell.

Je fais cette déclaration solennelle, croyant en conscience qu'elle est vrai, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour la suppression des serments volontaires et extra judiciaires."

Déclaration reçue par moi à Kingston, comté de Frontenac, ce 12e jour d'avril A.D. 1887.

JOHN MORGAN SHAW.

CHAS T. SMITH,

Commissaire.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, a proposé: Que la pétition de William Arthur Lavell, de la ville de Smith's Falls, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Ada Mary Caton, soit maintenant lue et reque.

Objection avant été faite.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

La pétition de William Arthur Lavell a été alors lue et reçue.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à Marie-Louise Noël," et que la pétitionnaire se rende à la barre de la Chambre pour y être entendue par son conseil,

L'honorable M. Ogilvie a présenté à la Chambre le certificat du greffier du Sénat.

Le dit certificat à été lu par le greffier comme suit :

Je, Edouard-Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat, le vendredi vingt deuxième jour d'avril 1887, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à Marie-Louise Noël," a été, conformément à l'ordre permanent du Sénat, applicable en tels cas, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt deuxième jour d'avril 1887 et le septième jour de mai 1887.

Donné sous mon seing en la salle du Sénat, en la cité d'Ottawa, province d'On tario, ce septième jour de mai 1887, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-

vingt-sept.

Edouard J. Langevin, Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que Henry Daniel Lawrence soit appelé à la barre de la Chambre pour y être interrogé.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur divi-

sion, résolue dans l'affirmative.

Alors, Henry Daniel Lawrence a été appelé à la barre de la Chambre, et ayant été assermenté il a été interrogé comme suit:

Q. Veuillez dire vos nom, demeure, profession et qualité?

R. Je me nomme Henry Daniel Lawrence; je demeure en la cité de Sherbrooke,

province de Québec; je suis avocat.

Q. Regardez l'écrit qui vous est représenté sous la cote A, intitulé: "Acte pour faire droit à Marie Louise Noël, et regardez, aussi l'écrit qui vous est représenté sous la cote B, ce dernier étant un ordre du Sénat en date du 22e jour d'avril 1887—ces deux écrits certifiés par le greffier du Sénat;—Avez-vous signifié copie de ces écrits et du certificat du greffier du Sénat dont ils sont revêtus, à quelque personne et à quelle personne? et en quel temps et lieu avez-vous fait cette signification.

R. J'ai signifié une copie des écrits qui me sont représentés sous les cotes A et B, et du certificat du greffier du Sénat dont ils sont revêtus, au dit Robert L. Johnson, le 28e jour d'avril 1887, en la cité de Sherbrooke, province de Québec.

Q. Dites comment vous avez fait la signification des dites pièces A et B.

R. J'ai signifié la copie de ces pièces au dit Robert L. Johnson en lui remettant cette copie à lui-même, et en lui expliquant l'objet et les exigences de ces pièces.

Q. Connaissez-vous le dit Robert L. Johnson et la pétitionnaire Marie-Louise

Noël?

R. Je les connais tous les deux.

Q. Robert L. Johnson à qui vous avez signifié la copie des écrits cotés A et B, est-il Robert L. Johnson qui est nommé et désigné dans les dits écrits comme le mari de la dite Marie Louise Noël?

R. Oui, c'est la même personne

Q. Avez-vous comparé les dites copies des pièces A et B avec les originaux, pour constater si elles étaient conformes?

R. J'ai fait cette comparaison et j'ai constaté la conformité des copies avec les

originaux.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé: Que l'interrogatoire de la pétitionnaire soit suspendu quant à présent, mais

qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé, de procéder à l'examen de Marie Louise Noël.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence. L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé :

Que la pétitionnaire Marie Louise Noël étant à la barre du Sénat et prête à être interrogée, son interrogatoire tant généralement que sur toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties soit suspendue quant à présent, mais qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le dit bill sur ce sujet sera renvoyé de procéder à cet examen.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé: Que le dit bill pour faire droit à Marie Louise Noël soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et la dite motion a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs Dickey, Gowan, Macfarlane, McKay, Clemow, McKindsey, Stevens, Sanford, et du proposant, pour faire rapport le plus tôt possible, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et d'examiner les témoins sous serment, et que toutes personnes assignées à comparaître devant le Sénat en cette affaire aient à comparaître devant le dit comité, et qu'il soit permis au dit comité d'employer un sténographe.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à Suzan Ash," et que la pétitionnaire se rende à la barre de la Chambre pour y être entendue par son conseil,

L'honorable M. Ogilvie a présenté à la Chambre le certificat du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par le greffier comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat, le vendredi vingt-deuxième jour d'avril 1887, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à Suzan Ash," a été, conformément à l'ordre permanent du Sénat, applicable en tels cas, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt-deuxième jour d'avril 1887 et le septième jour de mai 1887.

Donné sous mon seing en la salle du Sénat, en la cité d'Ottawa, province d'Ontario, ce septième jour de mai 1887, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-

vingt-sept.

EDOUARD J. LANGEVIN, Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Ogilvie a présenté à la Chambre un affidavit de la pétitionnaire, Suzan Ash.

Le dit affidavit a été alors lu par le greffier comme suit :

Canada. } Dans la demande en divorce de Suzan Manton, née Ash, au parlement du Canada.

Je, Suzan Ash, de la cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec,

pétitionnaire susnommée, déclare solennellement :

Que, comme il appert par les déclarations produites devant votre honorable Chambre. à la lecture de ma pétition en obtention d'un divorce d'avec mon mari William Manton, toutes les tentatives faites de ma part pour trouver le dit William Manton, afin de lui signifier l'avis de ma demande en divorce, ont été vaines.

Que depuis la lecture de ma dite pétition, j'ai fait prendre des informations auprès de Joseph Manton, de la cité de Montréal, armurier, et auprès de Dame Catherine Hatch, veuve de Henry Hatch, du village de Sterling, dans la province d'Ontario, sculs parents de mon mari desquels la résidence m'est connue, dans le but de découvrir en quel lieu peut se trouver le dit William Manton afin de lui faire signifier le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Suzan Ash," ainsi que l'ordre du Sénat relatif à la deuxième lecture de ce bill; que le dit Joseph Manton et la dite Catherine Hatch ont déclaré qu'ils n'ont aucune communication avec le dit William Manton, qu'ils ignorent où il est et ne peuvent donner aucun renseignement à son sujet; en conséquence, je n'ai pu faire signifier le dit bill et le dit avis au dit William Manton personnellement.

Je fais cette déclaration solennelle, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour la sup-

pression des serments volontaires et extra-judiciaires."

SUZAN ASH.

Déclaration reçue par moi en la cité d'Ottawa, province d'Ontario, ce 12e jour de mai 1887.

J. A. GEMMILL,

Commissaire aux affidavits.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé: Que l'interrogatoire de la pétitionnaire soit suspendu quant à présent, mais qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé, de procéder à cet examen.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division,

résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé: Que le dit bill pour faire droit à Suzan Ash soit lu la seconde fois maintenant. Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et la dite motion a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs Dickey, Gowan, Macdonald, McInnes, Haythorne, Ferrier, Vidal, Turner, et du proposant, pour faire rapport le plus tôt possible, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et d'examiner les témoins sous serment, et que toutes personnes assignées à comparaître devant le Sénat en cette affaire aient à comparaître devant le dit comité, et qu'il soit permis au dit comité d'employer un sténographe.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue

dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat:

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,

OTTAWA, 25 avril 1887.

Dans l'affaire de Fanny Margaret Herchmer, pétitionnaire pour un bill de divorce. Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, conformement à la quatre vingt-troisième règle de cette Chambre. EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de Fanny Margaret Riddell, de Beaconsfield, province de Québec, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec George Field Herchmer,

L'honorable M. Ogilvie a présenté à la Chambre certains papiers, l'avis du bill

de divorce et le rapport de la signification de l'avis.

L'avis et le rapport de la signification de l'avis ont été alors lus par le greffier comme suit :

Je, Stephen Redgrave, de Donald, dans la province de la Colombie britannique,

déclare solennellement :

1. Que le vingtième jour de septembre mil huit cent quatre-vingt-six, j'ai signifié à George Field Herchmer, docteur en médecine, une copie conforme de l'avis ci-annexé, coté A, en lui remettant et délivrant à lui même la dite copie, à Rogers Pass, sur le chemin de fer canadien du Pacifique, dans la Colombie britannique, lieu où il résidait

2. Que je connais bien le dit George Field Herchmer depuis plusieurs mois. Je fais cette déclaration solennelle, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

STEPHEN REDGRAVE, Shérif de Kootenay, C.-B.

Déclaration reçue par moi, à Donald, province de la Colombie britannique, ce 20e jour de septembre 1887. W. H. LILLEY, Juge de paix.

Avis est par le présent donné que Fanny Margaret Riddell, résidant actuellement à Beaconsfield, dans la pareisse de Pointe-Claire, district de Montréal, province de Québec, épouse de George Firld Herchmer, de quelque lieu ignoré dans les territoires du Nord-Ouest, docteur en médecine, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un acte de divorce d'avec son dit mari, pour cause d'abandon et d'adultère.

ABBOTT, TAIT ET ABBOTT, Procureurs de la demanderesse. Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé: Que la pétition de Fanny Margaret Riddell, de Beaconsfield, dans la province de Québec, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec George Field Herchmer, soit maintenant lue et reçue.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Secretarion of the Court of the control of the cont

s Note that the contract to be a more than the property of the contract of the contract of the contract of the

La pétition de Fanny Margaret Riddell a été alors lue et reçue.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 13 Mai 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 13 mai 1887.

1887.

Question par l'honorable M. Gowan:

1 22 avril—Le gouvernement a-t-il l'intention de faire imprimer et de faire distribuer aux juges de paix et autres officiers de justice qui n'ont pas reçu d'exemplaires des statuts revisés du Canada, les chapitres de ces statuts qui sont relatifs à la loi criminelle du Canada?

Par l'honorable M. Macdonald :

2 18 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien au sujet des défenses de la Colombie-Britannique, pendant les années 1886 et 1887.

Pour Lundi, 16 mai 1887.

1887. Question par l'honorable M. Schultz:

3 15 avril—Le gouvernement se propose-t-il de situer dans le voisinage de la cité de Winnipeg la ferme expérimentale à établir dans le Manitoba?

Par l'honorable M. Schultz:

4 14 avril—Qu'un comité spécial composé des honorables messieurs soit nommé pour recueillir des renseignements sur les produits naturels alimentaires qui existent dans les Territoires du Nord-Ouest, et sur les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter ces produits, et que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et documents.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

12 mai—1. Pourquoi le gouvernement n'a t-il employé qu'un tiers des piliers de fer, qui ont été importés d'Angleterre il y a plus de deux ans, dans la construction d'un quai à Port Moody, lequel devait avoir les mêmes dimensions que le pont en bois à cet endroit?

2. Quel usage le gouvernement entend il faire des piliers de fer non employés qui sont actuellement déposés sur le quai

de Port Moody?

3. Quelle somme le gouvernement a t-il payé pour ces piliers de fer importés et pour leur transport?

Pour Mardi, 17 mai 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

6 11 mai—Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état général du mouvement des arrivées et des départs des Chinois dans les ports canadiens, avec indication du nombre des arrivées et des départs à chaque port, pour chaque mois, depuis l'adoption en juillet 1885, de l'acte à l'effet de restreindre et règlementer l'immigration chinoise, à venir au ler janvier 1887.

Pour Mercredi, 18 mai 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

7 11 mai—Le gouvernement mettra-t-il dans les estimations supplémentaires du budget une somme suffisante pour l'amélioration de la navigation à l'embouchure de la rivière Fraser, de manière à permettre aux bâtiments tirant de dix huit à vingt pieds d'eau, de naviguer sur la Fraser inférieure à toutes heures de marée et en toutes saisons?

Pour Jeudi, 19 mai 1887.

1887. Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

8 11 mai—Le gouvernement a-t-il l'intention d'employer le bateau "Sampson" pendant quelques jours chaque hiver à tenir les vingt-cinq premiers milles de la rivière Fraser libres de glaces flottantes?

Pour Vendredi, 20 mai 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

9 12 mai—Le gouvernement a-t-il l'intention de donner à la Colombie britannique et à la région des Prairies chacune un représentant dans le cabinet ? Et quand ?

Pour Jeudi, 26 mai 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

10 12 mai—Le gouvernement a t-il concédé à la compagnie du Pacifique l'avantgrève ou partie de l'avant-grève des ports de Vancouver ou d'English Bay, ou le droit exclusif d'y construire des quais ? Si tel est le cas, quand la concession a-t-elle été faite et quelle en est l'étendue ?

ORDRE DU JOUR.

Vendredi, 13 Mai 1887.

1887.

- 1 11 mai—Lecture de la pétition de John Monteith demandant un acte de divorce d'avec Mary Ann Monteith.—(Hon. M. McKindsey).
- 2 22 avril—Seconde lecture (Bill C) Cie de prêt et d'épargne du Canada-Ouest.—
 (Hon. M. Allan).
- 3 11 mai—Seconde lecture (Bill D) incorporation de la Cie de chemin de fer de Teeswater et Inverhuron.—(Hon. M. McKindsey).
- 4 12 mai—Seconde lecture (Bill 6) amendement de l'acte relatif aux chemins de fer de l'Etat.—(Hon. M. Smith).

Ire Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

Jeudi, 12 Mai, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CLE.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 13 Mai 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Girard,	McKindsey,	Read.
Almon,	Glasier,	McMillan.	Reesor.
Archibald,	Gowan,	Macdonald,	Robitaille,
Armand.	Grant.	Macfarlane,	Ross (Laurentides),
Baillargeon,	Guévremont,	Macpherson	Ryan,
Bellerose,	Haythorne,	(Sir David Lewis),	Sanford,
Bolduc,	Howlan,	Merner,	Scott,
Botsford,	Kaulbach,	Miller,	Smith,
Boyd,	Leonard,	Montgomery,	Stevens,
Carvell,	Lewin,	Odell,	Sullivan,
Casgrain,	McCallum,	O'Donohoe,	Sutherland,
Chaffers,	McClelan,	Ogilvie,	Trudel,
Clemow,	McDonald,	Påquet,	Turner,
DeBlois,	McInnes (CB.),	Poirier,	Vidal,
Dever, Dickey,	McKay,	Power,	Ward.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Girard,—De la compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson.

Par l'honorable M. Turner, - De C. J. Campbell et autres.

l'ar l'honorable M. Allan,—Du lieutenant-colonel David Smith et autres, officiers et soldats du service volontaire pendant l'invasion fénienne dans le Canada, en l'année 1866,—de la corporation de la cité de Toronto et de la compagnie de prêts sur biens fonciers et d'épargne, et de la compagnie canadienne britannique de placement (limitée).

Par l'honcrable M. McCallum,—De la corporation municipale de la ville de Woodstock,—de James Ashton et autres, de la cité de Toronto, et de la compagnie du chemin de fer d'Alberta et d'Athabasca.

Par l'honorable M. Sanford,-De l'assemblée générale de l'église Méthodiste.

Par l'honorable M. Gowan,—D'Edward King Dodds et autres, et de David Creighton et autres, de la ville d'Owen-Sound et autres lieux.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De John Secord et autres, de la ville de Régina, dans les territoires du Nord-Ouest et autres lieux; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Régina et de la Montagne-de Bois.

D'Alexander MacLean et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du lac Colombie Supérieur."

De la Compagnie des Terres d'Edmonton et de la Saskatchewan; demandant la passation d'un acte qui l'autorise à vendre et transporter à ses actionnaires des terres ou autres propriétés de la compagnie pour leur tenir lieu d'actions données en paiement de ces terres ou propriétés.

De la Compagnie du chemin de fer central de Ste. Catherine et Niagara; demandant la passation d'un acte qui l'autorise à faire passer sa ligne par la cité de Hamilton pour la diriger sur Toronto, à raccorder sa ligne par un embranchement avec tout autre chemin de fer allant à Toronto, et qui l'autorise à prolonger sa ligne ouest d'un point sur le Grand-Tronc à la ville de Woodstock.

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord Ouest; demandant un acte qui confirme l'acquisition qu'elle a faite du chemin de fer international du Maine et du chemin de fer international, et qui confirme le bail de sa ligne fusionnée à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique.

De la compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec; demandant un acte qui l'autorise à acquérir la ligne de la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario Ouest, et pour ratifier le pouvoir qu'elle possède de louer cette ligne à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique.

De la compagnie du chemin de fer du Pacifique; demandant un acte pour confirmer l'acquisition qu'elle a faite d'un prolongement du chemin de fer d'Ontario et Québec, et la location par elle du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord Ouest; pour faciliter la construction d'un pont sur la rivière Ste Marie; pour confirmer le tracé d'embranchement vers les cités de Vancouver et New Westminster; pour confirmer la vente de la section Aylmer à la compagnie du chemin de fer de la jonetion de Pontiac et du Pacifique, et pour l'autoriser à construire de nouveaux embranchements.

De la compagnie du chemin de fer de Manitoba et du Nord Ouest; demandant la passation d'un acte qui confirme le bail à elle fait du chemin de fer de Saskatchewan et de l'Ouest; qui amende son acte d'incorporation sous certains rapports et qui légalise certaines obligations qu'elle a émises.

De la compagnie de chemin de fer de Saskatchewan et du Nord-Ouest; demandant la passation d'un acte qui déclare ses travaux d'intérêt général; qui l'autorise à prolonger sa ligne et qui confirme le bail de son chemin de fer à la compagnie du chemin de fer de Manitoba et du Nord-Ouest.

De la compagnie de chemin de fer et de vapeurs de Winnipeg et de la Baie d'Hudson; demandant un acte qui refonde et amende ses actes constitutifs et qui change le nom de la dite compagnie en celui de "Compagnie du chemin de fer de Winnipeg et de la Baie d'Hudson."

De l'honorable Donald McInnes et autres, de la cité de Montréal; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie des chemins de fer de Londonderry."

De John Hendry et autres, de New-Westminster, dans la province de la Colombie britannique; demandant à être incorporés comme compagnie pour construire un chemin de fer entre Semiahmor Bay and New-Westminster.

De la compagnie du chemin de fer des comtés de l'Ouest; demandant un acte qui déclare son entreprise d'intérêt général et qui l'autorise à émettre des débentures-actions ou des actions privilégiées, et qui l'autorise à construire certaines lignes ou à acquérir les lignes de certaines compagnies ou à se fusionner avec celles-ci.

De D. Blain et autres, de la cité de Toronto; demandant à être incorporés sous le nom de : "Compagnie impériale de Fidéicommis du Canada."

De la compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac et du Pacifique; demandant un acte qui étende le délai dans lequel elle doit achever ses travaux; qui l'autorise à prolonger sa ligne jusqu'au Sault Ste-Marie, et qui ratifie une certaine convention conclue par elle avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique.

De la compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la vallée de la Gatineau; demandant un acte qui déclare son entreprise d'intérêt général, qui l'autorise à prolonger sa ligne jusqu'à la Baie James et aussi jusqu'à la cité d'Ottawa en traversant par un pont la rivière Ottawa, qui change le nom de la dite compagnie et amende son acte constitutif sous d'autres rapports.

De la Banque de Pictou; demandant un acte qui l'autorise à entrer en liquidation.

De Thurston G. Hall et autres, de la cité de Chicago, dans l'Etat de l'Illinois, un des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres lieux; demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie manufacturière de tuyaux de conduite à pétrole.

De Frank Turner et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie canadienne pour l'utilisation des pouvoirs d'eau."

18

De Robert Henry et autres, de la cité de Brantford; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud."

Do D. J. Richardson et autres, de la cité de Brantford; demandant la passation d'un acte pour l'examen de l'état sanitaire des fabriques par des agents du gouvernement.

De la compagnie permanente de prêts et d'épargne du Canada; demandant un acte pour l'autoriser à étendre ses opérations et pour d'autres objets.

Du conseil municipal du comté de Gaspé; demandant l'adoption de mesures propres à assurer l'achèvement immédiat du chemin de fer de la Baie des Chaleurs jusqu'au bassin de Gaspé.

De L. R. Baker et autres, de Beauharnois; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest."

De sir George Stephen et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Niagara et Woodstock."

D'Andrew Henderson et autres, du district d'Alberta; demandant la passation du bill à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de la zône Chinoek et de la rivière la Paix.

De la corporation de la ville de Peterboro; demandant que l'Acte de tempérance de 1878 soit amendé de manière à mettre les villes d'une population de sept milles âmes et plus dans les mêmes conditions que les cités par rapport à la dite loi.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Marie Louise Noël," pour en faire rapport avec toute la diligence possible et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces, a présenté le rapport suivant:

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ No. 8, Vendredi, 12 mai 1887.

Le comité spécial auquel a été renvoyé par ordre de votre honorable Chambre en date du onze du courant, le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Marie Louise Ncël," avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents, et qui a été chargé de faire rapport avec toute la diligence convenable, a l'honneur de pré-

Votre comité, en exécution de l'ordre de renvoi, a examiné le dit bill et est con-

venu d'en faire rapport avec l'amendement suivant:

Page 1, ligne 12, après "subsistance" insérer : " que subséquemment en mil huit "cent soixante et douze, la pétitionnaire a cohabité avec le dit Robert L. Johnson

" pendant une nuit seulement."

senter son premier rapport.

En conformité de la soixante et dix-huitième règle de votre honorable Chambre, votre comité rapporte les témoignages pris par écrit des témoins qu'il a entendus sous la foi du serment, ainsi que le témoignage de la pétitionnaire, qui, suivant l'instruction donnée par votre honorable Chambre, a été interrogée sous la foi du serment, tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui aurait pu exister entre les parties pour obtenir une séparation, et rapporte aussi les pièces produites à l'appui.

Le tout respectueusement soumis.

Jas. Robt. Gowan, Président.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit rapport avec les témoignages y joints ainsi que le bill y mentionné soient pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. Macdonald, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé: Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien au sujet des déferses de la Colombie britannique, pendant les années 1886 et 1887.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat:

Bureau du greffier du Sénat, Ottawa, 13 mai 1887.

Dans l'affaire de John Monteith, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, confermément à la quatre vingt-troisième règle de cette Chambre.

Edouard J. Langevin, Greffier du Sénat.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de John Monteith, du lac Rosseau, dans le district de Parry Sound, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Mary Ann Wright,

L'honorable M. McKindsey a présenté à la Chambre certains papiers, l'avis du

bill de divorce et les affidavits y joints.

L'avis et les affidavits ont été alors lus par le greffier comme suit :

AVIS.

Avis est par le présent donné que John Monteith, du village de Rosseau, dans le district de Parry Sound, province d'Ontario, hôtelier, fera au parlement du Canada à la session qui aura lieu après l'expiration de six mois à partir de la date du présent avis, une demande en obtention d'un acte de divorce d'avec sa femme Mary Ann Monteith, ci devant du dit village de Rosseau, et résidant actuellement en la cité de Philadelphie, dans l'Etat de la Pennsylvanie, un des Etats-Unis d'Amérique, ou ailleurs hors du Canada, pour cause d'adultère et de désertion.

JOHN MONTEITH.

Par ses procureurs,

FULLERTON, COOK ET MILLER, de la cité de Toronto, comté d'York, Ontario. Daté ce 2e jour de juillet 1886.

Canada,
Province d'Ontario,
District de Parry Sound.

Dans la demande en divorce de John Monteith, du village de Rosseau, district de Parry Sound, contre sa femme Mary Ann Monteith.

Je, William Hubbert, de la ville de Barrie, dans le comté de Simcoe, constable, dêclare solennellement:

1. Que le dix-huitième jour d'avril A.D. 1887, j'ai signifié à Thomas Wright une copie conforme de l'avis ci-annexé, en lui remettant et délivrant à lui même la dite copie, à son domicile, dans le township de Vespra, dans le dit comté de Simcoe.

2. Que je connais le dit Thomas Wright et qu'il est le père de la dite Mary Ann

Monteith.

Je fais cette déclaration solennelle, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, sous le titre : "Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

WILLIAM HUBBERT.

Déclaration reçue par moi en la ville de Barrie, dans le comté de Simcoe, ce 18e jour d'avril A.D. 1887.

JOHN DICKINSON,

Notaire public.

Canada,
Province d'Ontario,
District de Parry Sound.

Dans la demande en divorce de John Monteith, du village de Rosseau, district de Parry Sound, contre sa femme Mary Ann Monteith.

Je, William Hubbert, de la ville de Barrie, dans le comté de Simcoe, constable,

déclare solennellement :

1. Que le dix-huitième jour d'avril A.D. 1887, j'ai signifié à Mary Ann Wright une copie conforme de l'avis ci-annexé, en lui remettant et délivrant à elle-même la dite copie, à son domicile, dans le township de Vespra, dans le dit comté de Simcoe.

2. Que je connais la dite Mary Ann Wright, et qu'elle est la mère de la dite

Mary Ann Monteith.

Je fais cette déclaration solennelle, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, sous le titre : "Acte pour la suppression des serments valontaires et extra-judiciaires."

WILLIAM HUBBERT.

Déclaration reçue par moi en la ville de Barrie, dans le comté de Simcoe, ce 18e jour d'avril A.D. 1887. John Dickinson, Notaire public.

Canada.
Province d'Ontario,
District de Parry-Sound.

Dans la demande en divorce de John Monteith, du village de Rosseau, district de Parry-Sound, contre sa femme Mary Ann Monteith.

Je, William Hubbert, de la ville de Barrie, dans le comté de Simcoe, constable,

déclare solennellement:

1. Que le dix huitième jour d'avril, A.D., 1887, j'ai signifié à Eliza Turner une copie conforme de l'avis ci-annexé, en lui remettant et délivrant à elle-même la dite copie, à son domicile, dans le township de Vespra, dans le dit comté de Simcoe.

2. Que je connais la dite Eliza Turner, et qu'elle est sœur de la dite Mary Ann

Monteith

Je fais cette déclaration solennelle, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, sous le titre: "Acte pour la suppression des serments volontaires et extra judiciaires."

WILLIAM HUBBERT.

Déclaration reçue par moi en la ville de Barrie, comté de Simcoe, ce 18e jour d'avril, A.D., 1887.

John Dickinson,

Notaire public.

Messieurs Fullerton, Cook et Cie, Toronto.

Messieurs,—Pardonnez-moi de n'avoir pas répondu plus tôt à votre lettre du 1er du courant; ce retard vient de ce que j'ai été absent de chez moi. J'ai pris tous les moyens possibles pour découvrir où elle est, mais je n'y ai pas réussi. J'ai écrit aux chefs de police de toutes les villes importantes des Etats de l'Est et de l'Ouest de la république américaine, mais je n'ai pu parvenir à trouver aucun indice, bien que j'aie envoyé à ces officiers de police dans la lettre adressée à chacun d'eux, des photographies semblables à celles ci-incluses. Je me suis mis aussi en communication avec sa mère à elle, madame Wright, de Midhurst, et avec sa mère à lui, madame Storey, de Rugby, et je crois que ni l'une ni l'autre ne sait où ils sont. Je me demande en vain comment faire pour me renseigner sur leur compte.

Canada,
Province d'Ontario
Savoir:

Dans la demande en divorce de John Monteith, du village de Rosseau, district de Parry Sound, contre sa femme Mary Ann Monteith.

Je, John Monteith, du village de Rosseau, dans le district de Parry Sound, déclare solennellement:

1. Que je suis le demandeur susnommé.

2. Que ma femme Mary Ann Monteith a abandonné ma maison et s'est enfuie aux Etats-Unis, comme je l'allègue dans ma pétition en obtention d'un divorce; que j'ai fait et fait faire toutes les recherches possibles qui m'ont paru pouvoir vraisemblablement conduire à la découverte du lieu où elle s'est retirée, mais vainement.

3. Que pour faciliter ces recherches, afin d'obtenir le renseignement que j'en attendais, j'ai fait prendre des photographies de ma femme et de William G. Norton, mentionné dans ma dite pétition, et que j'ai envoyé de ces photographies aux chefs de police de tous les lieux, dans les Etats de l'Est et de l'Ouest, où je soupçonnais

qu'ils avaient pu s'arrêter.

4. L'écrit ci-joint est un fragment d'une lettre que j'ai écrite à mes avocats MM. Fullerton, Cook et Miller, le six novembre dernier, en réponse à une lettre dans laquelle ils me demandaient ce que j'avais fait. Les photographies attachées à cet écrit sont celles de ma femme et du dit Norton; j'ai attaché de la même manière des photographies pareilles aux lettres que j'ai adressées aux chefs de police sus-mentionnés. La lettre que j'ai écrite à mes avocats a été écrite de bonne foi, et expose avec exactitude ce que j'avais fait jusquelà. Depuis lors, j'ai été incapable d'obtenir le moindre indice qui pût me mettre sur la trace de ma femme et j'ignore absolument où elle se trouve.

5. Que mes dites recherches et les démarches que j'ai faites pour trouver ma

femme m'ont occasionné une dépense de sept cent dix piastres.

Je fais cette déclaration solennelle, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, sous le titre: "Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

JOHN MONTEITH.

Déclaration reçue par moi au village de Rosseau, dans le district de Parry Sound, ce 3e jour de mai A. D. 1887. EBENEZER SWETT, Commissaire autorisé à recevoir

des affidavits devant servir dans la Haute Cour.

Département de Police de la cité de Boston,
Bureau du Surintendant,
7, Temberton Square,
Boston, 1er déc. 1885.

John Holton, écr., Constable en chef, Rosscau, Ontario.

Monsieur, — Votre lettre du 26 novembre 1885, a été reçue; en réponse, je dois vous dire que nous n'avons pu trouver les personnes dont vous avez envoyé les photographies.

Je suis respectueusement,
Etc., etc., etc.,
CYRUS SMALL,
Surintendant, Police.
Par G. R. Burrill,
Député surintendants

CLEVELAND, O., 1er déc. 1885.

John Holton, Constable en chef, Rosseau, Ontario.

Il y a ici depuis une semaine un homme et une femme qui sont peut être le couple dont vous m'avez envoyé la photographie. L'homme passe sous le nom de Broberg; il est suédois, parait avoir la trentaine; porte barbe entière, noire; a tache blanche sur œil gauche; haute taille, svelte, parle mauvais anglais. La femme est écossaise, parait avoir trente-cinq à quarante ans; se dit divorcée; a trois grosses malles.

J'ai l'honneur d'être,

C. McHannan, Capitaine, police secrète.

MILWAUKI, 1er déc., 1885.

JOHN HOLTON, Constable en chef, Rosseau, Ont.

CHER MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 26 du mois dernier, je dois vous dire qu'après de diligentes recherches nous n'avons pu trouver de personnes dont les photographies accompagnaient votre dite lettre.

J'ai l'honneur d'être,

etc., etc.

J. J. RIES, Chef de police.

Canada,
Province d'Ontario,
Savoir:

Dans la demande en divorce de John Monteith, du village de
Rosseau, district de Parry Sound, contre sa femme Mary
Ann Monteith.

Je, John Holton, du village de Rosseau, dans le district de Parry Sound, déclare solennellement:

1. Que j'ai été constable en chef du dit village de Rosseau.

2. Dans le cours de l'an dernier, j'ai été employé par le sus nommé John Monteith à faire des recherches pour découvrir si possible le lieu où se trouvait sa femme Mary Ann Monteith.

3. D'après les instructions du dit John Monteith, j'ai écrit aux chefs de police des villes suivantes des Etats Unis: New-York, Albany, Oswégo, Buffalo, Rochester, Jessey City, Cincinnati, Cleveland, Detroit, Michigan City, Chicago, Milwaukee, Boston, Philadelphie, Pitsburg.

4. Les lettres ci-annexées sont les seules réponses que j'ai reçues.

5. Je n'ai réussi à obtenir aucun renseignement qui pût me faire connaître le lieu où se trouve la dite Mary Ann Monteith, ni me révéler quelque indice propre à me diriger dans de nouvelles recherches. J'ai donc da abandonner mes perquisitions, vu l'absence de tout renseignement ou de tout indice, n'ayant aucun espoir que de nouvelles tentatives seraient suivies de succès.

Je fais cette déclaration solennelle, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, sous le titre: "Acte pour la

suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

JOHN HOLTON.

Déclaration reçue par moi au village de Rosseau, dans le district de Parry Sound, ce 3e jour de mai A.D. 1887. EBENEZER SWETT,

Commissaire autorisé à recevoir des affidavits devent servir dans la Haute Cour. Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, a proposé:

Que la pétition de John Monteith, du Lac Rosseau, dans le district de Parry Sound, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Mary Anne Wright, soit maintenant lue et reçue.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La pétition de John Monteith a été alors lue et reçue.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour permettre à la compagnie de prêt et d'épargne du Canada-Ouest d'étentre ses opérations et pour d'autres objets," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable sir David Lewis

Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comitê des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Teeswater et Inverhuron," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan,

il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des chemins de fer de l'Etat," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable sir David Lewis

Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable sir David Lewis

Macpherson, il a été

Ordonné, que le délai fixé pour présenter des pétitions pour des bills privés qui expire aujourd'hui, soit prolongé à lundi le 30 courant, et que le délai fixé pour présenter des bills privés au Sénat, qui expire vendredi le trentième jour de mai courant soit prolongé à lundi le sixième jour de juin prochain.

L'honorable M. Smith, membres du Conseil privé du Canada, a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :

LANSDOWNE.

Le gouverneur général transmet au Sénat une copie d'une dépêche qu'il a reçue du très honorable secrétaire d'Etat pour les colonies, contenant la copie d'une communication des Lords Commissaires de l'Amirauté faisant connaître les dispositions prises pour remplir les vues des gouvernements coloniaux concernant la paie et la pension impériales et la promotion dans le service impérial d'officiers impériaux de la marine et de l'armée, employés par les gouvernements coloniaux.

Hôtel du Gouvernement,

OTTAWA, avril 1887.

(Circulaire).

Downing Street, 1er février, 1887.

Monsieur,—En 1885, les gouvernements du Canada et de Victoria ont soulevé des questions au sujet de la paie et de la pension impériales et de la promotion dans le service impérial des officiers de l'armée et de la marine impériales, employés par les gouvernements coloniaux. Le gouvernement de Sa Majesté a pris en considéra-

tion ces diverses questions et j'ai maintenant l'honneur de vous transmettre copie d'une communication des Lords Commissair es de l'Amirauté, qui vous fera connaître les dispositions qui ont été prises pour répondre aux vues des gouvernements coloniaux. Je puis ajouter que les retraités civils auront également la permission de prendre du service sous les gouvernements coloniaux sans subir aucune réduction de leur pension impériale.

La correspondance sur ce sujet, qui n'est pas encore complète, sera soumise au Parlement, mais l'incluse de la présente dépêche vous est envoyée d'avance, parce

qu'elle contient la décision qui a été arrêtée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

H. J. HOLLAND.

A l'Administrateur du gouvernement, etc.

21,995.

(L'amirauté au bureau colonial.)

AMIRAUTÉ, 3 décembre, 1886.

Monsieur,—Relativement à la correspondance qui a eu lieu sur la question générale de l'emploi des officiers de la marine et de l'armée dans le service naval ou militaire des colonies, auquel le trésor impérial ne contribue pas, j'ai ordre des Lords Commissaires de l'Amirauté de vous transmettre pour l'information du secrétaire d'Etat des colonies copie d'une lettre qu'ils ont reçue sur ce sujet des Lords Commissaires de la Trésorerie, en date du 20 du mois dernier.

Après les concessions contenues dans cette lettre de la trésorerie, il ne parait pas se présenter d'autre question, et leurs Seigneuries vont prendre le moyen d'obtenir l'ordre en conseil nécessaire au sujet des officiers de la marine et de l'armée. Je dois ajouter que leurs Seigneuries se proposent de fixer par mesure départementale la limite de ces nominations coloniales à trois ans, à dater de l'entrée en emploi.

J'ai, etc.,

EVAN MACGREGOR.

Au Sous-secrétaire d'Etat, Bureau Colonial.

[Incluse.]

TRÉSORERIE, 20 nov. 1886.

Monsieur,—Je suis chargé par les Lords Commissaires de la Trésorerie de Sa Majesté de vous transmettre, pour l'information des Lords Commissaires de l'Amirauté, copie d'une lettre que leurs Seigneuries on tfait adresser au Bureau de la Guerre au sujet des conditions de l'emploi des officiers militaires par les gouvernements coloniaux. Je dois ajouter que leurs Seigneuries consentent à l'application des même règles aux officiers de la marine.

J'ai etc.,

R. E. WELBY.

Au secrétaire de l'Amirauté,

TRÉSOREBIE, 19 nov. 1886.

Monsieur, -- Les Lords Commissaires de la Trésorerie de Sa Majesté ont pris connaissance de la lettre de M. Knox, en date du 11 du mois dernier, au sujet de l'emploi d'officiers de la marine et de l'armée par les gouvernements coloniaux, et me chargent de vous informer que sur la recommandation de M. le secrétaire Smith, ils sont convenus des règles suivantes qui, vous voudrez bien l'observer, comportent une nouvelle et très-importante concession faite aux colonies aux dépens du contribuable britannique:

1. Si l'officier es t sur la liste d'activité de l'armée, il ne recevra aucune paie sur les fonds impériaux' tant qu'il sera employé par le gouvernement co!onial. Mais si le

secrétaire d'Etat le juge à propos, le service de l'officier sous ce gouvernement lui sera compté pour sa promotion et sa retraite, comme s'il s'était fait dans l'armée impériale, et la paie de retraite gagnée par son service colonial, tant qu'il restera sur

la liste d'activité, sera imputable sur les fonds impériaux.

2. Si l'officier se retire de l'armée lorsqu'il sera au service du gouvernement colonial, il pourra retirer aussitôt la proportion de sa paie de retraite qu'il aura gagnée par son service à l'armée, avant son entrée au service colonial; et en sortant du service colonial, il pourra toucher aussi la paie de retraite qu'il aura gagnée par la durée de son service colonial qui aura précédé sa retraite de l'armée.

L'article 991 du Pay Warrant sera amendé en conséquence.

3. Si l'officier se trouve sur la liste de retraite lorsqu'il accepte un emploi colonial, sa paie de retraite ne devra être suspendue ni en totalité ni en partie, en raison de cet emploi, à moins que le secrétaire ne le juge à propos, bien que la paie de retraite puisse avoir été gagnée par un service mixte, militaire et civil.

4. Aucun service sous un gouvernement colonial après qu'un officier se sera reti-

ré de l'armée, n'augmentera sa paie de retraite à la charge des fonds impériaux.

5. Ces règles pourront être appliquées aux officiers actuellement employés par les colonies.

Je dois ajouter que leurs Seigneuries n'insisteront pas davantage sur la restriction à cinq années de l'emploi dans une colonie d'un officier sur la liste d'activité.

J'ai, etc.,

R. E. WELBY.

Au secrétaire financier.

10

Bureau de la Guerre.

P.-S.—Cette lettre a été communiquée au Bureau de l'Amirauté avec l'information que leurs Seigneuries consentent à l'application de règles semblables aux officiers de la marine.

L'honorable M. Smith, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une liste du service civil du Canada le premier jour de juillet, mil huit cent quatre vingt-six.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 16 Mai 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 16 mai 1887.

1887. Question par l'honorable M. Schultz:

1 15 avril—Le gouvernement se propose-t-il de situer dans le voisinage de la cité de Winnipeg la ferme expérimentale à établir dans le Manitoba?

Par l'honorable M. Schultz:

2 14 avril—Qu'un comité spécial composé des honorables messieurs soit nommé pour recueillir des renseignements sur les produits naturels alimentaires qui existent dans les Territoires du Nord-Ouest, et sur les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter ces produits, et que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et documents.

1887. Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

3 12 mai—1. Pourquoi le gouvernement n'a t-il employé qu'un tiers des piliers de fer, qui ont été importés d'Angleterre il y a plus de deux ans, dans la construction d'un quai à Port Moody, lequel devait avoir les mêmes dimensions que le pont en bois à cet endroit?

2. Quel usage le gouvernement entend il faire des piliers de fer non employés qui sont actuellement déposés sur le quai

de Port Moody?

3. Quelle somme le gouvernement a-t-il payé pour ces piliers de fer importés et pour leur transport?

Pour Mardi, 17 mai 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

4 11 mai—Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état général du mouvement des
arrivées et des départs des Chinois dans les ports canadiens,
avec indication du nombre des arrivées et des départs à chaque
port, pour chaque mois, depuis l'adoption en juillet 1885, de
l'acte à l'effet de restreindre et règlementer l'immigration chinoise, à venir au 1er janvier 1887.

Pour Mercredi, 18 mai 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

5 11 mai—Le gouvernement mettra-t-il dans les estimations supplémentaires du budget une somme suffisante pour l'amélioration de la navigation à l'embouchure de la rivière Fraser, de manière à permettre aux bâtiments tirant de dix-huit à vingt pieds d'eau, de naviguer sur la Fraser inférieure à toutes heures de marée et en toutes saisons?

Par l'honorable M. Macdonald (C.-B.):

13 mai—Dans le cas où le gouvernement impérial accorderait par contrat une subvention à une compagnie de vapeurs pour l'établissement d'un service postal entre la ville de Vancouver en Colombie-Britannique et le Japon, la Chine ou l'Australie, le gouvernement canadien, conformément à des recommandations déjà faites, invitera-t-il le gouvernement impérial à stipuler que ces vapeurs devront faire escale à Victoria ou à Esquimalt, à l'aller et au retour; et dans le cas cù le gouvernement canadien passerait une convention avec une compagnie de vapeurs pour l'exécution d'un tel service postal, mettra-t-il au nombre de ses conditions une stipulation de ce genre?

Pour Jeudi, 19 mai 1887.

1887. Question par l'honorable M. McInnes (C-B.):

7 11 mai—Le gouvernement a-t-il l'intention d'employer le bateau "Sampson" pendant quelques jours chaque hiver à tenir les vingt-cinq premiers milles de la rivière Fraser libres de glaces flottantes?

Pour Vendredi, 20 mai 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

8 12 mai—Le gouvernement a-t-il l'intention de donner à la Colombie britannique et à la région des Prairies chacune un représentant dans le cabinet ? Et quand ?

Pour Jeudi, 26 mai 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

9 12 mai—Le gouvernement a til concédé à la compagnie du Pacifique l'avantgrève ou partie de l'avant grève des ports de Vancouver ou d'English Bay, ou le droit exclusif d'y construire des quais ? Si tel est le cas, quand la concession a t-elle été faite et quelle en est l'étendue ?

ORDRE DU JOUR.

Lundi, 16 Mai 1887.

1887.

- 1 | 12 mai—Seconde lecture (Bill F) Cie de colonisation des méthodistes primitifs.—
 (Hon. M. Vidal).
- 2 12 mai—Seconde lecture (Bill 47) amendement de l'acte des chemins de fer.—
 (Hon. M. Smith).
- 3 12 mai—Seconde lecture (Bill 5) concernant les officiers publics.—(Hon. M. Smith).
- 4 12 mai—Seconde lecture (Bill 21) offenses contre la morale et la tranquillité publique.—(Hon. M. Vidal).
- 5 13 mai—Prise en considération du rapport du comité sur le bill pour faire droit à Marie Louise Noël.—(Hon. M. Gowan).
- 6 13 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 6) amendement de l'acte des chemins de fer.—(Hon. M. Smith).

No. 11.

Ire Session, 6c Parlement, 50 Victoria, 1887.

Vendredi, 13 Mai, 1887.

James ---

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 16 Mai 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boyd,
Carvell,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
DeBlois,
Dever,

Dickey,
Ferguson,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald,

McInnes (CB.)
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald,
Macfarlane,
Merner,
MacInnes,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Paquet,
Poirier,

Power,
Read,
Robitaille,
Ryan,
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Ward.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Chaffers,—Des directeurs provisoires de la compagnie bydrau lique et manufacturière de St-Jean et d'Iberville.

Par l'honorable M. Mckindsey,—De la compagnie de chemin de fer de Hamilton et du Nord-Ouest.

Par l'honorable M. DeBlois, -De l'honorable James Ross Gibbs et autres.

Par l'honorable M. Sanford,—De l'Assemblée Locale 2132 des chevaliers de travail, Hamilton.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De George H. Howard et autres, de la ville de Niagara, province d'Ontario demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du pont d la rivière Niagara.

De la corporation du township de Magog; demandant l'adoption du bill à l'effe d'amender l'acte d'incorporation de la Compagnie du chemin de fer de Waterloo e Magog.

De L. J. Sergean et autres, propriétaires d'immeubles dans le quartier Saint Antoine de la cité de Montréal et dans les municipalités de Sainte-Cunégonde et d St. Henri; demandant que le bill pour amender l'acte constitutif de la Compagnie d'chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest ne soit pas adopté sans qu'on y introduise une clause qui reconnaisse leur droit à une indemnité à raison des dommage que leur causera la compagnie.

De la compagnie de terres d'Ontario et Qu'Appelle (à responsabilité limitée) demandant un acte pour réduire son capital et pour d'autres objets.

Du conseil municipal du township de Kincardine et du conseil municipal du town ship de Huron, de la municipalité de la ville de Kincardine et du conseil municipa du village de Teeswater, tous dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d bill pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de Kincardine et Tesswater.

De T. P. Pearce; demandant un acte pour le constituer avec ses associés en con pagnie aux fins de posséder et exploiter la ligne de la compagnie du chemin de fer e des mines de Cobourg, Peterborough et Marmora, achetée par lui à une vente fait en vertu d'un décrêt de la Haute Cour de Justice d'Ontario.

De la Société de Géographie de Québec; demandant de l'aide pour poursuivres ses travaux.

De Hugh McLenan et autres, de la cité de Montréal; demandant à être const tués en corporation sous le nom de "Compagnie d'Assurance l'Equité."

De la municipalité de la ville de Sorel; demandant que le gouvernement fass enlever certaines battures dans le St-Laurent, vis-à-vis la ville de Sorel.

De la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario; demandant l'adoptio d'un acte qui lève tout doute sur la mode de présider à ses assemblées et qui autoris la compagnie à émettre de nouvelles obligations.

De la Chambre de Commerce, de la cité de St-Thomas, province d'Ontario demardant qu'il soit passé un acte pour la distribution équitable des biens des faillet pour la décharge des débiteurs malheureux.

De J. E. Smith, maire, et 380 autres, de la cité de St-Thomas, province d'Ontario; demandant que le cas de Joseph Swisher, volontaire de 1837, soit pris en favorable considération et qu'une indemnité lui soit accordée.

De la compagnie du chemin de fer de Témiscouata; demandant qu'il soit passé in acte pour accorder son acte d'incorporation.

De la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario; demandant un acte pour amender son acte d'incorporation.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ, Lundi, 16 Mai 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de précenter son cinquième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné

le chacune d'elles :

D'Horace Norton et autres, du comité de Huron, province d'Ontario; demanlant à être incorporés sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de jonction de Goderich et du Pacifique Cauadien.

De John Secord et autres, de la ville de Régina, dans les territoires du Nord-Juest, et d'autres lieux ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de

'Compagnie du chemin de fer de Régina et de la Montagne de bois."

De la compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec; demandant un acte qui autorise à acquérir la ligne de la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Onario Ouest, et pour ratifier le pouvoir qu'elle possède de louer cette ligne à la compaguie du chemin de fer du Pacifique.

De la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest; demanlant un acte qui confirme l'acquisition qu'elle a faite du chemin de fer international lu Maine et du chemin de fer international et qui confirme le bail de sa ligne fusion-

hée à la compagnie du chemin de fer du Pacifique.

De la compagnie du chemin de fer du Pacifique; demandant un acte pour conirmer l'acquisition qu'elle a faite d'un prolongement du chemin de fer d'Ontario et Québec, et la location par elle du chemin de fer-de l'Atlantique et du Nord-Ouest; pour faciliter la construction d'un pont sur la rivière Ste Marie; pour confirmer le racé d'embranchement vers les cités de Vancouvert et New Westminster; pour conirmer la vente de la section Aylmer à la compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac et du Pacifique, et pour l'autoriser à construire de nouveaux embranchements.

De John Hendry et autres, de New Westminster, dans la province de la Colompie britannique; demandant à être incorporés comme compagnie pour construire un

chemin de fer entre la Baie Semiahmor et New Westminster.

De D. Blain et autres, de la cité de Toronto ; demandant à être incorporés sous

e nom de "Compagnie impériale de Fidéicommis du Canada."

De la compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac et du Pacifique; denandant un acte qui étende le délai dans lequel elle doit achever ses travaux; qui 'autorise à prolonger sa ligne jusqu'au Sault Ste Marie, et qui ratifie une certaine convention conclue par elle avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique.

De Thurston G. Hall et autres, de la cité de Chicago, dans l'Etat de l'Illinois, un les Etats-Unis d'Amérique, et d'autres lieux; demandant à être constitués en corpoation sous le nom de compagnie manufacturière de tuyau de conduit à pétrole.

De la compagnie permanente de prêts et d'épargne du Canada; demandant un acte pour l'autoriser à étendre ses opérations et pour d'autres objets.

De la compagnie du chemin de fer d'Ontario et du Sault Ste-Marie; demandant la passation d'un acte à l'effet de déclarer son chemin ouvrage d'intérêt général pour

le Canada, et à d'autres fins.

De la compagnie du chemin de fer Central de Ste-Catherine et Niagara; demandant la passation d'un acte qui l'autorise à faire passer sa ligne par la cité de Hamilton pour la diriger sur Toronto, à raccorder sa ligne par un embranchement avec tout autre chemin de fer allant à Toronto, et qui l'autorise à prolonger sa ligne à l'ouest d'un point sur le Grand Trone à la ville de Woodstock.

Le tout respectueusement soumis,

JAS. ROBT. GOWAN, Président:

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ N° 8, Lundi, 16 mai 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport:

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a constaté que la soixante et

douzième règle a été observée à l'égard de chacune d'elles:

De Fanny Margaret Riddell, de Beaconsfield, dans la province de Québec, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec George Field Herchmer;

De William Arthur Lavell, de la ville de Smith's Falls, dans le comté de Lanark, province de Québec, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Ada Mary Caton.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN, Président.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ n° 8. Lundi 16 mai 1587.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son

septième rapport:

Votre comité a examiné la pétition de l'honorable Donald McInnes et autres, de lacité de Montréal, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie des fers de Londonderry," et a constaté que l'avis de cette pétition a été publié sculement dans la Gazette du Canada et dans deux journaux locaux de la cité de Montréal. Comme les exploitations qu'ont en vue les pétitionnaires doivent se faire dans la province de la Nouvelle-Ecosse, l'avis aurait dû être publié dans les localités intéressés de cette province. Votre comité croit néanmoins devoir recommander la suspension de la 51e règle par rapport à cette pétition, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis,

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Almon, secondé par l'honorable M. Turner, il a été Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de l'honorable Donald McInnes et autres, de la cité de Montréal, tel que recommandé par le septième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Ogilvie a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour

faire droit à Fanny Margaret Riddell."

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois le mardi, septième jour de juin prochain, et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que la dite Fanny Margaret Riddell soit entendue par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et que copie du dit bill soit signifiée à George Field Herchmer, et qu'avis soit donné à celui-ci de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendu par son

conseil pour faire valoir les raisons qu'il peut alléguer contre le dit bill.

Que la dite Fanny Margaret Riddell comparaisse devant cette Chambre mardi, le septième jour de juin prochain, pour être interrogée à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, afin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis son mari, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre elle et son mari ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'elle peut avoir intentée en justice contre quelqu'un pour cause de relations criminelles avec son dit mari; et si, au temps de l'adultère dont elle se plaint, son mari, en vertu d'un contrat ou autrement, avec son consentement, vivait séparé d'elle et dispensé par elle, en tant qu'elle le pouvait faire, des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Kaulbach a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Arthur Lavell."

Le dit bill a é é la la première fois.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald, a proposé:

Que le dit bill soit la la seconde fois le mardi, trente unième jour de mai, et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que le dit William Arthur Lavell soit entendu par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et que copie du dit bill soit signifiée à Ada Mary Caton et qu'avis soit donné à celle ci de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendue par son conseil pour faire valoir les rai ons qu'elle peut alléguer contre le dit bill.

Que le dit William Arthur Lavell comparaisse devant cette Cambre mardi le trente unième jour de mai courant pour être interrogé à la seconde lecture du bill, si la Chambre le juge à propos, à fin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis sa femme, ou s'il y a eu quelque collusion d'recte ou indirecte entre lui et sa femme ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'il peut avoir intentée en justice contre quelqu'un pour cause de relations criminelles avec sa dite femme; et si, au temps de l'adultère dont il se plaint, sa femme, en vertu d'un contrat ou autrement, avec son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui, en tant qu'il le pouvait faire, des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son

autorité maritale.

Objection ayant été faite à dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Gowan a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour permettre à la compagnie permanente de prêt et d'épargne d'étendre ses opérations et pour d'autres fins."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie

de colonisation méthodiste primitive (limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des chemins de fer," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acta modifiant l'acte des employés publics," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant les offenses contre la morale et la tranquilité publique," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Marie Louise Ncël."

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des chemins de fer de l'Etat," Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un rapport du greffier relatif à la qualification de propriété des sénateurs.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT, OTTAWA, 16 mai 1887.

Je certifie par le présent que conformément à la résolution passée par le Sénat le onzième jour de mai courant, les honorables messieurs Thomas Ryan et John Boyd ont fait et souscrit devant moi le douzième et quatorzième jour de mai courant, leur nouvelle déclaration de qualification de propriété sur les pages 13 et 50 du régistre tenu en mon bureau.

> EDOUARD J. LANGEVIN, Greffier du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Ste-Catherine et du Niagara Central," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a é é lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMullan.

il a été

Ordonne, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer d'Ontario et du Sault Ste Marie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. Smith, membre du conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse a une adresse a Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie de toutes communications échangées entre le gouvernement ou quelqu'un de ses fonctionnaires et des particuliers au sujet d'une certaine quantité de dynamite importée à Halifax, Nouvelle Ecoss, en 1885, par la maison H. H. Fuller et Cie, et qui a été saisie par les autorités douanières pour prétendue évaluation au-dessous de la valeur et aussi une copie de tous certificats et autres documents accompagnant ces communications.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de la session No .)

L'honorable M. Smith, du conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse demandant copie de toutes correspondances entre le gouvernement impérial et fédéral relatives à la défense de la Colombie Britannique pendant l'année 1886 et 1887.

Ordonné, qu'il soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de la session No .)

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Ryan, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 17 Mai 1887.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 17 mai 1887.

1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

111 mai—Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état général du mouvement des arrivées et des départs des Chinois dans les ports canadiens, avec indication du nombre des arrivées et des départs à chaque port, pour chaque mois, depuis l'adoption en juillet 1885, de l'acte à l'effet de restreindre et règlementer l'immigration chinoise, à venir au ler janvier 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.B.):

2 12 mai—1. Pourquoi le gouvernement n'a t-il employé qu'un tiers des piliers de fer, qui ont été importés d'Angleterre il y a plus de deux ans, dans la construction d'un quai à Port Moody, lequel devait avoir les mêmes dimensions que le pont en bois à cet endroit?

2. Quel usage le gouvernement entend il faire des piliers de fer non employés qui sont actuellement déposés sur le quai

de Port Moody?

3. Quelle somme le gouvernement a-t-il payé pour ces piliers de fer importés et pour leur transport ?

Pour Mercredi, 18 mai 1887.

1887. Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

3 11 mai—Le gouvernement mettra til dans les estimations supplémentaires de budget une somme suffisante pour l'amélioration de la navigation à l'embouchure de la rivière Fraser, de manière à permettre aux bâtiments tirant de dix huit à vingt pieds d'eau, de naviguer sur la Fraser inférieure à toutes heures de marée et un toutes saisons?

Par l'honorable M. Macdonald (C.-B.):

4 13 mai—Dans le cas où le gouvernement impérial accorderait par contrat une subvention à une compagnie de vapeurs pour l'établissement d'un service postal entre la ville de Vancouver en Colombie-Britannique et le Japon, la Chine ou l'Australie, le gouvernement canadien, conformément à des recommandations déjà faites, invitera-t-il le gouvernement impérial à stipuler que ces vapeurs devront faire escale à Victoria ou à Esquimalt, à l'aller et au retour; et dans le cas où le gouvernement canadien passerait une convention avec une compagnie de vapeurs pour l'exécution d'un tel service postal, mettra-t-il au nombre de ses conditions une stipulation de ce genre?

Question par l'honorable M. Schultz:

5 15 avril—Le gouvernement se propose-t-il de situer dans le voisinage de la cité de Winnipeg la ferme expérimentale à établir dans le Manitoba?

Par l'honorable M. Schultz:

6 14 avril—Qu'un comité spécial composé des honorables messieurs soit nommé pour recueillir des renseignements sur les produits naturels alimentaires qui existent dans les Territoires du Nord-Ouest, et sur les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter ces produits, et que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et documents.

Par l'honorable M. Power :

7 16 mai—Qu'il proposera la résolution suivante: Cette Chambre est d'opinion qu'il est du devoir du gouvernement de veiller à ce que tout arrangement à intervenir entre les gouvernements de la Grande Bretagne et des Etats-Unis, pour l'admission des pêcheurs américains dans les eaux territoriales du Canada, contienne une disposition spéciale portant que les pêcheurs américains, lorsqu'ils se trouveront dans les eaux du Canada, seront régis par les lois et règlements alors applicables aux pêcheurs canadiens.

Pour Jeudi, 19 mai 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

1887.

8 11 mai—Le gouvernement a-t-il l'intention d'employer le bateau "Sampson" pendant quelques jours chaque hiver à tenir les vingt-einq premiers milles de la rivière Fraser libres de glaces flottantes?

Pour Mercredi, 18 mai 1887.

1887. Par l'honorable M. Ogilvie :

9 16 mai—Lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, qu'elle soit ajournée à mercredi le 25 mai à huit heures du soir.

Question par l'honorable M. Trudel :

10 16 mai—1. A qui le gouvernement a-t-il donné le contrat pour la confection et l'érection de la charpente en fer destinée à recevoir la couverture des nouveaux édifices publics en construction sur la rue Wellington, en la cité d'Ottawa, et pour quel prix?

2. Ce contrat ne devait il pas être exécuté dans le cours de l'autonme dernier, et s'il ne l'a pas été, quelle a été la raison de

l'inexécution?

3. Ce contrat a-t-il été adjugé après soumissions dûment demandées, et si oui, l'a-t-il été au plus bas soumissionnaire, et pour quel prix?

4. S'il n'a pas été adjugé au plus bas soumissionnaire,

quelle en est la raison?

5. Quelle est la différence entre le prix du contrat et la plus basse soumission?

Pour Vendredi, 20 mai 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

11 12 mai—Le gouvernement a t-il l'intention de donner à la Colombie britannique et à la région des Prairies chacune un représentant dans le cabinet ? Et quand ?

Pour Mercredi, 25 mai 1887.

Question par l'honorable M. Macdonald (C.-B.):

12 16 mai—Dans le cas où le gouvernement concluerait un arrangement temporaire basé sur quelqu'une des dispositions du traité de Washington avec le gouvernement des Etats-Unis au sujet de la question des pêcheries, le gouvernement verra-t-il à ce que la province de la Colombie-Britannique soit comprise dans un tel arrangement, à fin que les produits de cette province en poissons et huiles de poissens soient admis aux Etats-Unis aux mêmes conditions que les produits similaires des autres provinces du Dominion?

Pour Jeudi, 26 mai 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

13 12 mai—Le gouvernement a t-il concédé à la compagnie du Pacifique l'avantgrève ou partie de l'avant grève des ports de Vancouver ou d'English Bay, ou le droit exclusif d'y construire des quais ? Si tel est le cas, quand la concession a t-elle été faite et quelle en est l'étendue ?

ORDRE DU JOUR.

Mardi, 17 Mai 1887.

1887.

- 1|12 mai-Seconde lecture (Bill 20) Munitions publiques .- (Hon. M. Smith).
- 2 12 mai-Seconde lecture (Bill 16) Parc National de Banff-(Hon. M. Smith).
- 3 16 mai Prise en considération du rapport du comité sur le bill pour faire droit à Marie Louise Noël. (Hon. M. Gowan).

No. 12.

Ire Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

Lundi, 16 Mai, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CEE.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 17 Mai 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	
Almon,	
Archibald,	
Armand,	
Baillargeon,	
Bellerose,	
Bolduc,	
Botsford,	
Boyd,	
Carvell,	
Casgrain,	
Chaffers,	
Clemow,	
Cochrane,	
DeBlois,	
Dever,	

Dickey, Ferguson, Flint, Girard, Glasier. Gowan. Grant, Guévremont, Haythorne, Howlan, Raulbach, Leonard. Lewin. McCallum, McClelan. McDonald,

McInnes (C.-B.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald,
Macfarlane,
MacInnes,
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Påquet,

Poirier.

Power,

Read, Reesor. Robitaille, Ross (Laurentides), Ryan, Sanford, Schultz. Scott. Smith, Stevens, Sullivan, Sutherland, Trudel, Turner, Vidal. Ward.

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre, que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit :

Bureau du greffier de la couronne en chancellerie, Canada, Ottawa, 12 mai 1887.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du douz ème jour de mai courant, l'honorable John Joseph Caldwell Abbott, pour le collège électoral d'Inkerman, dans la province de Québec.

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuier, Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable John Joseph Caldwell Abbott a été introduit, entre l'hono-

rable M. Smith et l'honorable M. Robitaille.

L'honorable M. Abbott a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



John J. McGee, député-gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien aimé l'honorable John Joseph Caldwell Abbott, de Notre cité de Montréal, de Notre province de Québec, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT:-

87

601

001

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale d'Inkerman, de Notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. Témoin, John J. McGee, député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, gouverneur général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce douzième jour de mai, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-sept et

de Notre Règne la cinquantième.

Par ordre,

018,

ida; Vous ébeci lcou

dite out

R. POPE.

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable M. Abbott s'est alors approché de la table et a prêté et sous crit le serment prescrit par la loi devant Edouard Joseph Langevin, écuier, commis

saire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a alors informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Abbott, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Turner,—De Thomas Patterson et autres, directeurs provisoires de la banque Anglo Canadienne, et autres.

Par l'honorable M. Ross (Laurentides),-Du Bureau de Commerce de Québec.

Par l'honorable M. Flint,-De W. H. Richards et quarante huit autres,-de A. C. Webb et cinq cent trois autres,-de William Chambers et trente-sept autres,-de James Nelson et quatre vingt dix-sept autres,-de J. W. Hopkins et trente-cinq autres,—de David Scott et trente-cinq autres,—de W. H. Wilson et quatre-vingt dix-neuf autres,—de Thomas Andrews et trente-sept autres,—de John vingt-sept autres, -Gibson O'Leary et trente-deux autres,-de John McBride et dix-huit d'Edward Weir et quarante-cinq autres,-de Thomas autres,-de George Campbell et trente-trois autres,-de John Boyd et trente-six autres, -de D. P. Clark et trente six autres, -de Francis Johnston et vingt deux autres, -de John McGregor et trente six autres, tous du comté de Northumberland, -de John Hodge et onze autres, -de James Western et quarante et un autres, -de Henry Simmons et quarante autres, -de Joseph L. Featherston et trente-sept autres, -de Timothy Wiseman et quarante huit autres, -de P. Trebilcock et vingt-neuf autres,-de Thomas Battell et quarante autres,-de W. H. Bocket et trente-huit autres,-de J. Fitzgerald et trente-cinq autres,-de James Eagan et trente trois autres,-de C. H. Osler et trente-quatre autres,-de William Brook et trente-sept autres,-de William Miller et trente sept autres,-de Michael Murphy et trente-six autres, -de Thomas Lawler et trente-huit autres, -de J. Sutherland et trente huit autres,-de Hugh C. Dennis et trente trois autres, et de J. E. Kennedy et trente sept autres, tous de la ville de Cobourg, et de H. Corby et autres, de Belleville.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été l ues :

De la compagnie de chemin de fer et de vapeurs de Winnipèg et de la Baie d'Hudson; demandant la passation d'un acte pour refondre et amender ses actes d'incorporation, pour l'autoriser à construire un embranchement jusqu'à la frontière internationale et pour changer son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer de Winnipèg et de la Baie d'Hudson."

De la société de garantie et de prêt "l'Impériale"; demandant un acte pour amender son acte d'incorporation et pour changer son nom en celui de "Compagnie financière et de fidéicommis du Canada."

Du lieutenant-colonel David Smith et autres, officiers et soldats volontaires en service actif pendant les incursions féniennes de 1866 1870; demandant comme récompense de leurs services une distribution de médailles et des concessions de terres.

De la corporation de la cité de Toronto; demandant la passation d'un acte pour obliger la compagnie de télégraphe, de téléphone ou d'éclairage électrique à placer leurs fils sous terre.

De la compagnie de Prêt et d'Epargne sur immeubles ; demandant un acte qui amende son acte constitutif.

De la corporation de la ville de Woodstock; demandant que l'acte de Tempérance soit abrogé, ou qu'on l'amende de manière à exempter de son application les municipalités comme Woodstock, qui par un vote de la majorité des électeurs se pronoceront pour cette exemption.

De James Austin et autres, de la cité de Toronto; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Caisse de garantie et de pension de la banque Dominion."

De la compagnie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender son acte constitutif."

De la conférence générale de l'église Méthodiste ; demandant qu'il soit passé un acte pour mieux assurer la protection des femmes et des filles.

De la compagnie de prêt et de placement britannique canadienne (à responsabilité limitée); demandant certains amendements à son acte constitutif.

D'Edward King Doods et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie canadienne d'assurance sur les chevaux."

De David Creighton et autres, de la ville d'Owen Sound, et d'autres lieux; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'imprimerie et de publication la Standard (à responsabilité limitée).

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur notion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé · " Acte concernant les munitions publiques," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte concernant le Park National de Banff," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bil! intitulé : "Acte pour faire droit à Marie Louise Noël,"

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera t-il? Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Marie Louise Noël"; et les papiers qui lui ont été référés, avec la demande que le tout sit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été mise sur la lite motion elle a été, sur division,

résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 18 Mai 1887.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 18 mai 1887.

1887. Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

111 mai—Le gouvernement mettra t'il dans les estimations supplémentaires de budget une somme suffisante pour l'amélioration de la navigation à l'embouchure de la rivière Fraser, de manière à permettre aux bâtiments tirant de dix huit à vingt pieds d'eau, de naviguer sur la Fraser inférieure à toutes heures de marée et un toutes saisons?

Par l'honorable M. Macdonald (C.-B.):

2 13 mai—Dans le cas où le gouvernement impérial accorderait par contrat une subvention à une compagnie de vapeurs pour l'établissement d'un service postal entre la ville de Vancouver en Colombie-Britannique et le Japon, la Chine ou l'Australie, le gouvernement canadien, conformément à des recommandations déjà faites, invitera-t-il le gouvernement impérial à stipuler que ces vapeurs devront faire escale à Victoria ou à Esquimalt, à l'aller et au retour; et dans le cas où le gouvernement canadien passerait une convention avec une compagnie de vapeurs pour l'exécution d'un tel service postal, mettra-t-il au nombre de ses conditions une stipulation de ce genre?

1887. Question par l'honorable M. Schultz:

3 15 avril—Le gouvernement se propose-t-il de situer dans le voisinage de la cité de Winnipeg la ferme expérimentale à établir dans le Manitoba?

Par l'honorable M. Schultz:

4 14 avril—Qu'un comité spécial composé des honorables messieurs soit nommé pour recueillir des renseignements sur les produits naturels alimentaires qui existent dans les Territoires du Nord-Ouest, et sur les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter ces produits, et que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et documents.

Par l'honorable M. Power :

proposera la résolution suivante: Cette Chambre est d'opinion qu'il est du devoir du gouvernement de veiller à ce que tout arrangement à intervenir entre les gouvernements de la Grande Bretagne et des Etats-Unis, pour l'admission des pêcheurs américains dans les eaux territoriales du Canada, contienne une disposition spéciale portant que les pêcheurs américains, lorsqu'ils se trouveront dans les eaux du Canada, seront régis par les lois et règlements alors applicables aux pêcheurs canadiens.

Question par l'honorable M. Tr:

6 16 mai—1. A qui le gouvernement a-t-il donné le contrat pour la confection et l'érection de la charpente en fer destinée à recevoir la ouverture des nouveaux édifices publics en construction sur la rue Wellington, en la cité d'Ottawa, et pour quel prix?

2. Ce contrat ne devait il pas être exécuté dans le cours de l'autonme dernier, et s'il ne l'a pas été, quelle a été la raison de

l'inexécution?

3. Ce contrat a-t-il été adjugé après soumissions dûment demandées, et si oui, l'a-t-il été au plus bas soumissionnaire, et pour quel prix?

4. S'il n'a pas été adjugé au plus bas soumissionnaire,

quelle en est la raison?

5. Quelle est la différence entre le prix du contrat et la plus basse soumission?

Par l'honorable M. Ogilvie:

7 16 mai—Lorsque la Chambre s'ajournera avjourd'hui, qu'elle soit ajournée à mercredi le 25 mai à huit heures du soir.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

8 11 mai—Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état général du mouvement des arrivées et des départs des Chinois dans les ports canadiens, avec indication du nombre des arrivées et des départs à chaque port, pour chaque mois, depuis l'adoption en juillet 1885, de l'acte à l'effet de restreindre et règlementer l'immigration chinoise, à venir au 1er janvier 1887; aussi avec indication du 1887.

revenu produit par l'immigration chinoise et de la dépense occasionnée par la mise à exécution du dit acte, entre les deux dates susmentionnées—ainsi que copie de tous documents établissant la preuve de fraudes commises par des chinois en passant leurs certificats d'entrée à d'autres qui ont évité l'inscription.

Pour Jeudi, 19 mai 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

9 11 mai—Le gouvernement a-t-il l'intention d'employer le bateau "Sampson "
pendant quelques jours chaque niver à tenir les vingt-cinq
premiers milles de la rivière Fraser libres de glaces flottantes ?

Question par l'honorable M. Dever :

10 17 mai—Le gouvernement est-il en état de donner à cette Chambre une information sure du temps auquel sera établi un service de vapeurs pour le transport des marchandises et des voyageurs entre la Colombie Britannique et le Japon et la Chine et réciproquement?

Pour Vendredi, 20 mai 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

11 12 mai—Le gouvernement a t-il l'intention de donner à la Colombie britannique et à la région des Prairies chacune un représentant dans le cabinet ? Et quand ?

Pour Mercredi, 25 mai 1887.

Question par l'honorable M. Macdonald (C.-B.):

12 16 mai—Dans le cas où le gouvernement concluerait un arrangement temporaire basé sur quelqu'une des dispositions du traité de Washington avec le gouvernement des Etats-Unis au sujet de la question des pêcheries, le gouvernement verra-t-il à ce que la province de la Colombie Britannique soit comprise dans un tel arrangement, à fin que les produits de cette province en poissons et huiles de poissens soient admis aux Etats-Unis aux mêmes conditions que les produits similaires des autres provinces du Dominion?

Pour Jeudi, 26 mai 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

13 12 mai—Le gouvernement a til concédé à la compagnie du Pacifique l'avantgrève ou partie de l'avant grève des ports de Vancouver ou d'English Bay, ou le droit exclusif d'y construire des quais ? Si tel est le cas, quand la concession a-t-elle été faite et quelle en est l'étendue ?

ORDRE DU JOUR.

Mercredi, 18 Mai 1887.

1887.

- Nouvelle Ecose.—(Hon. M. Almon).
- 2 12 mai Seconde lecture (Bill 17) Représentation des Territoires du Nord-Ouest dans le Sénat.—(Hon, M. Smith).
- 3 16 mai-Seconde lecture du (Bill J) Uie de prêt et d'épargne du Canada.—(Hon' M Gowan).
- 4 16 mai-Comité de toute la Chambre (Bill 47) amendement de l'acte des chemins de fer.—(Hon. M. Smith).
- 5 16 mai Comité de toute la Chambre (Bill 5) concernant les officiers publics. (Hon. M. Smith).
- 6 16 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 21) offenses contre la morale et le bon ordre.—(Hon. M. Vidal).
- 7 16 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 6) amendement de l'acte des chemins de fer de l'Etat.—(Hon. M. Smith).
- 8|16 mai—Seconde lecture (Bill 11) Cie du chemin de fer Central de Ste-Catherine et Niagara. (Hon. M. McKindsey).
- 9 16 mai—Seconde lecture (Bill 10) Cie du chemin de fer du Sault Ste-Marie et d'Ontario.—(Hon. M. Vidal).
- 10 17 mai Seconde lecture (Bill 13) Cie du chemin de fer du Grand Tronc.—(Hon. M. Read).

No. 13.

Ire Session, 6c Parlement, 50 Victoria, 1887.

Mardi, 11 Mai, 188

COCES-VERBAU

DES

ANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

MIRIMERIE MACLEAN, ROGER EZ CEL

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 18 Mai 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Dickey,
Ferguson,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Lacoste,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald,

McInnes (UB.)	,
McKay,	
McKindsey,	
McMillan,	
Macdonald,	
Macfarlane,	
MacInnes,	
Merner,	
Miller.	
Montgomery,	
Odell,	
O'Donohoe,	
Ogilvie,	
Paquet,	
Poirier.	

Power,

Read.
Reesor,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ryan,
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,

Ward.

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre, que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA, OTTAWA, 13 mai 1887.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du treiz ème jour de mai courant, l'honorable Pierre Fortin, pour le collège électoral de Kennebec, dans la province de Québec, à la place de l'honorable Charles Cormier, décédé.

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuier, Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Pierre Fortin a été introduit, entre l'honorable M. Abbott et

l'honorable M. DeBlois.

L'honorable M. Fortin a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:

CANADA.



John J. MeGee, député-gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc.,

A Notre fidèle et bien-aimé l'honorable Pierre Fortin, de Notre cité de Montréal, de Notre province de Québec, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT :-

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposés en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de Kennebec, de Notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Senat de Notre dite

Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être con voqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. Témoin, John J. McGee, député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, gouverneur général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce treizième jour de mai, en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-ving-sept et

de Notre Règne la cinquantième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable M. Fortin s'est alors approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi devant Edouard Joseph Langevin, écuier, commissaire

nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a alors informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Fortin, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:

Par l'honorable M. Cochrane, - De Charles D. Warren et autres.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

Des directeurs provisoires de la compagnie hydraulique et manufacturière; demandant un acte d'incorporation.

De la Compagnie du chemin de fer de Hamilton et du Nord-Ouest; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

De l'honorable James Gibbs Ross et autres, de la cité de Québec et d'autres lieux; demandant qu'il soit passé un acte pour remettre en vigueur et amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie James.

De l'Assemblée Locale 2,132 des chevaliers du travail, Hamilton; demandant que des mesures plus restrictives soient prises contre l'importation des chinois.

L'honorable M. Dickey, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Suzan Ash," pour en faire rapport avec le plus de diligence possible, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces, a présenté le rapport suivant :

Ordonné, que le dit rapport soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ No. 8, Vendredi, 17 mai 1887.

Le comité spécial auquel a été renvoyé par ordre de votre honorable Chambre en date du treize du courant, le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Suzan Ash,'

avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents, et qui a été chargé de faire rapport avec toute la diligence convenable, a l'honneur de présenter son pre-

Votre comité, en exécution de l'ordre de renvoi, a examiné le dit bill et est con-

venu d'en faire rapport avec les amendements suivants:

Dans le préambule:

Page 1, ligne 13, retranchez depuis "que" jusqu'à "le" dans la 19e ligne. Page 1, ligne 20, retranchez "il" et insérez: "le dit William Manton".

Page 1, ligne 23, après "elle" insérez "en état d'adultère."

En conformité de la soixante et dix huitième règle de votre honorable Chambre, votre comité rapporte les témoignages pris par écrit des témoins qu'il a entendus sous la foi du serment, ainsi que le témoignage de la pétitionnaire, qui, suivant l'instruction donnée par votre honorable Chambre, a été interrogée sous la foi du serment, tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui aurait pu exister entre les parties pour obtenir une séparation, et rapporte aussi les pièces

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY. Président.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit rapport avec les témoignages y joints et le bill y mentionné soient pris en considération par la Chambre, jeudi le 26 courant.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu. Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

> CHAMBRE DE COMITÉ, MERCREDI, 18 mai 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante et a constaté que la soixante et

douzième règle a été observée :

De John Monteith, du Lac Rosseau, dans le district de Parry Sound, province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Mary

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN, Président.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ Nº 2. Mercredi, 18 mai 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:

De Samuel M. Brookfield et autres, de la cité d'Halifax, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie d'épargne et de prêt du Canada-Est (à responsabilité limitée);

D'Alexander MacLean et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer du lac Colombie Supérieur";

De la Compagnie de Terres d'Ontario et Qu'Appelle (à responsabilité limitée),

demandant un acte pour réduire son capital et pour d'autres objets;

De T. P. Pearce, demandant un acte pour le constituer avec ses associés en compagnie aux fins de posséder et d'exploiter la ligne de la compagnie du chemin de fer et des mines de Cobourg, Peterborough et Marmora, achetée par lui à une vente faite en vertu d'un décrêt de la Haute Cour de Justice d'Ontario;

De Hugh McLenan et autres, de la cité de Montréal, demandant à être consti-

tués en corporation sous le nom de "Compagnie d'Assurance l'Equité";

De la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte qui lève tout doute sur la mode de présider à ses assemblées et qui autorise la compagnie à émettre de nouvelles obligations.

De la compagnie de prêt et d'épargne sur immeubles, demandant un acte qui

amende son acte constitutif;

De la compagnie de prêt et de placement britannique canadienne (à responsabilité limitée), demandant certains amendements à son acte constitutif.

Le tout respectueusement soumis,

JAS. ROBT. GOWAN, Président.

L'honorable M. McKindsey a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pou faire droit à John Monteith."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi, deuxième jour de juin prochain, et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que John Monteith soit entendu par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et que copie du dit bill soit signifiée à Mary Ann Wright, et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendue par son conseil pour faire valoir

les raisons qu'elle peut alléguer contre le dit bill.

Que le dit John Monteith comparaisse devant cette Chambre le second jour de juin prochain pour être interrogé à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, à fin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis son épouse ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et son épouse ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'il peut avoir intentée en justice contre quelqu'un pour cause de relatious criminelles avec sa dite épouse ; et si, au temps de l'adultère dont il se plaint, elle vivait en vertu d'un contrat ou autrement, avec le consentement de son dit mari séparé et dispensé par lui en tant qu'il le pouvait faire, des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale,

Objection ayant été mise sur la dite motion, La question de concours a été mise sur icelle et elle a été, sur division, résolue

dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence. Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, i a été

Ordonné, que le nom de l'honorable M. Abbott soit ajouté au comité des che-

mins de fer, télégraphes et havres pour la présente sessiou.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, que le nom de l'honorable M. Abbott soit ajouté au comité des banques et du commerce pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le nom de l'honorable M. Abbott soit ajouté au comité chargé d'examiner les comptes contingents et en faire rapport pendant la présente session.

L'honorable M. Schultz, secondé par l'honorable M. Girard, a proposé: Qu'un comité spécial, composé des honorables messieurs Allan, Almon, Bolduc, Botsford, Carvell, Chaffers, Ferrier, Girard, Howlan, Kaulbach, Leonard, McCallum, McClelan, McInnes (C.-B.), Macdonald (C.-B.), Macpherson (sir David Lewis), Merner, Miller, Ogilvie, Pelletier, Reesor, Robitaille, Sanford, Senécal, Sutherland, Thibaudeau, Turner et du proposant, soit nommé pour recueillir des renseignements sur les produits naturels alimentaires qui existent dans les Territoires du Nord-Ouest, et sur les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter ces produits, et que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et documents. Cinq membres devant former un quorum.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence,

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Bellerose, a proposé: Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à mercredi le vingt cinquième jour de mai courant à huit heures du soir.

L'honorable M. Vidal a proposé en amendement, secondé par l'honorable M

Power:

Que lorsque la Chambre s'ajournera vendredi prochain elle reste ajournée à mercredi le vingt cinquième jour de mai courant à huit heures du soir.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion la Chambre s'est

divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Almon, Archibald, Boyd, Dever, Dickey, Ferguson, Flint,	Girard, Glasier, Grant, Haythorne, Kaulbach, Lewin, McCallum,	McDonald (CB.), McInnes*(CB), McKay, Macdonald (CB.), Merner, Miller, Montgomery,	Odell, Power, Ryan, Sutherland, Vidal, Wark.—27.
---	---	---	---

NON CONTENTS:

Les honorables messieurs

Abbott, Allan, Armand, Billargeon, Bellerose, Boldue, Boucherville, de,	Carvell, Casgrain, Chaffers, DeBlois, Fortin, Guévremont,	McKindsey, O'Donohoe, Ogilvie, Pâquet, Plumb (Président), Read,	Sanford, Schultz, Scott, Smith, Stevens, Turner.—25.
---	---	--	---

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été alors mise sur la motion principale telle qu'amendée, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été Ordonné, en conséquence. L'honorable M. McInnes, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état général du mouvement des arrivées et des départs des Chinois dans les ports canadiens avec indication du nombre des arrivées et des départs à chaque port, pour chaque mois, depuis l'adoption en juillet 1885, de l'acte à l'effet de restreindre et règlementer l'immigration chinoise, à venir au 1er janvier 1887; aussi avec indication du revenu produit par l'immigration chinoise et de la dépense occasionnée par la mise à exécution du dit acte, entre les deux dates susmentionnées.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à vendredi prochain à trois heures de l'après-midi.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le nom de l'honorable M. Fortin soit ajouté au comité des comptes contingents et aussi au comité des débats et délibérations nommés pour la présente session.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé:

Que cette Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans

L'honorable Président a déclaré cette Chambre continuée à vendredi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 20 Mai 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 20 mai 1887.

1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.) :

1 12 mai—Le gouvernement a t-il l'intention de donner à la Colombie britannique et à la région des Prairies chacune un représentant dans le cabinet ? Et quand ?

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

2 11 mai—Le gouvernement a t-il l'intention d'employer le bateau "Sampson" pendant quelques jours chaque hiver à tenir les vingt-cinq premiers milles de la rivière Fraser libres de glaces flottantes?

Question par l'honorable M. Dever :

3 17 mai—Le gouvernement est-il en état de donner à cette Chambre une information sure du temps auquel sera établi un service de vapeurs pour le transport des marchandises et des voyageurs entre la Colombie-Britannique et le Japon et la Chine et réciproquement? 1887. Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

4 11 mai—Le gouvernement mettra t-il dans les estimations supplémentaires de budget une somme suffisante pour l'amélioration de la navigation à l'embouchure de la rivière Fraser, de manière à permettre aux bâtiments tirant de dix huit à vingt pieds d'eau, de naviguer sur la Fraser inférieure à toutes heures de marée et un toutes saisons?

Question par l'honorable M. Schultz:

5 15 avril—Le gouvernement se propose-t-il de situer dans le voisinage de la cité de Winnipeg la ferme expérimentale à établir dans le Manitoba?

Par l'honorable M. Power :

6 mai—Qu'il proposera la résolution suivante: Cette Chambre est d'opinion qu'il est du devoir du gouvernement de veiller à ce que tout arrangement à intervenir entre les gouvernements de la Grande Bretagne et des Etats-Unis, pour l'admission des pêcheurs américains dans les eaux territoriales du Canada, contienne une disposition spéciale portant que les pêcheurs américains, lorsqu'ils se trouveront dans les eaux du Canada, seront régis par les lois et règlements alors applicables aux pêcheurs canadiens.

Question par l'honorable M. Trudel:

7 16 mai—1. A qui le gouvernement a-t-il donné le contrat pour la confection et l'érection de la charpente en ter destinée à recevoir la ouverture des nouveaux édifices publics en construction sur la rue Wellington, en la cité d'Ottawa, et pour quel prix?

2. Ce contrat ne devait il pas être exécuté dans le cours de l'autonme dernier, et s'il ne l'a pas été, quelle a été la raison de

l'inexécution?

3. Ce contrat a-t-il été adjugé après soumissions dûment demandées, et si oui, l'a-t-il été au plus bas soumissionnaire, et pour quel prix?

4. S'il n'a pas été adjugé au plus bas soumissionnaire,

quelle en est la raison?

5. Quelle est la différence entre le prix du contrat et la plus basse soumission?

Pour Mercredi, 25 mai 1887.

Question par l'honorable M. Macdonald (C.-B.):

8 16 mai—Dans le cas où le gouvernement concluerait un arrangement temporaire basé sur quelqu'une des dispositions du traité de Washington avec le gouvernement des Etats-Unis au sujet de la question des pêcheries, le gouvernement verra-t-il à ce que la province de la Colombie Britannique soit comprise dans un tel arrangement, à fin que les produits de cette province en poissons et huiles de poissens soient admis aux Etats-Unis aux mêmes conditions que les produits similaires des autres provinces du Dominion?

Pour Jeudi, 26 mai 1887.

1887. Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

9 12 mai—Le gouvernement a til concédé à la compagnie du Pacifique l'avantgrève ou partie de l'avant grève des ports de Vancouver ou d'English Bay, ou le droit exclusif d'y construire des quais ? Si tel est le cas, quand la concession a telle été faite et quelle en est l'étendue ?

Question par l'honorable M. Macdonald (C.-B.):

10 18 mai—Le gouvernement impérial a-t-il promis de fournir des canons ou de contribuer d'autre manière pour les ouvrages de défense de la côte occidentale du Canada, et le gouvernement a-il l'intention de faire commencer ces ouvrages cette année ?

olithonness of conversation of Allenderson

THE STREET, SPINNEY STREET, IN SECURIOR OF S. S.

ORDRE DU JOUR.

Vendredi, 20 Mai 1887.

1887.

- 1 17 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 20) Munitions publiques.—(Hon M. Abbott).
- 2 17 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 16) Parc National de Banf.—(Hon. M. Abbott).
- 3 12 mai—Seconde lecture (Bill E) société de construction et d'épargne de la Nouvelle-Ecosse.—(Hon. M. Almon).
- 4 12 mai—Seconde lecture (Bill 17) Représentation des Territoires du Nord-Ouest dans le Sénat.—(Hon. M. Smith).
- 5 16 mai—Seconde lecture du (Bill J) Cie de prêt et d'épargne du Canada (H on M. Gowan).
- 6 16 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 47) amendement de l'acte des chemins de fer.—(Hon. M. Smith).
- 7 16 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 5) concernant les officiers publics.—
 (Hon. M. Smith).
- 8 16 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 21) offenses contre la morale et le bon ordre.--(Hon. M. Vidal).
- 9 16 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 6) amendement de l'acte des chemins de fer de l'Etat.—(Hon. M. Smith).
- 10 16 mai—Seconde lecture (Bill 11) Cie du chemin de fer Central de Ste-Catherine et Niagara.—(Hon. M. McKindsey).
- 11 16 mai—Seconde lecture (Bill 10) Cie du chemin de fer du Sault Ste-Marie et d'Ontario.—(Hon. M. Vidal).
- 12 17 mai—Seconde lecture (Bill 13) Cie du chemin de fer du Grand Tronc.—(Hon. M. Read).

No. 14.

Abn Arn Ban Bel Bol Cas Cha. Clen Del

Ire Session, 6c Parlement, 50 Victoria, 1887.

Mercredi, 18 Mai, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

EANCES DU SÉNAT

30

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CER.

1887

PROCES-VERBAUX

IES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 20 Mai 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Boucherville, de,
Boyd,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
DeBlois,
Dever,
Dickey,

Ferguson,
Flint,
Fortin,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McCallum,

THE CICCUIT,
McDonald,
McInnes (CB.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald,
Macfarlane,
Merner,
Miller.
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilnie.

McClelan

Pâquet,
Poirier,
Power,
Read,
Ross (Laurentides),
Ryan,
Schultz,
Scott,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Ward.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De Thomas Patterson et autres, directeurs provisoires de la Banque Anglo Canadienne, et autres; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de prolonger le délai dans lequel doit être obtenu le certificat exigé par le septième article de l'Acte des Banques.

De la Chambre de Commerce de Québec; demandant que le gouvernement prenne des mesures pour assurer prochainement la construction d'un pont sur le Saint-Laurent à Québec.

De W. H. Richards et quarante huit autres,—de A. C. Webb et cinq cent trois autres,-de William Chambers et trente sept autres,-de James Nelson et quatrevingt-dix-sept autres,-de J. W. Hopkins et trente-cinq autres,-de David Scott et trente-cinq autres,-de W. H. Wilson et quatre-vingt-dix-neuf autres,-de Thomas Andrews et trente-sept autres, -de John O'Leary et trente-deux autres, -de John Gibson et vingt sept autres, -d'Edward Weir et quarante einq autres, -de Thomas McBride et dix huit autres, -de George Campbell et trente trois autres, -de John Boyd et trente-six autres, -de D. P. Clarke et trente-six autres, -de Francis Johnston et vingt deux autres, -de John McGregor, et trente six autres, tous du comté de Northumberland, - de John Hodge et onze autres, -de James Western et quarante et un autres,—de Henry Simmons et quarante autres,—de Joseph L. Featherson et trente sept autres,—de Thimothy Wiseman et quarante-huit autres,—de P. Trebilcock et vingt neuf autres, -de Thomas Battell et quarante autres, -de W. H. Bocket et trente huit autres, -de J. Fitzgerald et trente cinq autres, -de James Eagan et trente-trois autres, -de C. H. Osler et trente-quatre autres, -de William Brook et trente-sept autres,-de William Miller et trente-sept autres,-de Michael Murphy et trente-six autres, -de Thomas Lawler et trente-huit autres, -de J. Sutherland et trente-huit autres,—de Hugh C. Dennis et trente-trois autres, et de J. E Kennedy et trente-sept autres, tous de la ville de Cobourg, et de H. Corby et autres, de Belleville, tous dans la province d'Ontario; demandant l'abrogation du Scott Act.

De H. Corley et autres; demandant que le bill pour incorporer la compagnie du pont de la Baie de Quinté soit adopté.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ Nº 8, VENDREDI, 20 mai 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné

de chacune d'elles:

De John B. Daly et autres, du comté de Stanstead, province de Québec, demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie du chemin de fer de jonction de Massawippi;

De A. C. Carter et autres, demandant à être constitués en corporation sous le

nom de "Compagnie de chemin de fer et de navigation d'Oshawa";

De la Grange Trust (à responsabilité limitée), demandant qu'il soit passé un acte

à l'effet de l'autoriser à entrer en liquidation;

De la compagnie du chemin de fer de Manitoba et du Nord-Ouest, demandant la passation d'un acte qui confirme le bail à elle fait du chemin de fer de Saskatchewan et de l'Ouest, qui amende son acte d'incorporation sous certains rapports et qui légalise certaines obligations qu'elle a émises;

De la compagnie du chemin de fer de Témiscouata, demandant qu'il soit passé un acte pour amender son acte d'incorporation;

De la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario, demandant un acte

pour amender son acte d'incorporation;

De l'honorable George W. Ross et autres, de la cité de Toronto, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'assurance canadienne contre les pertes causées par accident";

De sir George Stephen et autres, demandant à être incorporés sous le nom de

"Compagnie du chemin de fer de Niagara et Woodstock.

Le tout respectueusement soumis,

JAS. ROBT. GOWAN, Président.

L'honorable M. McInnes a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour pourvoir au transport gratuit des législateurs et des juges sur les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Schultz, du comité spécial chargé de recueillir des renseignements sur les produits naturels alimentaires qui existent dans les Territoires du Nord Ouest, et sur les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter ces produits, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ, VENDREDI, 20 mai 1887.

Le comité spécial chargé de recueillir des renseignements sur les produits naturels alimentaires qui existent dans les Territoires du Nord-Ouest et sur les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter ces produits, a l'honneur de présenter son premier rapport:

Votre comité demande qu'il lui soit permis d'employer un sténographe pour

prendre les témoignages qui seront rendus devant lui.

Le tout respectueusement soumis,

JOHN SCHULTZ,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Schultz, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT, OTTAWA, 20 mai 1887.

Je certifie par le présent avoir reçu de l'honorable Joseph Rosaire Thibaudeau's sénateur pour la division électorale de Rigaud, et de l'honorable Charles Boucher de Boucher ville, sénateur pour la division électorale de Montarville, tous deux dans la province de Québec, dans la forme prescrite dans la 5e cédule annexée à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, une nouvelle déclaration de leur qualication de propriété signés par eux, devant un juge de paix, les seizième et quatorzième jour de mai courant et enregistrée dans mon bureau.

EDOUARD J. LANGEVIN, Greffier du Sénat, Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Trudel, il a été Ordonné, que la nouvelle déclaration de qualification de propriété des honorables messieurs Rosaire Thibaudeau et Charles Boucher de Boucherville, tel que certifiée avoir été reçus par le greffier, soit déclarée suffisante.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "An Act respecting the Nova Scotia Permanent Benefit Building Society and Saving Fund," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Almon, secondé par l'honorable M. Turner, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la représentation des territoires du Nord-Ouest dans le Sénat du Canada," a été lu la seconde foisé Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ryan, il a ét Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour permettre à la compagnie permanente de prêt et d'épargne du Canada d'étendre ses opération et pour d'autres fins,"

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Howlan, il a

été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des chemins de fer,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant les employés publics."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. de Boucherville a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chembre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant les crimes et délits contre les mœurs et la tranquilité publique."

(En comité)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Haythorne a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Wark, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette. Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement. Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des chemins de fer de l'Etat."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première clause a été lue et agréée. La deuxième clause a été lue et agréée.

Le préambule a été lu de nouveau et amendé comme suit:

Page I, ligne 8, après "l'Etat" insérez: "chapitre 38 des Statuts Revisés du Canada."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé. Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Ryan, La Chambre s'est ajournée à mercredi prochain, à huit heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 25 Mai 1887.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 25 mai 1887.

1887. Question par l'honorable M. Macdonald (C.-B.):

1 16 mai—Dans le cas où le gouvernement concluerait un arrangement temporaire basé sur quelqu'une des dispositions du traité de Washington avec le gouvernement des Etats-Unis au sujet de la question des pêcheries, le gouvernement verra-t-il à ce que la province de la Colombie Britannique soit comprise dans un tel arrangement, à fin que les produits de cette province en poissons et huiles de poissens soient admis aux Etats-Unis aux mêmes conditions que les produits similaires des autres provinces du Dominion?

Pour Jeudi, 26 mai 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

2 12 mai—Le gouvernement a t-il concédé à la compagnie du Pacifique l'avantgrève ou partie de l'avant grève des ports de Vancouver ou d'English Bay, ou le droit exclusif d'y construire des quais ? Si tel est le cas, quand la concession a t-elle été faite et quelle en est l'étendue ? 1887. Question par l'honorable M. Macdonald (C.-B.):

3 18 mai—Le gouvernement impérial a-t-il promis de fournir des canons ou de contribuer d'autre manière pour les ouvrages de défense de la côte occidentale du Canada, et le gouvernement a il l'intention de faire commencer ces ouvrages cette année?

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

4 12 mai—Le gouvernement a t-il l'intention de donner à la Colombie britannique et à la région des Prairies chacune un représentant dans le cabinet ? Et quand ?

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

5 11 mai—Le gouvernement a t-il l'intention d'employer le bateau "Sampson" pendant quelques jours chaque hiver à tenir les vingt-cinq premiers milles de la rivière Fraser libres de glaces flottantes?

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

6 11 mai—Le gouvernement mettra til dans les estimations supplémentaires de budget une somme suffisante pour l'amélioration de la navigation à l'embouchure de la rivière Fraser, de manière à permettre aux bâtiments tirant de dix huit à vingt pieds d'eau, de naviguer sur la Fraser inférieure à toutes heures de marés et un toutes saisons?

Par l'honorable M. Power :

7 6 mai—Qu'il proposera la résolution suivante: Cette Chambre est d'opinion qu'il est du devoir du gouvernement de veiller à ce que tout arrangement à intervenir entre les gouvernements de la Grande Bretagne et des Etats-Unis, pour l'admission des pêcheurs américains dans les eaux territoriales du Canada, contienne une disposition spéciale portant que les pêcheurs américains, lorsqu'ils se trouveront dans les eaux du Canada, seront régis par les lois et règlements alors applicables aux pêcheurs canadiens

Question par l'honorable M. Schultz:

15 avril—Le gouvernement se propose-t-il de situer dans le voisinage de la cité de Winnipeg la ferme expérimentale à établir dans le Manitoba?

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 25 mai 1887

1887.

- 1 16 mai—Seconde lecture (Bill 11) Cie du chemin de fer Central de Ste-Catherine et Niagara,—(Hon. M. McKindsey).
- 2 16 mai—Seconde lecture (Bill 10) Cie du chemin de fer du Sault Ste-Marie et d'Ontario.—(Hon. M. Vidal).
- 3 17 mai—Seconde lecture (Bill 13) Cie du chemin de fer du Grand Tronc.—(Hon. M. Read).
- 4 17 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 20) Munitions publiques.—(Hon. M. Abbott).
- 5 17 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 16) Parc National de Banf.—(Hon. M. Abbott).
- 6 20 mai-Comité de toute la Chambre (Bill 17) Représentation des Territoires du Nord-Ouest dans le Sénat.—(Hon. M. Abbott).

OTTAWA: IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CHE. 1887.	SÉANCES DU SÉNAT	PROCES-VERBAUX	Vendredi, 20 Mai, 1887.	Ire Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1	No. 15.
R RE CER.	ÉNAJ	AUX	.887.	Victoria, 1	

PROCES-VERBAUX

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 25 Mai 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dickey,
Allan,	Ferrier,
Almon,	Flint,
Armand,	Fortin,
Baillargeon,	Girard,
Bellerose,	Glasier,
Bolduc,	Gowan,
Boucherville, de,	Grant,
Boyd,	Guévrem
Carvell,	Haythor
Chaffers,	Howlan.
Clemow.	Kaulbac
Cochrane,	Leonard
DeBlois,	Lewin,
Dever.	McCally

Dickey,	
Ferrier,	
Flint,	
Fortin,	
Girard,	
Glasier,	
Gowan,	
Grant,	
Guévremont,	
Haythorne,	
Howlan,	
Kaulbach,	
Leonard,	
Lewin,	
McCallum,	
mcoultum,	

and o country
McDonald,
McInnes (CB.)
McKay,
Mc Kindsey,
McMaster,
McMillan,
Macdonald,
Macfarlane,
Merner,
Montgomery,
Odell,
O'Donohoe,
Ogilvie,

McClelan

Påquet,	
Pelletier,	
Poirier,	
Power,	
Read,	
Robitaille,	
Ross (de la Dure	antaye)
Ryan,	
Sanford,	
Smith,	
Stevens,	
Sutherland,	
Vidal,	
Ward.	

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé la Chambre qu'il avait donné congé d'absence au vénérable archidiacre Lauder, D.D.L., chapelain du Sénat, et que pendant son absence ses fonctions sont remplies par le révérend W. J. Muckleston, M.A., d'Ottawa.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 22 avril 1887, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des plans et rapports de l'exploration relative au tunnel projeté entre le Cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le Cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de la session No .)

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Lewin,—De la compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Dickey,-De la compagnie du télégraphe de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De Charles D. Warren et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de Compagnie d'assurance des fabricants contre les accidents.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer Central de Niagara," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Glasier, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer d'Ontario et du Sault-Ste-Marie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le délai fixé pour la réception de rapports des bills privés qui expire aujourd'hui soit prolongé à vendredi, le 24e jour de juin prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les munitions publiques."

(En comité.)

De

807

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. de Boucherville a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative. Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant le Parc National de Banff."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première clause a été lue et adoptée.

La deuxième clause ayant été lue,

Il a été proposé de l'amender comme il suit :

Page 2, ligne 3, retranchez : "Parc National de Banff" et insérez : "Parc des Montagnes Rocheuses,"

La question ayant été mise sur le dit amendement, il a été proposé de l'amender

en insérant les mots "du Canada" après le mot "Rocheuses."

Objection ayant été faite au dit sous-amendement, la question de concours a été mise sur icelui et le comité s'est divisé:

CONTENTS, 25.

Non-contents, 13.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été résolue d'affirmative, et

La dite seconde clause a été agréée. La troisième clause a été lue et agréée.

La quatrième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 2, ligne 30, après "poisson" insérez "des oiseaux sauvages généralement." Page 2, ligne 41, après "frais" retranchez "trois mois d'emprisonnement" et insérez "un emprisonnement de trois mois ou plus."

La cinquième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 3, ligne 3, après "Canada" insérez "et de toute autre manière que l'indiquera de temps à autre par règlement le gouverneur en conseil."

Ordonné, que la clause suivante soit ajoutée au bill :

"6. Rien dans le présent acte n'affectera l'obligation du gouvernement (s'il en "existe une) décantant des conditions de l'acquisition des Territoires du Nord-Ouest."

Le préambule a été lu et agréé. Le titre a été lu et amendé en retranchant les mots : "Parc National de Banff"

et en insérant "Parc des Montagnes Rocheuses du Canada."

81

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Pelletier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Read, du comité mixte des impressions, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit recu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

18 mai 1887.

Le comité mixte des deux Chambres des impressions du parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son deuxième rapport :-

Votre comité recommande respectueusement que les documents suivants soient

imprimés, savoir:

5c. Relevé des noms et des salaires de toutes les personnes nommées ou promues dans le service civil pendant l'année 1886, conformément à la clause 58, par. 2, de l'"Acte du Service Civil" (Statuts Refondus, 17). (Dans les documents de la session.)

17. Rapport des bibliothécaires coujoints sur l'état de la bibliothèque du parle-

ment. (Dans les documents de la session.)

22. Relevé de diverses dépenses imprévues. (Dans les documents de la session.)

25. Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre 1886, donnant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination. (Dans les documents de la session)

37. Réponse à Ordre,-Relevé des sommes déposées dans les caisses d'épargnes postales et les banques d'épargnes du gouvernement à la date du ler janvier 1886,

indiquant le nombre des déposants

ayant des montants au dessus de...... \$1,000 do do \$500 et au-dessous de..... 1.000 do do 300 do au dessous de 300

avec le montant total en possession de chaque classe de déposants respectivement.

(Dans les documents de la session.)

48. Correspondance relative à la saisie de navires anglo-américains dans la mer de Behring par les autorités des Etats-Unis, en 1886. (Pour distribution et dans les

documents de la session. Avec carte marine.)

49. Réponse à Ordre,—Etat indiquant le nombre des bateaux-traîneaux possédés par le gouvernement pour le service de la traversée aux caps; le nombre d'hommes employés à ce service pendant l'hiver de 1887; combien de vayages ont été faits par les dits bateaux, la date de chaque voyage, et le nombre des voyageurs traversés au moyen des dits bateaux. (Pour distribution).

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas impri-

20. Réponse à Ordre (1886), -Copie des pétitions ou lettres adressées par les Sauvages de la rive nord du lac Huron ou du lac Nipissingue au sujet de leurs droits de pêche dans ces eaux, et de toute correspondance sur le même sujet échangés entre le département des Affaires des Sauvages et les surintendants locaux.

21. Relevé des mandats du Gouverneur-Général émis depuis la dernière session

du Parlement au compte des exercices 1885 86 et 1886 87.

23. Réponse à Adresse (Sénat, 1886) - Copies de la minute de délibération du bureau de la trésorerie et de la minute de l'ordre en conseil, portant nomination de John Gray à l'emploi de sous percepteur du revenu de l'intérieur à Prescott; et aussi copie de l'ordre en conseil ou de tout autre ordre portant révocation de la dite nomination-avec mention des dates respectives de ces pièces.

24. Réponse à Ordre, - Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet, 1885, au 10 avril, 1886, et du 1er juillet, 1886, au 10

avril, 1887, avec l'estimation des recettes et des dépenses.

24a. Réponse à Ordre, - Etat indiquant les recettes et les dépenses du 1er juillet, 1885, au 20 avril, 1886, et du 1er juillet, 1886, au 20 avril, 1887, avec les prévisions budgétaires, pour les mêmes périodes.

24b. Réponse à Ordre, - Relevé des recettes et dépenses à la date du 1er mai 1886 et 187, respectivement, ainsi que les évaluations budgétaires de chacune de

ces années. Aussi un état indiquant l'intérêt à solder au 1er mai.

26. Etats généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans certains districts de la province de Québec.

27. Etat des affaires de la Cie Anglo-Canadienne de Prêts et Placements, jusqu'au

31 décembre, 1886.

28. Rapport du Commissaire de la Police fédérale, en vertu des Statuts Revisés du Canada, chap. 184, clause 5.

29. Rapport sur le recensement du Manitoba, conformément aux prescriptions

de l'acte de recensement.

30. Réponse à Ordre (1886),-Copie de toute correspondance relative à la fermeture de l'entrée nord du havre de Port-Hood, avec copie des rapports de l'ingénieur en chef du département des Travaux Publics à ce sujet; aussi copie des plans, devis et soumissions demandées par le ci-devant ministre des Travaux Publics en 1878.

31. Réponse à Ordre, - Etat, dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la Gazette, des exportations et importations, du ler juillet, 1886, au 1er avril, 1887, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays.

33. Réponse à Ordre, -- Montant dû au gouvernement canadien par la Banque d'Echange à l'époque de la suspension de ses paiements, et état indiquant toutes les

sommes payées à compte de sa dette, avec la date du solde

34a Convention intervenue entre James Leamy et Donald McGillivray et Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le ministre des Chemins de fer et Canaux, du Canada, pour l'enlèvement et la réfection de certaines parties du quai de Port-Moody, Colombie Anglaise (107me contrat).

35. Réponse à Ordre (1886),-Copie de toute pétition, correspondance, ou autres documents concernant l'établissement d'un bureau de poste à un certain endroit

appelé "Les Fonds" dans la paroisse de Saint-Antoine, comté de Lotbinière.

36. Réponse à Ordre, - Etat indiquant toutes sommes d'argent perçues depuis le 1er octobre, 1868, en vertu de lois et ordres en Conseil passés à cet effet, pour droits sur réimpressions étrangères d'ouvrages anglais soumis au droit de propriété littéraire, ainsi que les montants ainsi perçus sur chacun de ces ouvrages, et le total remis chaque année au gouvernement impérial pour être distribué aux personnes ayant des droits de propriété sur tels ouvrages littéraires.

38. Réponse à Ordre,—Etat détaillé de toutes les obligations et garanties enrégistrées au département du Secrétaire d'Etat, soumis au Parlement du Canada, en

vertu des "Statuts Revisés du Canada," chap. 14, clause 23.

39. Réponse à Adresse, - Copie de tous rapports, adresses par l'inspecteur McLaren et M. Bremner, du département des Douanes, au ministre des Douanes, quant à la méthode suivie pour le mesurage de la mélasse au port de St Stephens, N. B., ainsi que de tous rapports au sujet de la méthode suivie au port de St-Jean, N.-B., et de tout ordre en conseil passé par suite de ces rapports, ou des instructions données par le département des Douanes.

40. Réponse à Ordre,—Etat donnant la date à laquelle le steamer "Northern Light" a commencé ses voyages entre l'Île du Prince-Edouard et Pictou, dans l'automne de 1886; combien de voyages il a fait; la date de chaque voyage jusqu'au 15

avril courant, et le nombre de passagers.

41. Réponse à Ordre, - Etat faisant connaître combien de voyages ont été faits par le steamer "Neptune" l'hiver dernier, entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme; la date de chaque voyage; le montant payé pour ce service et le nombre de passagers.

42. Réponse à Adresse, - Copie de toutes demandes faites au gouvernement et toutes recommandations faites concernant la place de surintendant du canal Chambly, ainsi que copie de la nomination de titulaire à cette charge, indiquant le montant de

son salaire par année, et des contingents, etc., qui lui sont accordés. Les dits papiers contenant aussi un état des salaires respectifs payés aux deux prédécesseurs du surintendant actuel.

44. Copie certifiée du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, le 31 janvier 1887, concernant

le chemin de fer d'Oxford à New Glasgow, Nouvelle-Ecosse.

45. Réponse à Adresse, -Copie de la commission ou autre document nommant Sir Alexander Campbell et M. Sanford Fleming à titre de représentant du Canada à la conférence tenue à Londres, et de toutes instructions qui leur ont été données en cette qualité et de tous papiers relatifs à cette conférence.

46. Rapport de la Commission chargée de faire une enquête sur les inondations

à Montréal.

47. Réponse à Ordre, - Copie des comptes de l'officier-reviseur du district électoral de Kamouraska, comprenant les frais d'impression des listes électorales, le compte du greffier du reviseur et celui de son huissier, avec indication du montant

payé par le gouvernement à chacun de ces officiers.

47b. Réponse à Ordre,—Relevé indiquant, jusqu'à date, les diverses sommes payées pour la préparation de la révision des listes des voteurs, pour le comté de Prince-Edouard, en 1886, savoir: - A l'officier-reviseur, à son greffier, à son huissier, et pour impressions. Aussi, les sommes réclamées pour cette révision, et non payées jusqu'à présent.

50. Réponse à Ordre, - Etat donnant le nombre d'officiers nommés depuis le 1er janvier 1886 pour prévenir la contrebande sur notre frontière, avec les noms des per-

sonnes ainsi nommées, leur résidence et leur salaire.

51. Réponse à Ordre,-Relevé de la quantité et la valeur du thé importé de la Chine et du Japon et entré dans les ports douaniers de la Colombie Anglaise ou leurs annexes pour la consommation ou pour être expédié en transit depuis le 1er juillet, 1885, jusqu'au 1er avril, 1887.

52. Réponse à Ordre, —Etat détaillé donnant la description et la valeur des grains et des produits animaux exportés du Canada, depuis le 1er juillet, 1886, jusqu'au 1er

avril, 1887.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ. Président, Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 26 Mai 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 26 mai 1887.

1887. Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

1 12 mai—Le gouvernement a t-il concédé à la compagnie du Pacifique l'avantgrève ou partie de l'avant-grève des ports de Vancouver ou d'English Bay, ou le droit exclusif d'y construire des quais ? Si tel est le cas, quand la concession a t-elle été faite et quelle en est l'étendue ?

Question par l'honorable M. Macdonald (C.-B.):

2 18 mai—Le gouvernement impérial a-t-il promis de fournir des canons ou de contribuer d'autre manière pour les ouvrages de défense de la côte occidentale du Canada, et le gouvernement a il l'intention de faire commencer ces ouvrages cette année ?

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

3 12 mai—Le gouvernement a-t-il l'intention de donner à la Colombie britannique et à la région des Prairies chacune un représentant dans le cabinet ? Et quand ?

1887. Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

4 11 mai—Le gouvernement a-t-il l'intention d'employer le bateau "Sampson" pendant quelques jours chaque hiver à tenir les vingt-cinq premiers milles de la rivière Fraser libres de glaces flottantes?

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

5 11 mai—Le gouvernement mettra til dans les estimations supplémentaires de budget une somme suffisante pour l'amélioration de la navigation à l'embouchure de la rivière Fraser, de manière à permettre aux bâtiments tirant de dix huit à vingt pieds d'eau, de naviguer sur la Fraser inférieure à toutes heures de marée et un toutes saisons?

Par l'honorable M. Power :

6 mai—Qu'il proposera la résolution suivante: Cette Chambre est d'opinion qu'il est du devoir du gouvernement de veiller à ce que tout arrangement à intervenir entre les gouvernements de la Grande Bretagne et des Etats-Unis, pour l'admission des pêcheurs américains dans les eaux territoriales du Canada, contienne une disposition spéciale portant que les pêcheurs américains, lorsqu'ils se trouveront dans les eaux du Canada, seront régis par les lois et règlements alors applicables aux pêcheurs canadiens

Pour Vendredi, 27 Mai 1887.

Par l'honorable M. Bellerose:

7|25 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre datée du 10 septembre 1886 et signée par Jos. H. Bellerose au sujet des difficultés du pénitencier de St-Vincent de-Paul, avec copie de la lettre de C. A. Nutting, écr., avocat, en date du 28 août 1886, sur le même sujet, ainsi que copie du rapport de M. Sherwood, surintendant de la police du gouvernement, chargé par l'honorable ministre de la Justice de vérifier les faits énoncés dans cette dernière lettre.

ORDRE DU JOUR.

Pour Jeudi, 26 mai 1887.

1887.

- 1 0 mai-Troisième lecture (Bill 6) chemins de fer de l'Etat.- (Hon. M. Abbott).
- 2 25 mai-Troisième lecture (Bill 16) Parc National de Banff.-(Hon.M. Abbott).
- 3 0 mai-Comi é de toute la Chambre (Bill 17) Représentation des Territoires du Nord Ouest dans le Sénat.—(Hon. M. Abbott).
- 4 20 mai-Seconde lecture (Bill K) Transport gratuit des législateurs et des juges sur chemins de fer.—(Hon. M. McInnes).
- 5 0 mai-Seconde lecture du (Bill I) Cie de prêt et d'épargne du Canada.—(Hon. M. Gowan).
- 6 20 mai Comité de toute la Chambre (Bill 47) amendement de l'acte des chemins de fer. (Hon. M. Abbott).
- 7 25 mai-Prise en considération du 2e rapport du comité mixte des deux Chambres de parlement.—(Hon. M. Read).

No. 16.

TITI

tre Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

Mercredi, 25 Mai, 1887,

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

188

PROCES-VERBAUX

DIS

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 26 Mai 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,
Allan,
Almon,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Boucherville, de,
Carvell,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,

Ferguson, Ferrier, Flint. Fortin. Girard, Glasier. Gowan, Grant, Guévremont, Haythorne, Howlan, Kaulbach, Lacoste, Leonard. Lewin, McCallum,

McClelan. McDonald. McInnes (C.-B.), McKay, McKindsey, McMaster, McMillan, Macdonald, Macfarlane, Merner, Miller, Montgomery, Odell, O'Donohoe, Ogilvie, Paquet,

Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye),
Ryan,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Turner,
Vidal,

Ward.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Ryan,—Du Rhode Island Locomotive Works et autres,—de la Compagnie de chemin de fer de Montréal, Portland et Boston,—de George Hender et autres, actionnaires et propriétaires de débentures du chemin de fer du Sud-Est.

Par l'honorable M. McClelan,—De la corporation du village de Brighton, comté de Northumberland.

Par l'honorable M. Ferrier, — Du chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour rappeler et modifier l'acte incorporant la compagnie de levée et de chemin de fer de St-Gabriel," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie de chemin de fer d'Ontario et Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McInnes, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des chemins de fer de l'Etat," tel qu'amendé,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte concernant le Parc National de Banff," tel qu'amendé,

L'honorable M. Abbott a proposé, secondé par l'honorable M. Smith:

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité général pour être reconsidéré.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue

dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

Ordonné que le troisième amendement fait à ce bill soit dans les termes suivants:

Page 3, ligne 3, après "Canada" insérez: "et de toute autre manière que le gouverreur en conseil y aura indiquée."

Ordonné que la clause suivante soit ajoutée au bill:

7. Cet acte pourra être cité sous le titre de "l'Acte du Parc des Montagnes Rocheuses, 1887."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Pelletier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec de nouveaux amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés. Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son secours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant la représentation des territoires du Nord-Ouest au sénat du Canada."

(En comité)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première clause a été lue et agréée.

Ordonné, que la clause suivante soit ajoutée au bill :

"2. Nul ne sera nommé sénateur en vertu du présent acte à moins qu'il n'ait les qualifications exigées par l'article 23 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867; et pour les fins du présent acte, le mot province dans le dit article s'entendra comme signifiant les Territoires du Nord-Ouest."

Le préambule a été lu et agréé. Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Girard a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement étant lu une reconde fois par le greffier, il a été agréé. Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Susan Ash,"

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Montgomery,

il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour pourvoir au transport gratuit des législateurs et des juges sur les chemins de fer," Sur motion de l'honorable M. McInnes, secondé par l'honorable M. McKindsey,

il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 27 Mai 1887

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 27 Mai 1887.

1887. Par l'honorable M. Bellerose :

1 25 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre datée du 10 septembre
1886 et signée par Jos. H. Bellerose au sujet des difficultés du
pénitencier de St-Vincent de-Paul, avec copie de la lettre de
C. A. Nutting, écr., avocat, en date du 28 août 1886, sur le
même sujet, ainsi que copie du rapport de M. Sherwood, surintendant de la police du gouvernement, chargé par l'honorable
ministre de la Justice de vérifier les faits énoncés dans cette
dernière lettre.

Par l'honorable M. Power :

2 6 mai—Qu'il proposera la résolution suivante: Cette Chambre est d'opinion qu'il est du devoir du gouvernement de veiller à ce que tout arrangement à intervenir entre les gouvernements de la Grande Bretagne et des Etats-Unis, pour l'admission des pêcheurs américains dans les eaux territoriales du Canada, contienne une disposition spéciale portant que les pêcheurs américains, lorsqu'ils se trouveront dans les eaux du Canada, seront régis par les lois et règlements alors applicables aux pêcheurs canadiens.

Pour Jeudi, 2 juin 1887.

1887. Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

3 12 mai—Le gouvernement a t-il l'intention de donner à la Colombie britannique et à la région des Prairies chacune un représentant dans le cabinet ? Et quand ?

Pour Vendredi, 8 juin 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

4 12 mai—Le gouvernement a t-il concédé à la compagnie du Pacifique l'avantgrève ou partie de l'avant-grève des ports de Vancouver ou d'English Bay, ou le droit exclusif d'y construire des quais ? Si tel est le cas, quand la concession a t-elle été faite et qu lle en est l'étendue?

ORDRE DU JOUR.

Pour Vendredi, 27 mai 1887.

1887.

- 1|26 mai-Troisième lecture (Bill 17) Représentation des Territoires du Nord Ouest dans le Sénat.—(Hon. M. Abbott).
- 2 20 mai-Seconde lecture du (Bill I) Cie de prêt et d'épargne du Canada (Hon. M. Gowan).
- 3 20 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 47) amendement de l'acte des chemins de fer.—(Hon. M. Abbott).
- 4 25 mai—Prise en considération du 2e rapport du comité mixte des deux Chambres du parlement.—(Hon. M. Read).

No. 17.

Ire Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

Jeudi, 26 Mai, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 27 Mai 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Ferguson,	McDonald,	Power,
Allan,	Ferrier,	McInnes (CB.),	Read,
Almon.	Flint,	McKay,	Robitaille,
Armand,	Fortin,	McKindsey,	Ross (Laurentides),
Baillargeon,	Girard,	Mc Master,	Ross (de la Durantaye),
Bellerose,	Glasier,	McMillan,	Ryan,
Bolduc,	Gowan,	Macdonald,	Schultz,
Boucherville, de,	Grant,	Macfarlane,	Scott,
Boyd,	Guévremont,	Merner,	Smith,
Carvell,	Haythorne,	Montgomery,	Stevens,
Casgrain,	Howlan.	Odell,	Sutherland,
Chaffers,	Kaulbach,	Ogilvie,	Trudel,
Clemow,	Leonard,	Paquet,	Turner,
DeBlois,	Lewin,	Pelletier,	Vidal,
Dever,	McCallum,	Poirier,	Ward.
Dickey.	McClelan	da militario en obrest	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Merner,—De la compagnie du chemin de fer de jonction de Guelph.

Par l'honorable M. Vidal,—De l'assemblée générale de l'église presbytérienne du Canada.

Par l'honorable M. Smith, - Du bureau de commerce de la cité de Toronto.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la Compagnie du chemin de fer du Nouveau Brunswick; demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser à faire une nouvelle émission de débentures et pour d'autres objets.

De la Compagnie du télégraphe de Montréal; demandant que le bill relatif au chemin de fer du Sud-Est ne soit pas adopté sans qu'on y insère une clause qui protège les droits de la compagnie.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer Central de Niagara," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M: McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, il

a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolve dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ n° 8, Vendredi, 27 mai 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné

de chacune d'elles:

De H. C. Lackner, maire, et autres, de la ville de Berlin, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de chemin de fer de jonction de Berlin et du Pacifique canadien;

De la compagnie du chemin de fer du Grand Trone, de la Baie Georgienne et du lac Erié, demandant un acte à l'effet de prolonger le temps dans lequel elle doit achever certaine partie de ses travaux et construire un embranchement allant à

Owen Sound, et à d'autres fins; De George H. Haward et autres, de la ville de Niagara, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du pont de

la rivière Niagara";

De James Austin et autres, de la cité de Toronto, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Caisse de garantie et de pension de la banque Dominion."

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN, Président.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyè le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer d'Ontario et du Sault Ste-Marie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie de colonisation méthodiste primitive," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit hill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a étè

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

100

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Teeswater à Inverhuron," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le di rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 16, après "d'Ontario" insérez: "passant par le village de "Glammis"

Page 1, ligne 17, après "comté" insérez: "2. Avec le consentement de la com-" pagnie du chemin de fer de la vallée de Saugeen, construire et exploiter un embran-"chement partant du village de Glammis, passant par Walkerton et aboutissant à " Mount Forest".

Page 1, ligne 25, après "de" insérez: "trois",

Page 1, ligne 26, après "d'eau" insérez : "et après avoir légalement acquis le " droit de s'en servir ".

Page 2, ligne 14, après "de" insérez : "cent cinquante".

Page 2, ligne 32, retranchez depuis "provisoires" jusqu'à la fin du paragraphe 2. et insérez: "pourront ouvrir immédiatement des livres d'actions et obtenir des sous-" criptions au capital de l'entreprise, recevoir des versements sur les actions sous-"crites, faire faire des plans et tracés, et déposer dans toute banque incorporée du

"Canada tous deniers reçus par eux à compte des souscriptions d'actions".
Page 3, ligne 14, après "et" insérez : "pour les assemblées spéciales".

Page 3, ligne 15, retranchez "six cents" et insérez: "mille".

Page 3, ligne 33, retranchez "sera de cinq" et insérez: "se composera de la " majorité des directeurs ".

Page 4, ligne 23, après "totalité" insérez : "vingt".

Page 4, ligne 26, retranchez depuis "2" jusqu'à la fin du 2e paragraphe de la 11e clause.

Page 4, lignes 32, 37, 43, 47, après "débentures" insérez: "actions".

Page 5, ligne 5, après "débenturcs" insérez: "actions".

Page 5, ligne 13, retranchez "d'effets" et insérez : "d'obligations et de dében-" tures-actions".

Page 5, lignes 19, 25, 30, 34, 45, après "débentures" insérez: "actions".

Page 6, lignes 5, 10, 12, après "débentures" insérez: "actions". Page 6, ligne 19, retranchez depuis "Les" jusqu'à "directeurs".

Page 6, ligne 29, retranchez depuis "roulant" jusqu'à la fin de la 16e clause.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été mise sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, il

a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a éts, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il? Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Après quelque temps la Chambre a repris sa séance.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé: Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre datée du 10 septembre 1886 et signée par Jos. H. Bellerose au sujet des difficultés du Jénitencier de St-Vincent de-Paul, avec copie de la lettre de C. A. Nutting, écr., avocat, en date du 28 août 1886, sur le même sujet, ainsi que copie du rapport de M. Sherwood, surintendant de la police du gouvernement, chargé par l'honorable ministre de la Justice de vérifier les faits énoncés dans cette dernière

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverreurgénéral par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 19 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie d'une lettre du département de la justice, branche des pénitenciers, adressée à la fin

de juin 1883 au préfet du pénitencier de Saint-Vincent de-Paul, requérant ce fonctionnaire d'attirer l'attention du sous-préfet de cette institution sur certaines accusations portées contre ce dernier, le ou vers le 18 juin 1883, par le journal "l'Etendard" qui l'accusait de s'être ingéré abusivement dans les élections du comté de Laval en 1883, ainsi que copie de la réponse du dit sous préfet; aussi copie d'une deuxième lottre du département de la justice, branche des pénitenciers, au dit préfet, au sujet d'une nouvelle accusation portée par le même journal qui se plaignait que le souspréfet Ouimet avait, employé des prisonniers pour faire sa correspondance et en particulier pour préparer la réponse ci dessus mentionnée, et requérant le préfet de demander des explications à son subordonné à ce sujet, avec la réponse du souspréfet; aussi copie de tous mémoires, documents, etc., qui peuvent faire partie du dossier, qu'ils soient antérieurs ou postérieurs en date aux pièces mentionnées en premier lieu.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit ?

(Voir documents de la session No

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de l'inspecteur Moylan sur les plaintes portées par Ouimet, sous-préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, contre J. E. Durocher, ex-garde dans cette institution, en 1884; aussi copie des témoignages pris à l'occasion de ces plaintes, copie de la décision rendue par le ministre de la Justice ainsi que de tous autres documents relatifs à ces plaintes.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la représentation des territoires du Nord Ouest au Sénat du Canada" a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour permettre à la compagnie permanente de prêt et d'épargne d'étendre ses opérations et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Howlan, il

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte des chemins de fer,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour ayant é'é lu pour la prise en considération du second rapport du comité mixte des deux Chambres des impressions du parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après midi,

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 30 Mai 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 30 Mai 1887.

1387. Par l'honorable M. Power:

1 | 16 mai—Qu'il proposera la résolution suivante: Cette Chambre est d'opinion qu'il est du devoir du gouvernement de veiller à ce que tout arrangement à intervenir entre les gouvernements de la Grande Bretagne et des Etats-Unis, pour l'admission des pêcheurs américains dans les eaux territoriales du Canada, contienne une disposition spéciale portant que les pêcheurs américains, lorsqu'ils se trouveront dans les eaux du Canada, seront régis par les lois et règlements alors applicables aux pêcheurs canadiens.

Par l'honorable M. Abbott :

2 27 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté pour la féliciter de l'accomplissement de la cinquantième année de Son heureux règne.

1887. Par l'honorable M. Bellerose :

3|27 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre et d'une dépêche
télégraphique, adressées par l'honorable ministre de la Justice
à l'honorable Jos. H. Bellerose, en date du 10 décembre 1886,
copie de la réponse de ce dernier, aussi copie des déclarations
faites par les employés du pénitencier de St-Vincent-de-Paul les
dix et onz; du même mois, en réponse aux questions à eux
posées par l'honorable ministre de la Justice et l'honorable
secrétaire d'Etat sur l'administration du pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Pour Jeudi, 2 juin 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

4 12 mai—Le gouvernement a t-il l'intention de donner à la Colombie britannique et à la région des Prairies chacune un représentant dans le cabinet ? Et quand ?

Pour Vendredi, 3 juin 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

5 12 mai—Le gouvernement a til concédé à la compagnie du Pacifique l'avantgrève ou partie de l'avant grève des ports de Vancouver ou d'English Bay, ou le droit exclusif d'y construire des quais ? Si tel est le cas, quand la concession a t-elle été faite et quelle en est l'étendue ?

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 30 mai 1887.

1887.

- 1 26 mai—Troisième lecture (Bill 6) chemins de fer du gouvernement.—(Hon. M. Abbott).
- 2 26 mai—Seconde lecture (Bill 12) Cie de la levée et du chemin de fer de Saint-Gabriel.—(Hon. M. Ogilvie).
- 3 26 mai—Seconde lecture (Bill 27) Cie du chemin de fer d'Ontario et Québec.—
 (Hon. M. McKindsey).
- 4 26 mai—Considération du rapport du comité spécial sur le (Bill B) pour faire droit à Suzan Ash.—(Hon. M. Ogilvie).
- 5 20 mai—Comité de toute la Chambre (Bill 47) pour amender l'acte des chemins de fer.—(Hon. M. Abbott).

No. 18.

1ro Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

Vendredi, 27 Mai, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SENAT

OTTAWA:

Imprimerie MacLean, Roger er Che.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 30 Mai 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Ferrier,	McInnes (OB.),	Power,
Allan,	Flint.	McKay,	Read,
Almon,	Fortin,	McKindsey,	Robitaille,
Armand,	Girard,	Mc Master,	Ross (de la Durantaye),
Baillargeon,	Glasier,	McMillan,	Ryan,
Bellerose.	Gowan,	Macdonald,	Sanford,
Bolduc,	Grant,	Macfarlane,	Schultz,
Boucherville, de,	Guévremont,	Merner,	Scott,
Boyd,	Haythorne,	Miller,	Smith,
Carvell,	Howlan,	Montgomery,	Stevens,
Casgrain,	Kaulbach.	O'Donohoe,	Sullivan,
Chaffers,	Lacoste,	Odell,	Sutherland,
Clemow,	Leonard.	Ogilvie,	Trudel,
DeBlois,	Lewin,	Paquet,	Turner,
Dever,	McCallum,	Pelletier.	Vidal,
Dickey,	McClelan.	Poirier,	Ward.
Ferguson,	McDonald,	and he was a track of an	40 CESCONDESSES NO NEW

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Ryan,—De la banque Union du Canada et autres ; créancier⁸ du chemin de fer du Sud-Est.

Par l'honorable M. Trudel,-Du révérend L. A. Déziel et autres, du district de Montmagny, dans le comté de Bellechasse.

Par l'honorable M. de Boucherville, -De L. E. Morin, maire, et autres, de Longueuil (2 pétitions.)

Par l'honorable M. Abbott, - De J. C. Abbott et autres, de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie d'usines à locomotives du Rhode-Island et autres, -de la compagnie du chemin de fer de Montréal, Portland et Boston, et de George Hender et autres, actionnaires et porteurs de bons de la compagnie du chemin de fer du Sud-Est; demandant que le bill relatif à la compagnie du chemin de fer du Sud-Est ne soit pas adopté sans qu'on y insère une clause qui protège leurs droits et qu'un comité soit nommé pour s'enquérir de certains faits allégués dans leurs pétitions.

De la corporation du village de Brighton, dans le comté de Northmberland; demandant que le bill pour incorporer la compagnie du Pont de la Baie de Quinté ne soit pas adopté.

De la compagnie du chemin de fer de Jonction de Montréal et Champlain; demandant que le bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest ne soit pas adopté.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Carvell, a proposé qu'il soit Résolu, que cette Chambre est d'opinion qu'il est du devoir du gouvernement de veiller à ce que tout arrangement à intervenir entre les gouvernements de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, pour l'admission des pêcheurs Américains dans les eaux territoriales du Canada, contienne une disposition spéciale portant que les pêcheurs Américains, lorsqu'ils se trouveront dans les eaux du Canada, seront régis par les lois et règlements alors applicables aux pêcheurs Canadiens.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été unanime-

I.E te

80

86

"A elle

ment résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé: Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté dans les mots suivants :

PLAISE À VOTRE MAJESTÉ:

Nous, fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en parlement, désirons offrir à Votre Majesté nos sincères félicitations à l'occasion de l'heureux accomplissement de la cinquantième année

de son règne fortuné.

Le dispensateur suprême des évènements a fait Votre Majesté souveraine de la cinquième partie du globe habitable. Des centaines de millions, de presque toutes races et toutes langues, sont fiers de reconnaître votre domination; mais parmi vos nombreux sujets, il n'y en a pas qui aient un plus vif attachement que le peuple canadien à la personne et au trône de Votre Majesté. Autrefois colonie française, conquise dans une lutte également honorable pour le vaincu et le vainqueur, ce pays a vu bientôt sa fidélité à la Couronne scumise à une rude épreuve. Comment il en est sorti, l'illustre père de Votre Majesté le savait, lui qui honora de son amitié le héros de Châteaugusy, le brave de Salaberry; et lorsque la fille du duc de Kent monta sur

le trône, son avènement fut salué comme l'aurore d'une ère qui devait apporter au Canada anglais et français non seulement la prospérité et le progrès, mais encore

l'esprit d'unité et la concorde,

Sous l'influence de ce grand bienfait, le gouvernement constitutionnel, conféré au Canada dans les premières années du règne de Votre Majesté, ce pays a pris un rapide essor; il a participé au progrès général des cinquante dernières années aux merveilleuses découvertes et applications de la science : chemins de fer, navigation à vapeur, télégraphes, ces conquêtes sur le temps et l'espace ; à la multiplication des industries manufacturières; à l'extension du commerce; aux bienfaits de la réforme des lois ; à la diffusion de l'enseignement et à l'extinction des préjugés par la fréquence plus grande des rapports entre les hommes. Si le progrès de l'Empire soutient avantageusement la comparaison avec celui du reste du monde durant le dernier demi siècle, de même le progrès du Canada soutient bien la comparaison avec celui de l'Empire. Composé qu'il était de quelques provinces éparses, le Canada est devenu une grande Confédération s'étendant d'un océan à l'autre et unissant par sa voie ferrée le domaine européen de Votre Majesté à ses possessions asiatiques. Votre peuple du Canada a eu l'avantage de recevoir à différentes époques la visite de plusieurs membres de la famille royale; leur présence a rendu plus profond notre dévouement au chef de l'empire, a rendu plus vive notre estime pour l'épouse et la mère et a accru notre vénération pour la mémoire de l'époux et du père.

Nous prions instamment le maître des nations et le roi des rois de soutenir, diriger et conserver Votre Majesté pendant encore de longues années pour qu'elle

puisse continuer de régner sur un peuple heureux et prospère.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée et qu'elle soit signée par Son Honneur le Président au nom de cette Chambre.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat a passsé la dite adresse à Sa Très Gracieuse Majesté et pour demander son concours.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Baillargeon, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre et d'une dépêche télégraphique, adressées par l'honorable ministre de la Justice à l'honorable Jos. H. Bellerose, en date du 10 décembre 1886, copie de la réponse de ce dernier, aussi copie des déclarations faites par les employés du pénitencier de St-Vincent-de-Paul les dix et onze du même mois, en réponse aux questions à eux posées par l'honorable ministre de la Justice et l'honorable secrétaire d'Etat sur l'administration du pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie de chemin de fer d'Alberta et d'Athabasca," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte incorporant la compagnie du chemin de fer de Kincardine à Teeswater," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des chemins de fer," tel qu'amendé,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour rappeler et modifier l'acte constitutif de la compagnie de chemin de fer de levée de St. Gabriel," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Montgomery,

il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Suzan Ash", avec l'enquête prise devant le dit comité.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Montgomery,

il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité sur le bill intitulé :

"Acte modifiant l'acte des chemins de fer,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit rayé des ordres du jour et que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 31 Mai 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 2 juin 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

1 12 mai—Le gouvernement a t-il l'intention de donner à la Colombie britannique et à la région des Prairies chacune un représentant dans le cabinet ? Et quand ?

Pour Vendredi, 3 juin 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

2 12 mai—Le gouvernement a t-il concédé à la compagnie du Pacifique l'avantgrève ou partie de l'avant grève des ports de Vancouver ou d'English Bay, ou le droit exclusif d'y construire des quais ? Si tel est le cas, quand la concession a t-elle été faite et quelle en est l'étendue ?

ORDRE DU JOUR.

Pour Mardi, 31 mai 1887.

1887.

- 1 16 mai—Seconde lecture (Bill H) pour faire droit à William Arthur Lavell, comparution du pétitionnaire à la barre et audition de son conseil.—(Hon. M. Kaulbach).
- 2 30 mai-Prise en considération du rapport sur le (Bill B) p ur faire droit à Suzan Ash.—(Hon. M. Ogilvie).

Petilions à lire.			i jakeenter	incini,	P
OTTAWA: IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE. 1887.	SEANCES DU SENAT	PROCES-VERBAUX	Lundi, 30 Mai, 1887.	re Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.	No. 19.

McCalhan os controposanos ou especiales es canon or McCalhan ben tan adapte and a canon or McCalhan ben tan adapte and a canon canon or a factor of the control of the cont

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 31 Mai 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	
Allan,	
Almon,	
Armand,	
Baillargeon,	
Bellerose,	
Bolduc,	
Boucherville, de,	
Boyd,	
Carvell,	
Casgrain,	
Chaffers,	
Clemow,	
DeBlois,	
Dever,	
Dickey,	
Ferguson.	

Ferrier, Flint, Fortin, Girard, Glasier. Gowan, Grant, Guévremont. Haythorne, Howlan. Kaulbach, Lacoste. Leonard, Lewin, McCallum, McClelan. McDonald,

McInnes (C.-B.), McKay, McKindsey, McMaster, Macdonald, Macfarlane. MacInnes, Merner, Montgomery, O'Donohoe, Odell, Ogilvie, Paquet, Pelletier, Poirier, Power,

Read,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross (dela Durantaye),
Ryan,
Sanford,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal.

Ward.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Clemow,—De John Hamilton et autres, d'Ottawa, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Odell,—De Hugh Cameron et autres, de Black River, province du Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été présentées

De la compagnie du chemin de fer de jonction de Guelph; demandant qu'il soit passé un acte qui l'autorise à prolonger sa voie ferrée jusqu'à un point sur le lac Huron à ou près Goderich.

De l'assemblée générale de l'Eglise presbytérienne du Canada; demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux protéger les femmes et les filles.

De la Chambre de commerce de la cité de Toronto; demandant qu'il soit établi une ligne de télégraphe le long de la péninsule indienne jusqu'à Tabermoray, ainsi que des signaux d'alarme à Tabermoray et à Cone Island.

L'honorable M. de Boucherville, du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps à autre, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ N° 2, Mardi, 31 mai 1887.

Le comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à cette Chambre, a l'honneur de présenter son premier rapport:

Votre comité recemmande que chaque sénateur reçoive à l'avenir quatre exemplaires de l'édition quotidienne des débats du Sénat, au lieu de cinq exemplaires

comme à présent.

Le tout respectueusement soumis

C. B. DEBOUCHERVILLE,

Président.

Sur motion de l'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu. Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

> SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ N° 8, Mardi, 31 mai, 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son treizième rapport : Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné

de chacune d'elles:

De John Carsan, maire, et autres, de la cité de Kingston, demandant à être cons-

titués en compagnie pour construire un chemin de fer de Kingston à Smith's Falls et à Ottaws, et pour acquérir et exp'oiter, avec le consentement de la Couronne, le

canal Rideau, qu'ils se proposent d'améliorer et agrandir;

De la Compagnie du chemin de fer des comtés de l'Ouest, demandant un Acte qui déclare son entreprise d'intérêt général et qui l'autorise à émettre des débentures. actions ou des actions privilégiées, et à construire certaines lignes ou à acquérir les lignes de certaines compagnies ou à se fusionner avec celles ci;

De la Compagnie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca, demandant qu'il soit

passé un Acte à l'effet d'amender son acte constitutif;

De la Société de Garantie et de prêt "l'Impériale," demandant un Acte pour amender son Acte d'incorporation et pour changer son nom en celui de "Compagnie financière et de fidéicommis du Canada";

D'Edward King Dodds et autres, demandant à être constitués en corporation

sous le nom de "Compagnie canadienne d'Assurance sur les chevaux";

De la Compagnie du chemin de fer de Hamilton et du Nord-Ouest, demandant

certains amendements à son ac e d'incorporation;

De l'honorable James Gibbs Ross et autres, de la cité de Québec et d'autres lieux, demandant qu'il soit passé un Acte pour remettre en vigueur et amender l'Acte d'incorporation de la Compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie James;

De Thomas Patterson et autres, directeurs provisoires de la Banque Anglo-Canadienne et autres, demandant qu'il soit passé un Acte à l'effet de prolonger le délai dans lequel doit être obtenu le certificat exigé par le septième article de l'Acte des banques.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN. Président.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour permettre à la compagnie de prêt et d'épargne du Canada-Ouest d'étendre ses opérations et pour d'autres fins " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reça maintenant, et Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 31, retranchez la quatrième clause.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été mise sur icelu il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question & été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorsole M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill jititulé : " Act respecting the Nova Scotia Permanent Benefit Building Society and Savings Fund," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait clargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrai aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordoné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les des amendements ont été élus par le greffier comme suit:

Pagel, ligne 31, retranchez depuis "ou" jusqu'à "sous" dans la 31e ligne.
Pagel, ligne 36, retranchez depuis "fait" jusqu'à "dans "dans la 37e ligne et
inserez 'jusqu'ici."

Pag 1, ligne 39, retranchez depuis 2 jusqu'à "souscrire" dans la 41e ligne et insérez "Nulle personne ou corporation, ayant d'ailleurs capacité légale pour ce "faire, dont la résidence ou le siège est en dehors de la province de la Nouvelle-"Ecosse, ne sera empêchée de devenir membre de la dite société, à raison de sa rési-"dence ou de son siège, et cette personne ou corporation pourra."

Page 2, ligne 7, retranchez depuis "Nouvelle-Ecosse" jusqu'à la fin de la

deuxième clause.

Page 2, ligne 11, retranchez depuis "Nouvelle-Ecosse" jusqu'à la fin de la troisième clause.

Page 2, ligne 25, retranchez "et dans telle forme."

Page 2, ligne 45, retranchez depuis "total" jusqu'à "ne "dans la 46e ligne et insérez: "des fonds ainsi empruntés et reçus par la société, avec ou sans la garantie de débentures, et restant impayés."

Page 3, retranchez la septième clause.

Page 3, ligne 10, retranchez depuis " personnes " jusqu'à la fin de la huitième clause.

Page 3, ligne 22, retranchez depuis "exemplaire" jusqu'à "et" dans la 23e ligne et insérez: "du présent acte et du dit acte de la province de la Nouvelle- Ecosse et des actes modificatifs de celui-ci, ainsi que des statuts et règlements "actuellement en vigueur."

Page 3, ligne 25, après "faire" insérez: "aux dits statuts et règlements."

Page 3, ligne 26, après "avances" insérez "faites"; retranchez depuis "société" jusqu'à la fin de la onzième clause et insérez: "sur la garantie d'immeubles pourront en outre être garanties sur meubles, à titre de sécurité collatérale."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours

ayant été mise sur icelles, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Almon, secondé par l'honorable M. Turner, il a été Ordonré, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie d'assurance sur la vie dite des manufacturiers," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de jonction de Goderich et du Pacifique canadien," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Flint, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur guéral, en date du 13 mai 1887, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute la correspondance entre les gouvernements impéralet fédéral relativement à la défense de la Colombie Britannique pendant les années 886 et 1887.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No .)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a pésenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur généra en date du 30 avril 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cet. Chambre copie d'une lettre adressée au préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Pal, en date du 31 juillet 1885, par l'ex-gardien J. B. Desormeaux, protestant contre sa estitution,

portant de très graves accusations contre certains fonctionnaires et réclamant une indemnité.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No .)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 mai, 1856, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport fait par le préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul sur la réconciliation de cet officier avec ses deux aides : le sous-préfet et le gardien, en chef, ordonnée par le ministre de la justice et mentionnée dans le rapport annuel de l'inspecteur pour 1884-85, page XXV, lignes 21-24.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No .)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mai, 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre adressée au préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, en date du 31 juillet 1885, par l'ex-garde J. E. Durocher, protestant contre sa destitution et portant de graves accusations contre certains fonctionnaires.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No .)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général en date du 10 mai, 1886, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre à cette Chambre copie de la défense produite sous forme de plaidoyer par le préfet du pénitencier de Saint Vincent-de Paul Laviolette, à la fin de l'enquête tenue en 1884 par messieurs Moylan et Baillairgé sur l'administration de ce pénitencier.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No .)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de l'inspecteur Moylan sur l'enquête par lui faite sur la désertion du nommé Dorion, un des prisonniers alors détenu au pénitencier de Saint-Vincent-de Paul, avec copie des témoignages et de tous autres documents qui se rapportent à cette désertion, entre autres, de la décision du gouvernement sur le rapport sus-mentionné.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No .)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'addenda à la défense du préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de Paul et déposé à la fin de l'enquête de 1884; et aussi copie de la réplique du sus-dit préfet à la réponse faite par le sous-préfet Ouimet aux accusations portées contre lui par le préfet.

Ordonné, qu'elle suit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de la session No .)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 14 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copies des rapports faits par l'inspecteur Moylan ou par toutes autres per-

sonnes chargées par le gouvernement de faire rapport sur l'évasion des nommés Harwood et Williams, prisonniers au pénitencier de Saint-Vincent-de Paul, en 1881, ainsi que copie des témoignages reçus aux enquêtes qui ont précédé ces rapports, et de tous autres documents formant partie du dossier.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No .)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 17 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre ou mémoire adressés par T. G. Baillairgé, l'un des membres de la commission chargée de faire une enquête sur l'administration du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul en 1884, à Godefroi Laviolette, préfet de ce pénitencier, le requérant de retrancher de sa réplique à la défense du sous-préfet Télesphore Ouimet, tout ce qui pouvait être considéré comme une attaque ou une plainte dirigée contre l'inspecteur, l'autre membre de la commission d'enquête; aussi copie de la réponse de M. Laviolette à cette requisition; copie du rapport sur l'état de cette institution présenté par le dit préfet à l'inspecteur, après la visite ordinaire de ce dernier, au commencement de l'année courante (vers le mois de février 1886); et copie de la décision rendue par le ministre de la justice sur le rapport que lui ont fait messieurs Moylan et Baillairgé, à la suite de l'enquête tenue par eux en 1884 au sujet de l'administration du dit pénitencier.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No .)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 12 mai, 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'enquête faite par l'inspecteur Moylan sur certaines plaintes ou accusations portées contre Romuald Gadbois, un des employés du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, à la fin de l'année 1884, ou au commencement de l'année 1885, ainsi que copie des témoignages reçus à cette enquête et de tous autres documents formant partie du dossier.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de la session No .)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 12 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des rapports faits par l'inspecteur des pénitenciers à l'occasion de l'évasion d'un certain prisonnnier du nom de Fortier, au pénitencier de Saint-Vincent de Paul, le ou vers le 1er octobre 1884, ainsi que le dossier comprenant les témoignages reçus et les documents produits à l'enquête, qui a eu lieu au sujet de cette évasion.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de la session No .)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 21 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de l'inspecteur Moylan sur les plaintes portées par Mc-Carthy, gardien en chef du pénitencier de Saint-Vincent-de Paul, contre Hector Demers, garde dans cette institution, en 1884; aussi copie des témoignages pris à l'occasion de ces plaintes, copie de la décision rondue par le ministre de la justice, ainsi que de tous autres documents relatifs à ces plaintes.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de las ession No .)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 19 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des témoignages de Jean Baptiste Désormeaux, de J. E. Durocher et de Hector Demers, ci devant employés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, ainsi que copie des témoignages de Félix Lesage, garde, de Léandre Mazuret, économe, de Noël Beauparlant, instructeur cordonnier, d'Adolphe Lefebvre, messager, et de Godfroi Laviolette, préfet, tous appelés à rendre témoignage en 1884 à l'enquête tenue sur l'administration du dit pénitencier par messieurs Moylan et Baillairgé, commissaires nommés à cette fin.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No .)

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: " Acte pour faire droit à William Arthur Lavell," et que le pétitionnaire se rende à la barre de la Chambre pour y être entendu par son conseil,

L'honorable M. Kaulbach a présenté à la Chambre le certificat du greffier du

Sénat.

Le dit certificat a été lu par le greffier comme suit:

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat, le lundi seizième jour de mai, 1887, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Arthur Lavell," a été, conformément à l'ordre permanent du Sénat, applicable en tels cas, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit seizième jour de mai 1887 et le trente-unième jour de mai 1887.

Donné sous mon seing en la salle du Sénat, en la cité d'Ottawa, province d'Ontario, ce trente-unième jour de mai 1887, en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent

quatre-vingt-sept.

EDOUARD J. LANGEVIN, Greffier du Senat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table. L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane a, proposé : Que l'ordre pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à William Arthur Lavell," soit pris de nouveau en considération demain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Suzan Ash," avec l'enquête prise devant le dit comité,

L'honorable M. Ogilvie a proposé, secondé par l'honorable M. Montgomery :

Que le dit rapport soit adopté.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant le Parc National de Banff"; et aussi le bill intitulé: "Acte concernant la représentation des territoires du Nord-Ouest au Sénat du Canada," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Aors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Mont-

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 1er Juin 1887.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 2 juin 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

1 12 mai—Le gouvernement a-t-il l'intention de donner à la Colombie britannique et à la région des Prairies chacune un représentant dans le cabinet ? Et quand ?

Question par l'honorable M. Schultz:

2 31 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre tous rapports d'ingénieurs sur la navigation de la rivière Rouge et sur l'amélioration de son embouchure navigable, non encere imprimés dans des rapports ministériels ou autres rapports présentés par le gouvernement.

Pour Vendredi, 3 juin 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.)

3 12 mai—Le gouvernement a t-il concédé à la compagnie du Pacifique l'avantgrève ou partie de l'avant grève des ports de Vancouver ou d'English Bay, ou le droit exclusif d'y construire des quais ? Si tel est le cas, quand la concession a-t-elle été faite et quelle en est l'étendue ?

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, ler mai 1887.

1887.

- 1|31 mai—Troisième lecture (Bill E) Société de construction permanente et à fonds d'épargne de la Nouvelle-Ecosse.—(Hon. M. Almon).
- 2 30 mai—Seconde lecture (Bill 26) Cie du chemin de fer Kincardine et Teeswater.
 —(Hon. M. Read).
- 3 31 mai—Prise en considération du 1er rapport du comité des Débats.—(Hon. M. de Boucherville).
- 4 31 mai—Seconde lecture (Bill H) pour faire droit à William Arthur Lavell, comparution du pétitionnaire à la barre et audition de son conseil.—(Hon. M. Kaulbach).
- 5 31 mai-Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Ogilvie pour l'adoption du rapport du comité si écial auquel a été renvoyé le bill pour faire droit à Suzan Ash, (Hon. M. Haythorne).

general pour prier Non il cullence de voulor ben fairs trans maifre à cette Chaffore, ous rapp plu d'escendors sur la navi

No. 20.

A A A B B B B B C CO Ch Cle De Di Fei

Ire Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

Mardi, 31 Mai, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DUSENAT

OTTAWA:

Imprimerie MacLean, Roger of Cre.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 1er Juin 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,
Allan,
Almon,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Boucherville, de,
Boyd,
Carvell,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,

Ferrier,
Flint,
Fortin,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald,
McInnes (CB.),
DESCRIPTION OF THE PERSON OF T

Power,
Read,
Robitaille,
Ross (Laurentides),
Ross (de la Durantaye)
Ryan,
Sanford,
Schultz,
Scott,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Trudel,
Turner,

Vidal.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. McCallum, - De la Compagnie du Pont de la Rivière Niagara.

Par l'honorable M. Sullivan,—De David Gilmour, président du bureau de commerce de la ville de Trenton, et de la corporation de la ville de Trenton, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:

De la Banque Union du Canada, et autres, créanciers non garantis du chemin de fer du Sud Est; demandant que le bill relatif au dit chemin de fer ne soit pas adopté, avant que des arrangements aient été conclus pour le paiement de leurs justes réclamations contre la compagnie.

Du révérend L. A. Déziel et autres, de la paroisse de St-Michel de Bellechasse, province de Québec; demandant que le gouvernement preune à sa charge l'emprunt contracté par la municipalité de la dite paroisse pour la construction d'un quai, et qu'il se charge pour l'avenir de l'entretien de ce quai.

De L. E. Morin, maire de Longueuil, et autres, habitants du comté de Chambly; demandant que le gouvernement fasse creuser, élargir et redresser le chenal du fleuve St-Laurent en le débarrassant des obstructions causées par les travaux de la commission du havre de Montréal.

De L. E. Morin, maire, et autres, de la ville de Longueuil, province de Québec; demandant la construction d'un bureau de poste suffisant pour les besoin, de la population de la dite ville.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Act respecting the Nova Scotia Permanent Building Society and Savings Fund," tel qu'amendé, a été lu la troisième fois,

La question a été mise, ce bill passera t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte incorporant la compagnie du chemin de fer de Kincardine et Teeswater," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le premier rapport du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte rendu exact des débats et délibérations du Sénat et en faire rapport de temps en temps.

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. de Boucherville, secondé par honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Arthur Lavell," et que le pétitionnaire soit présent à la barre pour être entendu par son conseil,

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, a proposé : Que Thomas Arthur Elliott soit appelé à la barre de cette Chambre pour être assermenté et interrogé.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Alors, Thomas Arthur Elliott a été appelé à la barre de cette Chambre, et ayant

été assermenté il a été interrogé comme suit :

Q. Veuillez dire votre nom, le lieu de votre résidence et votre état ou qualité ? R. Je me nomme Thomas Arthur Elliott; je demeure à Brockville, dans le

comté de Leeds, et je suis étudiant en droit.

Q. Prenez connaissance de la pièce écrite cotée A, qui vous est présentée et qui a pour titre: " Acte pour faire droit à William Arthur Lavell," ainsi que la pièce cotée B, portant un ordre du Sénat sous la date du 16 mai 1887, pièces certifiées conformes par le greffier du Sénat. En avez vous signifié ou avez-vous tenté d'en signifier des copies revêtues du certificat du greffier du Sénat à quelque personne? et à qui,

comment, quand et à quel endroit?

R. Dans la soirée de vendredi du 27 mai 1887, à mon arrivée à Détroit, dans l'Etat du Michigan, un des Etats Unis d'Amérique, étant allé aux informations, j'appris que Ada-Mary Lavell (née Caton) avait habité cette ville, mais qu'elle en était partie et était passée en Europe. Je me rendis alors au bureau du "Detroit Free Press," dont M. W. G. Fralick, mentionné en la pièce cotée A, est le directeur urbain, à qui je remis une copie collationnée et conforme de chacune de ces deux pièces. Avant cette signification, M. W. G. Fralick m'avait dit que Ada Mary L'avell (née Caton) mentionnée dans ces pièces était en Europe, et qu'elle se trouvait dans le moment, à ce qu'il croyait, en Espagne. J'ai de plus, le 28 mai 1887 au matin, signifié une copie collationnée et conforme des deux mêmes pièces à M. Ervin Palmer, un des membres de la société Palmer et Palmer, avocats, lesquels, à ce qui m'a été dit et à ce que je crois, étaient les avocats de la dite Ada Mary Lavell (née Caton); j'ai fait cette signification en remettant les papiers à M. Ervin Palmer, en son bureau dans la ville de Détroit.

J'ai signifié ces papiers, de la manière que je viens de dire, parce que je croyais alors, comme je le crois encore, qu'il était impossible d'en faire la signification à la

dite Ada Mary Lavell (née Caton) en main propre.

Q. Connaissez-vous personnellement Ada-Mary Lavell (née Caton) et depuis combien de temps?

R. Je la connais personnellement depuis huit ans.

Q. La personne désignée par vous sous le nom d'Ada-Mary Lavell (née Caton) est-elle la personne d'avec laquelle le pétitionnaire nommé dans ces pièces demande à divorcer?

R. Oui.

t

Q. Connaissez-vous le pétitionnaire, et depuis quand?

R. Je le connais depuis plus de treize ans.

Le dit Thomas Arthur Elliott a alors reçu ordre de se retirer.

L'honorable Président a informé la Chambre que William Arthur Lavell, le pétitionnaire dans cette affaire était présent à la barre pour y être interrogé par le Sénat tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties pour obtenir une séparation.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, a proposé: Que l'interrogatoire du pétitionnaire soit suspendu quant à présent, mais qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé, de procéder à cet examen.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division,

résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, a proposé: Que le dit bill pour faire droit à William Arthur Lavell soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et la dite motion a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs Macfarlane, Gowan, Sullivan, Schultz, Clemow, Ferrier, Vidal, Sanford, et du proposant, pour faire rapport le plus tôt possible, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et d'examiner les témoins sous serment, et que toutes personnes assignées à comparaître devant le Sénat en cette affaire aient à comparaître devant le dit comité, et qu'il soit permis au dit comité d'employer un sténographe.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence:

L'honorable Président a présenté à la Chambre une protestation de Ada Fralick, dans l'affaire du bill pour faire droit à William Arthur Lavell.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Ogilvie, savoir:

Que le rapport du comité spécial auquel a ét renvoyé le bill intitulé: " Acte pour

faire droit à Suzan Ash," avec l'enquête prise devant le dit comité soit adopté.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Abbott,	Grant,	Macdonald,	Ross (Laurentides),
Allan,	Leonard,	Macfarlane,	Sanford,
Almon,	Lewin,	MacInnes,	Schultz,
Carvell,	McCallum,	Merner,	Stevens,
Clemow,	McClelan,	Montgomery,	Sutherland,
Ferrier,	McInnes (CB.),	Odell,	Turner,
Flint,	McKay,	Ogilvie,	Vidal,
Glasier,	McKindsey,	Plumb (Président),	
Gowan,	McMaster,	Read,	1 1007070

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baillargeon, Boucherville, de, Chaffers, DeBlois, Dever, Dickey, Fortin, Haythorne,	Kaulbach, O'Donohoe, Power,	Robitaille, Ross (de la Durantaye).—13.
---	-----------------------------------	---

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill pour faire droit à Suzan Ash, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Carvell, La Chambre s'est ajousnée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 2 Juin 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 2 juin 1887.

1887. Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

1 12 mai—Le gouvernement a-t-il l'intention de donner à la Colombie britannique et à la région des Prairies chacune un représentant dans le cabinet ? Et quand ?

Question par l'honorable M. Schultz:

2 31 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre tous rapports d'ingénieurs sur la navigation de la rivière Rouge et sur l'amélioration de son emb ouchure navigable, non encore imprimés dans des rapports ministériels ou autres rapports présentés par le gouvernement.

Par l'honorable M. Abbott:

3 ler juin—Qu'il fera motion pour permission de présenter un bill en amendement de l'acte relatif aux Sauvages.

Pour Vendredi, 3 juin 1887.

1887. Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.)

4 12 mai—Le gouvernement a t-il concédé à la compagnie du Pacifique l'avantgrève ou partie de l'avant-grève des ports de Vancouver ou d'English Bay, ou le droit exclusif d'y construire des quais ? Si tel est le cas, quand la concession a t-elle été faite et quelle en est l'étendue ?

Question par l'honorable M. Trudel:

5 ler juin—1. Quelles étaient les conditions spécifiées dans les demandes de soumissions, qui n'étaient pas incluses dans les soumissions du plus bas soumissionnaire, et auxquelles il est fait allusion dans la 5e réponse donnée par le leader du gouvernement aux questions à lui posées par M. le sénateur Trudel le 20 mai dernier?

2. Quelles sont les risons pour lesquelles le plus bas soumissionnaire a décliré d'accepter le contrat, tel qu'allégué dans la 4e réponse?

Pour Mardi, 7 juin 1887.

Question par l'honorable M. Howlan:

6 ler juin—Qu'il demandera au gouvernement s'il a l'intention de faire pratiquer des forages dans le détroit de Northumberland, entre Carleton Head, Ile du Prince-Edouard, et la pointe nord du Cap Jourimain, Nouveau-Brunswick, pendant la prochaine saison d'été?

ORDRE DU JOUR.

Pour Jeudi, 2 juin 1887.

1887.

- 1|30 mai—Troisième lecture (Bill 6) Actes des chemins de fer du gouvernement.
 —(Hon. M. Abbott).
- 2 ler juin—Troisième lecture (Bill B) pour faire droit à Suzan Ash.—(Hon. M. Ogilvie).
- 3 18 mai—Seconde lecture (Bill J) pour faire droit à John Monteith—Comparution du pétitionnaire et audition de son conseil.—(Hon, M. McKindsey).
- 4 26 mai—Seconde lecture (Bill K) Transport gratuit des législateurs et des juges sur chemins de fer.—(Hon. M. McInnes).
- 5 30 mai—Seconde lecture (Bill 59) Cie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca.
 —(Hon. M. McCallum).
- 6 31 mai—Seconde lecture (Bill 29) Cie d'assurance des manufacturiers sur la vie.
 —(Hon. M. McKindsey).
- 7 31 mai—Seconde lecture (Bill 24) Cie du chemin de fer de jonction de Goderich et du Pacifique.—(Hon. M. McCallum).

No. 21.

A A A B B B B C C C C C C D D D Pe

1re Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

Mercredi, 1er Juin, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SENAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER EF CIE.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 2 Juin 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,
Allan,
Almon,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Boucherville, de,
Boyd,
Carvell,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
DeBlois, .
Dever,
Dickey,
Ferguson,

Fermer,
Flint,
Fortin,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald,
McInnes (CB.),

McKay,
McKindsey,
Mc Master,
McMillan,
Macdonald,
Macfarlane,
MacInnes,
Merner,
Miller,
Montgomery,
O'Donohoe,
Odell,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier,
Poirier,
Power.

Read. Robitaille. Ross (Laurentides), Ross (de la Durantaye), Ryan, Sanford, Schultz. Scott. Smith, Stevens. Sullivan, Sutherland, Trudel, Turner. Vidal, Ward.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Clemow,—De la compagnie du chemin de fer du Canada Atlantique.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Grant, il a été-Ordonné, que la dite pétition de la compagnie du chemin de fer du Canada Atlantique, demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition pour un acte modifiant son acte d'incorporation, soit maintenant lue et reque.

La dite pétition a été alors lue par le greffier, et déposée sur la table.

Par l'honorable M. Abbott,—De la compagnie du chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest de Manitoba.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que la dite pétition de la compagnie du chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest de Manitoba, demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de son chemin de fer, soit maintenant lue et reçue

La dite pétition a été alors lue et reçue.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De Hugh Cameron et autres, de la Rivière-Noire, province du Nouveau-Brunswick; demandant que des moyens soient pris pour prohiber le trafic des chemins de fer et des bateaux à vapeur le dimanche.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des chemins de fer," tel qu'amendé,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery,

il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte relatif à l'émigration chinoise," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des pénitenciers," auquel elle demande le concours de cette-Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant les matelots malades et en état de détresse," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant la loi relative à la procédure dans les causes criminelles," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery,

il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à Suzan Ash,"

L'honorable M. Ogilvie a proposé, secondé par l'honorable M. Montgomery : Que le dit bill soit maintenant lu la trosième fois.

Après débat.

8 te

n

118

ry,

011.

BITY ?

ette

BIY+

L'honorable M. Power a proposé, secondé par l'honorable M. Lewin:

Que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative, et il a été

Brunswick, demandant que des moyens soient pris pour probiber le trafie des cheufin

Eur motion de l'honorable M. Abbott, seconde par l'honorable M. Montgomery

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, La Chambre s'est ajournée.

modifiant l'acte des chemins de for," sel qu'amende.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 3 Juin 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 7 juin 1887.

1887. Question par l'honorable M. Howlan:

1 ler juin—Qu'il demandera au gouvernement s'il a l'intention de faire pratiquer des forages dans le détroit de Northumberland, entre Carleton Head, Ile du Prince-Edouard, et la pointe Money, Cap Jourimain, Nouveau-Brunswick, pendant la prochaine saison d'été?

Question par l'honorable M. Schultz:

2 31 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre tous rapports d'ingénieurs sur la navigation de la rivière Rouge et sur l'amélioration de son embouchure navigable, non encore imprimés dans des rapports ministériels ou autres rapports présentés par le gouvernement.

ORDRE DU JOUR.

Pour Vendredi, 3 juin 1887.

1887.

- 1 juin-Reprise du débat ajourné sur troisième lecture (Bill B) pour faire droit à Suzan Ash.—(Hon. M. Power).
- 2 18 mai-Seconde lecture (Bill J) pour faire droit à John Monteith-Comparution du pétitionnaire et audition de son conseil.—(Hon. M. McKindsey).
- 3 26 mai—Seconde lecture (Bill K) Transport gratuit des législateurs et des juges sur chemins de fer.—(Hon. M McInnes).
- 4 30 mai—Seconde lecture (Bill 59) Cie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca.
 —(Hon. M. McCallum).
- 5 31 mai—Seconde lecture (Bill 29) Cie d'assurance des manufacturiers sur la vie. —(Hon. M. McKindsey).
- 6 31 mai—Seconde lecture (Bill 24) Cie du chemin de fer de jonction de Goderich et du Pacifique.—(Hon. M. McCallum).
- 7 2 juin—Seconde lecture (Bill 65) amendement de l'acte des pénitenciers.—(Hon. M. Abbott).
- 8 2 juin—Seconde lecture (Bill 76) relatif aux marins malades et indigents.—(Hon. M. Abbott).
- 9 2 juin—Seconde lecture (Bill 19) amendement de l'acte de procédure en matières criminelles.—(Hon. M. Abbott).

PROCES VERBAUX

Ire Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

No.

B

Co Co Ch Ole De Di

feudi, 2 Juin, 1887

OCES-VERBAU

DES

0

ANCES DUSENA

MAGLEAN, ROGER

1887

PROCES-VERBAUX

TES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 3 Juin 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,
Allan,
Almon,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,
Boucherville, de
Boyd,
Carvell,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
AND DESCRIPTION OF THE PARTY OF

The Donaide,
McInnes (CB.),
McKay,
McKindsey,
McMaster,
McMillan,
Macdonald,
Macfarlane,
MacInnes,
Merner,
Miller,
Montgomery,
O'Donohoe,
Odell,
Ogilvie,
Paquet,

McDonald.

Pelletier,	
Poirter,	
Power,	
Read,	
Robitaille,	
Ross (Laurentides)	
Ross (de la Duranta;	100
Ryan,	y or
Sanford,	
Schultz,	
Scott,	
Stevens,	
Sutherland,	
Trudel,	
Vidal,	
Ward.	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Almon, De Joseph Woods et autres, de Halifax, province de la Nouvelle Ecosse.

Sur motion de l'honorable M. Almon, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que la pétition de Joseph Woods et autres, de Halifax, demandant qu'il leur soit permis de présenter une pétition pour les incorporer sous le nom de Compagnie des armateurs de steamers des Bermudes et de Cuba, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier et déposée sur la table.

Par l'honorable M. Ogilvie,—De la corporation de la ville de Lindsay, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Ross (Laurentides),—Du bureau de commerce de la cité de Québec.

Par l'honorable M. McInnes (C.B.), - De William Murray, maire de Sherbrooke.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du conseil municipal de la ville de Niagara Falls; demandant la passation d'un bill incorporant la Compagnie du pont de la rivière Niagara.

De David Gilmour, président du bureau de commerce, et de la corporation de la ville de Trenton; demandant que le bill incorporant la compagnie du pont de la Baie de Quinté ne soit pas passé.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 mai 1887, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre datée du 10 septembre 1886 et signée par Jos. H. Bellerose, au sujet des difficultés du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, avec copie de la lettre de C. A. Nutting, écr., avocat, en date du 28 août 1886, sur le même sujet, ainsi que copie du rapport de M. Sherwood, surintendant de la police du gouvernement, chargé par l'honorable ministre de la justice de vérifier les faits énoncés dans cette dernière lettre.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de la session, No .)

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet de rappeler et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de levée de Saint-Gabriel," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sar motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 34, après "conseil" insérez: "après quoi le point de jonction des "deux chemins sera substitué au point fixé ci-devant entre Ingersoll et Saint-Tho-

"mas, comme point de jonction entre la ligne existante du chemin de fer d'Ontario et du Pacifique, et son prolongement de l'Ouest."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours

ayant été mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son treizième rapport. Par l'honomble M. Rose (Laurentides), -Du bur

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, Beul ete uno sejusvine anomità sel Tra Chambre de comité nº 8, Vendredi, 3 juin 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de pré senter son treizième rapport:

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné

de chacune d'elles :

De la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de Winnipeg et de la Baie d'Hudson, demandant la passation d'un acte pour refondre et amender ses actes d'incorporation, pour l'autoriser à construire un embranchement jusqu'à la frontière internationale et pour changer son nom;

De L. R. Baker et autres, de Beauharnois demandant à être incorporés sous le

nom de "Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest";

De H. Corby et autres, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie

du Pont de la Baie de Quinté";

De la Compagnie du chemin de fer de jonction de Guelph, demandant qu'il soit passé un acte qui l'autorise à prolonger sa voie ferrée jusqu'à un point sur le lac Huron à ou près Goderich;

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la vallée de la Gatineau, demandant un acte qui déclare son entreprise d'intérêt général, qui l'autorise à prolonger sa ligne jusqu'à la Baie James et amende son acte constitutif dans d'autres rapports.

Le tout respectueusement soumis.

ab sevel ob to not ob dimode ab sing Jas. Robr. Gowan, a trougar erist ne'li egrado sieva'l se reinas accilid tib el enimaxe rieva Président.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu. Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SENAT, CHAMBRE DE COMITÉ N° 8, to manoluism apprehios monast Vendredi, 3 juin 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatorzième rapport:

Votre comité a examiné la pétition de l'honorable J. J. C. Abbott et autres, de-

mandant à être incorporés sous le nom de l'Hôpital Royal Victoria, et a trouvé qu'elle n'est pas de nature à exiger la publication d'un avis.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN. Président.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu.

IV. Le paragraphe deux de l'article cent de Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

> SÉNAT. CHAMBBE DE COMITE Nº 8, Vendredi, 3 juin 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter

son quinzième rapport:

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer canadien de l'Atlantique, demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition à l'effet

d'obtenir des amendements à son acte d'incorporation;

Votre comité a trouvé suffisantes les raisons pour lesquelles la compagnie n'a pas présenté de pétition dans le délai fixé pour la présentation des pétitions en obtention de bills privés, et recommande en conséquence de suspendre la 49e règle dans ce cas et d'accorder aux pétitionnaires la permission qu'ils demandent.

Le tout respectueusement soumis.

JAS ROBT, GOWAN, aladrong than each abnotes at at the Hid tib of our President.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Grant, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté et que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, tel que recommandé dans le dit rapport.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Clemow, - De la Compagnie du chemin de fer du Canada Atlantique.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Grant, il a été Ordonné, que la pétition de la compagnie du chemin de fer du Canada Atlantique, demandant la passation d'un acte modifiant son acte d'incorporation, soit maintenant lue et recue.

La dite pétition a été alors lue et reçue.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des chemins de fer," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 11, retranchez depuis "fois" jusqu'à "emploiera" dans la 12e ligne et insérez: "qu'on adoptera et ".
Page 1, ligne 20, retranchez "dit".
Page 1, ligne 27, retranchez depuis "2" jusqu'à "et" dans la 31e ligne et

insérez:

"Sur la demande de toute compagnie de chemin de fer dont la voie croisera à " niveau celle d'une autre, ou sera croisée à niveau par celle d'une autre, le comité "des chemins de fer pourra, par un ordre écrit, signé et contresigné comme il est dit ci-dessus, permettre à ces compagnies d'adopter et mettre en usage, au point de " croisement, ce système d'aiguilles."

Page 1, ligne 38, retranchez "dit". Page 2, ligne 6, après "acte" insérez: "et chaque barrière de chemin de fer, à " la traversée d'un chemin de ferme, devra être d'une largeur suffisante pour les " usages auxquels elle sera destinée."

Page 2, ligne 6, après la troisième clause insérez ce qui suit comme clause A:

Clause A. Himos ub uswood M eldaronod

IV. Le paragraphe deux de l'article cent de l'acte des chemins de fer est par le présent révoqué.

Dans le préambule.

Page 1, ligne 1, retranchez depuis "à propos" jusqu'à "A" dans la 7e ligne et insérez: "d'amender l'acte des chemins de fer, chapitre cent neuf des statuts revisés "du Canada, en la manière ci-après énoncée."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours

ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre 73 des Statuts Refondus," autrement désigné sous le titre de "Acte relatif aux Sauvages."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Ogilvie, savoir : que le bill intitulé " Acte pour faire droit à Suzan Ash," soit lu la troisième fois.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence :

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé : Qu'il soit envoyé un message 'à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie, pour communiquer à cette Chambre l'enquête prise devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Suzan Ash," et les papiers qui lui ont été soumis, avec prière de retourner le tout à cette Chambre,

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division,

résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à John Monteith," et que le pétitionnaire se rende à la barre de la Chambre pour y être entendu par son conseil,

L'honorable M. McKindsey a présenté à la Chambre le certificat du greffier du

Sénat.

Le dit certificat a été lu par le greffier comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat, le mercredi, dix-huitième jour de mai, 1887, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à

John Monteith," a été, conformément à l'ordre permanent du Sénat, applicable en tels cas, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dix-huitième jour de mai 1887 et le second jour de juin 1887.

Donné sous mon seing en la salle du Sénat, en la cité d'Ottawa, province d'Ontario, ce second jour de juin 1887, en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-

vingt-sept.

Edouard J. Langevin,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table. L'honorable M. McKinsey a présenté à la Chambre certains affidavits. Les dits affidavits ont été alors lus par le greffier comme suit:

Canada,
Province d'Ontario,
Comté d'York.

Dans l'affaire de John Monteith, pétitionnaire en divorce
d'avec sa femme, Mary Ann Monteith.

Je, John Monteith, du village de Rosseau, district de Parry-Sound, hôtellier, fais la déclaration solennelle suivante:

1. Je suis le pétitionnaire nommé ci dessus.

2. Comme il appert par les déclarations solennelles produites devant cette honorable Chambre, lors de la lecture de ma pétition en divorce d'avec ma femme, Mary Ann Monteith, toutes les tentatives faites pour trouver cette dernière, afin de lui faire signifier l'avis de ma demande au parlement en obtention d'un divorce, ont été sans résultat.

3. Depuis les dites déclarations solennelles, je n'ai reçu aucun renseignement quelconque pouvant m'indiquer où se trouve ma femme, ni où je pourrais me procurer des informations sur son compte, et je ne connais encore aucun moyen de consta-

ter sa demeure actuelle.

4. J'ai fait signifier le bill intitulé: "Acte pour faire droit à John Monteith," et l'ordre du Sénat pour la seconde lecture de ce bill à Thomas Wright, Mary-Ann Wright, Elyza Turner, William Ditchburn et Ebenezer Smith, et j'ai fait remettre et signifier, à la Lankin House, cî-devant la Walkerly House, des copies de ces pièces à Joseph Walkerly, l'ancien propriétaire de cet hôtel, ainsi que le constatent les déclarations solennelles que je transmets avec la présente.

5. Je ne connais aucune autre personne qui, en recevant signification du bill intitulé: "Acte pour faire droit à Joseph Monteith," et de l'ordre du Sénat pour la seconde lecture de ce bill, pourrait vraisemblablement faire parvenir et tenir ces pièces à la dite Mary-Ann Monteith. J'ai fait tout en mon pouvoir pour donner connaissance du bill et de l'ordre susmentionnés à la dite Mary-Ann Monteith.

Je fais cette déclaration solennelle, qu'en conscience je crois vraie, conformément à l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour la suppression

des serments volontaires et extra judiciaires."

JOHN MONTEITH.

Déclaration faite devant moi en la cité de Toronto, comté d'York, ce 30e jour de mai A.D., 1887.

H. E. Morphy,
Commissaire. Commissaire. Commissaire.

Province d'Ontario, Comté d'York.

Dans l'affaire de John Monteith, pétitionnaire en divorce d'avec sa femme Mary Ann Monteith.

Je, Mahlon Cowan, de la cité de Toronto, comté d'York, étudiant en droit, déclare solennellement:

1. Que le vendredi 27 mai 1887, j'ai signifié une copie conforme du dit bill intitulé: "Acte pour faire droit à John Monteith", avec une copie conforme de l'ordre

du Sénat pour la seconde lecture de ce bill, à la Lankin House, ci-devant la Walkerly House, Ste-Catherine, à Levi Lankin, propriétaire actuel du dit hôtel, en lui remettant et laissant les dites copies.

2. Que je suis informé et crois que la Lankin House, ci devant la Walkerly House, où j'ai fait cette signification, est la dernière demeure connue de Mary-Ann

Monteith, épouse de John Monteith nommé au dit bill.

3. Que le samedi 28 mai 1887, j'ai signifié une copie conforme du dit bill et ordre en main propre à Joseph Walkerly, en lui remettant et laissant la dite copie à la Walkerly House, à Port-Dalhousie, comté de Lincoln, le dit Joseph Walkerly étant, à ce que l'on m'a dit et à ce que je crois, le propriétaire actuel de cette maison.

4. Que le dit Joseph Walkerly, était, comme on m'en a informé et comme je le crois, propriétaire de la Walkerly House à Ste-Catherine, à l'époque où la dite Mary-

Ann Monteith y logeait.

5. Que j'ai collationné moi-même les dites copies remises par moi à la Lankin House, Ste-Catherine, au dit Joseph Walkerly, avec les originaux du bill et de l'ordre,

et me suis assuré de la sorte qu'elles y étaient conformes.

Je fais cette déclaration solennelle, qu'en conscience je crois vraie, conformément à l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour la suppression des serments volontairee et extra judiciaires." M. Cowan.

Déclaration solennelle faite devant) moi, en la cité de Toronto, comté } d'York, ce 30 mai 1887. JOHN AKERS,

Commissaire et notaire public.

Province d'Ontario, Dans l'affaire de John Monteith, pétitionnaire en divorce d'avec sa femme Mary-Ann Monteith. District de Parry-Sound.

Je, William Hubbert, de la ville de Barrie, comté de Simcoe, constable, déclare

selennellement:

1. Que j'ai signifié en main propre à Eliza Turner, du township de Vespra, dans le comté de Simcoe, une copie conforme de l'avis ci annexé et une copie conforme du bill intitulé: "Acte pour faire droit à John Monteith," ci-annexé, en remettant et laissant les dites copies à la dite Eliza Turner.

2. Que je connais la dite Eliza Turner à qui j'ai fait cette signification, et sais qu'elle passe pour être la sœur de la dite Mary-Ann Monteith, née Mary-Ann Wright,

nommée dans l'acte précité.

3. Que j'ai comparé moi-même les dites copies par moi signifiées avec les origi-

naux ci-annexés et qu'elles y étaient conformes.

Et je fais cette déclaration solennelle, qu'en conscience je crois vraie, conformément à l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, sous le titre : "Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

Déclaration solennelle faite devant moi) en la ville de Barrie, comté de Simcoe, ce 30 mai 1887. JOHN DICKINSON, Commissaire.

Canada. Province d'Ontario, Dans l'affaire de John Monteith, pétitionnaire en divorce District de Parry-Sound. d'avec sa femme Mary-Ann Monteith.

Je, William Hubbert, de la ville de Barrie, comté de Simcoe, constable, déclare solennellement:

1. Que j'ai signifié en main propre à Mary-Ann Wright, du township de Vespra, comté de Simcoe, une copie conforme de l'avis ci-annexe et une copie conforme du bill intitulé: "Acte pour faire droit à John Monteith," ci-annexé, en remettant et laissant les dites copies à la dite Mary-Ann Wright.

2. Que je connais la dite Mary-Ann Wright à qui j'ai fait cette signification, et sais qu'elle passe pour être la mère de la dite Mary-Ann Monteith, née Mary-Ann

Wright, nommée dans l'acte précité.

3. Que j'ai comparé moi-même les dites copies par moi signifiées avec les origi-

naux ci-annexés et qu'elles y étaient conformes.

Et je fais cette déclaration solennelle, qu'en conscience je crois vraie, conformément à l'acte passé en l'an trente-sept du règne de Sa Majesté, sous le titre : "Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

WILLIAM HUBBERT.

Déclaration solennelle faite devant moi en) la ville de Barrie, comté de Simcoe, ce } 30 mai 1887.

JOHN DICKINSON, Commissaire. A sympa , unessoll of equility ba

LO E 1909 onesaim pas as ag eb egoi

Canada. Province d'Ontario, District de Parry-Sound.

Dans l'affaire de John Monteith, pétitionnaire en divorce d'avec sa femme Mary-Ann Monteith.

Je, William Hubbert, de la ville de Barrie, comté de Simcoe, constable, déclare solennellement:

1. Que j'ai signifié en main propre à Thomas Wright, du township de Vespra, comté de Simcoe, une copie conforme de l'avis ci-annexé, et une copie conforme du bill intitulé : "Acte pour faire droit à John Monteith," ci annexé, en remettant et laissant ces deux copies au dit Thomas Wright.

2. Que je connais le dit Thomas Wright à qui j'ai fait cette signification, et sais qu'il passe pour être le père de la dite Mary-Ann Monteith, née Mary-Ann Wright,

qui est mentionnée en l'Acte pour faire droit à John Monteith."

3. Que j'ai moi-même comparé les copies ainsi remises avec les originaux ci-an-

nexés, et qu'elles y étaient conformes.

Et je fais cette déclaration solennelle, qu'en conscience je crois vraie, conformément à l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, sous le titre : " Acte pour la suppression des serments volontaires et extra judiciaires."

WILLIAM HUBBERT.

pr

Déclaration solennelle faite devant moi, en la ville de Barrie, comté de Simcoe, province d'Ontario, ce 30 mai, 1887. JOHN DICKINSON, Commissaire. Canada.

Province d'Ontario, Dans l'affaire de John Monteith, pétitionnaire en divorce District de Parry-Sound. d'avec sa femme Mary-Anne Monteith.

Je, John Halton, du village de Rosseau, comté de Simcoe, constable, déclare so-

lennellement:

1. Que j'ai signifié en main propre à William Ditchburn, du village de Rosseau, comté de Simcoe, une copie conforme de l'avis ci-annexé et une copie conforme du bill intitulé: "Acte pour faire droit à John Monteith," ci annexé, en remettant et

laissant ces deux copies au dit William Ditchburn.

2. Que je connaîs le dit William Ditchburn, et sais qu'il est maître de poste du village de Rosseau, comté de Simcoe, et que le bureau de poste de ce village est le dernier endroit où la dite Mary-Anne Monteith, née Mary-Anne Wright, épouse de John Monteith, nommée en l'acte pour faire droit à John Monteith, ait reçu ses lettres avant sa fuite avec William G. Norton, comme l'allègue le dit Acte pour faire droit à John Monteith," ci-annexé.

3. Que j'ai comparé moi-même les copies ainsi signifiées avec les originaux ci-

annexés et qu'elles y étaient conformes.

Et je fais cette déclaration solennelle, qu'en conscience je crois vraie, conformément à l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

JOHN HOLTON.

Déclaration solennelle faite devant moi) au village de Rosseau, comté de Simcoe, ce 28 mai 1887.

EBEN. SWETT,

Juge de paix, commissaire pour H.C.J.

Canada,
Province d'Ontario,
District de Parry-Sound.

Dans l'affaire de John Monteith, pétitionnaire en divorce
d'avec sa femme Mary Ann Monteith.

Je, Herbert F. Jones, du village de Rosseau, comté de Simcoe, commis, déclare

solennellement:

1. Que j'ai signifié en main propre à Eben. Swett, du village de Rosseau, comté de Simcoe, une copie conforme de l'avis ci annexé, et une copie conforme du bill intitulé: "Acte pour faire droit à John Monteith," ci-annexé, en remettant et laissant ces deux

copies au dit Ebenzer Swett.

2. Que je connais ce dernier et sais qu'il est magistrat et qu'il réside au dit village de Rosseau, comté de Simcoe, et qu'il s'est occupé d'affaires pour un nommé William G. Norton, mentionné en l'"Acte pour faire droit à John Monteith," ci-annexé, et a géré les affaires du dit William G. Norton, après la fuite de Mary Ann Monteith, épouse du dit John Monteith, avec le nommé William G. Norton.

3. Que j'ai comparé moi-même les copies par moi signifiées avec les originaux

ci-annexées et qu'elles y sont conformes.

Et je fais cette déclaration solennelle, qu'en conscience je crois vraie, conformément à l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté sous le titre "Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

HERBERT J. JONES.

Déclaration solennelle faite devant moi, au village de Rosseau, comté de Simcoe, ce 28 mai 1887.

W. A. LAURSON, Commissaire, etc.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, a proposé: Que cette Chambre juge suffisante la preuve de l'impossibilité de se conformer à la règle 76 du Sénat qui exige la signification de l'avis de la seconde lecture et une copie de l' "Acte pour faire droit à John Monteith", à la défenderesse.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été, sur division,

résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que John Monteith, le pétitionnaire dans cette afiaire, était présent à la barre pour y être interrogé par le Sénat tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties pour obtenir une séparation.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, a proposé : Que l'interrogatoire du pétitionnaire soit suspendu quant à présent, mais qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé, de pro-

céder à cet examen.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M, Gowan, a proposé: Que le dit bill pour faire droit à John Monteith, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été mise sur icelle, la dite motion a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McInnes, a proposé: Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs Gowan, McDonald, Clemow, Vidal, McCallum, McKay, McClelan, Read, et du proposant, pour faire rapport le plus tôt possible, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et d'examiner les témoins sous serment, et que toutes personnes assignées à comparaître devant le Sénat en cette affaire aient à comparaître devant le dit comité, et qu'il soit permis au dit comité d'employer un sténographe.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour pourvoir au transport gratuit des législateurs et des juges sur les chemins de fer,'

Sur motion de l'honorable M. McInnes, secondé par l'honorable M. McKindsey,

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte incorporant la Compagnie du chemin de fer Alberta et d'Athabaska," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte incorporant la Compagnie d'assurance sur la vie dite des Manufacturiers," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McInnes, secondé par l'honorable M. Glasier, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte incorporant la compagnie du chemin de fer de jonction de Goderich et du Pacifique canadien," a été lu la

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Pénitenciers,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a

été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte modifiant l'acte relatif aux marins en état de maladie et de détresse,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il

a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte modifiant l'acte relatif à la procédure dans les causes criminelles,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, La Chambre s'est ajournée jusqu'à lundi prochain à trois heures de l'après midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 6 Juin 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 6 Juin 1887.

1 1887. Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.)

12 mai—Le gouvernement a t-il concédé à la compagnie du Pacifique l'avantgrève ou partie de l'avant-grève des ports de Vancouver ou d'English Bay, ou le groit exclusif d'y construire des quais ? Si tel est le cas, quand la concession a t-elle été faite et quelle en est l'étendue ?

Question par l'honorable M. Trudel:

2 ler juin—1. Quelles étaient les conditions spécifiées dans les demandes de soumissions, qui n'étaient pas incluses dans les soumissions du plus bas soumissionnaire, et auxquelles il est fait allusion dans la 5e réponse donnée par le leader du gouvernement aux questions à lui posées par M. le sénateur Trudel le 20 mai dernier?

2. Quelles sont les raisons pour lesquelles le plus bas soumissionnaire a décliné d'accepter le contrat, tel qu'allégué dans la 4e réponse?

1887. Par l'honorable M. Bellerose :

3|3 juin—Le gouvernement a-t-il l'intention de faire publier une version française du livre ayant pour titre: "Colonial and Indian Exhibi on London, 1886"—Canada—its history—productions and nat grant ressources—issued by the Department of Agriculture?

Pour Mardi, 7 juin 1887.

1887. Question par l'honorable M. Howlan:

4 1er juin—Qu'il demandera au gouvernement s'il a l'intention de faire pratiquer des forages dans le détroit de Northumberland, entre Carleton Head, Ile du Prince-Edouard, et la pointe Money, Cap Jourimain, Nouveau-Brunswick, pendant la prochaine saison d'été?

Par l'honorable M. Schultz:

5 31 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre tous rapports d'ingénieurs sur la navigation de la rivière Rouge et sur l'amélioration de son embouchure navigable, non encore imprimés dans des rapports ministériels ou autres rapports présentés par le gouvernement.

Par l'honorable M. Bellerose :

6 3 juin—Le gouvernement a-t-il l'intention de faire publier en français la brochure distribuée en anglais sous le titre : "Agricultural Colleges and Experimental Farm Stations" by Professor Saunders, F.R.C.

Par l'honorable M. Power:

7 3 juin—Qu'il appellera l'attention sur l'insuffisance de la rémunération donnée aux conducteurs des chars Pulman sur le chemin de fer Intercolonial, et demandera si le gouvernement se propose d'augmenter leur rémunération?

waglish Bay, on la oron exchail dy constr

réponse donnée far lo léader du rouvernement aux questi

0118

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 6 juin 1887.

1887.

- 1 3 juin—Troisième lecture (Bill 12) incorporation de la Cie de la levée et du chemin de fer de Saint-Gabriel.—(Hon. M. Ogilvie).
- 2 3 juin—Seconde lecture (Bill L) Acte relatif aux Sauvages.—(Hon. M. Abbott).
- 3 3 juin—Seconde lecture (Bill 65) amendement de l'acte des pénitenciers.—(Hon. M. Abbott).
- 4 3 juin—Seconde lecture (Bill 76) relatif aux marins malades et indigents.—(Hon M. Abbott).
- 5 3 juin—Seconde lecture (Bill 19) amendement de l'acte de procédure en matières criminelles.—(Hon. M. Abbott).

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 6 juin 1887.

.1881

Is juin-Troisième fecture (Bill 12) incorporation de la Cie de la levée chemin de fer de Saint Gabriel.—(Hon. M. Ogilvie).

3 juin-Seconde lecture (Bill L.) Acte relatif aux Sanvages. - (Hom. M. Abb.

3 juin-Seconde lecture (Bill 63) amendement de l'acte des pénicociers,—(H. M. Abbott).

inin-Seconde lecture (Bill 76) relatif aux marins malades et indigents.—(Hotel M. Abbott).

ac

3 juin-Seconde lecture (Bill 13) amendement de l'acte de procédure en matiene criminelles (Hon. M. Abbott).

No. 23

Iro Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

Vendredi, 4 Juin, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SENAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.
1887.

PROCES-VERBAUX

DIS

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 6 Jun 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

		37 D -13	Poimiam
Abbott,	Ferguson,	McDonald,	Poirier,
Allan,	Ferrier,	McInnes (CB.),	Power,
	Flint,	McKay,	Read,
Almon,	Fortin.	Mc Kindsey,	Reesor.
Armand,		McMillan,	Robitaille,
Baillargeon,	Girard,		Ross (de la Durantaye)
Bellerose,	Glasier,	Macdonald,	
Bolduc,	Gowan,	Macfarlane,	Ryan,
Botsford,	Grant,	MacInnes,	Schultz,
Boucherville, de,	Guévremont,	Merner,	Scott,
	Haythorne,	Miller,	Stevens,
Boyd,		Montgomery,	Sullivan,
Casgrain,	Howlan,		Sutherland,
Chaffers,	Kaulbach,	O'Donohoe,	
Clemow,	Leonard,	Odell,	Trudel,
DeBlois,	Lewin,	Ogilvie,	Turner,
Dever,	McCallum,	Påquet,	Vidal,
	McClelan,	Pelletier,	Ward.
Dickey.	Into teluit,	,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour permettre à la compagnie permanente de prêt et d'épargne du Canada d'étendre ses opérations et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance sur la vie dite des Manufacturiers," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan,

il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Read, du comité mixte des deux Chambres, des impressions du parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ, 3 juin 1887.

Le comité mixte des deux Chambres des impressions du parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son troisième rapport:

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils

soient imprimés, savoir:-

21b. Réponse à Ordre,—Relevé détaillé des montants dépensés en vertu de mandats émis par le Gouverneur-Géréral au cours de chacune des années 1873 à 1886,

inclusivement. (Documents de la session.)

54. Réponse à Ordre,—Etat donnant la quantité de minots de céréales de toutes espèces transportée par l'Intercolonial depuis la Rivière-du-Loup jusqu'à Halifax pendant la période comprise entre le 1er juillet, 1885, et le 31 mars, 1887, et le chiffre des recettes rettes provenant de ce transport po rté au crédit du dit chemin de fer. (Documents de la session.)

57. Réponse à Ordre, Etat faisant connaître,

(1) Le nombre total de Chinois arrivés dans les divers ports du Canada entre le 1er janvier, 1886, et le 31 mars, 1887, et le nom de ces ports.

(2,) Le montant per çu pendant cette période et provenant de la taxe de capita-

tion imposée sur les Chinois.

(3.) Le montant payé aux gouvernements provinciaux en vertu de l'Acte de

l'immigration chinoise, pendant la même période.

(4.) Le nombre de Chinois entrés en Canada, pendant la même période, en vertu d'un permis de retour, et les rapports, s'il en est, dressés à ce sujet par aucun officier de douane.

(5.) Le nombre de Chinois entrés en Canada, pendant la même période, à titre

d'étudiants, de lettrés, ou de touristes.

(6.) Ce qu'a coûté au gouvernement canadien la mise en vigueur de l'Acte d'immigration chinoise pendant le dernier exercice. (Distribution et documents de la session.)

59. Réponse à Ordre,—Etat donnant les noms des personnes n'appartenant pas à la milice, qui ont été recommandées pour du scrip pour services de quelque nature

que ce soit pendant la récente rébellion. (Documents de la session.)

Votre comité recommande aussi que les documents qui suivent ne soient pas

imprimés, savoir:-

4a. Réponse à Adresse (Sénat, 1886),—Copie d'une lettre du département de la justice, branche des pénitenciers, adressée à la fin de juin 1883 au préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, requérant ce fonctionnaire d'attirer l'attention du souspréfet de cette institution sur certaines accusations portées contre ce dernier, le ou vers le 18 juin 1883, par le journal l'Etendard qui l'accusait de s'être ingéré abusivement dans les élections du comté de Laval en 1883, ainsi que copie de la réponse du dit sous préfet; aussi copie d'une deuxième lettre du département de la justice, branche des pénitenciers, au dit préfet, au sujet d'une nouvelle accusation portée par le même journal qui se plaignait que le sous-préfet Ouimet avait employé des prisonniers pour faire sa correspondance et en particulier pour préparer la réponse ci dessus mentionnée, et requérant le préfet de demander des explications à son subordonné à ce sujet, avec la réponse du sous-préfet; aussi copie de tous mémoires, documents, etc, qui peuvent faire partie du dossier, qu'ils soient antérieurs ou postérieurs en date aux pièces mentionnées en premier lieu.

5d. Réponse à Ordre,—Etat donnant les noms des candidats aux examens de promotion tenus à Ottawa, depuis le 1er mars; les noms de tous ceux qui ont passé ces examens; copie de tous papiers d'examens soumis à ces candidats. Aussi, un état indiquant si quelques-uns des candidats, et dans ce cas, lesquels, ont été soumis à cet examen plus tard que le 1er mars; et quelles questions ont été posées à tel ou

tels candidats.

19. Réponse à Adresse, 1886,—Etat indiquant,—

1° Le nombre d'ordres en conseil ou d'ordres administratifs, depuis 1870, recommandant l'octroi de licences ou permis de coupe de bois dans la Puissance du Canada,

avec la superficie totale (réelle ou approximative) couverte par tels ordres.

2° Pour chaque année séparément depuis 1870, le nom et l'adresse de chaque personne en faveur de laquelle tels ordres ont été passés; la date de chacun de ces ordres, la superficie de terrain comprise dans chaque ordre; la location du terrain couvert par chaque ordre; le loyer du terrain et les droits de la couronne payés respectivement dans chaque cas, et la prime, s'il en a été payée, en sus des frais d'arpentage exigés dans chaque cas; aussi, la superficie totale couverte par tels ordres, chaque année.

3° Le nombre total de licences émises sous l'autorité des divers ordres en conseil; la superficie totale couverte par chaque licence; si cette superficie consistait de pièces de terrain détachées ou si elle était d'un seul tenant, et la période pendant laquelle telle licence était effective; et, dans le cas de permis, les fins pour lesquelles

le bois était demandé.

20a. Réponse à Ordre,—Relevé faisant connaître le chiffre des arrérages actuellement dûs aux Indiens Chippewas des lacs Huron et Supérieur pour le transfert de leurs terres en vertu du traité Robinsor, et copie de toute correspondance échangée à ce sujet entre le département des Sauvages et le gouvernement de l'Ontario, depuis le 3 mai dernier.

55. Réponse à Ordre,—Copie des marchés, conventions ou contrats non encore produits, passés entre le gouvernement de Sa Majesté et la compagnie du Grand-Trone, concernant l'achat du chemin de fer du Nord entre Montréal et Québec, ou entre St Martin et Québec; et aussi, copie du ou des contrats entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien et la compagnie du Grand-Trone pour l'achat ou transfert de la dite partie du chemin de fer du Nord.

56. Réponse à Ordre,—Copie de tous mémoires, pétitions et correspondance de mandant la nomination d'un juge puîné pour le comté d'Elgin; ainsi que les noms de tous postulants pour la dite charge depuis le 1er janvier 1886.

58. Réponse à Ordre,—Copie de toute correspondance, ordres administratifs,

rapports ou autres pièces concernant le hâvre de Tracadie, Ile du Prince-Edouard.
60. Copie d'un rapport du comité du Conseil Privé, accordant une nouvelle sub-

vention annuelle de \$20,000 à la province de l'Ile du Prince-Edouard.

61. Réponse à Adresse (Sénat),—Copie de toutes communications échangées entre le gouvernement ou quelqu'un de ses fonctionnaires et des particuliers au sujet d'une certaine quantité de dynamite importée à Halifax, Nouvelle-Ecosse, en 1885, par la maison H. H. Fuller et Cie, et qui a été saisie par les autorités douanières pour prétendue évaluation au dessous de la valeur.

62. Réponse à Adresse (Sénat),—Copie de toutes correspondances entre le gouvernement impérial et fédéral relatives à la défense de la Colombie Britannique pen-

dant l'année 1886 et 1887.

63. Réponse à Adresse (Sénat),—Copie des plans et rapports de l'exploration relative au tunnel projeté entre le Cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le Cap Tour-

mentine, Nouveau-Brunswick.

64. Réponse à Ordre,—Copie de tous les documents du département des Affaires des Sauvages relatifs à la destitution de M. Napoléon Giasson, comme mesureur de pierre à Caughnawaga, dans le comté de Laprairie.

Votre comité désire aussi soumettre les résolutions suivantes à titre de recom-

mandation :-

Résolu,—Que vû l'épaisseur des volumes du Journal et des Documents de la Session pour l'année 1886, qui sont de beaucoup plus considérables que les spécifications du contrat, il soit alloué à l'entrepreneur-relieur, W. McG. Mortimer, une somme additionnelle de cinq centins par volume pour les volumes reliés pour l'année sus-mentionnée (même prix qu'il a reçu en 1884 et 1885),—la dite somme devant couvrir toute demande d'indemnité de quelque nature que ce soit.

Résolu,—Que ce comité est d'avis que la fourniture de la papeterie requise pour chaque Chambre devrait rester sous le contrôle de chacune d'elles, comme à présent, et que l'Acte concernant le département d'imprimerie et de papeterie publiques, soit

amendé dans ce sens.

Résolu,—Que les salaires de M. E. Botterell, chef de distribution, et de M. N. Boulet, son adjoint, soient augmentés de \$200 pour chacun d'eux,—la dite augmentation devant prendre effet à dater du 1er janvier 1887.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été-Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre mercredi prochain.

L'honorable M. Read, du comité mixte des deux Chambre des impressions du parlement, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit recu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ, 3 juin 1887.

Le comité mixte des impressions du parlement a l'honneur de présenter, comme quatrième rapport,—le rapport du sous-comité nommé pour vérifier les comptes d'impressions et pour d'autres fins, ainsi que le rapport du greffier du comité sur les services d'impression de l'année écoulée, et le bilan annuel de compte d'impression pour l'exercice clos le 30 juin 1886, lesquels sont tous ci-annexés.

Le comité les a adoptés et les soumet maintenant à la considération des deux Chambres.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,

Président.

RAPPORT DU GREFFIER DU COMITÉ.

Au président et aux membres du comité mixte des impressions du parlement.

Messieurs,—J'ai l'honneur de soumettre le compte annuel des recettes et des dépenses du service des impressions du parlement pour l'exercice expiré le 30 juin 1886, avec la lettre suivante de l'auditeur général.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL, OTTAWA, 2 décembre 1886.

Monsieur,—Je vous envoie ci-joint votre relevé des dépenses d'impressions du parlement pour 1885-86. La seule différence consiste dans le remboursement de \$380.32 pour impression de bills privés, session 1885-86, portés sur votre état au crédit du compte de 1885-86 et à celui de 1884-85 dans les livres de ce bureau.

J'ai fait au dos de votre relevé une note à cet effet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur, J. L. McDougall,

Auditeur général.

H. HARTNEY, écr., Comptable, Chambre des Communes, Ottawa.

J'ai aussi reçu la lettre suivante de M. Mortimer qui a eu pendant nombre d'années, le contrat pour la reliure des documents sessionnels.

OTTAWA, 8 octobre 1887.

H. HARTNEY, écr., Chambre des Communes.

Comme il n'y a pas eu d'arrangement fait avec moi pour la reliure des documents de la session ou autres reliures, etc, des deux Chambres du parlement, j'ai l'honneur de vous informer que je suis prêt à continuer le contrat pendant 1887 aux conditions actuelles. Espérant que l'on trouvera cette offre satisfaisante.

Je demeure, Votre obéissant serviteur, W. McG. Mortimer.

L'extension du contrat d'impression au 31 décembre 1887 et le nouveau contrat pour la fabrication du papier d'impression passé avec M. J. R. Barber pour une année expirant à la même date, ont tous deux été signés; et les garanties requises ont été déposées à mon crédit.

Par suite d'un arrangement fait avec l'entrepreneur, on s'est servi du papier choisi sous le nouveau contrat, et qui est de meilleure qualité que l'ancien pour la confection des livres bleus de cette session, dont l'apparence est en conséquence beaucoup améliorée.

Il sera nécessaire de pourvoir pendant la présente session, à l'exsension future de

Je dois de nouveau attirer l'attention du comité sur le manque d'espace dans le bureau de distribution, et dans le local destiné à la réception des feuilles imprimées et du papier d'impression.

La somme de \$80,000, même montant que l'an dernier, a été insérée dans les évaluations budgédaires pour solder les impressions du Parlement pendant l'année prochaine.

Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNEY,
Greffier du comité mixte des impressions.

SALLE DU COMITÉ, 22 avril, 1887.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

SALLE DU COMITÉ, 1er juin 1887.

Le sous-comité du comité mixte des impressions du parlement, auquel ont étérenvoyés les comptes relatifs au service des impressions pour l'année dernière, afin de les vérifier, a l'honneur de soumettre ce qui suit, à titre de premier rapport:—

Votre sous-comité a soigneusement examiné le bilan annuel des comptes d'impressions du parlement; et après avoir vérifié les dépenses, article par article, au moyen des comptes acquittés et des pièces de comptabilité produites, il a trouvé le tout exact et l'a certifié tel.

Le bilan est, aussi, conforme aux livres du bureau de l'auditeur-général, comme en fait foi son certificat, sauf la somme de \$380, qui est créditée, dans un département, au compte de 1884-85, tandis qu'il est crédité, dans l'autre, au compte de 1885-86.

Les comptes sont tenus de telle sorte qu'il est facile de les vérifier d'une manière

satisfaisante.

Votre sous comité a visité et inspecté le bureau de distribution et les chambres que lui servent de dépôt, et il a constaté qu'il est urgent d'avoir un local plus étendu, pour que le service puisse se faire d'une manière convenable et sûre.

Il a aussi visité les voûtes où se trouve la réserve de journaux et de documents sessionnels, rangée et classée pour la commodité des recherches, mais comme tout l'espace disponible est déjà occupé, il a fallu cesser le classement des papiers jusqu'à

ce que l'on puisse obtenir un local plus étendu.

Les membres de votre sous comité ont profité d'une séance du comité des chemins de fer pour attirer l'attention du ministre des travaux publics sur ce fait, et comme il était question dans le moment de trouver un local plus convenable pour le comité des chemins de fer, le ministre a déclaré que la chose serait prise en considération. En conséquence, votre sous comité a tout lieu d'espérer que ces difficultés disparaîtront sous peu.

Le tout respectueusement soumis,

D. BERGIN,

Président.

ALPH. DESJARDINS.

JAMES TROW.

1	Montant.	\$ 5,301 76 7,582 48 11,092 88 31,767 62 4,893 40 27,448 57 2,719 93 2,719 93 2,719 83 2,66 75 3,266 73 135 28 246 82 246 82 23 17 19,502 19	\$119,957 02
	Dépenses.	Impressions:—Balance due sur le compte de l'an dernier. do 20 p. c. retenus sur le denier compte do Compte jusqu'au 31 décembre, 1885, total. do Moins la retenue de 20 p. c. 7,939 40 Reliure 7,939 40 Reliure 8 Montant soldé 86.25 Salaires 8 Montant soldé 86.25 Frais de port Remise de fonds de retraite 86.25 Rapports géologiques 91 p. L. Dubé, \$23.17 Annonces Dépense totale Dubé \$23.17 Balance de banque déposée au crédit du RecevGénéral. Dépense de L. Dubé Non retiré, y compris le coût de l'impress, des bills privés.	eng seng seng seng seng seng seng seng s
-	Pièces justifica- tives.	1885–6. 1 23 10 10 12	
-	Montant.	\$91,000 00	\$119,957 02
	Recettes,	Lettres de crédit—Compte de crédit. Remeoursements:— Compte des rapports des départements	ga da or arto
		1885-6.	

Compte des impressions du parlement, bilan annuel, du 1er juillet, 1885, au 30 juin, 1886.

DT.

Compte des impressions du parlement, bilan annuel, etc.-Suite.

A balance de papier en magasin:-	Dépense, comme ci-dessus	\$100,353 12
2,289 rames de grand raisin, à \$2,523	Remeoursements:— Compte des rapports des départements \$27,985 68 Compte d'impression des bills privés 971 34	28,057 02
Salle du comité, 30 juin 1886.	Coft total, impressions du parlement \$71,396 10	\$71,396 1

L'item de dépenses, \$71,396.10, entré dans le compte ci-dessus, ne diffère de celui qui est inscrit dars les régistres de celui qui par la somme de \$380.32 qui a été créditée par le comptable de la Chambre des Communes au compte de l'exercice 1885-86, tel qu'indiqué ci-haut, tandis que dans les régistres de ce bureau elle avait été créditée au compte de l'exercice précédent,

J. Lorn McDougall, Auditeur general. HENRY HARTNEY, Greffer, impressions du parlement.

OTTAWA, 2 décembre, 1886.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,

ALPH. DESJARDINS,

D. BERGIN,

Vérifié et trouvé exact.

JAMES TROW

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre mercredi prochain.

L'honorable M. Read du comité spécial chargé de s'enquérir de l'action prise par le gouvernement et des paiements faits ou recommandés par le gouvernement, depuis le rapport d'un précédent comité spécial présenté à cette Chambre par le président du dit comité l'honorable M. Read, le dix-sept mars 1881, et adopté unanimement le lendemain, "sur les circonstances qui se rattachent à une dette que l'on prément le rafférente au gouvernement fédéral d'après l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, et que l'on dit être actuellement due à l'honorable Benjamin Beverridge, à James Tibbitts et autres—le paiement de la dite dette ayant été jusqu'à prément defféré pour une raison inconnue ";—que le dit comité se propose des honorables messieurs Montgomery, Read, Lewin, Trudel, Robitaille, Boyd, Dever et du proposant, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces.

Ordonné qu'il soit reçu. Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ N° 2. Mercredi, ler juin 1887.

Le comité spécial nommé par votre honorable Chambre vendredi le vingtdeuxième jour d'avril dernier avec mandat de s'enquérir de l'action prise par le gouvernement et des paiements faits ou recommandés par le gouvernement, depuis le rapport d'un précédent comité spécial présenté à cette Chambre par le président du dit comité l'honorable M. Read, le dix-sept mars 1881, et adopté unanimement le lendemain, "sur les circonstances qui se rattachent à une dette que l'on prétend être "afférente au gouvernement fédéral d'après l'Acte de l'Amérique Britannique du " Nord, et que l'on dit être actuellement due à l'honorable Benjamin Beveridge, à "James Tibbitts et autres -le paiement de la dite dette ayant été jusqu'à présent "différé pour une raison inconnue,"—a l'honneur de présenter son premier rapport. Votre comité a entendu l'auditeur général et le député-ministre de la justice sur le sujet de son enquête. Il appert que le gouvernement du Nouveau Brunswick est convenu de payer une somme de vingt mille, deux cent soixante et trois piastres, trente et un centins (\$20,263.31) sur celle de vingt et un mille, six cent dix-huit piastres, vingt cinq centins (\$21,618.25) qui avait été fixée par le précédent comité spécial de votre honorable Chambre dans son rapport du 17 mars 1881, comme étant due par le Nouveau-Brunswick au Canada à la date du 12 novembre 1856, et que votre comité a de même trouvée due à la dite date.

La question qui se présente aujourd'hui est celle de savoir si les réclamants ont droit à l'intérêt sur la somme de vingt et un mille six cent dix-huit piastres vingt-cinq centins (\$21,618.25), à compter du jour auquel cette somme est devenue exigible. Votre comité est d'opinion que l'ordre de renvoi ne l'autorise pas à se prononcer sur cette question, et il croit devoir demander de nouvelles instructions à votre hono-

rable Chambre sur ce point.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,

Président.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à John Monteith," a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ N° 8, Samedi, 4 juin 1887.

Le comité spécial auquel a été renvoyé par ordre de votre honorable Chambre en date du trois du courant, le bill intitulé: "Acte pour faire droit à John Monteith,"

avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents, et qui a été chargé de faire rapport avec toute la diligence convenable, a l'honneur de présenter son pre-

Votre comité, en exécution de l'ordre de renvoi, a examiné le dit bill et est convenu d'en faire rapport avec les amendements suivants, qui sont nécessaires pour mettre certaines allégations du préambule d'accord avec les faits établis à l'enquête:

Dans le préambule:

Page 1, ligne 1, retranchez "Muskoka" et insérez: "Parry Sound." Page 1, ligne 6, après "demeure" insérez: "et a son domicile."

Page 1, ligne 7, après "résidait" insérez : "et avait aussi son domicile." Page 1, ligne 8, retranchez "réside" et insérez: "est supposée résider."

Page 1, ligne 10, après "légales" insérez: "dans la province d'Ontario," retranchez "septembre" et insérez "décembre."

Page 1, ligne 13, après "mari" insérez: "et les quatre enfants nés de leur ma-

riage."

Page 1, ligne 14, retranchez depuis "a" jusqu'à "dans "dans la 15e ligne et insérez: "commis l'adultère; que depuis la date en dernier lieu mentionnée, elle a vécu séparée et éloignée de son dit mari, et vit en adultère avec le dit William G.

En conformité de la soixante et dix huitième règle de votre honorable Chambre, votre comité rapporte les témoignages pris par écrit des témoins qu'il a entendus sous la foi du serment, ainsi que le témoignage du pétitionnaire, qui, suivant l'instruction donnée par votre honorable Chambre, a été interrogé sous la foi du serment, tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui aurait pu exister entre les parties pour obtenir une séparation, et rapporte aussi les pièces produites à l'appui.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN, Président.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit rapport ainsi que l'enquête et les papiers rapportés avec le rapport et le bill y mentionné, soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport du commissaire du corps de police à cheval du Nord-Ouest. Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No

L'honorable M. Abbot, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre un rapport supplémentaire de l'inspecteur des pénitenciers pour l'année expirée le 30 juin, 1886.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie impériale de fidéicommis du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: Acte modifiant de nouveau l'acte concernant la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du pont des chûtes de Niagara, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallam, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer Hamilton, Guelph et Buffalo et de changer le nom de la compagnie en celui de compagnie du chemin de fer Central de Hamilton," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Turner, il a été-Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte autorisant la Grange Trust (limitée) à liquider ses affaires," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été-Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du che min de fer du comté de Prescott auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'hono rable M. Merner, il a été-Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Jonction de Berlin et du Pacifique Canadien auquel elle de mande le concours de cette LChambre."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. Clermow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie de chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Abott a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte incorporant l'Hôpital Royal dit Victoria."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour rappeler et amender l'acte incorporant la compagnie de levée et de chemin de fer de st-Gabriel,"

L'honorable M. Ogilvie a proposé, secondé par l'honorable M. Vidal,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. Abbott a proposé en amendement que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant mais que les mots suivants soient ajoutés à la sixième clause:

"Et en se chargeant des travaux, la dite ville aura le droit d'exercer tous les

pouvoirs de la compagnie y relatifs."

La question ayant été mise sur la dite motion elle a été résolne dans l'affirmative. La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été mise sur la motion principale telle qu'a mendée elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'a mendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre 73 des Statuts Refondus du Canada autrement désigné sous le nom de acte relatif aux Sauvages,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte modifiant l'acte des Pénitenciers,"

Sur motion de l'honorable M. Abbot, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour a été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte modifiant l'acte relatif aux marins malades et indigents,"

Sur motion de M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte modifiant l'acte relatif à la procédure dans les causes criminelles,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a

Oodonné, qu'il soit remis à demain.

été

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie de chemin de fer de Brantford, Waterloo et du Lac Erié," auquel elle demande le conconcours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Sullivan,

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation l'Hôpital Général et de Marine de Collingwood," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 7 Juin 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions

MOTIONS.

Pour Mardi, 7 juin 1887.

1887. Question par l'honorable M. Howlan:

ler juin—Qu'il demandera au gouvernement s'il a l'intention de faire pratiquer des forages dans le détroit de Northumberland, entre Carleton Head, Ile du Prince-Edouard, et la pointe Money, Cap Jourimain, Nouveau-Brunswick, pendant la prochaine saison d'été?

Par l'honorable M. Schultz:

2 31 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre tous rapports d'ingénieurs sur la navigation de la rivière Rouge et sur l'amélioration de son embouchure navigable, non encore imprimés dans des rapports ministériels ou autres rapports présentés par le gouvernement.

Par l'honorable M. Bellerose :

3 juin—Le gouvernement a-t-il l'intention de faire publier en français la brochure distribuée en anglais sous le titre : "Agricultural Colleges and Experimental Farm Stations" by Professor Saunders, F.R.C.

1887. Par l'honorable M. Power:

4 3 juin—Qu'il appellera l'attention sur l'insuffisance de la rémunération donnée aux conducteurs des chars Pulman sur le chemin de fer Intercolonial, et demandera si le gouvernement se propose d'augmenter leur rémunération?

Par l'honorable M. Glazier :

6 juin—Que l'ordre de renvoi au comité spécial chargé de s'enquérir de l'affaire Tibbitts, Beveridge et autres, sur laquelle un rapport préliminaire a été présenté hier—soit étendu de manière à autoriser le comité à s'enquérir de tous les faits nécessaires pour pouvoir exposer cette affaire sous un jour équitable, et à prendre connaissance des raisons sur lesquelles s'appuient les intéressés pour réclamer des intérêts sur la somme que le comité réaffirme avoir été due depuis le 12 novembre 1856.

Pour Mercredi, 8 juin 1887.

Par l'honorable M. Flint:

6 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des documents relatifs à la nomination de A. F. Wood, écuier, de Madoc, comme auditeur ou
arbitre pour les rélamations qui se rattachent à la construction
du canal, Murray; avec un état des sommes d'argent qui lui
ont été payées pour ses services, accompagné des pièces justificatives; plus particulièrement des sommes qui lui ont été
payés en novembre 1886, avec mention du nombre de jours
pendant lesquels il a rempli ses fonctions pendant ce mois.

Question par l'honorable Haythorne:

7 6 juin—Qu'il demandera au gouvernement s'il est prêt à faire connaître son intention relativement à la ferme modèle ou expérimentale qui doit être établie dans quelque localité convenable des provinces maritimes?

Question par l'honorable M. Scott:

8 6 juin—1. Le gouvernement a-t-il pris une décision relativement à l'emplacement du nouveau bureau de poste qui doit être construit à Pembroke.

2. Si tel est le cas, où sera situé ce bureau de poste?

3. De qui le terrain a-t-il été acheté?4. Quelle est l'étendue du terrain?

5. Quelle en a été ou en doit être le prix ?

ORDRE DU JOUR.

Pour Mardi, 7 Juin 1887.

1887.

- 1|3 juin-Troisième lecture (Bill 6) Chemins de fer du gouvernement.-(Hon. M. Abbott).
- 2 3 jutn—Trosième lecture (Bill 47) amendement de l'acte des chemins de fer.—
 (Hon. M. Ab. ott).
- 3 16 mai—Seconde lecture (Bill 91) pour faire droit à Fanny Margaret Riddell.—
 (Hon. M. Ogilvie).
- 4 2 juin—Seconde lecture (Bill 54) Immigration Chinoise.—(Hon. M. Abbott).
- 5 6 juin—Prise en considération du rapport du comité spécial (Bill J) pour faire droit à John Monteith,—(Hon. M. Gowan).
- 6 6 juin—Seconde lecture du (Bill 15) Cie de fidéi-commis l'Impériale.—(Hon. M. Ogilvie).
- 7 6 juin—Seconde lecture (Bill 45) amendement de l'acte du chemin de fer Canadien du Pacifique.—(Hon. McKindsey).
- 8 6 juin-Seconde lecture (Bill 43) Cie du Pont des Chutes de Niagara.—(Hon. M. McCallum).
- 9 6 juin—Seconde lecture (Bill 38) amendement de l'Acte de la Compagnie du chemin de fer Hamilton, Guelph et Buffalo.—(Hon. M. Vidal).
- 10 6 juin—Seconde lecture (Bill 35) Cie du chemin de fer de jonction de Berlin et du Pacifique,—(Hon. M. Merner).
- 11 6 juin—Seconde lecture (Bill 89) incorporation de la Cie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario Sud,—(Hon. M. Sanford).
- 12 6 juin-Seconde lecture (Bill L) Acte relatif aux Sauvages.- (Hon. M. Abbott).
- 13 6 juin—Seconde lecture (Bill 65) amendement de l'acte des pénitenciers.—(Hon. M. Abbott).
- 14 6 juin—Seconde lecture (Bill 76) relatif aux marins malades et indigents.—(Hon. M. Abbott).
- 15 6 juin—Seconde lecture (Bill 19) amendement de l'acte de procédure en matières criminelles.—(Hon. M. Abbott).
- 16 6 juin—Seconde lecture (Bill 25) chemin de fer de Brantford, Waterloo et Lac Erié.—(Hon. M. McCallum).
- 17 6 juin Seconde lecture (Bill 14) Hôpital Général et de Marine de Collingwood.—
 (Hon. Gowan).

1re Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

No. 24

Lundi, 6 Juin, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SENAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIR.

PROCES-VERBAUX

IIS

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 7 Juin 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	
Allan, Almon,	
Armand, Baillargeon,	
Bellerose, Bolduc,	
Botsford, Boucherville,	de,
Boyd, Carvell,	
Casgrain, Chaffers,	
Clemow,	
Cochrane, DeBlois,	
Dever,	

Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Fortin,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,

mcDonata,
McInnes (CB.)
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald,
Macfarlane,
MacInnes,
Merner,
Miller,
Montgomery,
O'Donohoe,
Odell,
Ogilvie,
Paquet,
Pelletier,
THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 IN COLUMN

McDonald

Poirier,
Power,
Read,
Robitaille,
Ross (de la Durantaye),
Ryan,
Sanford,
Schultz,
Scott,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,

Ward.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Sullivan, - Du capitaine George Atkinson et autres, de la Baie de Quinté et d'Oswégo, dans le comté de New-York.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres. auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte incorporant la Compagnie du chemin de fer de Kincardine et Teeswater," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec diverses amendements. qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 18, retranchez "Thomas Fairbairn." Page 1, lignes 18 et 19, retranchez "et William Scott."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours avant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie de chemin de fer d'Alberta et Athabasca," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 2, retranchez depuis "obligations" jusqu'à "vingt" dans la 3e ligne et insérez : "à émettre en vertu du dit acte tel qu'amendé par le présent acte, n'excède pas en totalité."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours

ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de Goderich et de jonction du Canadien du Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit : Page 2, ligne 44, retranchez "trente" et insérez "soixante."

Page 2, ligne 45, après "versés" insérez : "dans une ou plusieurs banques char-"tées du Canada, que les directeurs indiqueront, ces dix pour cent ne devant être " retirés de la banque ni employés pour d'autres objets que ceux de la compagnie."

Page 3, ligne 16, retranchez "dix" et insérez "vingt."

Page 3, ligne 44, retranchez depuis "roulant" jusqu'à la fin de la 16e clause. Page 4, ligne 20, retranchez "dix" et insérez "quinze."

Page 5, ligne 33, retranchez depuis "obligations" jusqu'à "par" dans la 34e ligne.

Page 5, ligne 48, après "faits" insérez : "tirés, acceptés ou endossés."

Page 6, ligne 5, retranchez depuis "sans" jusqu'à "pourvu" dans la 7e ligne et inrérez : " valable autorisation."

Page 6, ligne 11, retranchez depuis "banque" jusqu'à "23" dans la 16e ligne. Page 7, ligne 2, retranchez depuis "compagnie" jusqu'à "28" dans la 16e ligne. Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit pris en considération par la Cham-

bre demain.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ N° 8, Mardi, 7 juin 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné

de chacune d'elles.

De la compagnie du chemin de fer Midland, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de prolonger le délai fixé pour la construction des différentes lignes qui doivent faire partie de son chemin, et à d'autres fins ;

De la compagnie du chemin de fer canadien de l'Atlantique, demandant la passa-

tion d'un acte qui amende son acte constitutif; D'Issac Foster et autres, du comté de Norfolk, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Chemin de fer de Norfolk-Sud."

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN, Président.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit recu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ Nº 8, Mardi, 7 juin 1887.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter

son dix-septième rapport:

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest du Manitoba, demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition en obtention d'un acte à l'effet de prolonger le délai dans lequel elle doit achever ses

Votre comité a trouvé suffisantes les raisons pour lesquelles la compagnie n'a pas présenté de pétition dans le délai fixé pour la présentation des pétitions en ebtention de bills privés, et recommande en conséquence de suspendre le 49e règle dans ce cas et d'accorder à la pétitionnaire la permission qu'elle demande.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN, Président. Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté et que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, tel que recommandé dans le dit rapport.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Vidal,—De la compagnie de chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest et Manitoba.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ Nº 8, Mardi, 7 juin 1887.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son

dix-huitième rapport:

Votre comité a examiné la pétition de Joseph Wood et autres, d'Halifax, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte à l'effet de les constituer en corporation sous le nom de "Compagnie canadienne de navigation à vapeur des Bermudes et de Cuba"; comme les pétitionnaires ont représenté à votre comité qu'ils n'ont pas l'intention de donner suite à leur projet, votre comité recommande de ne pas procéder ultérieurement sur leur pétition.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN, Président.

Sur motion de l'honorable M. Almon, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors la par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ N° 8, Mardi, 7 juin 1887.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son

dix-neuvième rapport :

Relativement au bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer du comté de Prescott," votre comité a constaté que les avis exigés par la cinquante unième règle ont été régulièrement donnés.

Votre comité a trouvé satisfaisantes les raisons pour lesquelles on n'a pas présenté de pétition au Sénat en obtention de ce bill, et il recommande de suspendre la cinquante-septième règle dans ce cas-ci.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN, Président. D

18

80

11

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Merner, il a

Ordonné, que la 57ème règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au bill intitulé: "Acte constitutif de la compagnie du chemin de fer du comté de Prescott," tel que recommandé par le dix-neuvième rapport du comité des ordres permanets et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill intitulé: "Acte constitutif de la compagnie du chemin de fer du comté de Prescott," soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

Les membres du Sénat faisant partie du comité mixte de la bibliothèque ont

présenté le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit :-

Votre comité a l'honneur de faire rapport que les Bibliothécaires ayant demandé à votre comité de considérer: 1° l'opportunité de réimprimer certains volumes des Débats du Sénat et de la Chambre des Communes; et 2° de préparer un index général des différents volumes des Débats, il a été donné ordre aux Bibliothécaires de fournir une estimation du coût du travail projeté.

Le comité ayant de nouveau pris en considération la question de publier la section canadienne du catalogue américain, et étant convaincu qu'il est nécessaire de la publier, renouvelle la recommandation faite à la Chambre, lors de la dernière session, à savoir: Que ce catalogue soit réimprimé. Une part très riche des matériaux pour l'histoire du Canada se trouve à présent privée de beaucoup de sa valeur, faute d'un catalogue convenable.

Votre comité a voté des remerciements à l'honorable M. Haythorne pour le don qu'il a fait à la bibliothèque d'une collection de statuts de l'Île du Prince-Edouard

qui sera très utile aux députés.

L'attention du comité ayant été de nouveau attirée sur les mutilations faites aux cournaux et aux ouvrages de la bibliothèque, il a été décidé de saisir la Chambre de re fait d'une façon toute spéciale. Ces mutilations sont sans excuses. Une brochure are, ayant trait à la question des pêcherles, a été enlevée, et les Bibliothécaires ne peuvent pour le présent la remplacer. Des rapports ont été enlevés des documents de la session, et le reste du volume replacé sur les rayons. Il est évident que l'utilité de la bibliothèque diminuera si une pratique aussi barbare continue. Les Bibliothécaires ne veulent pas, naturellement, faire de l'espionage pour prévenir ces abus; en attendant, des avis seront affichés dans la bibliothèque défendant ces mutilations.

Un comité a été nommé pour examiner les comptes de la bibliothèque. Il a été résolu unanimement de prier le ministre des Travaux Publics d'éclairer la biblio-

thèque à la lumière électrique avant la prochaine session.

Le tout respectueusement soumis.

Sur motion de l'honoroble M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre vendredi prochain.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport suivant sur l'immigration chinoise et sur l'opération de l'acte restrictif de l'immigration chinoise.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu, et il a été alors lu par le greffier comme

suit :

(Voir Journal.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour réduire le capital de la compagnie des terres d'Ontario et La Qu'Appelle (limitée) et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte incorporant la compagnie du chemin de fer de South Norfolk," auquelle elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par ssn greffier, avec un bill intitulé: "Acte incorporant la compagnie du pont de la Baie de Qainté," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte modifiant l'acte des chemins de fer de l'Etat,"

L'honorable M. Abbott a proposé, secondé par l'honorable M. Botsford:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en retranchant les mots suivants dans le préambule : "Chapitre 38 des Status Refondus."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Dickey a proposé, secondé par l'honorable M. Miller:

Que le dit bill soit amendé de nouveau comme suit:

Page 1, ligne 27, après "acte" insérez "Et toute barrière de chemin de fer à une traverse de ferme devra être de largeur suffisante pour les fins auxquelles elle est destinée."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue

dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, pue le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte des chemins de fer," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à Fanny Margaret Riddell," et que la pétitionnaire se rende à la barre de la Chambre pour y être entendu par son conseil,

L'honorable M. Ogilvie a présenté à la Chambre le certificat du greffier du Sénat. Le dit certificat a été lu par le greffier comme suit :

Je, Edouard-Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat, le mercredi, dix-huitième jour de mais 1887, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à Fanny Margaret Riddell," a été, conformément à l'ordre permanent du Sénat, applicable en tels cas, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du bill, entre le seizième jour de mai 1887 et le septième jour de juin 1887.

Donné sous mon seing en la salle du Sénat, en la cité d'Ottawa, province d'Ontario, ce septième jour de juin 1887, en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-

vingt-sept.

EDOUARD J. LANGEVIN, Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Ogilvie a présenté à la Chambre certains affidavits. Ils ont été alors lus par le greffier comme suit:

SÉNAT DU CANADA.

Dans l'affaire du bill intitulé: "Acte pour faire droit à Fanny Margaret Riddel."

Je, Harry Abbott, jeune, de la cité de Montréal, province de Québec, conseil de Sa Majesté, après serment prêté, dépose et dis:

1. Que je suis l'un des procureurs de la pétitionnaire et me suis chargé spécialement de son affaire.

2. Que toute la diligence possible a été faite pour effectuer la signification de l'avis de la seconde lecture du bill ci-dessus mentionné à George Field Herchmer, mais que cette signification a été impossible, parce que le dit George Field Herchmer n'a pu être trouvé.

3. Que lors de la signification au dit George Field Herchmer de l'avis de demande du dit bill, il était à l'emploi de la compagnie du chemin de fer du Pacifique, comme attaché au personnel médical de la compagnie dans la chaîne Selkirk des Montagnes Rocheuses, et la signification du dit avis fut effectuée par le shérif de Kootenay,

Colombie-Britannique.

- 4. Que le seize mai dernier, j'ai télégraphié à un nommé R. Marpole, agent de la compagnie du chemin de fer du Pacifique, à Donald, Colombie britannique, de qui j'avais eu auparavant des informations au sujet du Dr Herchmer, pour lui demander si le dit Dr Herchmer appartenait encore au personnel médical de la compagnie pour m'informer en quel lieu il se trouvait; mais par suite d'un dérangement des fils télégraphiques, j'ai été plusieurs jours sans recevoir de réponse à cette dépêche. Je demandai alors à M. C. R. Hosmer, le gérant du télégraphe de la compagnie du chemin de fer du Pacifique, de télégraphier pour une réponse. Le dix-neuf mai, le dit R. Maypole répondit que ma dépêche ne lui était parvenue que le dix huit ; et que le Dr Herchmer n'était pas à l'emploi de la compagnie et qu'il avait été vu en dernier lieu à Vancouver. Dans le même temps, c'est-à dire le dix-neuf mai, j'adressai copie de l'avis de seconde lecture du bill au shérif de Kootenay avec instruction de m'adresser un affidavit de la signification, s'il pouvait l'effectuer, ou de l'impossibilité de l'effectuer, s'il ne pouvait trouver le Dr Herchmer. Le vingt mai dernier en apprenant que le dit Dr Herchmer n'était plus dans le district de Kootenay, je télégraphiai au dit shérif de donner l'affidavit d'impossibilité de signification et de transmettre les papiers à mon oncle Harry Abbott, gérant de la compagnie du chemin de fer du Pacifique, à Vancouver, et j'écrivis le même jour au dit Harry Abbott pour le prier de remettre les papier à un avocat ou au shérif avec instruction de trouver le Dr Herchmer, si cela était possible et de lui signifier les pièces; sinon de faire un affidavit d'impossibilité de les signifier. En même temps je télégraphiai pour faire faire des perquisitions à Vancouver et à Port-Moody, mais ces perquisitions ont été vaines.
- 5. Que je n'ai encore reçu aucuns retours ou affidavits du dit shérif de Kootenay ou du dit Harry Abbott; je leur ai télégraphié le premier de ce mois, et n'ai reçu

d'eux aucune réponse. Je suis informé que la ligne télégraphique est interrompue par les feux de forêt et la crue des eaux.

Et j'ai signé.

Н. Аввотт.

Assermenté par moi à Montréal ce }
6e jour de juin 1887.
W. M. C. GRIFFIN,

Commissaire pour la Cour Suprême dans le district de Montréal, et notaire public.

SÉNAT DU CANADA.

Dans l'affaire du bill pour faire droit à Fanny Margaret Riddell.

Je, Charles Rudolph Hosmer, de la cité de Montréal, province de Québec gérant du télégraphe de la compagnie de chemin de fer canadien du Pacifique,

après serment prêté, dépose et dis:

1. A la demande de M. Harry Abbott et M. A. F. Riddell, j'envoyai des télégrammes à R. Maypole, pour une réponse aux télégrammes qui lui avaient adressés s'informant du lieu où pouvait se trouver un certain Dr George Herchmer. Le télégramme ci annexé coté A, en date du 19 mai 1887, est une réponse que j'ai reçue du dit R. Maypole.

2. Le vingt mai dernier, je télégraphiai à un nommé J. Wilson de New-Westminster de faire des démarches pour découvrir où était le dit Dr Herchmer, et de le rechercher à Port-Moody et à Vancouver. Le télégramme ci-annexé coté B est la

réponse que j'ai reçue.

Et j'ai signé.

CHS. A. HOSMER.

Assermenté à Montréal, } ce 6e jour de juin 1887. }
SAMUEL C. MARSON,

Commissaire, Cour Supérieure, District de Montréal.

"A"

(Télégramme de Donald, C.-B.)

A C. R. Hosmer, Montréal.

Dépêche n'a été reçue qu'hiver. Herchmer n'est plus à l'emploi de la compagnie. Vu en dernier lieu à Vancouver.

R. MARPOLE.

"B"

(Télégramme de Seattle.)

Aucune trace de Geo. Herchmer. Est inconnu ici.

J. W.

9

in

TO été

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que cette Chambre juge suffisante la preuve de l'impossibilité de se conformer à la règle 76 du Sénat, qui exige la signification de l'avis de la seconde lecture et une copie de l'"Acte pour taire droit à Fanny Margaret Riddell," au défendeur.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été, sur division,

résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que Fanny Margaret Riddell, la pétitionnaire dans cette affaire, était présente à la barre pour y être interrogée par le Sénat tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties pour obtenir une séparation.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que l'interrogatoire de la pétitionnaire soit suspendu quant à présent, mais qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé, de procéder à cet examen.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur divi-

sion, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que le dit bill pour faire droit à Fanny Margaret Riddell soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été mise sur icelle, la dite motion a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs Gowan, Turner, Sanford, Clemow, McKay, McKindsey, Ferrier, Vidal, Montgomery, et du proposant, pour faire rapport le plus tôt possible, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et d'examiner les témoins sous serment, et que toutes personnes assignées à comparaître devant le Sénat en cette affaire aient à comparaître devant le dit comité, et qu'il soit permis au dit comité d'employer un sténographe.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte modifiant l'acte relatif à l'immigration chinoise,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a

été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à John Monteith."

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il

a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: " Acte pour incorporer la compagnie impêriale de fidéicommis du Canada,"

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte concernant la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, il

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte incorporant la compagnie du pont des chutes de Niagara," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKind-

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer Hamilton, Guelph et Buffalo et de changer le nom de la compagnie en celui de compagnie du chemin de fer Central de Hamilton," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été-Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes

et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte incorporant la compagnie du chemin de fer de Berlin et de jonction du Pacifique canadien," a été lu la

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été Ordonné; que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill insitulé : "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Turner, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier le chapitre 73 des Statuts Refondus du Canada, autrement désignésous le nom d'Acte relatif aux Sauvages,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il

a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre da jour le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des Pénitenciers " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il

a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé a un comité général demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: " Acte modifiant l'acte relatif aux marins malades et indigents,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il

a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte concernan t la procédure dans les causes criminelles, a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: " Acte modifiant l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer Beantford, Waterloo et du lac Erié," a été lu la

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey,

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte incorporant l'hôpital-

général et de marine de Collingwood," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford? La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 8 Jun 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 8 juin 1887.

Par l'honorable M. Flint:

16 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des documents relatifs à la nomination de A. F. Wood, écuier, de Madoc, comme auditeur ou
arbitre pour les rélamations qui se rattachent à la construction
du canal, Murray; avec un état des sommes d'argent qui lui
ont été payées pour ses services, accompagné des pièces justificatives; plus particulièrement des sommes qui lui ont été
payés en novembre 1886, avec mention du nombre de jours
pendant lesquels il a rempli ses fonctions pendant ce mois.

Question par l'honorable Haythorne:

2 6 juin—Qu'il demandera au gouvernement s'il est prêt à faire connaître son intention relativement à la ferme modèle ou expérimentale qui doit être établie dans quelque localité convenable des provinces maritimes? 1887. Question par l'honorable M. Scott:

3|6 juin-1. Le gouvernement a-t-il pris une décision relativement à l'emplacement du nouveau bureau de poste qui doit être construit à Pembroke.

2. Si tel est le cas, où sera situé ce bureau de poste?

3. De qui le terrain a-t-il été acheté? 4. Quelle est l'étendue du terrain?

5. Quelle en a été ou en doit être le prix?

Question par l'honorable M. Howlan:

4 ler juin—Qu'il demandera au gouvernement s'il a l'intention de faire pratiquer des forages dans le détroit de Northumberland, entre Carleton Head, Ile du Prince-Edouard, et la pointe Money, Cap Jourimain, Nouveau-Brunswick, pendant la prochaine saison d'été?

Par l'honorable M. Abbott :

5 7 juin—Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée à vendredi prochain, le 10 du courant, à trois heures de l'après-midi.

Pour Vendredi, 10 juin 1887

Par l'honorable M. Trudel:

6 7 juin—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur le mouvement de retour au Canada qui s'organise parmi les Canadiens des Etats-Unis, notamment dans les villes de Lawrence et Lowell, Massachussets, sous la direction de messieurs Janson, Lapalme et autres Canadiens; et qu'il demandera au gouvernement si c'est son intention de faire quelque chose dans le but d'encourager ce mouvement de retour par voie d'octrois de terres aux sociétés d'organisation de ces mouvements qui sont en formation ou qui pourraient se former plus tard?

Par l'honorable M. Schultz:

7 31 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre tous rapports d'ingénieurs sur la navigation de la rivière Rouge et sur l'amélioration de son embouchure navigable, non encore imprimés dans des rapports ministériels ou autres rapports présentés par le gouvernement.

Par l'honorable M. Glazier :

8 6 juin—Que l'ordre de renvoi au comité spécial chargé de s'enquérir de l'affaire Tibbitts, Beveridge et autres, sur laquelle un rapport préliminaire a été présenté hier—soit étendu de manière à autoriser le comité à s'enquérir de tous les faits nécessaires pour pouvoir exposer cette affaire sous un jour équitable, et à prendre connaissance des raisons sur lesquelles s'appuient les intéressés pour réclamer des intérêts sur la somme que le comité réaffirme avoir été due depuis le 12 novembre 1856.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 8 juin 1887.

1887.

- 1 6 juin—Prise en considération du 3e rapport du comité mixte des impressions.—
 (Hon. M. Read).
- 2 6 juin—Prise en considération du 4e rapport du comité mixte des impressions.—
 (Hon. M. Read).
- 3 6 juin—Seconde lecture (Bill 39) liquidation de la Grange Trust.—(Hon. M. Abbott).
- 4 6 juin—Seconde lecture (Bill M) Hôpital Royal Victoria.—(Hon. M. Abbott).
- 5 7 juin—Prise en considération des amendements proposés par le comité des chemins de fer au (Bill 59) pour incorporer la Cie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca.—(Hon. M. Power).
- 6 6 juin—Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer au (Bill 24) pour incorporer le chemin de fer de jonction de Goderich et du Pacifique Canadien.—(Hon. M. Dickey).
- 7 7 juin—Seconde lecture (Bill 66) pour incorporer la Cie du chemin de fer de Norfolk-Sud.—(Hon. M. McCallum).
- 8 6 juin—Prise en considération du rapport du comité spécial (Bill J) pour faire droit à John Monteith.—(Hon. M. Gowan).
- 9 6 juin—Seconde lecture du (Bill 15) Cie de fidéi-commis l'Impériale.—(Hon: M. Ogilvie).
- 10 7 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 65) amendement de l'acte des pénitenciers.—(Hon. M. Abbott).
- 11 6 juin—Seconde lecture (Bill 76) relatif aux marins malades et indigents.—(Hon. M. Abbott).
- 12 7 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 19) procédure en matières criminelles.
 —(Hon. M. Abbott).

ORDER DU JOUR

Four Mercredt, & Inin-1887

Purp - Fire on consideration of derapport du comité mate des infrascrea (Hon, M. Read)

comité mate des considerations du le repport du comité mate des infrascrea (Hon, M. Read)

comité lecture (Hillary invidation de la Chaque Trans-Troma Abboth)

consideration des generalisments proposes par la Chaque Chapter of the proposes par la Chapter of Consideration des generalisments proposes par la Chapter of Consideration des generalisments du comité des la chapter of the first billary out incorpres la Chapter of Consideration des architectures de comité des la considerations de la consideration des architectures de la consideration de la consi

6 julu-Seconde lecture (Pill 76) relatif sux marins malades or rast restriction. M. Albow).

Total A. M. Abbat).

Ire Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

No. 25

Mardi, 7 Juin, 1887.

PROCES-VERBAUX

ANCES DU SENAT

DES

3

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER DE CIE.

1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 8 Jun 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dic
Allan,	Ferg
Almon,	Fern
Armand,	Flin
Baillargeon,	Fort
Bellerose,	Gira
Bolduc,	Gla
Botsford,	Gou
Boucherville, de,	Gra
Boyd,	Gue
Carvell,	Hay
Casgrain,	Hor
Chaffers,	Ka
Clemow,	Lac
Cochrane,	Lec
DeBlois,	Lei
Dever.	Mc

Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Fortin,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Lacoste,
Leonard,
Lewin,
McCallum,

McClelan,
McDonald,
McInnes (CB.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald,
Macfarlane,
MacInnes,
Merner,
Miller,
Montgomery,
O'Donohoe,
Odell,
Ogilvie,
Paquet.

Pelletier.

Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ross (de la Durantaye),
Ryan,
Sanford,
Schultz,
Scott,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Ward.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Bolduc,—De Daniel Shanks et autres, du village de Huntingdon, district de Beauharnois.

Par l'honorable M. Stevens,—De la Compagnie du chemin de fer de Waterloo et Magog.

Par l'honorable M. Read,—Du révérend John Somerville, modérateur, et autres, du synode de l'église presbytérienne de Toronto et Kingston, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Power, - Du conseil municipal de la cité de St-Thomas.

L'honorable M. Howlan, du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pendant la présente session, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, SALLE DE COMITÉ N° 2, Mercredi, 8 juin 1887.

Le comité spécial nommé pour examiner les comptes du Sénat et en faire rapport, pendant la présente session, a l'honneur de soumettre son second rapport :

Votre comité recommande:-

1. Que M. J. de St-Denis LeMoine, sergent d'armes, soit nommé greffier du journal français et remplisse cette fonction avec emploi actuel, en recevant une augmentation d'appointements de quatre cents piastres (\$400) par année, soit un salaire total de seize cents piastres (\$1,600) par année; cette augmentation à courir du 1er juillet 1887.

2. Que Madame Ivanhoë Taché soit nommée assistante du greffier du journal français, à compter du 1er juillet 1887, jusqu'à la prochaine session du parlement, aux appointements de huit cents piastres (\$800) par année; sans que cette nomination

toutefois ne puisse être invoquée par la suite comme précédent.

3. Que le salaire de M. J. G. Aylwin Creighton, greffier en loi, greffier des comités et traducteur anglais, soit augmenté de trois cents piastres (\$300) et porté à deux mille cinq cents piastres (\$2,500) par an ; cette augmentation à commencer du pre-

mier jour de janvier 1887.

4. Que la nomination, par Son Honneur le Président du Sénat, d'Edward Ashe, à l'emploi de messager du Président, aux gages de six cents piastres (\$600) par année, et de Charles Neville à l'emploi de page du Président, à une piastre et demie (\$1.50) par jour durant la session, soit confirmée et que leur salaire leur soit payé à commencer du 13 avril 1887.

5. Que Jean Albert Choquette et Frederick Charles O'Meara soient nommés messagers sessionnels avec un salaire chacun de deux cent cinquante piastres (\$250)

par session, à commencer du 13 avril 1887.

6. Que Thomas Gravel, feutier, reçoive un salaire de une piastre et vingt-cinq centins (\$1.25) par jour, au lieu de une piastre (\$1), comme jusqu'à présent.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Fanny Margaret Riddell," a présenté son premier rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et il été alors lu par le greffier comme suit:

> SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ Nº 8, Mercredi, 8 juin 1887.

Le comité spécial auquel a été renvoyé par ordre de votre honorable Chambre en date du sept du courant, le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Fanny Margaret Riddell," avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents, et qui a été chargé de faire rapport avec toute la diligence convenable, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité, en exécution de l'ordre de renvoi, a examiné le dit bill et est con-

venu d'en faire rapport sans amendement.

En conformité de la soixante et dix huitième règle de votre honorable Chambre, votre comité rapporte les témoignages pris par écrit des témoins qu'il a entendus sous la foi du serment, ainsi que le témoignage de la pétitionnaire, qui, suivant l'instruction donnée par votre honorable Chambre, a été interrogée sous la foi du serment, tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui aurait pu exister entre les parties pour obtenir une séparation, et rapporte aussi les pièces produites à l'appui.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN, Président.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit rapport avec l'enquête et le bill y mentionné soient pris en considération par la Chambre vendredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à vendredi prochain, le dixième jour de juin courant, à trois heures de l'après-midi.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES, Lundi, 6 juin, 1887.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur adresse à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, la télicitant de l'accomplissement de la cinquantième année de son heureux règne, en remplissant le tlanc avec les mots "et la Chambre des Communes."

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté.

J. G. BOURINGT,
Greffier des Communes.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES, Lundi, 6 juin 1887.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a passé une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence qu'il rui plaise de transmettre l'adresse conjointe des deux Chambres à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, la félicitant de l'accomplissement de la cinquantième année de son heureux règne, en la manière que Son Excellence jugera

la plus convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône; et demandant à leurs Honneurs de se joindre à cette Chambre au sujet de la dite adresse.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté.

J. G. BOUBINOT, Greffier des Communes.

A Son Excellence le Très-Honorable Henry Charles Keith Petty Fitzmaurice, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone, dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand'Croix de Notre Ordre Très-Distingué de St-Michel et St-Georges; Gouverneur-Général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

PLAISE & VOTRE EXCELLENCE:

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, les Communes du Canada réunis en Parlement, désirons approcher de Votre Excellence pour vous prier de vouloir bien faire transmettre notre Adresse conjointe à Sa Majesté, la félicitant de l'accomplissement de la cinquantième année de son heureux règne, en la manière que Votre Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône.

F. B. PLUMB,

Orateur du Sénat.

do

et

SÉNAT,

J. ALDRIC OUIMET, Orateur de la Chambre des Communes.

CHAMBRE DES COMMUNES, Lundi, 6 juin 1887.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé:
De concourir avec la Chambre des Communes en remplissant le blanc par les
mots "le Sénat et".

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que Son Honneur le Président signe la dite adresse au nom de cette Chambre.

Ordonné, que l'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce à la dite adresse en remplissant le blanc par les mots "le Sénat et".

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant le transport de liqueurs à bord des vaisseaux de Sa Majesté dans les eaux canadiennes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des élections fédérales contestées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des territoires du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant l'oblitération des billets contrefaits et l'usage des imitations de billets," auquel elle demande le concours de eette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant les conserves alimentaires," auquel elle demande le concerns de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de jonction de la Massawippi," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. Robitaille, il aété

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Turner, il a été Ordanné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la c mpagnie d'épargne et de prêt du Canada-Est, (limitée)," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première tois.

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte incorporant la compagnie du chemin de fer de Prescott," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Almon, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du troisième rapport du comité mixte des deux Chambres des impressions du parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable Pâquet, il a été

Ordoané, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte des deux Chambres des impressions du parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Pâquet, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte autorisant la Grange Trust (limitée) à liquider ses affaires," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Almon, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporation l'hôpital royale Victoria," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il

a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé : "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca."

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agrées. Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, comformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par le comité des chemins de fer, télégraphes et havrès, au bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de jonction Goderich et du Pacifique canadien."

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés. Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey,

il a été

Ordonné, que le dit hill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a é'é lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative

Ordonné, que le gressier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a pa-sé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Norfolk Sud," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey,

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à John Monteith,"

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. McKindsay, secondé par l'honorable M. Gowan, a proposé:

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à John Monteith"; et les papiers qui lui ont été référés, avec la demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été, sur division,

résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporaration la compagnie impériale de fidéicommis," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte des Pénitenciers."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et L'houorable M. Haythorne a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte modifiant l'acte relatif aux marins malades et indigents,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, qu'il soit remis à vendredi et qu'il soit le premier item des ordres du jour.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte

modifiant l'acte relatif à la procédure dans les causes criminelles,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain et qu'il soit le premier item des ordres du jour

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, La Chambre s'est ajournée à vendredi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 10 Juin 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions

MOTIONS.

Pour Vendredi, 10 juin 1887

1887. Par l'honorable M. Trudel:

17 juin—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur le mouvement de retour au Canada qui s'organise parmi les Canadiens des Etats-Unis, notamment dans les villes de Lawrence et Lowell, Massachussets, sous la direction de messieurs Janson, Lapalme et autres Canadiens; et qu'il demandera au gouvernement si c'est son intention de faire quelque chose dans le but d'encourager ce mouvement de retour par voie d'octrois de terres aux sociétés d'organisation de ces mouvements qui sont en formation ou qui pourraient se former plus tard?

Par l'honorable M. Schultz:

2 31 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre tous rapports d'ingénieurs sur la navigation de la rivière Rouge et sur l'amélioration de son embouchure navigable, non encore imprimés dans des rapports ministériels ou autres rapports présentés par le gouvernement. 1887. Par l'honorable M. Glazier :

3 6 juin—Que l'ordre de renvoi au comité spécial chargé de s'enquérir de l'affaire
Tibbitts, Beveridge et autres, sur laquelle un rapport préliminaire a été présenté le ler du courant—soit étendu de manière à autoriser le comité à s'enquérir de tous les faits nécessaires pour pouvoir exposer cette affaire sous un jour équitable, et à prendre connaissance des raisons sur lesquelles s'appuient les intéressés pour réclamer des intérêts sur la somme que le comité réaffirme avoir été due depuis le 12 novembre 1856—le dit rapport étant dans les termes suivants:

CHAMBRE DE COMITÉ N° 2, Mercredi, 1er juin 1887.

Le comité spécial nommé par votre honorable Chambre vendredi le vingt deuxième jour d'avril dernier avec mandat de s'enquérir de l'action prise par le gouvernement et des paiements faits ou recommandés par le gouvernement, depuis le rapport d'un précédent comité spécial présenté à cette Chambre par le président du dit comité l'honorable M. Read, le dix-sept mars 1881, et adopté unanimement le lendemain, "sur les cir-" constances qui se rattachent à une dette que l'on prétend être " afférente au gouvernement fédéral d'après l'Acte de l'Amé-" rique Britannique da Nord, et que l'on dit être actuellement "due à l'honorable Benjamin Beveridge, à James Tibbitts et " autres-le paiement de la dite dette ayant été jusqu'à présent "différé pour une raison inconnue,"—a l'honneur de présenter son premier rapport. Votre comité a entendu l'auditeur général et le député-ministre de la justice sur le sujet de son enquête. Il appert que le gouvernement du Nouveau-Brunswick est convenu de payer une somme de vingt mille, deux cent soixante et trois piastres, trente et un centins (\$20,263.31) sur celle de vingt et un mille, six cent dix-huit piastres, vingt-cinq centins (\$21,618.25) qui avait été fixée par le précédent comité spécial de votre honorable Chambre dans son rapport du 17 mars 1881, comme étant due par le Nouveau-Brunswick au Canada à la date du 12 novembre 1856, et que votre comité a de même trouvée due à la dite date.

La question qui se présente aujourd'hui est celle de savoir si les réclamants ont droit à l'intérêt sur la somme de vingt et un mille six cent dix-huit piastres vingt-cinq centins (\$21,618. 25), à compter du jour auquel cette somme est devenue exigible. Votre comité est d'opinion que l'ordre de renvoi ne l'autorise pas à se prononcer sur cette question, et il croit devoir demander de nouvelles instructions à votre honorable Chambre sur ce point.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,

Président.

1887. Par l'honorable M. Flint:

4 6 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des documents relatifs à la nomination de A. F. Wood, écuier, de Madoc, comme auditeur ou
arbitre pour les rélamations qui se rattachent à la construction
du canal, Murray; avec un état des sommes d'argent qui lui
ont été payées pour ses services, accom pagné des pièces justificatives; plus particulièrement des sommes qui lui ont été
payés en novembre 1886, avec mention du nombre de jours
pendant lesquels il a rempli ses fonctions pendant ce mois.

Par l'honorable M. Abbott :

5 8 juin—Lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée à demain, samedi, à trois heures de l'après-midi.

Pour Lundi, 13 juin 1887.

Par l'honorable M. Schultz:

6 8 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état de tous les scrips délivrés par le
département de l'Intérieur pour tenir lieu des deux milles extérieurs délimités par l'arpentage des lots riverains sur les rivières
Rouge, Assiniboine, Sale et la Seine, dans la province du Manitoba, avec indication de la date des scrips, de la cause de leur
délivrance, des personnes auxquelles ils ont été délivrés, du
temps et du lieu de la délivrance et des noms des postulants.

Pour Mercredi, 15 juin 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

7 8 juin—Dans le cas où il serait décidé que le gouvernement a droit de disposer de l'avant-grève dans les ports de Vancouver et d'English Bay, le gouvernement a-t-il promis à la compagnie du chemin de fer du Pacifique l'usage de ces terrains pour construire des quais?

ORDRE DU JOUR.

Pour Vendredi, 10 juin 1887.

1887. 1ER ORDRE.

1 | 8 juin—Seconde lecture (Bill 76) relatif aux marins malades et indigents.—(Hon. M. Abbott).

2E ORDRE.

- 2 8 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 19) procédure en matières criminelles.
 —(Hon. M. Abbott).
- 3 juin—Seconde lecture (Bill K) Transport gratuit des législateurs et des juges sur chemins de fer.—(Hon. M. McInnes).
- 4 7 juin—Prise en considération du rapport du comité mixte de la bibliothèque.—
 (Hon. M. Allan).
- 5 7 juin—Seconde lecture (Bill 62) réduction du capital de la Cie des Terres d'Ontario et Qu'Appelle.—(Hon. M. Vidal).
- 6 7 juin—Seconde lecture (Bill 73) pour incorporer la Compagnie du Pont de la Baie de Quinté.—(Hon. M. Flint).
- 7 7 juin—Seconde lecture (Bill 54) Immigration Chinoise.—(Hon. M. Abbott).
- 8 7 juin—Seconde lecture (Bill L) amendement de l'Acte relatif aux Sauvages.—
 (Hon. M. Abbott).
- 9 8 juin—Prise en considération du rapport du comité (Bill G) pour faire droit à Fanny Margaret Riddell.—(Hon. M. Gowan).
- 10 8 juin—Seconde lecture (Bill 122) liqueurs spiritueuses sur les navires de Sa Majesté dans les eaux canadiennes.—(Hon. M. Abbott).
- 11 8 juin—Seconde lecture (Bill 126) pour amender l'acte des élections.—(Hon. M. Abbott).
- 12 8 juin—Seconde lecture (Bill 127) pour amender l'Acte des Territoires du Nord-Ouest,—(Hon. M. Abbott).
- 13 8 juin—Seconde lecture (Bill 123) concernant l'oblitération des billets contrefaits et l'usage des imitations de billets.—(Hon. M. Abbott).
- 14 8 juin—Seconde lecture (Bill 121) pour amender l'acte relatif aux conserves alimentaires.—(Hon. M. Abbott).
- 15 8 juin—Seconde lecture (Bill 44) concernant la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord Ouest.—(Hon. M. McKindsey).

1887.

- 16 |8 juin—Seconde lecture (Bill 67) pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de jonction de Massawippi.—(Hon. M. Cochrane).
- 17 8 juin—Seconde lecture (Bill 63) pour incorporer la Cie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls and Ottawa.—(Hon. M. Clemow).
- 18 8 juin—Seconde lecture (Bill 55) pour incorporer la Cie d'épargne et de prêt du Canada-Est.—(Hon. M. McFarlane).
- 19|8 juin—Prise en considération du 3e rapport du comité mixte des deux Chambres sur les impressions.—(Hon. M. Read).
- 20 8 juin—Prise en considération du 4e rapport du comité mixte des impressions.—
 (Hon. M. Read).

OTTAWA: IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE. 1887.	SEANCES DU SENA	PROCES-VERBAUX	Mercredi, 8 Juin, 1887.	1re Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 18	No. 26
---	-----------------	----------------	-------------------------	--	--------

PROCÈS-VERBAUX

DIS

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 10 Juin 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dickey,
Allan,	Ferguson,
Almon,	Ferrier,
Armand,	Flint,
Baillargeon,	Girard,
Bellerose,	Glasier,
Bolduc,	Gowan.
Botsford,	Grant.
Boucherville, de,	Guévremo
Boyd,	Haythorn
Carvell,	Howlan,
Casgrain,	Kaulback
Chaffers,	Leonard,
Clemow,	Lewin,
Cochrane,	McCallur
DeBlois,	McCtelan
Dever,	

ickey,	McDonald,
erguson,	McInnes (CB.),
'errier,	McKay,
lint,	McKindsey,
irard,	Mc Master,
lasier,	McMillan,
owan,	Macdonald,
rant,	Macfarlane,
uévremont,	MacInnes,
laythorne,	Merner,
Iowlan,	Miller,
aulbach,	Montgomery,
eonard,	Odell,
lewin,	Ogilvie,
1cCallum,	Pâquet,
1cCtelan,	Pelletier,

P	oirier,	
	ower,	
	ead,	
	eesor,	
	bitaille,_	
R_0	oss (de la Dura	intaye),
	jan,	
	inford,	
	cott,	
	evens,	
SELEVALE VA	The state of the s	
MANUAL MEDICAL	illivan,	
	itherland,	
	rudel,	
T	urner,	
	idal.	THE REAL PROPERTY.
	Tard.	

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Ward, - De Mary Graham et autres, et de John Graham et autres, de New-Edinburgh.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de Hamilton, Guelph et Buffalo, et changeant le nom de la compagnie en celui de "Compagnie du chemin de fer Central d'Hamilton," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comitê des chemins de fer, télégraphes et havres auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer Pacifique d'Ontario-Sud," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Clemow, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte concernant le chemin de fer Canadien du Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 3, ligne 48, après "la" insérez : "quarante-huitième et".

Page 3, ligne 49, retranchez "soixante et un" et insérez: "cinquante-sept". Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, il

a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Kaulbach, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé "Acte pour faire droit à Arthur Lavell," a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ Nº 8, Jeudi, 9 juin, 1887.

Le comité spécial auquel a été renvoyé par ordre de votre honorable Chambre en date du premier du courant, le bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Arthur Lavell," avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents, et qui a été chargé de faire rapport avec toute la diligence convenable, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité, en exécution de l'ordre de renvoi, a examiné le dit bill et est

convenu d'en faire rapport avec les amendements suivants, qui sont nécessaires pour mettre certaines allégations du préambule d'accord avec les faits établis à l'enquête :

Dans le préambule:

Page 1, ligne 9, après "nommé" insérez: "William Garibaldi". Page 1, ligne 12, retranchez depuis "cohabité" jusqu'à "avec".

Page 1, ligne 14, retranchez depuis "Caton" jusqu'à "a" dans la 15e ligne. En conformité de la soixante et dix-huitième règle de votre honorable Chambre, votre comité rapporte les témoignages pris par écrit des témoins qu'il a entendus sous la foi du serment, ainsi que le témoignage du pétitionnaire, qui, suivant l'instruction donnée par votre honorable Chambre, a été interrogé sous la foi du serment. tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui aurait pu exister entre les parties pour obtenir une séparation, et rapporte aussi les pièces produites à l'appui.

Le tout respectueusement soumis.

H. A. N. KAULBACH. Président.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane,

Ordonné, que le dit rapport ainsi que l'enquête y joint et le bill y mentionné soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. Howlan, du comité spécial chargé d'examiner les comtes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ nº 8, Vendredi, 10 juin 1887

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session, a l'honneur de présenter son troisième rapport :

Votre comité recommande:

1. Que William Lanbkin, messager sessionnel, soit nommé messager permanent pour remplir la vacance créée par la promotion de Joseph Larose à la charge de messager de Son Honneur le Président.

2. Qu'un congé d'absence de six mois, à partir du 1er juillet prochain, soit accordé

à Joseph Pelletier, pour cause de mauvaise santé.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN, Président.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

Vendredi, 10 juin 1887. Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingtième rapport:

Votre comité a examine les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné

de chacune d'elles :

De Robert Henry et autres, de la cité de Brantford, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-

De Robie Uniacke et autres, de la cité d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie de vapeurs

d'Halifax et des Indes Occidentales (à responsabilité limite);

De la Compagnie des Terres d'Edmonton et de la Saskatchewan, demandant la passation d'un acte qui l'autorise à vendre et transporter à ses actionnaires des terres ou autres propriétés de la compagnie pour leur tenir lieu d'actions données en paiement de ces terres ou propriétés;

De David Creighton et autres, de la ville d'Owen-Sound, et d'autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'imprimerie

et de publication la Standard (à responsabilité limitée)."

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN, Président.

8

pri

104

eth

Char

et do

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bill sprivés, a présenté son vingt-et-unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ, Nº 8, Vendredi, 10 juin, 1887.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son

vingt-et-unième rapport:

Votre comité a examiné la pétition de la banque de Pictou, demandant la passation d'un acte qui l'autorise à entrer en liquidation, et a constaté que les avis n'ont pas été publiés pendant toute la durée voulue, mais comme le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité, votre comité recommande de suspendre la 51e règle en tant qu'il s'agit de la dite pétition.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT GOWAN, Président.

Sur motion de l'honorable M. Grant, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que la 51e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la banque de Pictou, tel que recommandé dans le vingt-etunième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte incorporant l'hôpital général et de marine de Collingwood," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné que la dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constitutif de l'hôpital Royal Victoria," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Howlan, a proposé:

Qu'une humbre adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des documents relatifs à la nomination de A. F. Wood, écuier, de Madoc, comme auditeur ou arbitre pour les rélamations qui se rattachent à la construction du canal Murray; avec un état des sommes d'argent qui lui ont été payées pour ses services, accompagné des pièces justificatives; plus particulièrement des sommes qui lui ont été payées en novembre 1886, avec mention du nombre de jours pendant lesquels il a rempli ses fonctions pendant ce mois.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé "Acte concernant la compagnie des terres d'Edmonton et de la Saskatchewan (limitée)," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Carvell, secondé par l'honorable M. Macfarlane, il a été

Ordonné, que la 41e règne de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordre permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant le chemin de fer Midland du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que pour le reste de la session du Parlement la 61e règle de cette Chambre relative aux bills venant de la Chambre des Communes, soit suspendue.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc de la Baie Georgienne et du lac Erié," auquel elle demande le concours de cette Chambre. Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie des Steamers d'Halifax et des Indes Occidentales (limitée)," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Almon, secondé par l'honorable M. Turner, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de ratifier et modifier la charte constitutive de la compagnie du chemin de fer de Témiscouata," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bili a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Guévremont, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie d'assurance l'Equité," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été-Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'imprimerie et de publication de l'Empire," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a

rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie d'assurance canadienne des chevaux," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bili a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il

a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un billintitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie des Forges de Londonderry," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie d'assurance du Canada contre les accidents," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie de chemin de fer et de navigation d'Oshawa," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphe et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer du haut de la Colombie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald, secondé par l'honorable M. Kaulbach,

il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la société de la caisse de garantie et de retraite de la banque de la Puissance," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte constitutif de la compagnie d'assurance de l'Ouest et autres actes qui l'affectent," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit supendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la société canadienne des ingénieur civils," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser et faciliter la liquidation de la banque de Pictou," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Macfarlane, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

80

pri

80

fal

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser la compagnie de prêts immobiliers et d'épargne à étendr e ses opérations et à d'autres fins," auquel elle demande le sconcours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'honorable M. Allan a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte modifiant les statuts refondus, chapitre 51, concernant la propriété foncière dans les territoires."

Le dit bill a été lu la première fois. Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte relatif

aux marins malades et indigents," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant la loi concernant la procédure dans les causes criminelles.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Miller a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pourvoyant au transport gratuit des législateurs et des juges sur les chemins de fer," Sur motion de l'honorable M. McInnes, secondé par l'honorable M. Guévremont, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé des ordres du jour.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité mixte de la bibliothèque,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte à l'effet de réduire le capital de la compagnie des terres d'Ontario et de Qu'Appelle (limitée)," a été lu la

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du pont de la baie de Quinté," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Guévremont, il

a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte modifiant l'acte relatif à l'immigration chinoise,"

L'honorable M. Abbott a proposé, secondé par l'honorable M. Ryan: Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

Six heures ayant sonné Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

La Chambre a repris les débats ajournés sur la motion de l'honorable M. Abbott : Que le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte relatif à l'immigration chinoise," soit lu la seconde fois.

Après un nouveau débat.

La question ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé; "Acte à l'effet de modifier le chapitre 73 des Statuts Refondus du Canada, autrement désigné sous le nom de 'Acte relatif aux Sauvages,'"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé des ordres du jour.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier le chapitre 73 des Statuts Refondus du Canada, relatif aux Sauvages."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Fanny Margaret Riddell,"

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Ogilvie, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a até lu troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Fanny Margaret Riddell"; et les papiers qui lui ont été référés, avec la demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant le transport des liqueurs sur les vaisseaux de Sa Majesté dans les eaux canadiennes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'actedes élections fédérales contestées," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été-Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: " Acte modifiant l'acte des territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant l'oblitération des billets contrefaits et l'usage des imitations de billets," a été lu la secondé fois. Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: " Acte modifiant l'acte concer-

nant les conserves alimentaires," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McKay,

il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie de jonction de chemin de fer de Massawippi," a lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Stevens, secondé par l'honorable M. Read, il a été-Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corpora; tion la compagnie d'épargne et de prêt du Canada-Est," a été lu la seconde fois. Sur motion ne l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Almon, il

a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du troisième rapport du comité mixte des deux Chambres des impressions du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte des deux Chambres des impressions du Parlement, Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 13 Juin 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 13 juin 1887.

1887. Par l'honorable M. Schultz:

I 8 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état de tous les scrips délivrés par le département de l'Intérieur pour tenir lieu des deux milles extérieurs délimités par l'arpentage des lots riverains sur les rivières Rouge, Assiniboine, Sale et la Seine, dans la province du Manitoba, avec indication de la date des scrips, de la cause de leur délivrance, des personnes auxquelles ils ont été délivrés, du temps et du lieu de la délivrance et des noms des postulants. 1887. Par l'honorable M. Glazier :

2 6 juin—Que l'ordre de renvoi au comité spécial chargé de s'enquérir de l'affaire
Tibbitts, Beveridge et autres, sur laquelle un rapport préliminaire a été présenté le ler du courant—soit étendu de manière
à autoriser le comité à s'enquérir de tous les faits nécessaires
pour pouvoir exposer cette affaire sous un jour équitable, et
à prendre connaissance des raisons sur lesquelles s'appuient
les intéressés pour réclamer des intérêts sur la somme que le
comité réaffirme avoir été due depuis le 12 novembre 1856—le
dit rapport étant dans les termes suivants:

CHAMBRE DE COMITÉ N° 2, Mercredi, 1er juin 1887.

Le comité spécial nommé par votre honorable Chambre vendredi le vingt-deuxième jour d'avril dernier avec mandat de s'enquérir de l'action prise par le gouvernement et des paiements faits ou recommandés par le gouvernement, depuis le rapport d'un précédent comité spécial présenté à cette Chambre par le président du dit comité l'honorable M. Read, le dix-sept mars 1881, et adopté unanimement le lendemain, "sur les cir-" constances qui se rattachent à une dette que l'on prétend être " afférente au gouvernement fédéral d'après l'Acte de l'Amé-"rique Britannique da Nord, et que l'on dit être actuellement "due à l'honorable Benjamin Beveridge, à James Tibbitts et "autres-le paiement de la dite dette ayant été jusqu'à présent "différé pour une raison inconnue,"-a l'honneur de présenter son premier rapport. Votre comité a entendu l'auditeur général et le député-ministre de la justice sur le sujet de son enquête. Il appert que le gouvernement du Nouveau-Brunswick est convenu de payer une somme de vingt mille, deux cent soixante et trois piastres, trente et un centins (\$20,263.31) sur celle de vingt et un mille, six cent dix huit piastres, vingt cinq centins (\$21,618.25) qui avait été fixée par le précédent comité spécial de votre honorable Chambre dans son rapport du 17 mars 1881, comme étant due par le Nouveau-Brunswick au Canada à la date du 12 novembre 1856, et que votre comité a de même trouvée due à la dite date.

La question qui se présente aujourd'hui est celle de savoir si les réclamants ont droit à l'intérêt sur la somme de vingt et un mille six cent dix-huit piastres vingt-cinq centins (\$21,618. 25), à compter du jour auquel cette somme est devenue exigible. Votre comité est d'opinion que l'ordre de renvoi ne l'autorise pas à se prononcer sur cette question, et il croit devoir demander de nouvelles instructions à votre honorable Chambre sur ce point.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,

Présidents

Pour Mardi, 14 Juin 1887.

1887. Par l'honorable M. Trudel:

3 7 juin—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur le mouvement de retour au Canada qui s'organise parmi les Canadiens des Etats-Unis, notamment dans les villes de Lawrence et Lowell, Massachussets, sous la direction de messieurs Janson, Lapalme et autres Canadiens; et qu'il demandera au gouvernement si c'est son intention de faire quelque chose dans le but d'encourager ce mouvement de retour par voie d'octrois de terres aux sociétés d'organisation de ces mouvements qui sont en formation ou qui pourraient se former plus tard?

Par l'honorable M. Schultz:

4 31 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre tous rapports d'ingénieurs sur la navigation de la rivière Rouge et sur l'amélioration de son embouchure navigable, non encore imprimés dans des rapports ministériels ou autres rapports présentés par le gouvernement.

Pour Mercredi, 15 juin 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

5 8 juin—Dans le cas où il serait décidé que le gouvernement a droit de disposer de l'avant-grève dans les ports de Vancouver et d'English Bay, le gouvernement a-t-il promis à la compagnie du chemin de fer du Pacifique l'usage de ces terrains pour construire des quais?

Par l'honorable M. Sullivan :

6 10 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des rapports présentés à la
commission du revenu de l'intérieur par les différentes personnes licenciées pour la vente des boissons alcooliques dans
les comtés unis de Leeds et Grenvilledepuisl'adoption de l'acte
de tempérance dans ces comtés, avec indication du nom des
personnes qui ont autorisé les ventes, des quantités vendues et
du nom des acheteurs.

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 13 juin 1887.

-	-	-	_
	54	×	7
- 1	O	O	- 6

- 1|10 juin—Troisième lecture (Bill 89) Cie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud.—(Hon. M. Sanford).
- 2 10 juin—Troisième lecture (Bill 45) amendement de l'acte du chemin de fer du Pacifique.—(Hon. McKindsey).
- 3 10 juin—Prise en considération du rapport du comité spécial sur le (Bill H) pour faire droit à Arthur Lavell.—(Hon. M. Kaulbach).
- 4 10 juin—Seconde lecture (Bill N) propriété foncière dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Hon. M. Abbott).
- 5 10 juin-Considération du rapport du comité de la bibliothèque.—(Hon. M. Allan).
- 6 10 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 54) Immigration Chinoise.—(Hon. M. Abbott).
- 7 10 juin—Seconde lecture (Bill O) amendement du statut revisé concernant les Sauvages.—(Hon. M. Abbott).
- 8 10 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 122) liqueurs spiritueuses sur les navires de Sa Majesté dans les eaux canadiennes.—(Hon. M. Abbott).
 - 10 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 126) pour amender l'acte des élections.
 —(Hon. M. Abbott).
- 10 10 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 127) pour amender l'Acte des Territoires du Nord-Ouest.—(Hon. M. Abbott).
- 11 10 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 123) concernant l'oblitération des billets contrefaits et l'usage des imitations de billets.—(Hon. M. Abbott).

Ire Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

No. 27.

Vendredi, 10 Juin, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SENAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1887.

PROCES-VERBAUX

IES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 13 Jun 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

,

Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald,

McInnes (CB.)
McKay,
Mc Kindsey,
Mc Master,
McMillan,
Macdonald,
Macfarlane,
Merner,
Miller,
Montgomery,
Odell,
Ogilvie,
Paquet,
Pelletier,
Poirier.

Power,	
Read,	
Reesor,	
Robitaille,	
Ross (de la Duranta	ye.
Ryan,	
Sanford,	
Schultz,	
Scott,	
Stevens,	
Sutherland,	
Trudel.	
Turner,	
Vidal,	
Ward.	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Ogilvie,—De James Beathy, digne patriarche, et J. A. McMillan, secrétaire de la division No 226 de Lindsay des fils de Tempérance.

Par l'honorable M. McKindsey,—De Joseph Fyle et autres, d'Acton,—de George Cuttrell et autres, du comté de Halton, et John Drain et autres, de la ville de Milton.

Par l'honorable M. McClelan, -De la corporation de la ville de Pictou.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De la corporation de la ville de Lindsay, province d'Ontario; demandant que le Scott Act soit abrogé, ou qu'on l'amende au sujet des vins légers et des liqueurs de malt.

De la chambre de commerce de la cité de Québec; demandant qu'une aide soit accordée à la compagnie du chemin de fer Central de Québec, pour mettre cette compagnie en état de compléter sa ligne et de la relier à la ligne courte du Pacifique allant aux provinces maritimes.

Da conseil municipal de la cité de St-Thomas; demandant l'abrogation du Sott Act.

Du révérend John Somerville, modérateur, et du révérend John Gray, D. D., secrétaire du Synode de Toronto et de Kingston de l'église presbytérienne du Canada; demandant que l'acte de tempérance, 1878, ne soit pas amendé.

De la compagnie du chemin de fer de Colonisation du Sud-Ouest du Manitoba; demandant la passation d'un acte à l'effet de prolonger le délai dans lequel elle doit achever son chemin.

De Wm Murray, maire, de la cité de Sherbrooke; demandant que le bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Waterloo et Magog ne soit pas adopté.

Du capitaine George Atkinson et autres, de la Baie de Quinté et autres lieux; demandant que le bill pour incorporer la compagnie du pont de la Baie de Quinté, ne soit pas adopté.

De Daniel Shanks, Joseph McPherson et Allan McMillan, du village de Huntingdon, district de Beauharnois, et collège électoral de Salaberry, province de Québec; demandant que le Sénat se prononce, après audition, sur la qualification de l'honorable François-Xavier Anselme Trudel.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de Daniel Shanks, Joseph McPherson et Allan McMillan, du village de Hunting don, district de Beauharnois, collége électoral de Salaberry, province de Québec, demandant que le Sénat se prononce, après audition, sur la qualification de l'honorable François-Xavier Anselme Trudel.

Une question d'ordre a été soulevée et Son Honneur le Président a déclaré que la dite pétition, ayant des appendices annexés, ne devait pas être reçue ni lue.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du pont des chutes de Niagara," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain,

80

il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer du comté de Prescott," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Sanford, il

a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer Midland du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait charge d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant, Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Grand Trone, de la baie Georgienne et du lac Erié," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été, Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie de chemins de fer et de navigation d'Oshawa," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie de chemin de fer du haut de la Colombie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald, secondé par l'honorable M. Kaulbach

il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan, il

a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Sanford, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième sois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième sois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Massawippi," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Stevens, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la trosième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Norfolk-Sud," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il

a átá

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour confirmer et modifier l'acte constitutif du chemin de fer de Témiscouata," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Les dits amendements, ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. McDonald, il

a été

Ordonné que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-til?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de jonction de Berlin et du Pacifique canadien," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Les amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 37, retranchez depuis "Waterloo" jusqu'à "et" dans la 38e

Page 1, ligne 38, après "point" insérez "à au près la station de Dumfries."
Page 2, ligne 17, retranchez depuis "l'entreprise" jusqu'à la fin de la troisième

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. Sanford, il a éte Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, aux quels il demande son concours.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie d'assurance du Canada contre les accidents," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier. et l'avait d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-til?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a élé renvuyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser et faciliter la liquidation de la banque de Pictou," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sons amendement.

Sur motion de l'honorable M. Graut, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit la la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et iuforme cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banque et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la société de la caisse de garantie et de retraite de la banque de la Puissance," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en saire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain. il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu le troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative. Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie d'épargne et de prêt du Canada-Est (limi ée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 7, ligne 22, retranchez depuis "et jusqu'à "et" dans la 23e ligne et insérez: "de recevoir ces versements."

Page 7, lignes 26 et 34, retranchez "cent" et insérez "cinquante."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur moticn de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Almon,

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant,

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte modiuant de nouveau l'acte constitutif de la compagnie d'assurance de l'Ouest," a fait rappor qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McKindsey,

il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: Acte à l'effet d'autoriser la compagnie de prêts immobilier et d'épargne d'étendre ses opérations et à d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Allan, il

a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie d'assurance canadienne des chevaux," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sar motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Howlan, il

a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bili intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser la Grange Trust (limitée) à liquider ses affaires," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Guévremont, secondé par l'honorable Flint, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors la la troisième en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie d'imprimerie et de publication de l'Empire," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie des steamers d'Halifax et des Indes Occidentales" (limitée), a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Almon, secondé par l'honorable M. Turner, il a été-

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie des forges de Londonderry," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé-d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMRRE DE COMITÉ, Lundi, 13 juin 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privé; a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport:

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné

de chacune d'elles;

De la compagnie du chemin de fer de Saskatchewan et de l'Ouest, demandant la passation d'un acte qui déclare ses travaux d'intérêt général; qui l'autorise à prolonger sa ligne et qui confirme le bail de son chemin à la compagnie du chemin de fer de Manitoba et du Nord-Ouest;

Des directeurs provisoires de la compagnie hydraulique et manufacturière de St-

Jean d'Iberville, demandant un acte d'incorporation.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN, Président.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit recu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT. CHAMBRE DE COMITÉ, Lundi, 13 juin, 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de pré-

senter son vingt troisième rapport:

Votre comité a examiné la pétition de Frank Turner et autres, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie canadienne de force motrice," et a constaté que les avis n'ont pas eu la durée voulue; mais comme le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité, votre comité recommande de suspendre la cinquante-unième règle dans le cas de cettepétition.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN, Président.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport à la pétition de Frank Turner et autres, tel que recommandé dans le vingt-troisième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ Nº 8, Lundi, 13 juin 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de pré-

senter son vingt-quatrième rapport:

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick, demandant un acte qui l'autorise à faire une nouvelle émission de débentures, et a constaté que les avis sont insuffisants, mais comme on a prouvé à votre comité que les actionnaires sont unanimement en faveur de la mesure proposée, votre comité recommande de suspendre la cinquante unième règle dans le cas de cette pétition, d'autant que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis

JAS. ROBT. GOWAN, Président.

Sur motion de l'honorable M. Lewin, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport à la pétition de la compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick, tel que recommandé dans le vingt-quatrième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Gowan du comité des ordres permanents et des bills privés auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte concernant la compagnie des terres d'Edmonton et de la Saskatchewan (limitée)" a fait rapport qu'il a examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Carvell, secondé par l'honorable M. Macdonald, il aété Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise: ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé le bill sans amendement.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés auquel a été renvoyé le bill institulé: "Acte constituant en corporation l'hôpital général et de marine de Collingwood," a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise: ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du pont de la Baie de Quinté," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Guèvremont, il

a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise : ce bill passera-t-il?

Elle a é é résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Société des Ingénieurs Civils du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième tois en conséquence.

La question a été mise : ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie d'imprimerie et de publication de l'Empire," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Dans le titre.

Page 1, ligne 3, après "Empire" insérez "limitée." Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été mise sur celui-ci, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Schultz, secondé par l'honorable M. Girard, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état de tous les scrips délivrés par le département de l'Intérieur pour tenir lieu des deux milles extérieurs délimités par l'arpentage des lots riverains sur les rivières Rouge, Assiniboine, Sale et la Seine, dans la province du Manitoba, avec indication de la date des scrips, de la cause de leur délivrance, des personnes auxquelles ils ont été délivrés, du temps et du lieu de la délivrance et des noms des postulants.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse scit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral par ceux des membres de cette Ceambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Vidal a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour abroger l'acte de l'immigration chinoise."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit la la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant le ministère des Finances et le conseil du Trésor," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie de conduite et de fabrication d'huile du Canada" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill est lu la seconde fois en conséquence

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte autorisant le paiement d'une pension annuelle à Godefroi Laviolette, ci-devant préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul," auquel elle demand e le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant le ministère du commerce," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer d'Ontario et de Québec," et pour informer cette Chambre qu'elle a agréé les amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud."

L'honorable M. Sanford a proposé, secondé par l'honorable M. Merner,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

L'honorable M. Abbott a proposé, secondé par l'honorable M. Ryan,

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant mais qu'il soit amendé comme suit:

(Voir Journal.)

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été rendue dans l'affirmative.

La question ayant été mise sur la motion principale,

L'honorable M. O'Donohue a proposé l'amendement, secondé par l'honorable M. McInnes:—

Que la disposition suivante soit ajoutée à la fin de la troisième clause :

Pourvu toujours qu'avant de faire usage des pouvoirs accordés par le présent relativement à cette partie de la ligne située entre St-Catherines et la rivière Niagara, la compagnie cessionnaire ait à payer à la compagnie du chemin de fer Central de St-Catherines et Niagara la dépense actuelle, avec intérêt, faite par celleci pour les travaux de ce chemin entre St-Catherines et la rivière Niagara, et prenne aussi à sa charge toutes obligations contractées bond fide par la compagnie du chemin de fer Central du Niagara; et en cas de désaccord sur le montant de la dépense et sur les obligations que devia prendre à charge la compagnie cessionnaire la question du montant en sera soumise à l'arbitrage de deux personnes, dont l'une choisie par la compagnie cessionnaire et l'autre par la compagnie du chemin de fer Central de Niagara, et ces deux arbitres choisiront un tiers arbitre; le renvoi aux arbitres, leur nomination et le choix du tiers arbitre se feront conformément aux dispositions de l'acte qui règle la procédure du droit commun dans la province d'Ontario; et après paiement fait et prise à charge des obligations comme susdit, par la compagnie cessionnaire, ou dans le cas de désaccord, en par elle donnant un cautionnement qui devra être soumis à l'approbation d'un juge d'une des divisions de la Haute Cour de Justice de la province d'Ontario, ou si la Compagnie du chemin de fer de St-Catherines et Niagara refu-e d'accepter le dit paiement ou le dit cautionnement, la compagnie cessionnaire aura droit de prendre possession du chemin de fer Central de St-Catherines et Niagara sur la dite partie de son chemin; et la compagnie cessionnaire est par le présent autorisée à remettre et remettra en faisant le dit paiement à la compagnie cédante tous plans, deniers, droits, réclamations et boni appartenant à celle-ci en rapport avec la dite portion de son chemin de fer; pourvu que la compagnie cessionnaire fasse connaître dans les soixante jours de la passation du présent acte, son intention de prendre possession des dits travaux; et la compagnie du chemin de fer Central de St-Catherines et Niagara ne devra passer aucun nouveau contrat dans le cours des dits soixante jours.

Une question d'ordre ayant été soulevée, Son Honneur le président a déclaré que la dite motion en amendement n'était pas dans l'ordre, en vertu de la règle 70 de

cette Chambre.

Six heures ayant sonné Son Honneur a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p. m.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Langford que le bill int tulé "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud," tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'acte concernant la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien."

L'honorable M. McKindsey a proposé, secondé par l'honorable M. McMillan

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. McInnes a proposé, secondé par l'honorable M. Guèvremont

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau en retranchant les premiers dix mots dans la 19ème ligne du préambule, et aussi les premiers huit mots dans la 17ème ligne de la 5ème section.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

la négative.

La question ayant été mise de nouveau sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Arthur Lavell."

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane,

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier item des ordres du jour.

Conformément à l'ordre jour le bill intitulé: "Acte modifiant les Statuts refondus, chapitre 51, relatif à la propriété foncière dans les Territoires," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité mixte de la bibliothèque du parlement.

Sur motion de l'honorable M. Muller, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte relatif à l'immigration chinoise."

(En Comité)

Le titre a élé lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première clause a été lue et amendée comme snit :

Page 1, ligne 14, après "l'épouse" retranchez jusqu'à "mais" dans la 15e ligne et insérez: "de celui qui l'accompagne et qui produira un certificat à cet effet du " consul britannique du port où ils se seront embarqués."

La question de concours étant mise sur la dite motion, le comité s'est divisé.

Contents, 10-Non contents, 14.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Girard a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été.

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre 73 des Statuts refondus du Canada relatif aux Sauvages" a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajourné à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant le transport des liqueurs sur les vaisseaux de Sa Majesté dans les eaux canadiennes."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Hickey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott secondé par l'honorable M. Vidal. il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette-Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des élections fédérales contestées."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des territoires du Nord-Ouest."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. Miller a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été-Ordonné, que le dit biil soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant l'oblitération des billets contrefaits et l'usage d'imitations de billets."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. Howlan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement. Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été-Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Vidal La Chambre s'est ajournée.

nonorable M. Hickey a fait rapport, de la part du dit comité,

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 14 Juin 1887.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 14 Juin 1887.

1887. Par l'honorable M. Trudel:

17 juin—Qu'il appellera l'attention dugouvernement sur le mouvement de retour au Canada qui s'organise parmi les Canadiens des Etats-Unis, notamment dans les villes de Lawrence et Lowell, Massachussets, sous la direction de messieurs Janson, Lapalme et autres Canadiens; et qu'il demandera au gouvernement si c'est son intention de faire quelque chose dans le but d'encourager ce mouvement de retour par voie d'octrois de terres aux sociétés d'organisation de ces mouvements qui sont en formation ou qui pourraient se former plus tard?

Par l'honorable M. Schultz:

2 31 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre tous rapports d'ingénieurs sur la navigation de la rivière Rouge et sur l'amélioration de son embouchure navigable, non encore imprimés dans des rapports ministériels ou autres rapports présentés par le gouvernement.

Par l'honorable M. Sullivan:

3 10 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des rapports présentés à la commission du revenu de l'intérieur par les différentes personnes licenciées pour la vente des boissons alcooliques dans les comtés unis de Leeds et Grenvilledepuisl'adoption de l'acte de tempérance dans ces comtés, avec indication du nom des personnes qui ont autorisé les ventes, des quantités vendues et du nom des acheteurs. 1887. Par l'honorable M. Glazier:

4|6 juin—Que l'ordre de renvoi au comité spécial chargé de s'enquérir de l'affaire Tibbitts, Beveridge et autres, sur laquelle un rapport préliminaire a été présenté le 1er du courant—soit étendu de manière à autoriser le comité à s'enquérir de tous les faits nécessaires pour pouvoir exposer cette affaire sous un jour équitable, et à prendre connaissance des raisons sur lesquelles s'appuient les intéressés pour réclamer des intérêts sur la somme que le comité réaffirme avoir été due depuis le 12 novembre 1856—le dit rapport étant dans les termes suivants:

CHAMBRE DE COMITÉ N° 2, Mercredi, 1er juin 1887.

Le comité spécial nommé par votre honorable Chambre vendredi le vingt-deuxième jour d'avril dernier avec mandat de s'enquérir de l'action prise par le gouvernement et des paiements faits ou recommandés par le gouvernement, depuis le rapport d'un précédent comité spécial présenté à cette Chambre par le président du dit comité l'honorable M. Read, le dix-sept mars 1881, et adopté unanimement le lendemain, "sur les cir-" constances qui se rattachent à une dette que l'on prétend être " afférente au gouvernement fédéral d'après l'Acte de l'Amé-" rique Britannique du Nord, et que l'on dit être actuellement "due à l'honorable Benjamin Beveridge, à James Tibbitts et " autres-le paiement de la dite dette ayant été jusqu'à présent "différé pour une raison inconnue,"—a l'honneur de présenter son premier rapport. Votre comité a entendu l'auditeur général et le député-ministre de la justice sur le sujet de son enquêté. Il appert que le gouvernement du Nouveau-Brunswick est convenu de payer une somme de vingt mille, deux cent soixante et trois piastres, trente et un centins (\$20,263.31) sur celle de vingt et un mille, six cent dix huit piastres, vingt-cinq centins (\$21,618.25) qui avait été fixée par le précédent comité spécial de votre honorable Chambre dans son rapport du 17 mars 1881, comme étant due par le Nouveau-Brunswick au Canada à la date du 12 novembre 1856, et que votre comité a de même trouvée due à la dite date.

La question qui se présente aujourd'hui est celle de savoir si les réclamants ont droit à l'intérêt sur la somme de vingt et un mille six cent dix-huit piastres vingt cinq centins (\$21,618. 25), à compter du jour auquel cette somme est devenue exigible. Votre comité est d'opinion que l'ordre de renvoi ne l'autorise pas à se prononcer sur cette question, et il croit devoir demander de nouvelles instructions à votre honorable Chambre sur ce point.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,

Président.

1887. Par l'honorable M. Bellerose :

5 13 juin—Lorsque le bill relatif à la pension de Godefroi Laviolette sera appelé en seconde lecture, il proposera d'ajouter la clause suivante.

4. Rien dans le présent acte ni dans le Statuts Revisés du Canada, chapitre 11, intitulé: "Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes" ne rendra le dit Godefroi Laviolette, pour le fait qu'il recevra la dite pension, incapable d'être nommé sénateur ou inéligible comme membre de la Chambre des Communes, ou ne le rendra inhabile à siéger ou voter dans le Sénat ou la Chambre des Communes.

Pour Mercredi, 15 juin 1887.

Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

6 8 juin—Dans le cas où il serait décidé que le gouvernement a droit de disposer de l'avant grève dans les ports de Vancouver et d'English Bay, le gouvernement a-t-il promis à la compagnie du chemin de fer du Pacifique l'usage de ces terrains pour construire des quais?

Par l'honorable M. McInness:

7 13 juin—Qu'à la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte concernant la Cie du chemin de fer canadien du Pacifique", il proposera que le dit bill soit amendé en retranchant les premiers six mots dans la 19e ligne du préambule jusqu'à "la cité de Vancouver", et aussi les premiers huit mots de la 17e ligne de la 5e clause, entre "Port Moody et la cité de Vancouver."

Par l'honorable M. Bellerose :

8 13 juin—Qu'il proposera ce qui suit comme ordre permanent du Sénat. les sénateurs ayant été dûment notifiés pour la prise en considération,

conformément à la 17e règle du Sénat :

"Lorsqu'il sera présenté au Sénat, une demande par voie de pétition ou autrement à l'effet de priver un sénateur de son siège au Sénat pour quelqu'une des raisons de disqualification énoncées dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, les requérants devront déposer entre les mains du greffier du Sénat, avant de faire leur demande ou de présenter leur pétition, une somme de mille piastres destinée à répondre des frais qu'aura à faire le sénateur attaqué pour sa défense; et dans le cas où la demande serait repoussée, les frais seront taxés par le président du comité à l'examen duquel la question aura été renvoyée et seront payés par le greffier d'après le certificat du président du comité et sur la dite somme de mille piastres.

10

1

1

1887. Par l'honorable M. Bellerose :

9 13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre de G. T. Baillairgé à l'ex-préfet Laviolette en date du 4 septembre 1884, la réponse de la même date à la dite lettre et une seconde réponse datée du lendemain 5 septembre 1884.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mardi, 14 juin 1887.

1887. 1ER ORDRE.

- 1|13 juin—Considération du rapport du comité spécial (Bill H) pour faire droit à Arthur Lavell.—(Hon. M. Kaulbach).
- 2 13 juin—Trosième lecture (Bill 43) Cie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest.—(Hon. M. McKindsey).
- 3 13 juin—Troième lecture (Bill 123) oblitération des billets contrefaits et usage des imitations de billets.—(Hon. M. Abbott).
- 4 10 juin—Seconde lecture (Bill 138) allocation annuelle à Godefroi Laviolette.—
 (Hon. M. Abbott).
- 5 10 juin—Comité de toute la Chambre (Bill N) propriété foncière dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Hon, M. Abbott).
- 6 13 juin—La Chambre de nouveau en comité sur (Bill 54) Immigration Chinoise.
 —(Hon. M. Abbott).
- 7 13 juin—Comité de toute la Chambre (Bill O) pour amender le statut revisé concernant les Sauvages.—(Hon. M. Abbott).
- 13 juin—Seconde lecture (Bill P) abrogation de l'acte de l'immigration Chinoise.
 (Hon. M. Vidal).
- 9 13 juin—Seconde lecture (Bill 93) département des finances et de la trésorie.—
 (Hon. M. Abbott).
- 10 13 juin—Seconde lecture (Bill 96) Cie de conduite et de fabrication d'huile.—
 (Hon. M. Vidal).
- 11 13 juin—Prise en considération du 3e rapport, comité des impressions.—(Hon. M. Read).
- 12 13 juin—Prise en considération du 4e rapport, comité des impressions.—(Hon. M. Read).

No. 28.

Abil Alla Ala Arm Bail Bold Bour Cargo Chaj Clem De Bour Cargo Chaj Deve Dick

Ire Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

Lundi, 13 Juin, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 14 Juin 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,
Allan,
Almon,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Boucherville, de,
Boyd,
Carvell,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
DeBlois,
Dever,
Dickey,

rerguson,	
Ferrier,	
Flint,	
Girard,	
Glasier,	
Gowan,	
Grant,	
Guévremont,	
Haythorne,	
Howlan,	
Kaulbach,	
Leonard,	
Lewin,	
McCallum,	
McClelan,	
McDonald,	

McInnes (U
McKay,
McKindsey,
Mc Master,
McMillan,
Macdonald,
Macfarlane,
Merner,
Miller,
Montgomery,
O'Donohoe,
Odell,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier,
Poirier,

Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ross (de la Durantaye)
Ross (Laurentides),
Ryan,
Schultz,
Scott,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
Vidal,
Ward

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Ross (Laurentides),—Du bureau de commerce de la cité de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Mary Graham et autres, et de John Graham et autres, de New-Edinburgh; demandant que des mesures soient prises pour empêcher le trafic par ehemins de fer et bateaux à vapeur le dimanche.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie de chemin de fer de Brantford, Waterloo et du lac Erié," a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 11, retranchez l'article I en entier.

Page 3, ligne 42, après "modifié" insérez ce qui suit à titre de paragraphe 4 :
4. Tout tel acte d'hypothèque sera déposé au bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, et il sera inséré un avis de ce dépôt dans la Gazette du Canada.

Page 4, ligne 24, retranchez depuis "demande" jusqu'à "6," ligne 30.

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés. Sur motion de l'honorable M. McCallum, seconde par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Glasier, secondé par l'honorable M. Mongomery, a proposé:
Que l'ordre de renvoi au comité spécial chargé de s'enquérir de l'affaire Tibbitts, Beveridge et autres, sur laquelle un rapport préliminaire a été présenté le
ler du courant—soit étendu de manière à autoriser le comité à s'enquérir de tous
les faits nécessaires pour pouvoir exposer cette affaire sous un jour équitable, et
à prendre connaissance des raisons sur lesquelles s'appuient les intéressés pour
réclamer des intérêts sur la somme que le comité réaffirme avoir été due depuis le
12 novembre 1856—le dit rapport étant dans les termes suivants:

CHAMBRE DE COMITÉ N° 2, Mercredi, 1er juin 1887.

Le comité spécial nommé par votre honorable Chambre vendredi le vingtdeuxième jour d'avril dernier avec mandat de s'enquérir de l'action prise par le
gouvernement et des paiements faits ou recommandés par le gouvernement, depuis
le rapport d'un précédent comité spécial présenté à cette Chambre par le président
du dit comité l'honorable M. Read, le dix-sept mars 1881, et adopté unanimement
le lendemain, "sur les circonstances qui se rattachent à une dette que l'on prétend
"être afférente au gouvernement fédéral d'après l'Acte de l'Amérique Britannique
"du Nord, et que l'on dit être actuellement due à l'honorable Benjamin Beveridge,
"à James Tibbitts et autres—le paiement de la dite dette ayant été jusqu'à présent
"différé pour une raison inconnue,"—a l'honneur de présenter son premier rapport.
Votre comité a entendu l'auditeur général et le député-ministre de la justice sur le

sujet de son enquête. Il appert que le gouvernement du Nouveau-Brunswick est convenu de payer une somme de vingt mille, deux cent soixante et trois piastres, trente et un centins (\$20,263.31) sur celle de vingt et un mille, six cent dix-huit piastres, vingt-cinq centins (\$21,618.25) qui avait été fixée par le précédent comité spécial de votre honorable Chambre dans son rapport du 17 mars 1881, comme étant due par le Nouveau-Brunswick au Canada à la date du 12 novembre 1856, et que votre comité a de même trouvée due à la dite date.

La question qui se présente aujourd'hui est celle de savoir si les réclamants ont droit à l'intérêt sur la somme de vingt et un mille six cent dix-huit piastres vingt-cinq centins (\$21,618.25), à compter du jour auquel cette somme est devenue exigible. Votre comité est d'opinion que l'ordre de renvoi ne l'autorise pas à se prononcer sur cette question, et il croit devoir demander de nouvelles instructions

à votre honorable Chambre sur ce point.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,

Président.

Après débats.

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Power,—D'Alexander Ferguson, de la cité d'Ottawa, avocat etc., etc.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, que la pétition d'Alexander Ferguson, de la cité d'Ottawa, avocat, demandant permission de présenter une pétition incorporant la compagnie des steamers Atlantique du Canada, déjà incorporée par un acte de la législature de la province de la Nouvelle-Ecosse, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier et déposée sur la table.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie de fidéicommis du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 5, retranchez depuis "aliéné" jusqu'à "et", lingne 11, et insérez "si elle est nommé à cette charge conformément à la loi de la province où elle pourra exercer ses opérations, et en tant qu'elle le pourra légalement faire sous son empire."

Page 2, ligne 16, retranchez depuis "confié" jusqu'à "5" ligne 40.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte relatif à l'émigration."

Le dit bill a été lu la première fois.

ai8

ept

900

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca."

Aussi le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin

de fer de Kincardine et Teeswater."

Aussi le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie de jonction

de Goderich et du Pacifique Canadien."

Aussi le bill intitulé: "Acte pour rappeler et modifier l'acte incorporant la compagnie de la levée et du chemin de fer de St. Gabriel, et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Teeswater et Inverhuron," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé le dit bill avec deux amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 6, retranchez "ou" et insérez "et."
Page 2, ligne 8, retranchez "trois" et insérez "deux."
Page 2, ligne 10, retranchez "trois" et insérez "deux."
Page 2, ligne 11, retranchez "sept" et insérez "quatre."

Page 2, ligne 12, après "partir" insérez "de la sanction" et retranchez depuis "acte" jusqu'à "accordé" inclusivement dans la ligne 13 et insérez "les pouvoirs par le présent conférés à la compagnie de prolonger sa ligne de chemin de fer sur une plus longue distance que la longueur alors terminée seront périmés."

Page 2, ligne 14, retranchez "d'établissement" et insérez "social."

Page 2, ligne 22, après "le" insérez "produit de la vente de." Page 3, ligne 4, après "convenable" insérez "en Canada."

Page 3, ligne 9, retranchez "ou ailleurs."

Page 4, ligne 4, retranchez depuis "directeurs" jusqu'à "9" dans la ligne 9.

Page 4, ligne 12, retranchez "ou ailleurs."

Page 5, ligne 9, après "moment" insérez "afin de se procurer des fonds pour l'exécution de la dite entreprise."

Page 6, ligne 42, retranchez depuis "libérées" jusqu'à "telles."

Page 6, ligne 43, retranchez "ou" et insérez "et."

Page 6, ligne 44, retranchez depuis "contracteurs" jusqu'à "où" dans la troisième ligne de la page 7.

Page 7, ligne 27, retranchez "la moitié" et insérez "les deux tiers."

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, qu'ils soient renvoyés à un comité général demain.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour permettre à la compagnie de prêt et d'épargue du Canada-Ouest d'étendre ses opérations, et pour d'autres objets," et pour informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé le dit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 15, après "opérations" insérez: "pourvu que la compagnie vende tout immeuble acquis en paiement d'une dette dans les sept ans après qu'elle l'aura ainsi acquis, faute de quoi il fera retour à son propriétaire antérieur ou à ses héritiers ou ayants-cause.

Le dit amendement ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. McMaster,

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre

demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Waterloo à Magog," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Stevens, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé; "Acte constituant en corporation la compagnie de chemin de fer et de mines de Cobourg, Blairton et Marmora," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été Ordonné, que la 4le règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de modiger l'acte des Cours Suprême et de l'Echiquier et d'établir de meilleures dispositions pour l'instruction des réclamations contre la Couronne," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Arthur Lawell,"

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, a proposé:

Qu'il soit adopté.

Six heures ayant sonné Son Honneur le Président à quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

7.30 p.m.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Kaulbach: Que le rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Arthur Lavell, soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division,

résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Vidal a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Ogilvie:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé

à un comité général maintenant,

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a é é lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme suit :

Page 1, ligne 32, retranchez depuis "acte" jusqu'à "à toutes fins", et insérez "déclaré avoir été et être nul et de nul effet, et il est par cet acte annulé".

Le second article a été lu et agréé.

Le préambule ayant été lu de nouveau, il est Ordonné, qu'il soit amendé comme suit:

Page 1, ligne 3, après "représenté" insérez: "en fait".

Page 1, ligne 5, retranchez depuis "Ontario" jusqu'à "entre", ligne 6, et insérez : "il y a eu cérémonie de mariage".

Page 1, ligne 14, retranchez depuis "Fralick" jusqu'à "et", ligne 17.

Page 1, ligne 17, après "considérant", insérez : "qu'il appert par les témoignages que la dite cérémonie de mariage n'a pas été suivie de consommation, et considérant".

Page 1, ligne 19, après "Caton" insérez: "s'il y en avait un résultant de la dite cérémonie".

Page 1, ligne 21, retranchez "si lui" et insérez : "s'il n'avait été fait aucune cérémonie de mariage entre".

Page 1, ligne 22, retranchez depuis "Caton" jusqu'à "et", ligne 23.

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Haythorne a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés. Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Turner, il a

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il.

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Turner, a proposé:

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre l'enquête prise devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Arthur Lavell," et les papiers qui lui ont été référés, avec prière de retourner le tout à cette Chambre.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest,"

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan,

Po

il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant l'oblitération des billets contrefaits et l'usage d'imitations de billets," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été resolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du troisième rapport du comité mixte des deux Chambres des impressions du Parlement,

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé en amen dement:

De retrancher la deuxième résolution dans le dit rapport.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte des deux Chambres des impressions du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read secondé par l'honorable M. Stevens, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour éfant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour abroger l'acte de l'immigration chinoise,"

L'honorable M. Vidal a proposé, secondé par l'honorable M. Scott:

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Une question d'ordre ayant été soulevée, Son Honneur le Président a déclaré le dit bill hors d'ordre d'après la 53e section de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord parce qu'il a trait au revenu de l'Intérieur et la 47e règle de cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant le département de la finance et le bureau de la Trésorerie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pourvoyant au paiement d'une pension annuelle à Godefroi Laviolette, ex préfet du pénitencier de St. Vincent de Paul," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la troisième fois mainten ant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant les Statuts refondus, chapitre 51, concernant la propriété foncière dans les territoires."

(En comité-Voir Journal)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. de Boucherville a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amenment.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement étant lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour ayant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte de l'immigration chinoise,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre 73 des Statuts refondus du Canada, relatif aux Sauvages."

(En comité)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Girard a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Carvell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant le chemin de fer d'Ottawa et de la vallée de la Gatineau," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Ross, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bilt et que le dit bill soit ln la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lewin, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant les actes constituant en corporation et concernant la compagnie de prêt et de placement britannique canadienne (limitée)," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Carvell, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de remettre en vigueur et de modifier l'acte constitutif de la banque Anglo-Canadienne," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Ross, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord Ouest du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. de Boucherville,

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M Carvell, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 15 Juin 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions

MOTIONS.

Pour Mercredi, 15 juin 1887.

1887. Question par l'honorable M. McInnes (C.-B.):

1 8 juin—Dans le cas où il serait décidé que le gouvernement a droit de dispos er de l'avant grève dans les ports de Vancouver et d'English-Bay, le gouvernement a-t-il promis à la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique l'usage de ces terrains pour construire des quais?

Par l'honorable M. McInness:

2 13 juin—Qu'à la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte concernant la Cie du chemin de fer canadien du Pacifique", il proposera que le dit bill soit amendé en retranchant les premiers six mots dans la 19e ligne du préambule jusqu'à "la cité de Vancouver", et aussi les premiers huit mots de la 17e ligne de la se clause, entre "Port Moody et la cité de Vancouver."

1887. Par l'honorable M. Bellerose :

3 juin—Qu'il proposera ce qui suit comme ordre permanent du Sénat, les sénateurs ayant été dûment notifiés pour la prise en considération,

conformément à la 17e règle du Sénat :

"Lorsqu'il sera présenté une demande par voie de pétition ou autrement, tendant à priver un sénateur de son siège au Sénat, pour quelqu'une des causes de disqualification énoncées dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, les auteurs de la demande devront déposer entre les mains du greffier du Sénat, avant de la présenter, une somme de mille piastres, destinée à répondre des frais que pourra faire pour sa défense le sénateur dont le siège est attaqué, et dans le cas où la demande serait trouvée non fondée, ces frais seront taxés par le président du comité auquel aura été renvoyé l'examen de la question et seront payés par le greffier d'après le certificat du président du comité, sur les mille piastres déposés.

Par l'honorable M. Bellerose :

4 13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre de G. T. Baillairgé à l'ex-préfet Laviolette en date du 4 septembre 1884, la réponse de la même date à la dite lettre et une seconde réponse datée du lendemain 5 septembre 1884.

Par l'honorable M. Sullivan :

5 10 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des rapports présentés à la commission du revenu de l'intérieur par les différentes personnes licenciées pour la vente des boissons alcooliques dans les comtés unis de Leeds et Grenvilledepuisl'adoption de l'acte de tempérance dans ces comtés, avec indication du nom des personnes qui ont autorisé les ventes, des quantités vendues et du nom des acheteurs.

Pour Jeudi, 16 juin 1887.

Par l'honorable M. Trudel:

6 7 juin—Qu'il appellera l'attention dugouvernement sur le mouvement de retour au Canada qui s'organise parmi les Canadiens des Etats-Unis, notamment dans les villes de Lawrence et Lowell, Massachussets, sous la direction de messieurs Janson, Lapalme et autres Canadiens; et qu'il demandera au gouvernement si c'est son intention de faire quelque chose dans le but d'encourager ce mouvement de retour par voie d'octrois de terres aux sociétés d'organisation de ces mouvements qui sont en formation ou qui pourraient se former plus tard?

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 15 juin 1887.

1887.

- 1 14 juin—Troisième lecture (Bill 15) Cie impériale de fidéicommis du Canada (tél qu'amendé).—(Hon. M. Ogilvie).
- 2 14 juin-Troisième lecture (Bill 44) Cie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord Ouest.—(Hon. M. McKindsey).
- 3 11 juin-Troisième lecture (Bill O) concernant les Sauvages.-(Hon. M. Abbott).
- 4 13 juin-Seconde lecture (Bill 7) Ministère du commerce.-(Hon. M. Abbott).
- 5 13 juin-Prise en considération du rapport du comité mixte de la bibliothèque du parlement (Hon. M. Allan).
- 6 14 juin-Comité général (Bill D) amendements faits par les Communes au bill de la Cie du chemin de fer de Teeswater à Inverhuron.—(Hon. M. McKindsey).
- 7 l4 juin—Prise en considération des amendements faits par les Communes au (Bill C) concernant la Cie de prêt et d'épargne du Canada Ouest.
 (Hon. M. Allan).
- 14 juin-Chambre de nouveau en comité général sur le (Bill 54) concernant Immigration Chinoise.—(Hon. M. Abbott).

lement, 50 Victoria, lement, 50 Victoria, 1887. La Juin, 1887. S-VERBAU DES DES DUSEN N SDUSEN A SDUSEN FOR C 1887.	A: , Roger	SEANCES DU SEN	PROCES-VERBAUX	Const read	Mardi, 14 Juin, 1887.	Iro Session, 6e Parlement, 50 Victoria,	No. 29.
---	---------------	----------------	----------------	------------	-----------------------	---	---------

Bo

PROCES-VERBAUX

IFS

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 15 Jun 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Ferguson,
Allan,	Ferrier,
Almon,	Flint,
Armand,	Girard,
Baillargeon,	Glasier,
Bellerose,	Gowan,
Bolduc,	Grant,
Boucherville, de,	Guévremont,
Boyd,	Haythorne,
Carvell,	Howlan,
Casgrain,	Kaulbach,
Chaffers,	Leonard,
Clemow,	Lewin,
DeBlois,	McCallum,
Dever,	McClelan,
Dickey,	McDonald,

Terguson,	McInnes (OB.),
Perrier,	McKay,
Flint,	McKindsey,
Firard,	Mc Master,
Hasier,	Mc Millan,
Yowan,	Macdonald,
Frant,	Macfarlane,
Juévremont,	MacInnes
Haythorne,	(Burlington
Towlan,	Merner,
Kaulbach,	Miller,
Leonard,	Montgomery,
Lewin,	O'Donohoe,
McCallum,	Odell,
McClelan,	Ogilvie,
McDonald,	Påquet,

Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Robitaille,
Ross (de la Durantaye),
Ross (Laurentides),
Scott,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Trudel,
Turner,
-Vidal,
Ward.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Grant,—De Roderick McDougall et autres, du comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie de chemin de fer et de mine de Cobourg, Blairton et Marmora," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Haythorne,

il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la vallée de la Gatineau," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Lewin, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bili intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord Ouest du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a

été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

Sénat, Salle de comité n° 8, Mercredi, 15 juin 1887.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante, savoir :

D'Alexander Ferguson, solliciteur de la compagnie de steamers atlantiques du Canada, demandant qu'il soit permis à cette compagnie de présenter une pétition

pour être constituée en corporation; et

Votre comité a trouvé suffisantes les raisons pour lesquelles la compagnie n'a pas présenté de pétition dans le délai fixé pour la présentation des pétitions au Sénat en obtention de bills privés, et recommande en conséquence de suspendre la 49e règle dans ce cas, et d'accorder à cette compagnie la permission qu'elle demande.

Le tout respectueusement soumis.

Jos. Robt. Gowan, Président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, que la 49e règle soit suspendue, tel que recommandé dans le dit rapport, et que le dit rapport soit adopté.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Power,—De la compagnie de vapeurs Canada Atlantique. Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, que la pétition de la compagnie de vapeurs Canada Atlantique, demandant un acte d'incorporation, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition est alors lue par le greffier et déposée sur la table.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

1 de

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, SALLE DE COMITÉ Nº 8, Mercredi, 15 juin 1887.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport.

Votre comité a examiné le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Waterloo à Mazog," et constaté que les avis prescrits par la 51e règle ont été dûment donnés, et comme les raisons pour lesquelles il n'a pas été présenté de pétition au Sénat en obtention du bill sus-mentionné sont satisfaisantes, il recommande de suspendre dans ce cas ci la 57e règle de cette Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

Jas. Robt. Gowan, Président.

Sur motion de l'honorable M. Stevens, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que la 57e règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Waterloo et Magog," tel que recommandé dans le vingt-sixième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés

Sur motion de l'honorable M. Stevens, secondé par l'honorable M. Read, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Stevens, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordre permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie de conduite d'huile et de manufacture de la Puissance," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, au quel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour réduire le capital de la compagnie des terres d'Ontario et Qu'Appelle (limitée) et pour d'autres objets," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand. il a été

Ordonné, qu'un comité composé des honorables messienrs Abbott, Scott, Dickey, Miller et du proposant soit nommé pour examiner la question de la garantie à four-nir par les auteurs d'une pétition en contestation du siège d'un membre de cette Chambre; de la responsabilité à l'égard des frais auxquels pourrait être soumis le membre contre qui serait dirigée la pétition; et généralement la procédure à suivre à l'égard de toute pétition de cette nature.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie d'assurance contre les accidents dite des Manufacturiers," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a étê lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan,

il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie impériale du Canada de fidéicommis," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre 73 des Statuts revisés du Canada concernant las Sauvages," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a pas é ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant le ministère du commerce," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ahbott, secondé par l'honorable M. Trudel, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des cours Suprême et de l'Echiquier," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité mixte de la bibliothèque du parlement,

Sur motion de l'honorable M Allan, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Teeswater à Inverhuron."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dickey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné les dits amendements, et l'avait chargé d'en faire rapport qu'il a agréé les dits amendements.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillen, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dit bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant éjé lu pour la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé: "Acte pour permettre à la compagnie de prêt et d'épargne d'étendre ses opérations et pour d'autres objets,"

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. McMaster, il a

été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dit bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été la pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte de l'immigration chinoise"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffiet, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte de la présente session intitulé: 'Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Kincardine à Teeswater'", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte pour remettre en vigueur et modifier la charte de la compagnie du chemin de fer de Québec à la Baie James et pour prolonger le délai d'exécution du chemin de fer de cette compagnie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie de chemin de fer d'embranchement de Hereford," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Scott, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 16 Juin 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions

MOTIONS.

Pour Jeudi, 16 juin 1887.

Par l'honorable M. Trudel:

1|7 juin—Qu'il appellera l'attention dugouvernement sur le mouvement de retour, au Canada qui s'organise parmi les Canadiens des Etats Unis notamment dans les villes de Lawrence et Lowell, Massachussets, sous la direction de messieurs Janson, Lapalme et autres Canadiens; et qu'il demandera au gouvernement si c'est son intention de faire quelque chose dans le but d'encourager ce mouvement de retour par voie d'octrois de terres aux sociétés d'organisation de ces mouvements qui sont en formation ou qui pourraient se former plus tard?

Question par l'honorable M. McMillan:

2 15 juin—1. Le gouvernement sait il que l'ascension du poisson dans la rivière de L'Isle, comtés de Vaudreuil et de Soulanges, est arrêtée par des écluses de moulins dépourvues de passes migratoires ou échelles à poisson?

2. Le ministre de la marine et des pêcheries est-il disposé à décider que, dans l'intérêt public, il serait nécessaire d'établir des passes-migratoires sur les écluses en question, suivant les

prescriptions de l'Acte des pêcheries?

3. Si le gouvernement ignore l'existence de ces obstacles à l'ascension du poisson, le ministre de la marine et des pêcheries fera-t-il prendre des renseignements à ce sujet avec l'intention d'obliger à établir des passes convenables, s'il y a lieu?

1887. Par l'honorable M. Bellerose :

3 | 13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre de G. T. Baillairgé à l'ex-préfet Laviolette en date du 4 septembre 1884, la réponse de la même date à la dite lettre et une seconde réponse datée du lendemain 5 septembre 1884.

Par l'honorable M. Sullivan:

4 10 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des rapports présentés à la
commission du revenu de l'intérieur par les différentes personnes licenciées pour la vente des boissons alcooliques dans
les comtés unis de Leeds et Grenville depuis l'adoption de l'acte
de tempérance dans ces comtés, avec indication du nom des
personnes qui ont autorisé les ventes, des quantités vendues et
du nom des acheteurs.

Pour Vendredi, 17 juin 1887.

Question par l'honorable M. Haythorne:

5 15 juin—Qu'il demandera au ministre dirigeant de cette Chambre si le gouvernement a l'intention d'amélierer les terrains environnant l'édifice fédéral à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, et si oui, quand il se propose de le faire.

Par l'honorable M. Bellerose :

5 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre
devant cette Chambre copie de toutes les plaintes qui ont pu
être portées par les autorités du pénitencier de Saint-Vincent de
Paul, depuis le 24 avril 1886, contre Adolphe Lefaivre, ci-devant
employé au pénitencier, ainsi que tous les rapports que l'inspecteur a pu faire depuis la même date contre le dit Lefaivre,
avec les décisions que l'honorable ministre de la justice a pu
donner sur ces rapports et ces plaintes.

ORDRE DU JOUR.

Pour Jeudi, 16 juin 1887.

1887.

- 1 15 juin—Comité général (Bill 7) concernant le ministère du commerce.—(Hon M. Abbott).
- 2 15 juin—Comité général (Bill 111) sur les Cours Suprême et d'Echiquier.—(Hon. M. Abbott).
- 3 15 juin—Chambre de nouveau en comité (Bill 54) concernant l'immigration chinoise.—(Hon. M. Abbott).

No. 30.

1re Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

Mercredi, 15 Juin, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 16 Juin 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott, Allan, Ferrier, Almon, Flint, Girard, Baillargeon, Bellerose, Gowan, Bolduc, Guévremont, Haythorne, Boyd, Carvell, Casgrain, Chaffers, Clemow, De Blois, Dever, Dickey, Ferrier, Ferrier, Guwan, Ferrier, Hunt, Hunt, Kaulbach, Leonard, Leonard, McCallum, McCallum, McConald, McInnes (OB.),	McKay, McKindsey, McMaster, McMillan, Macdonald, MacInnes (Burlington), Merner, Miller, Montgomery, O'Donohoe, Odell, Ogilvie, Paquet, Pelletier, Poirier,	Power, Read, Robitaille, Ross (de la Durantaye), Ross (Laurentides), Schultz, Scott, Smith, Stevens, Sullivan, Sutherland, Trudel, Turner, Vidal, Ward.
--	--	---

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé la Chambre qu'il avait donné congé d'absence au Vénérable Archiacre Lauder, D.C.L., Chapelain du Sénat, et que ses devoirs son remplis pendant son absence par le révérend W. J. Mucklaston, M.A., d'Ottawa.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De James Beaty, grand patriarche, et John A. McMillan, secrétaire-archiviste de la division Lindsay, n° 226, des Fils de la Tempérance; demandant qu'il ne soit fait aucun changement à l'Acte de Tempérance du Canada qui soit de nature à en diminuer l'efficacité.

De Joseph Fyfe et autres, d'Acton,—de George Cottrell et autres, du comté d'Halton, et de John Brain et autres, de la ville de Milton; demandant que l'on prenne des mesures pour interdire la circulation des bateaux à vapeurs et des trains de chemin de fer, le dimanche.

De la corporation de la ville de Picton; demandant que l'on n'adopte point le bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Pont de la baie de Quinté.

De la Chambre de Commerce de la cité de Québec; demandant qu'il soit donné de l'aide à la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, pour lui permettre d'achever la confection de sa voie.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour mettre en vigueur et modifier la charte de la compagnie du chemin de fer de Québec à la Baie James et pour prolonger le délai d'exécution du chemin de fer de cette compagnie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence,

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Waterloo à Magog," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Stevens, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte de la présente session intitulé: 'Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Kincardive à Teeswater'", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

801

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. D.ckey, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la trosième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie d'embranchement de chemin de fer de Hereford," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Stevens, secondé par l'honorable M. Almon, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie d'assurance contre les accidents dite des Manufacturiers," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Gowan,

il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour remettre en vigueur et modifier l'acte constitutif de la banque anglo-canadienne," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en antier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Ceambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Vidal, du comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du parlement a présenté son cinquième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :-

CHAMBRE DE COMITÉ, 15 juin 1887.

ch

ch bu

été

trée

Pier

Diss

IDdi.

àLo

gait

Le comité mixte des deux Chambres relatfs aux impressions du parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son cinquième rapport:—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande

qu'ils soient imprimés, savoir :-

34. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des Communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant,—

Le choix de la route;
 Le progrès des travaux;

(3) Le choix ou la réserve des terres;

(4) Le paiement de deniers;

(5) La construction des embranchements;

(6) Le progrès des travaux sur les embranchements;

(7) Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises;
(8) Les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent;

(9) Les mêmes conditions particulières jasqu'à la date la plus rapprochée possible

de la production de l'état;

(10) Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. (Documents de la session.)

34b. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des Communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du

Pacifique canadien, et donnant des détails cencernant,—

Le choix de la route;
 Le progrès des travaux;

(3) Le choix ou la réserve des terres ;

(4) Le paiement de deniers;

(5) La construction des embranchements;

(6) Le progrès des travaux sur les embranchements;

(7) Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises;
(8) Les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et

ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent;
(9) Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plusrapprochée possible

de la production de l'état;

(10) Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux

parties, touchant les affaires de la compagnie. (Documents de la session.)

47a. Réponse à Ordre,—Relevé du coût total de la préparation des listes de votation en vertu de l'Acte du Cens Electoral du Canada, ainsi qu'un état détaillé des dépenses occasionnées dans chaque division électorale pour les salaires de l'officierreviseur, le greffier et l'huissier, et les frais de voyages, s'il en est, alloués à chacun ; aussi, le montant payé pour l'impression des listes et à qui il a été payé dans chaque division ; les sommes payées pour publications d'avis relatifs à la location de salles ou à tous autres objets se rapportant au sujet de cette motion, dans chaque division électorale du Canada. (Distribution et documents de la session.)

20b. Réponse à Ordre,—Copie de tous titres, lettres patentes, correspondance et documents concernant les réclamations des Sauvages des Six Nations, telles qu'exposées dans leur pétition présentée à cette Chambre le 18 avril, 1887. (Distribution

et documents de la session.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :-

30a. Réponse à Ordre,--Copie de toute correspondance, pétitions, rapports de l'ingénieur en chef et autres, touchant la constructson d'un port de refuge, à Welling-

ton, Ontario.

des des icier-

can i

18900 es ou élec-

ace et

qu'ex.

30b. Réponse à Ordre,—Copie du rapport de l'ingénieur-en-chef touchant la construction d'un port de refuge à ou près de Port-Rowan, Ontario; aussi du mémoire signé par George Stewart, M.D., et autres, à ce sujet; de même que de toute correspondance non encore présentée à cette Chambre échangée entre d'autres personnes de Port-Rowan et le gouvernement au même sujet.

42a. Réponse à Ordre, — Copie de toutes pétitions, mémoires, correspondance, ordres et rapports faits soit par l'ingénieur local ou par M. Page, au sujet du pont traversant le canal Welland, à Welland, récemment enlevé, et de la construction d'un

nouveau pont pour le remplacer.

53. Etat du greffier de la Couronne en Chancellerie, conformément à l'ordre de la Chambre, demandant,—Copie: (10) du rapport (s'il en est) fait par l'officier-rapporteur du comté de Haldimand, dans l'élection de 1887, après son énumération finale, ou de sa déclaration dans le cas où tel rapport n'aurait pas été fait ainsi que de son rapport à la suite du décompte fait par le juge de comté; (20) de l'avis concernant le décompte ou de tout autre procédé signifié au dit officier-rapporteur; (30) du certificat émis par le juge de comté de Haldimand quant au résultat du dit décompte; (40) de toute décision rendue par le dit juge de comté pendant ou après tel décompte, et de tout procès-verbal ou mémoire du dit juge ou de son greffier contenant des entrées ou notes concernant aucun des bulletins contestés pendant le dit décompte, indiquant ce qui a été décidé dans le cas de chacun de ces bulletins, quels bulletins ont été écartés, quelle décision a été prise à l'égard de tels bulletins écartés et si tel procès-verbal ou autre document a été lu publiquement ou non par tel juge ou greffier au cours du dit décompte.

53a. Etat du greffier de la Couronne en Chancellerie, conformément à l'ordre de la Chambre, donnant les noms, professions, domiciles et adresses postales des officiers-rapporteurs aux dernières élections générales pour le parlement fédéral, et

leurs divisions électorales respectives.

53b. Etat du greffier de la Couronne en Chancellerie, conformément à l'ordre de la Chambre,—lequel état est tiré des documents relatifs aux élections à la Chambre des Communes actuelle, indiquant le nombre de votes recueillis pour les candidats respectifs dans les diverses divisions électorales et dans leurs différentes subdivisions, avec le nombre de bulletins rejetés ou maculés dans chaque subdivision lors des dernières élections générales, et dans chaque élection faite subséquemment jusqu'à ce jour; aussi le nombre d'électeurs placés sur les listes de votation, et la population, d'après le dernièr recencement, de chaque district électoral, et des municipalités qu'il comprend; si l'élection a eu lieu par acclamation ou s'il y a eu votation; et un état séparé dans chaque cas où il y a eu un décompte ou une nouvelle énumération, montrant les changements faits, dans toute subdivision lors de tel décompte, avec le nombre de bulletins rejetés après avoir été d'abord admis, et le nombre de ceux admis après avoir été d'abord rejetés, et les raisons de tel rejet ou admission, autant qu'il est possible de les obtenir.

56a. Réponse à Ordre,—Copie du rapport du juge Taylor, fait en vertu de la commission qui le chargeait de s'enquérir de la manière dont la justice avait été adminis-

trée par l'honorable Jeremiah Travis dans le Nord-Ouest.

64. Réponse à Ordre,—Copie de tous les documents du département des Affaires des Sauvages relatifs à la destitution de M. Napoléon Giasson, comme mesureur de

pierre à Caughnawaga, dans le comté de Laprairie.

65. Réponse à Adresse, -- Copie de la lettre de Sir Charles Tupper donnant sa démission de la charge de Haut Commissaire, avec la date de telle démission; aussi état indiquant la date à laquelle l'hôtel du gouvernement où résidait le Haut Commissaire à Londres a été quitté par lui; la personne chargée du soin du dit hôtel depuis qu'il l'a quitté; aussi copie de la commission actuellement en fonction et de toutes instruc-

tions qui peuvent avoir été données au commissaire actuel; de même que de toute correspondance échangée entre Sir Charles Tupper, alors qu'il était commissaire, et le gouvernement, relativement à sa visite en ce pays, à sa démission de la charge de Haut Commissaire, à sa nouvelle nomination, s'il a été nommé de nouveau, et à son acceptation, pour le présent, d'un portefeuille dans le cabinet.

66. Réponse à Ordre,—Copie de tous rapports d'explorations et d'arpentages exécutés sous la direction du bureau géologique, pendant les deux dernières années, dans

le district de la Baie du Tonnerre, à l'ouest de Port-Arthur.

67. Rapports et autres papiers concernant des irrégularités commises par la Fi-

lature de coton de Montréal, etc.

68. Réponse à Ordre,—Copie des comptes concernant la construction du quai du gouvernement à Kamouraska, indiquant le montant payé à madame V. Taché pour l'achat de son quai, avec copie du contrat intervenu entre le gouvernement et madame Taché à ce sujet, et aussi copie des conventions intervenues entre le gouvernement et Polydore Langlais, écr., au sujet de la vente du quai de ce dernier, au même endroit, et quel montant lui a été payé par le gouvernement.

69. Réponse à Ordre,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer Central de la Nouvelle-Ecosse, concernant une subvention pour le dit chemin de fer, et copie du rapport de l'ingénieur du gouverne-

ment qui a été chargé d'examiner les travaux.

70. Réponse à Ordre,—Etat indiquant les diverses sommes payées à, ou réclamées par William Howe et George Howe, ou autres personnes en leur nom, pour ouvrages de peinture ou autres travaux dans les édifices du parlement ou des départe-

ments du governement à Ottawa depuis le 1er janvier 1884.

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître les divers montants payés à William Mackay ou à toute autre personne, en sa faveur, pour peinturage ou autres travaux dans les édifices du parlement et des départements, à Ottawa, du 1er janvier 1875, au 31 décembre, 1878.

Votre comité désirerait respectueusement attirer votre attention sur la résolu-

tion suivante passée par le comité:

Résolu,—Que les divers départements du gouvernement soient requis de publier promptement leurs rapports ancuels et autres livres bleus, de manière à ce qu'ils puissent être distribués aussitôt que possible avant chaque session, conformément à la résolution de la Chambre des Communes passée au cours de la présente session, le 5 mai, 1887.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Trudel a appelé l'attention du gouvernement sur le mouvement de retour au Canada qui s'organise parmi les Canadiens des Etats-Unis, notamment dans les villes de Lawrence et Lowell, Massachussets, sous la direction du docteur Janson Lapalme et autres Canadiens, et a demandé au gouvernement si c'est son intention de faire quelque chose dans le but d'encourager ce mouvement de retour par voie d'octrois de terres aux sociétés d'organisation de ces mouvements qui sont en formation ou qui pourraient se former plus tard?

L'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. McCallum, a proposé: Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général

pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des rapports présentés à la commission du revenu de l'intérieur par les différentes personnes licenciées pour la vente des boissons alcooliques dans les comtés unis de Leeds et Grenville depuis l'adoption de l'acte de tempérance dans ces comtés, avec indication du nom des personnes qui ont autorisé les ventes, des quantités vendues et du nom des acheteurs.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie canadienne de forces motrices," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour remettre en vigueur et modifier l'acte constitutif de la compagnie du pont de chemin de fer de Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross, secondé par l'honorable M. Armand, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant les actes relatifs aux commissaires du hâvre de Montréal," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

18

5

168

ent

1e8t

ten

léral

is de

8780

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des élections fédérales et enlevant des doutes relatifs au droit de certaines personnes de voter aux élections de membres de la Chambre des Communes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'houorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant le département des douanes et le département du revenu de l'intérieur," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Jonction d'Oxford et de l'embranchement de New-Glasgow de l'Intercolonial," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, pour rapporter le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Jonction de Berlin et du Pacifique canadien."

Aussi, le bill : "Acte pour confirmer et amender l'acte constitutif de la compa-

gnie de chemin de fer de Témiscouata."

Aussi, le bill: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de South Norfolk."

Aussi, le bill : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer

du Pacifique d'Ontario Sud."

Aussi, le bill: "Acte constituant en corporation la compagnie d'Imprimerie et de Publication de l'Empire."

Aussi, le bill: "Acte constituant en corporation la compagnie d'Epargne et de

Prêt du Canada-Est (limitée);" et

Aussi, le bill: "Acte modifiant de nouveau l'acte concernant la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien," et pour informer le Sénat qu'elle a agréée les amendements faits par cette Chambre sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour permettre à la compagnie du chemin de fer de St-Martin et de Upham à vendre son chemin de fer et sa propriété," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer des comtés de l'Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. McKay, il

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

2,

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte concernant le département de Finance et le conseil du Trésor."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant le département du Commerce."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Miller a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

88

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des cours Suprême et de l'Echiquier du Canada.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le dit bill.

(Voir Journal.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amende-

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés. Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte de l'immigration chinoise."

(En comité.)

Le second article a été lu et agréé. Ordonné, que tous les mots depuis "douane", page 1, ligne 33, jusqu'à "4", page 2, ligne 24, soient retranchés.

Ordonné, qu'après " enregistrement ", page 2, ligne 23, soient ajoutés les mots suivants: " Le paragraphe 2 de l'article 13 de l'Acte de l'immigration chinoise est amendé par retranchement des mots "ou des deux."

Le reste du bill a été lu et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et amendé comme suit :

Page 1, ligne 1, retranchez tous les mots depuis "à propos" jusqu'à "A ces causes," ligne 8, et insérez : "d'amender l'Acte de l'immigration chinoise."

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Girard a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain et qu'ils soient le premier item des ordres du jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant le département de l'Agriculture," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pourvoyant à une subvention additionnelle à l'Île du Prince-Edouard," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des procès expéditifs, chapitre 175, des statuts revisés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Colonisation du Sud-Ouest de Manitoba," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 17 Jun 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lir e

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions

MOTIONS.

Pour Vendredi, 17 juin 1887.

1887. Question par l'honorable M. Haythorne:

1 15 juin—Qu'il demandera au ministre dirigeant de cette Chambre si le gouvernement a l'intention d'améliorer les terrains environnant l'édifice fédéral à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, et si oui, quand il se propose de le faire.

Par l'honorable M. Bellerose:

2 15 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toutes les plaintes qui ont pu être portées par les autorités du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, depuis le 24 avril 1886, contre Adolphe Lefaivre, ci-devant employé au pénitencier, ainsi que tous les rapports que l'inspecteur a pu faire depuis la même date contre le dit Lefaivre, avec les décisions que l'honorable ministre de la justice a pu donner sur ces rapports et ces plaintes.

1887. Par l'honorable M. Bellerose :

3 13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre de G. T. Baillairgé à l'ex-préfet Laviolette en date du 4 septembre 1884, la réponse de la même date à la dite lettre et une seconde réponse datée du lendemain 5 septembre 1884.

Par l'honorable M. Power:

4 16 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie 1° De toute correspondance entre
le gouvernement ou quelque département ou fonctionnaire du
gouvernement et les commissaires du pilotage d'Halifax, N.-E.,
échangée depuis le 1er août 1885, relativement à la question du
fonds des pilotes sous le contrôle de ces commissaires, ou au rétablissement du pilote Bernard Gallagher, dans son emploi; et
copie de tous arrêtés rendus sur ces deux sujets depuis la date
ci-dessus,

Par l'honorable M. Abbott :

5 16 juin—Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle s'ajourne à samedi, le 18 du courant.

ORDRE DU JOUR.

Pour Vendredi, 17 juin 1887

1887. PREMIER ITEM.

- 1 16 juin—Prise en considération des amendements faits en comité général au (Bill 54) immigration chinoise.—(Hon. M. Abbott).
- 2 16 juin—Troisième lecture (Bill 7) concernant le ministère du commerce.—(Hon. M. Abbott).
- 3 16 juin—Prise en considération du 5e rapport du comité mixte des impressions.
 —(Hon. M. Read).
- 4 16 juin—Seconde lecture (Bill 92) commissaire du havre de Montréal.—(Hon. M. M. Abbott).
- 5 16 juin—Seconde lecture (Bill 115) amendement de l'acte des élections fédérales.
 (Hon. M. Abbott).
- 6 16 juin—Seconde lecture (Bill 41) Douane et Revenu de l'Intérieur.—(Hon. M. Abbott).
- 7 16 juin—Seconde lecture (Bill 77) chemin de fer de jonction d'Oxford de l'Intercolonial.—(Hon. M. Abbott).
- 8 16 juin—Seconde lecture (Bill R) département des finances et bureau de la trésorerie.—(Hon. M. Abbott).
- 9 16 juin—Seconde lecture (Bill 116) département de l'agriculture.—(Hon. M. Abbott).
- 10 16 juin—Seconde lecture (Bill 139) subside à la province de l'Ile du Prince-Edouard.—(Hon. M. Abbott).
- 11 16 juin—Seconde lecture (Bill 146) amendement de l'acte des procès expéditifs, ch. 175 des statuts revisée.—(Hon. M. Abbott).

No. 31.

1re Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

Jeudi, 16 Juin, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SENAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

188

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 17 Jun 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Ferguson,	McKay,	Power,
Allan,	Ferrier,	McKindsey,	Read,
Almon.	Flint,	Mc Master,	Keesor.
Armand,	Girard,	McMillan,	Robitaille,
Baillargeon,	Gowan,	Macdonald,	Ross (dela Durantaye),
Bellerose,	Grant,	MacInnes	Ross (Laurentides),
Bolduc,	Guévremont.	(Burlington),	Schultz,
Boucherville, de,	Haythorne,	Merner,	Scott,
Boyd,	Howlan,	Miller,	Smith.
Carvell,	Kaulbach,	Montgomery,	Stevens,
Casgrain,	Leonard,	O'Donohoe,	Sullivan,
Chaffers,	Lewin,	Odell,	Sutherland,
Clemow,	McCailum,	Ogilvie,	Trudel,
DeBlois,	McClelan,	Paquet,	Turner,
Dever,	McDonald,	Pelletier.	Vidal,
Dickey,	McInnes (CB.),	Poirier,	Ward.

PRIÈRES.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT. CHAMBRE DE COMITÉ Nº 8, Vendredi, 17 juin 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de pré-

senter sont vingt-septième rapport:

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie de chemin de fer et de colonisation du Sud-Ouest du Manitoba, demandant la passation d'un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever ses travaux, et a constaté qu'il n'a pas été publié d'avis de cette pétition; votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ce cas-ci, vu que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueus ement soumis.

JAS. ROBT GOWAN, Président.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Bur-

Ordonné, que la 51e tègle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest du Manitoba, tel que recommandé dans le vingt septième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant. Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M Vidal, secondé par l'honorable M. M: cInnes, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills prives.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ Nº 8, Vendredi, 17 juin, 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de pré-

senter son 28e rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie des steamers atlantiques du Canada, compagnie constituée en corporation par la législature de la province de la Nouvelle-Écosse, demandant à être autorisée par le statut du Canada, et a constaté qu'il n'y a pas eu de publication d'avis par elle; mais comme la nécessité de l'acte législatif qu'elle demande s'est produite trop récemment pour qu'il ait été possible de publier l'avis ordinaire, votre comité recommande de suspendre la 51e règle, vu que le comité auquel sera renvoyé le bill en question, pourra veiller à ce que personne n'éprouve par là de préjudice.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN, President.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, que la cinquante unième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport à la pétition de la compagnie de vapeur Canada Atlantique, tel que recommandé dans le vingt-huitième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :-

SÉNAT, SALLE DE COMITÉ Nº 8. Vendredi, 17 juin, 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de pré-

senter sen vingt-neuvième rapport.

Votre comité a examiné le bill intitulé: "Acte autorisant la compagnie du chemin de fer de St-Martin's à Upham à vendre son chemin de fer et ses propriétés," et a constaté qu'elle n'a pas adressé de pétition au Sénat ni publié d'avis; mais comme on a représenté à votre comité que la pétitionnaire ignorait que ces formalités fussent nécessaires pour obtenir la mesure législative en question, et que, d'ailleurs, cette mesure a le caractère d'urgence, il recommande à votre Chambre de suspendre la 51e et la 57e règles relativement au dit bill, vu que le comité auquel celui-ci sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par cette suspension.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBERT GOWAN,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secon lé par l'honorable M. Haythorne,

il a été Ordonné, que la 51e et la 57e règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au bill intitulé: "Acte pour permettre à la compagnie du chemin de fer de St-Martin's et Upham de vendre son chemin de fer et ses propriétés," tel que recommandé dans le vingt-neuvième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Haythorne, a proposé: Que le bill intitulé: "Acte pour permettre à la compagnie du chemin de fer de St-Martin's et Upham à vendre son chemin de fer et sa propriété," soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'nonorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie canadienne de force motrice," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Flint, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte modifiant les actes qui incorporent et qui concernent la compagnie de prêt et de placement Britannique Canadienne" (limitée), a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre evec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Allan, du comité mixte relatif à la bibliothèque du Parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

Au Sénat:

Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement a l'honneur de présenter son second rapport comme suit :

Après mûre délibération, il a été résolu de prier le gouvernement de prendre en

considération favorable les suggestions suivantes :-

1° De faire préparer et imprimer un index complet du catalogue de la biblio-

thèque pour le distribuer aux membres du Parlement.

2° De faire réimprimer les rapports des débats de la Chambre extraits des journaux de 1867 à 1871 et ceux de 1871 à 1875, de façon à en fournir un nombre suffisant aux députés.

3° De faire préparer et imprimer un index complet au volume ci dessus mentionné, ainsi qu'aux volumes subséquents des rapports, de façon à en avoir un index complet des débats de 1867 à 1887.

Le sous-comité chargé d'examiner les comptes de la bibliothèque fait rapport

comme suit :-

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ D'AUDITION.

Votre sous-comité chargé d'examiner les comptes de la bibliothèque pour la session de 1887 a examiné les livres de comptes et pièces justificatives à lui soumis par le comptable, portant les nos 211 à 226, inclusivement, et aussi les pièces justificatives pour les lettres de change expédiées aux agents de Londres et Paris, marquées F. G. H. pour l'année 1885-86, et A. G. pour l'année 1886-87, respectivement, et les a trouvés exacts.

Un résumé des comptes du 31 mai 1886 au 31 mai 1887, tel qu'il appert dans les

livres est ci-dessous annexé pour l'information du comité.

W H. ODELL,
JULIUS SCRIVER,
CHAS. C. COLBY,
Auditeurs.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT, OTTAWA, 9 juin 1887.

10
-
-
-
2
ENT
(males
V
EM
0
-
V.
PARL
H
-
-
9
DO
UE

COMPTE COURANT de la bibliothèque du Parlement, montrant les recettes et dépenses, depuis le 31 mai, 1886 (date de la dernière audition) jusqu'au 31 mai, 1887.

1887. 31 mai Par montants dépensés sur crédits de 1886- 87 pour livres anglais

1,902 73 \$3,290 54 \$1,928 23

E. et O. E.

Orrawa, 4 juin, 1887.

JAMES FLETCHER,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secon lé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. Schultz, du comité spécial chargé de recueillir des renseignements sur les produits naturels alimentaires qui existent dans les Territoires du Nord-Ouest, et sur les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter ces produits, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

(Voir journal)

Sur motion de l'honorable M. Schultz, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en con-équence.

La question a été mise, ce bilt passera t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie de jonction de chemin de fer de Guelph," a fait rapport qu'il avait examine le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Flint, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie de chemin de fer des comtés de l'Onest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Power, il

a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour remettre en vigueur et modifiant

l'acte incorporant la compagnie du pont de chemin de fer de Québec," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Laurentides), secondé par l'honorable M.

Armand, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toutes les plaintes qui ont pu être portées par les autorités du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, depuis le 24 avril 1886, contre Adolphe Lefaivre, ci-devant employé au pénitencier, ainsi que tous les rapports que l'inspecteur a pu faire depuis la même date contre le dit Lefaivre, avec les décisions que l'honorable ministre de la justice a pu donner sur ces rapports et ces plaintes.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à demain, samedi, le 18e jour de juin courant,

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour retondre et modifier les actes relatifs à la compagnie de chemin de fer et de vapeur de Winnipeg et de la Baie d'Hudson et pour changer son nom," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer du Canada Atlantic, 'auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Merner, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte de la présente session intitulé : 'Acte à l'effet d'autoriser la compagnie des prêts immobiliers et d'épargne à étendre ses opérations et à d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable McMaster, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en lant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative. Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des terres fédérales," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été le la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie de colonisation méthodiste primitive (limitée)," et informe cette Chambre qu'elle a passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Nouveau Brunswick."

Aussi, l'"Acte constituant en corporation la compagnie impériale de fidéicommis du Canada."

Aussi, l'"Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et du las Erié."

Aussi, l'"Acte modifiant l'acte des chemins de fer de l'Etat," et

Aussi, l'"Acte modifiant l'acte des chemins de fer," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le le bill intitulé: " Acte pour faire droit à Marie-Louise Noël.

Aussi, l'Acte pour faire droit à Fanny Margaret Riddell.

Aussi, l Acte pour faire droit à John Monteith, et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. McInnes, a proposé : Que le bill intitulé: "Acte pour abroger l'acte de l'immigration chinoise," décla é hors d'ordre quand il a été appelé pour sa seconde lecture le quatorze courant, soit remis à l'ordre du jour pour sa seconde lecture demain.

Après débat,

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Vidal:
Que le bill intitulé: "Acte pour abroger l'acte de l'immigration chinoise,"
déclaré hors d'ordre quand il a été appelé pour sa seconde lucture, le 14 courant, soit
remis à l'ordre du jour pour sa seconde lecture demain.

Après un nouveau débat,

10

re

10

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à demain, samedi, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Samedi 18 Juin 1887

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire. Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Samedi, 18 juin 1887.

1887. Par l'honorable M. Bellerose :

1 | 13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire trans mettre à cette Chambre copie d'une lettre de G. T. Baillairgé à l'ex-préfet Laviolette en date du 4 septembre 1884, la réponse de la même date à la dite lettre et une seconde réponse datée du lendemain 5 septembre 1884.

Par l'honorable M. Power:

16 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie 1° De toute correspondance entre le gouvernement ou quelque département ou fonctionnaire du gouvernement et les commissaires du pilotage d'Halifax, N.-E., échangée depuis le 1er août 1885, relativement à la question du fonds des pilotes sous le contrôle de ces commissaires, ou au rétablissement du pilote Bernard Gallagher, dans son emploi; et copie de tous arrêtés rendus sur ces deux sujets depuis la date ci-dessus.

Par l'honorable M. Abbott :

3 16 juin—Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle s'ajourne à mercredi prochain, à 130 pm.

ORDRE DU JOUR.

Pour Samedi, 18 juin 1887.

1887.	PREMIER	ITEM.
-------	---------	-------

- 1 16 juin-Prise en considération des amendements faits en comité général au (Bill 54) immigration chinoise.—(Hon. M. Abbott).
- 2 16 juin—Troisième lecture (Bill 7) concernant la Cour Suprême et d'Echiquier.—
 (Hon. M. Abbott).
- 5 16 juin—Prise en considération du 5e rapport du comité mixte des impression—(Hon. M. Read).
- 4 16 juin—Seconde lecture (Bill 92) commissaire du havre de Montréal.—(Hon. M. M. Abbott).
- 5 6 juin—Seconde lecture (Bill 115) amendement de l'acte des élections fédérales.

 (Hon. M. Abbott).
- 6 16 juin—Seconde lecture (Bill 41) Douane et Revenu de l'Intérieur.—(Hon. M-Abbott).
- 7 16 juin—Seconde lecture (Bill 77) chemin de fer de jonction d'Oxford de l'Intercolonial.— (Hon. M. Abbott).
- 8 16 juin—Seconde lecture (Bill R) département des finances et bureau de la trésorerie.—(Hon. M. Abbott).
- 9 16 juin—Seconde lecture (Bill 116) département de l'agriculture.—(Hon. M. Abbott).
- 10 16 juin—Seconde lecture (Bill 139) subside à la province de l'Ile du Prince-Edouard.—(Hon. M. Abbott)
- 11 16 juin Seconde lecture (Bill 146) amendement de l'acte des procès expéditifs, ch. 75 des statuts rev sée. (Hon. M. Abbott).
- 12 17 juin—Prise en considération du rapport du comité sur les produits alimentaires naturels du Nord Ouest.—(Hon. M. Schultz).
- 13 17 juin—Seconde lecture (Bill 1 3) pour amender l'acte des terres fédérales.—
 (Hon. M. Abbott).

No. 32.

All All Ar Boo Be Bo Can Can Can Dec Dec Fer

Iro Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

Vendredi, 17 Juin, 1887

PROCES-VERBAUX

DES

3

EANCES DU SENAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.
1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Samedi, 18 Juin 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,
Allan,
Almon,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Boucherville, de,
Carvell,
Casgrain,
Clemow,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,

Flint,
Girard,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McCallum,
McClelan,
McDonald,
McInnes (CB.),

Read,
Reesor.
Robitaille.
Ross (de la Durantaye)
Ross (Laurentides),
Schultz.
Scott,
Smith,
Stevens,
Sullivan,
Sutherland,
Trudel,
Vidal

Ward.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Allan,—Du très révérend lord évêque de Toronto et autres, de Toronto, province d'Ontario.

L'honorable M. Howlan, du comité des comptes contingents du Sénat, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :-

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ N° 2, Samedi, 18 juin, 1887.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat, et d'en faire rapport pour la présente session, a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité recommande:

1. Qu'une gratification de cent piastres (\$100) soit accordée à M. Pierre Rattey, portier du Sénat, en considération de ses longs services.

2. Qu'une gratification de cent piastres (\$100) soit accordée à M. Thomas Wheeler, gardien de la salle de lecture, en considération de ses longs services.

Le tout respectueusement soumis.

George W. Howlan, Président.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Reid, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. Howlan, du comité des comptes contingentes, a présenté son

cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit recu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ N° 2, 18 juin 1887.

500

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contigents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session, a l'honneur de présenter son cinquième rapport :

Votre comité a examiné les comptes du greffier du Sénat pour l'exercice clos le

31 décembre 1886.

Ces comptes montrent que la somme totale par lui reçue pendant l'exercise se compose des montants suivants :

Le greffier a rendu compte de cette somme à la satisfaction du comité, de la manière suivante:

Payé par chèques (suivant état)	\$129,507	01
Payé par lettres de change	8,393	
Payé à divers journaux pour annonces (suivant rap-		
port du 1er juin 1886)	290	69

Dépense totale......\$138,191 17

ajouter:	\$1,557	03
Argent déposé au crédit du receveur général	I SHA MARK	
Ouest le droit payé par elle sur leur bill Montant non dépensé et cancellé par l'auditeur-général	200	00
sur le crédit ouvert pour 1885-86	11,616	03
Argent en main 31 décembre	38	
Balance en banque " (après provision faite pour chèques non soldés)	8,560	64
Total	\$160,163	17

La comptabilité est tenue d'une manière claire et satisfaisante; chaque article de dépense, etc., est accompagné d'une pièce justificative.

> GEORGE W. HOWLAN, Président.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. Read, du comité mixte des impressions, a présenté son sixième

rapport.

A

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ, 17 juin, 1887.

Le comité mixte des deux Chambres du parlement des impressions a l'honneur de présenter son sixième rapport:

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande

qu'ils soient imprimés, savoir :-

19a. Réponse à Adresse, -- Copie de tous ordres en Conseil, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la province de l'Ontario, et entre le gouvernement canadien et toute personne ou personnes quelconques, concernant les permis pour l'exploitation forestière et les titres de la couronne à des terres réclamées par des colons ou des mineurs dans les limites du territoire en litige. (Distribution et documents de la session.)

72. Copie certifiée de l'ordre en conseil relatif à la convention intervenue avec MM. Bossière, Frères et Cie, pour le service des paquebots entre la France et le

Canada.

Et, copie de dépêches, etc., concernant l'Institut Impérial projeté. (Documents

de la session.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas

imprimés, savoir :-

16d. Réponse à Ordre,-Copie de la correspondance relative à la pêche du homard et à la fermeture de cette pêche dans la province de la Nouvelle-Ecosse et

l'Ile du Prince-Edouard.

45a. Réponse à Adresse,—Copie de toutes communications reçues par le gouvernement canadien du gouvernement impérial ou d'aucun de ses officiers au sujet de la conférence coloniale ouverte à Londres, le 4 avril 1887, et de toute correspondance s'y rattachant, ainsi que des instructions données aux représentants canadiens à la dite conférence.

71. Réponse à Ordre,—Copie de la correspondance échangée depuis le 1er janvier, 1878, jusqu'à date, entre le département des Sauvages et John Walters et autres, au sujet de l'affermages des îles Main Ducks et Yorkshire dans le lac Ontario, et de toutes

demandes d'achat ou d'affermage des dites îles. Aussi un état faisant connaître toutes les offres faites au gouvernement par lui au sujet de vente ou d'achat; les rapports de toutes personnes nommées à quelque date que ce soit pour faire l'évaluation des dites îles; le loyer annuel payé par le locataire actuel, et la date de l'expiration de son bail; aussi, toutes plaintes formulées depuis le 1er janvier, 1878, contre John Walters, pour violation des conditions de son bail ou des règlements du département, et les noms des plaignants, ainsi que le rapport des noms des personnes nommées pour une enquête à ce sujet.

Votre comité désire attirer respectueusement votre attention sur les résolutions

suivantes qu'il soumet à titre de recommandations :-

Résolu,—Qu'il soit distribué à chacun des membres du Sénat, et des députés à la

Chambre des Communes deux exemplaires additionnels des Statuts Revisés.

Résolu,—Qu'attendu qu'il était du devoir du comité des Impressions par le passé, de demander des soumissions pour la fourniture du papier requis pour les impressions du Parlement, et de donner des contrats pour telle fourniture; votre comité a suivi la coutume ordinaire cette année, et des soumissions ent été reçues accompagnées d'échantillons de papier, ainsi que de dépôts en argent, ou de chèque garantissant la fidèle exécution de tels contrats—votre comité, trouvant maintenant qu'il n'a pas juridiction—ce devoir ayant été transféré par statuts au départements du Secrétaire d'Etat—recommande, en conséquence, que les soumissions reçues jusqu'à présent soient transmises au Secrétaire d'Etat pour action.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour permettre au chemin de fer de Saint Martin et Upham de vendre son chemin de fer et sa propriété," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auqel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer Canada Atlantique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

(Voir Journal.)

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Haythorne,

il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Merner, a proposé en amendement :

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit de nouveau amendé comme suit:

(Voir Journal.)

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour refondre et modifier les actes relatifs à la compagnie de chemin de fer et de steamers de la baie d'Hudson et pour changer son nom," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Sutherland, il

a ete

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à lundi à deux heures de l'après-midi.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constituant en corporation la compagnie de chemin de fer de jonction de Pontiac et du Pacifique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération des amendements faits par le comité général au bill intitulé: " Acte modifiant l'acte d'immigration chinoise,"

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé:

Que cette Chambre n'acquiesce pas dans les amendements faits à la première

section du dit bill par le comité général.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Abbott. Ferguson, McKindsey, Robitaille, Ross (Laurentides), Girard, Macdonald, Allan, Gowan, Ross (de la Duran-Boucherville, de, Merner, taye), Carvell, Guévremont, Miller, Smith, Howlan, Montgomery, Casgrain, Chaffers, McCallum. Plumb (Président), Sullivan, McDonald (C.B.), Sutherland. -29. Clemow, Read, DeBlois. McKay,

Non-contents:

Les honorables messieurs

Scott. McClelan, Almon, Flint. McInnes (N.W.), Stevens, Armand, Grant, Trudel, Baillargeon, Haythorne, Odell, Vidal. Bellerose, Leonard, Pâquet, Wark. -21. Dever. Lewin, Reesor. Dickey,

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé: Que la Chambre acquiesce au reste des amendements faits en comité général au

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative.

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé: Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion,

L'honorable M. McInnes a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Vidal:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu la

troisième fois d'hui en trois mois.

La question de concours ayant mise sur la dite motion la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Almon, Haythorne, McInnes, (N.-W.) Scott,
Armand, Leonard, Pâquet, Stevens,
Dever, Lewin, Reesor, Vidal.—14.
Grant, McClelan,

Non-contents:

Les honorables messieurs

McKindsey. Robitaille, Abbott. Dickey, Ross (de la Duran-Flint, Macdonald, Allan, Boucherville, de, Merner, taye), Girard. Mills, Smith, Carvell, Gowan. Howlan, Montgomery, Sullivan, Casgrain, Sutherland, Chaffers. McCallum, Odell, McDonald (C. B.), Plumb (Président) Wark. -30. Clemow. Read. DeBlois. McKay,

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été de nouveau mise sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des Cours Suprême et de l'Echiquier," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du cinquième rapport du comité mixte des impressions du parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte relatif aux commissaires du havre de Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il? Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des élections fédérales et pour lever des doutes relativement au droit qu'ont certaines personnes de voter aux élections des membres de la Chambre des Communes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rap-

port au dit bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-il? Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénet a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant le département des douanes et le département du revenu de l'Intérieur," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de jonction d'Oxford et de l'embranchement de New-Glasgow de l'Intercolonial," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte concernant le département des Finances et le conseil du Trésor," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à ls Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant le département de l'agriculture," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à une subvention additionnelle pour la province de l'Ile du Prince-Edouard," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte relatif aux procès expéditifs, chaptre 175 des Statuts Revisés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement. L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial chargé de recueillir des renseignements sur les produits naturels alimentaires qui existent dans les territoires du Nord-Ouest, et sur les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter ces produits,

Sur motion de l'honorable M. Schultz, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des terres fédérales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Montgomery,

il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Montgomery, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à deux heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 20 Juin 1887.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Avis de motions

MOTIONS.

Pour Lundi, 20 juin 1887.

1887. Par l'honorable M. Bellerose :

1 13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire trans mettre à cette Chambre copie d'une lettre de G. T. Baillairgé à l'ex-préfet Laviolette en date du 4 septembre 1884, la réponse de la même date à la dite lettre et une seconde réponse datée du lendemain 5 septembre 1884.

Par l'honorable M. Power:

2 16 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie 1° De toute correspondance entre
le gouvernement ou quelque département ou fonctionnaire du
gouvernement et les commissaires du pilotage d'Halifax, N.-E.,
échangée depuis le 1er août 1885, relativement à la question du
fonds des pilotes sous le contrôle de ces commissaires, ou au rétablissement du pilote Bernard Gallagher, dans son emploi; et
copie de tous arrêtés rendus sur ces deux sujets depuis la date
ci-dessus,

Par l'honorable M. Abbott :

3 16 juin—Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle s'ajourne à mercrediprochain.

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 20 juin 1887.

1887.

- 1|17 juin—Prise en considération du 2e rapport du comité mixte de la bibliothèque.
 —(Hon, Allan).
- 2 18 juin-Prise en considération du 4e rapport du comité des comptes contingents.
 —(Hon. Howlan).
- 3 18 juin—Prise en considération du 5e rapport du comité des comptes contingents.
 —(Hon. M. Howlan).
- 4 18 juin—Prise en considération du 6e rapport du comité mixte des impressions.
 —(Hon. M. Read).
- 5 18 juin—Prise en considération du 5e rapport du comité mixte des impressions.
 —(Hon. M. Read).
- 6 18 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 41) Département des Douanes et du Revenu de l'Intérieur.—(Hon. M. Abbott).
- 7 18 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 77) chemin de fer de jonction d'Oxford sur l'Intercolonial.—(Hon. M. Abbott).
- 8 18 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 113) pour amender l'acte des terres fédérales.—(Hon. M. Abbott).

No. 33.

Ire Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

Samedi, 18 Juin, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIL

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 20 Juin 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott, Allan, Almon, Armand, Baillargeon, Bellerose, Bolduc, Boucherville, de, Carvell, Casgrain, Chaffers, Clemow, DeBlois, Dever,	Dickey, Ferguson, Girard, Glasier, Gowan, Grant, Guévremont, Haythorne, Howlan, Kaulbach, Leonard, McCallum, McClelan, McDonald,	McInnes (CB.), McKay, McKindsey, McMillan, Macdonald (CB.), MacInnes (Burlington), Merner, Miller, Montgomery, Odell, Páquet, Pelletier,	Poirier, Power, Read, Reesor, Robitaille, Ross (dela Durantaye), Schultz, Scott, Smith, Stevens, Trudel, Vidal, Ward.
--	--	--	---

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

De Roderick McDougall et autres, du comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse; demandant que des mesures soient prises pour empêcher le trafic par chemins de fer et bateaux à vapeur le dimanche.

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest du Manitoba," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il? Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac et du Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:-

Page 2, ligne 3, après "compagnie" insérez: "s'ils obtiennent à cet effet le " consentement des actionnaires par le vote d'une assemblée générale ou d'une as-"semblée spéciale dûment convoquée pour en délibérer, (à laquelle assemblée, des "actionnaires représentant au moins les deux tiers en somme du capital de la com-" pagnie devront être présents en personne ou représentés par fondés de pouvoirs.)"

Page 2, ligne 5, retranchez depuis "fer" jusqu'à "ainsi" dans la 7e ligne. Page 2, ligne 51, après " raison " insérez : "Tout tel acte d'hypothèque sera dé-" posé au bureau du Secrétaire d'Etat, et il sera donné avis de ce dépôt dans la Ga-

" zette du Canada."

Page 3, ligne 16, retranchez "pourra" et insérez: "devra."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chrmbre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du quatrième rapport du comité des comptes contingents, L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération maintenant.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé en amendement:

Que le dit rapport ne soit pas pris en considération maintenant, mais qu'il soit pris en considération par la Chambre d'aujourd'hui en trois mois.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion en amendement la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Abbott,	i naha-	Gowan,	MacInnes	Plumb (Président),
Allan,		Howlan,	(Burlington),	Read,
Almon.		Kaulbach,	Merner,	Robitaille,
Carvell.		McCallum,	Miller,	Schultz,
Clemow,		McKay,	Montgomery,	Smith et
Dickey,		McKindsey,	Odell,	Vidal.—25.
Girard,		Macdonald (CB.)		

Non-contents:

Les honorables messieurs

Armand, Baillargeon,	Dever, Guévremont,	McInnes, Pâquet,	Scott, Stevens,
Bellerose,	Haythorne,	Pelletier,	Trudel et
Casgrain,	Leonard,	Poirier,	Wark.—19.
Chafford	McCleland	Power	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant été mise de nouveau sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative sur la même division. Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du cinquième rapport du comité des comptes contingents du Sénat,

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le sixième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du co nité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la bibliothèque du Parlement.

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le cinquième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport syant été lu de nouveau par le greffier, Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant le département des douanes et le département du revenu de l'Intérieur."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Jonction d'Oxford et de l'Embranchement de New-Glasgow de l'Intercolonial."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Haythorne a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit hill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des terres fé Jérales."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Allan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait exrminé le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour pourvoir aux avances à faire par le gouvernement du Canada à la Cie du pont de chemin de fer de Fredericton et St. Mary," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abhott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte d'inspection générale," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte complementaire des Statuts revisés, chapitre six, concernant la représentation à la Chambre des Communes," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre deux des Statuts Revisés, intitulé: 'Acte concernant la publication des Statuts," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41ème règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pourvoyant à la nomination d'un Solliciteur-général," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre cent trente-huit des statuts revisés concernant les juges des cours provinciales," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte conférant certains pouvoirs aux chambres de commerce au sujet de la délivrance de licences aux personnes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maitenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant les Statuts revisés chapitre trente neuf, concernant les expropriations des terrains," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain,

Un message de la Chambre de Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte autorisant l'avance de nouvelles sommes pour achever le bassin de radoub et les améliorations dans le havre de Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle à rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill'intitulé: "Acte ratifiant certaine convention entre Sa Majesté et la compagnie du chemin de fer des comtés de l'Ouest, et à d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoye à un comité général demain.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé:

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à demain à deux heures de l'après-midi.

L'honorable M. Power a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Vidal:

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à mercredi prochain à onze heures du matin.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion en amendement, elle

a été, sur division, résolue dans la négative.

La question ayant été mise sur la motion principale telle qu'amendée elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence,

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à demain à deux heures de l'après midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 21 Juin 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 21 juin 1887.

1887. Par l'honorable M. Bellerose:

1 13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire trans mettre à cette Chambre copie d'une lettre de G. T. Baillairgé à l'ex-préfet Laviolette en date du 4 septembre 1884, la réponse de la même date à la dite lettre et une seconde réponse datée du lendemain 5 septembre 1884.

Par l'honorable M. Power:

2 16 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie 1° De toute correspondance entre
le gouvernement ou quelque département ou fonctionnaire du
gouvernement et les commissaires du pilotage d'Halifax, N.-E.,
échangée depuis le 1er août 1885, relativement à la question du
fonds des pilotes sous le contrôle de ces commissaires, ou au rétablissement du pilote Bernard Gallagher, dans son emploi; et
copie de tous arrêtés rendus sur ces deux sujets depuis la date
ci-dessus.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mardi, 21 juin 1887.

1887.

- 1 20 juin—3e lecture (Bill 77) Jonction d'Oxford sur l'Intercolonial.—(Hon. M. Abbott),
- 2 20 juin—3e lecture (Bill 113) pour amender l'acte des terres fédérales.—(Hon. M. Abbott).
- 3 20 juin-Comité de toute la Chambre (Bill 165) Avance à la Cie du Pont de chemin de fer de Fredericton et St. Mary's.—(Hon. M. Abbott).
- 4 20 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 152) Acte général d'inspection.— Hon. M. Abbott.)
- 5 20 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 140) Addition au chapitre 6 des Statuts Révisés concernant la représentation à la Chambre des Communes.—(Hon. M. Abbott.)
- 6 20 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 159) Amendement du Statut concernant la publication des Statuts Révisés.—(Hon. M. Abbott.)
- 7 20 juin—Comité de stoute la Chambre (Bill 42) Nomination d'un Sollici Général.—(Hon. M. Abbott.)
- 8 20 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 166) Amendement du chapitre 138 des Statuts Révisés concernant les juges des cours provinciales. —(Hon, M. Abbott.)
- 9 20 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 136) Pour autoriser les chambres de commerce à licencier les peseurs.—(Hon. M. Abbott.)
- 10 20 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 141) Amendement des Statuts Révisés, chap. 39, concernant les expropriations de terrains.—(Hon. M. Abbott.)
- 11 20 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 158) Bassin de radoub et amélioration du havre de Québec.—(Hon. M. Abbott.)
- 12 20 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 157) Cie du chemin de fer des Com_{tés} de l'Ouest.—(Hon. M. Abbott.)

"ON THE REAL PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE REAL PROPERTY OF THE PROPERTY O

1re Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

Lundi, 20 Juin, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SENAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CE...

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 21 Juin 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Leonard.

Abbott,
Allan,
Almon,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Boucherville, de,
Carvell,
Casgrain,
Chaffers,
Clemow,
DeBlois,

Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,

and our out
McCallum,
McClelan,
McDonald,
McInnes (UB.),
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald (CB.),
Merner,
Miller,
Montgomery,
Ogilvie,

Odell,
Paquet.
Pelletier,
Poirier,
Power,
Read,
Robitaille,
Ross (de la Durantaye),
Scott,
Smith,
Stevens,
Vidal,
Ward.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Bolduc,—De Daniel Shanks et autres, du village de Huntingdom.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Jonction d'Oxford et de l'Embranchement de New - Glasgow et de l'Intercolonial," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des terres fédérales," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour pourvoir aux avances à faire par le gouvernement du Canada à la compagnie du pont de chemin de fer de Fredericton et St. Mary's.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Howlan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte d'inspection générale."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Haythorne a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte complémentaire des statuts revisés, chapitre six, concernant la représentation à la Chambre des Communes."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Allan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre deux des statuts revisés, intitulé: "Acte concernant la publication des statuts."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dickey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu lu troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: " Acte pourvoyant à la nomination d'un solliciteur général."

(En comité.)

Quelques temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre cent trente huit des statuts revisés, concernant les juges des cours provinciales."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Howlan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en co mité général sur le bill intitulé: "Acte concernant certains pouvoirs aux Chambres de Commerce au sujet de la délivrance de licences aux peseurs.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Girard a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en consèquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant les Statuts revisés, chapitre trente-neuf, concernant les expropriations des terrains."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné que le dit hill soit lu le troisième fois présentement

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte autorisant l'avance de nouvelles sommes pour achever le bassin de radoub et les améliorations dans le havre de Québec."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a é é Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte ratifiant certaine convention entre Sa Majesté et la compagnie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest, et à d'autres fins."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Power a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé; "Acte concernant la compagnie dite Nova Scotia Permanent Benefit Building Society and Savings Fund," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :-

Page 2, ligne 14, après "d'intérêt", insérez: "ou d'escompte dont il pourra être convenu ou qui pourra légalement être pris, reçu, retenu ou exigé par des particuliers dans toute province du Canada."

Page 2, ligne 22, retranchez depuis "2", inclusivement, jusqu'à "5", dans la

ligne 28.

Page 3, ligne 18, après "exemplaire", insérez: "certifié".
Page 3, ligne 26, après "collatérale", insérez ce qui suit comme clause A:

Clause A.

"La société pourra, sans préjudice aux lois d'aucune province, à cet égard, acquerir des propriétés foncières pour ses propres besoins et les vendre et en disposer; mais elle vendra toute propriété foncière acquise en paiement de quelque dette dans les sept ans après qu'elle aura été ainsi acquise, faute de quoi cette propriété fera retour à son propriétaire antérieur ou à ses héritiers ou ayant cause."

Et les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. Almon, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Quest."

Aussi: Un acte pour remettre en vigueur et modifier la compagnie du pont de

chemin de fer de Québec.

Aussi: Un acte modifiant, incorporant et concernant la compagnie de prêt et

de placement Britannique Canadienne.

Aussi: Un acte modifiant l'acte de la présente session, intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Teeswater," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte constituant en corporation l'hôpital Royal Victoria," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Et le dit amendement étant lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a é é

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le Bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de l'embranchement de Hereford."

Aussi: l'Acte pour remettre en vigueur et modifier l'acte constitutif de la banque

Anglo-Canadienne.

Aussi: l' "Acte concernant le chemin de fer des comtés de l'Ouest," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Arthur Lavell," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :

(Voir Journal)

Et le dit amendement étant lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte autorisant les employés des compagnies constituées en corporation à établir des sociétés de caisses de retraite," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il aété Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité. - Voir Journal.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. de Boucherville a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte accordant certains pouvoirs à la compagnie de vapeur Canada Atlantique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, que les 41e et 60e règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affimative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Read, du comité mixte des impressions du parlement a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ, 20 juin 1887.

Le comité mixte des impressions du parlement a l'honneur de présenter son septième rapport:

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande

qu'ils soient imprimés, savoir :-

34c. Réponse à Ordre, -- Etat indiquant la nature de la convention existant entre le gouvernement du Canada et la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien ou autres parties, s'il en est, relativement à l'emplacement de ville, à Régina, et autres emplacements de ville dont le gouvernement est en partie propriétaire; ce qu'a coûté la perception des versements faits sur les lots vendus dans tels emplacements de ville, jusqu'au 30 juin 1886, ainsi que le montant réalisé par le gouvernement, jusqu'à la même date, sur la vente de tels lots; aussi le nombre de lots, dans tels emplacements de ville, et la quantité de terres arables, dans les Territoires du Nord-Ouest, auquel a droit la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien sans toutefois avoir jusqu'ici obtenu de titre du gouvernement. (Documents de la session.)

66a. Réponse à Ordre, - Copie de tous rapports et correspondance en possession du gouvernement concernant l'application de noms nouveaux et inconnus à des localités du pays connus sous d'autres appellations depuis un temps immémorial. Aussi, copies de toutes instructions indiquant en vertu de quelle autorité particulière une nouvelle nomenclature a été adoptée dans les rapports de la Commission Géologique au sujet de localités anciennes et historiques qui portaient des noms français et sauvages rappelant la mémoire des premiers voyageurs et explorateurs. (Documents de

la session.

75. Réponse à Ordre,—Etat indiquant la quantité du matériel roulant acheté pour le chemin de fer Intercolonial pendant le dernier semestre de l'année expirée le 31 décembre 1886, donnant chaque espèce de matériel roulant, s'il a été acheté par contrat, ou autrement, les noms des vendeurs, et le coût de chaque espèce; aussi un état montrant le matériel roulant construit dans les ateliers du gouvernement. (Documents de la session.)

75a. Réponse à Ordre, - Relevé du nombre de chars Pullman et chars-palais appartenant à l'Intercolonial et employés sur ce chemin, le coût de ces chars, et les noms des personnes qui les ont vendus ou construits pour le chemin de fer. (Docu-

ments de la session.)

més, savoir :-

75b. Réponse à Ordre,—Relevé de la quantité d'huile lubrifiante, ou toute autre huile pour wagons ou machines, fournie ou livrée à l'Intercolonial pendant l'année expirée le 31 décembre 1884, les contrats en vertu desquels ces articles ontété livrés, les noms des divers entrepreneurs, et les différentes sommes payées conformément aux termes de ces contrats. (Documents de la session.)

75c. Réponse à Ordre,—Etat détaillé des sommes dépensées et portées au compte du capital du chemin de fer Intercolonial pendant les années 1874, 1875, 1876, 1877, 1878. 1879, 1880, 1881, 1882, 1883. 1884, 1885, 1886. (Documents de la session.)

Le second rapport du comité spécial du Sénat chargé d'étudier les produits alimentaires croissant naturellement dans les Territoires du Nord-Ouest, et les meilleures méthodes à suivre pour conserver ces produits et en accroître la production. (1,500 exemplaires supplémentaires en anglais et 500 en français.—Annexe sous forme condensée.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas impri-

30c. Réponse à Ordre, - Copie de toute correspondance, ordres administratifs, rapports et autres papiers concernant le dragage du port de Pinette, I.P. E.

73, Réponse à Ordre, - Copie de toute correspondance échangée entre le département de l'Intérieur et le sieur Peter Gray, de la Montagne de l'Orignal, concernant le nommé Edward Brokowski, employé du département, de Moosomin, T.N.O., et de toutes lettres et communications adressées au département par toutes autres personnes touchant la conduite et la compétence du dit Brokowski à remplir les devoirs de sa charge.

74. Copie des ordres en conseil, correspondance, etc., concernant des octrois de terres publiques aux compagnies de chemins de fer suivantes:

Cie du chemin de fer d'Alberta et d'Athabaska.

Cie du chemin de fer de Qu'Appelle, du lac Long et de la Saskatchewan.

Cie de chemin de fer et de charbonnage de Medecine-Hat.

76. Réponse à Adresse,—Copie de toutes pétitions et mémoires d'un certain Joseph Swisher qui a servi comme volontaire pendant la rébellion de 1837, demandant qu'une compensation raisonnable lui soit accordée parce que sa santé a grandement confort per suite de confort per suite per suite de confort per suite de confort per suite de confort per suite de confort per

souffert par suite de son service comme volontaire pendant la dite rébellion.

77. Réponse à Adresse,—Copie de toutes lettres adressées au gouvernement ou à aucun des membres du cabinet par M. F. O'Donoghue, ou par aucune autre personne en son nom, à propos de compensation pour prétendue perte ou confiscation des propriétés de seu W. R. O'Donoghue engagé dans les troubles du Nord-Ouest en 1869-70; aussi copie de toutes lettres, ordres en conseil ou de tous autres documents en la possession du gouvernement, au sujet d'aucune réclamation présentée par le dit M. F. O'Donoghue; ainsi qu'un état indiquant les sommes payées par le gouvernement à M. F. O'Donoghue ou à aucune autre personne en son nom pour services rendus ou pour tout autre objet.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ, Président.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil Privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 18 mai, 1887, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état général du mouvement des arrivées et des départs des Chinois dans les ports canadiens avec indication du nombre des arrivées et des départs à chaque port, pour chaque mois, depuis l'adoption en juillet 1885, de l'acte à l'effet de restreindre et règlementer l'immigration chinoise et de la dépense occasionnée par la mise à exécution du dit acte, entre les deux dates susmentionnées.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No. .)

L'honorable M. Read, du comité mixte des impressions du parlement a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :-

CHAMBRE DE COMITÉ, Mardi, 21 juin, 1887.

Le comité mixte des impressions du parlement a l'honneur de présenter son huitième rapport:

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande

qu'ils soient imprimés, savoir :-

75d. Réponse à Ordre,—Relevé des accidents arrivés aux trains de l'Intercolonial par suite de collisions, rails brisés, ou autrement, pendant l'année 1886 jusqu'au 1er avril 1887, les causes et dates respectives; les noms de tous les chefs de trains, ingénieurs-mécaniciens ou autres employés destitués, suspendus de leurs fonctions ou mis à l'amende à la suite de telles collisions ou de toute autre négligence de leurs devoirs; le montant du dommage (si aucun) causé dans chaque cas à la propriété; le chiffre de la compensation payée aux personnes possédant des propriétés détruites ou endommagées, ainsi que le montant des réclamations pour pertes ou dommages (s'il en est) non réglées. (Documents de la session)

Rapport du comité d'Agriculture et d'Immigration. (Appendice No 4.) (7,000

copies en anglais et 3,000 en français.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

8b. Relevé comparatif des montants dépensés pour les canaux pendant les onze

mois expirés le 31 mai 1886, et jusqu'au 31 mai 1887.

8c. Etat indiquant le montant des péages reçus sur tous les canaux pendant les

onze mois finissant le 11 mai 1887

78. Réponse à Ordre,—Copie des études d'exploration d'une ligne projetée de chemin de fer à partir de Kingsport, sur le bassin de Minas, pour se raccorder avec le chemin de Windsor et Annapolis; aussi des instructions données aux ingénieurs, et de la correspondance et des télégrammes relatifs à l'exploration ou à une subvention pour aider à la construction du chemin de fer, qui ont été échangés entre aucun membre du gouvernement ou aucun officier du département des Chemins de fer et aucune autre personne.

Votre comité a aussi l'honneur de soumettre les résolutions suivantes à titre de

recommandation:

Résolu,-Que les divers contrats pour impression et reliure soient prolongés

jusqu'au 31 décembre 1888.

Résolu,—Qu'un exemplaire anglais des documents de la session soit donné à chaque membre français du Sénat et de la Chambre des Communes.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des Compagnies," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé:

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à demain à onze heures du matin et qu'il y ait une deuxième séance de la Chambre à deux heures de l'après midi et que chaque séance soit une séance distincte.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à demain à onze heures du matin.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 22 Juin 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions

MOTIONS.

Pour Mercredi, 22 juin 1887.

1887. Par l'honorable M. Bellerose :

1 13 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire trans mettre à cette Chambre copie d'une lettre de G. T. Baillairgé à l'ex-préfet Laviolette en date du 4 septembre 1884, la réponse de la même date à la dite lettre et une seconde réponse datée du lendemain 5 septembre 1884.

Par l'honorable M. Power:

2 16 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie 1° De toute correspondance entre
le gouvernement ou quelque département ou fonctionnaire du
gouvernement et les commissaires du pilotage d'Halıfax, N.-E.,
échangée depuis le 1er août 1885, relativement à la question du
fonds des pilotes sous le contrôle de ces commissaires, ou au rétablissement du pilote Bernard Gallagher, dans son emploi; et
copie de tous arrêtés rendus sur ces deux sujets depuis la date
ci-dessus.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 22 juin 1887.

1887.

- 1 21 juin—Troisième lecture (Bill 42) Nomination d'un Solliciteur-Général.—(Hon. M. Abbott.)
- 2 21 juin—Troisième lecture (Bill 157) chemia de fer des comtés de l'Ouest.—(Hon. M. Abbott.)
- 3 21 juin—Prise en considération du Se rapport du comité mixte des impressions.—
 —(Hon. M. Read.)
- 4 21 juin Comité de toute la Chambre (Bill 30) pour amender l'acte des compagnies.—(Hon. M. Abbott.)

No. 35.

1re Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

Mardi, 21 Juin, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 22 Jun 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dever,	McCallum,	Odell,
Allan,	Dickey,	McClelan,	Paquet,
Almon,	Ferrier,	McDonald,	Pelletier,
Armand,	Flint,	McInnes (CB.),	Power,
Baillargeon,	Girard,	MeKay,	Read,
Bellerose,	Glasier,	McKindsey,	Ross (de la Durantaye),
Bolduc,	Gowan,	McMillan.	Schultz,
Boucherville, de,	Grant,	Macdonald (CB.),	Smith,
Carvell,	Guévremont,	Merner,	Stevens,
Casgrain,	Haythorne,	Miller.	Turner,
Chaffers,	Howlan,	Montgomery,	Vidal,
Clemow,	Kaulbach.	Ogilvie,	Ward.
DeBlois,	Leonard.		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pourvoyant à la nomination d'un solliciteur-général," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte ratifiant certaine convention entre Sa Majesté et la compagnie du chemin de fer des comtés de l'Ouest et à d'autres fins," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du huitième rapport du comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, qu'il soit pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des compagnies,"

L'honorable M. Abbott a proposé, secondé par l'honorable M. Smith:

Que le dit ordre soit rayé et que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott; secondé par l'honorable M. Smith. La Chambre s'est ajournée à deux heures et demie de cette après midi.

A deux heures et demie la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dickey,	McClelan,	Power,
Allan,	Ferguson,	McDonald (C.B.),	Read,
Almon,	Ferrier.	McInnes (B.C.),	Reesor,
Armand,	Flint,	McKay,	Robitaille,
Baillargeon,	Girard,	McKindsey,	Ross (Laurentides),
Bellerose,	Glasier,	McMillan,	Ross (de la Durantaye),
Bolduc,	Gowan,	Macdonald (B.C.),	Scott,
Boucherville, de,	Grant,	Merner,	Smith,
Carvell,	Guévremont,	Miller,	Stevens,
Casgrain,	Haythorne,	Montgomery,	Trudel,
Chaffers,	Howlan,	Odell,	Turner,
Clemow,	Kaulbach,	Ogilvie,	Vidal,
DeBlois,	Leonard,	Pelletier,	Wark.
Dever,	McCallum,	Poirier,	

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des compagnies," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbett, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Almon a proposé: Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie 1° De toute correspondance entre le gouvernement ou quelque département ou fonctionnaire du gouvernement et les commissaires du pilotage d'Halifax, N.-E., échangée depuis le 1er août 1885, relativement à la question du fonds des pilotes sous le contrôle de ces commissaires, ou au rétablissement du pilote Bernard Gallagher, dans son emploi; et copie de tous arrêtés rendus sur ces deux sujets depuis la date ci-dessus.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue

dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant l'amélioration du fleuve St-Laurent," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé por l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte à l'effet d'autoriser l'octroi de certaines subventions en terres pour la construction de certains chemins de fer y mentionnés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du huitième rapport du comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé:

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à demain, à onze heures du matin.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à demain à onze heures du matin.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 23 Juin 1887.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 23 juin 1887.

1887. Par l'honorable M. Bellerose :

1 13 'uin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneurgénéral pour prier Son Excellence de vouloir bien faire trans mettre à cette Chambre copie d'une lettre de G. T. Baillairgé à l'ex-préfet Laviolette en date du 4 septembre 1884, la réponse de la même date à la dite lettre et une seconde réponse datée du lendemain 5 septembre 1884.

No. 36.

1re Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

Mercredi, 22 Juin, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SENAT,

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIR.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 23 Juin 1887.

Les membres présents étaient :-

L'honorable JOSIAH BURR PLUMB, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Fergusson,	McDonald.	Poirier,
Allan,	Ferrier,	McInnes (C.B.),	Power,
Almon,	Flint,	McKay,	Read,
Armand,	Girard,	McKindsey,	Reesor,
Baillargeon,	Glasier,	McMillan,	Robitaille,
Bellerose,	Gowan,	Macdonald (B.C.),	Ross (Laurentides),
Boucherville, de,	Grant,	McInnes (Burl'gton), Schultz,	
Carvell,	Guévremont,	Merner,	Scott,
Casgrain,	Haythorne,	Miller,	Smith,
Chaffers,	Howlan,	Montgomery,	Stevens,
Clemow,	Kaulbach,	O'Donohoe,	Trudel,
DeBlois,	Leonard,	Ogilvie,	Turner,
Dever,	McCallum,	Odell,	Wark.
Dickey,	McClelan,	Pâquet,	and the second second

PRIÈRES.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de Daniel Shanks et autres, du village de Huntingdon, province de Québec, demandant que le Sénat se prononce après audition sur la qualification de propriété de l'honorable François-Xavier Anselme Trudel, sénateur.

Une question d'ordre a été soulevée, à savoir : Que la pétition ne portant pas la

signature du membre qui l'a présentée ne doit pas être reçue;

L'honorable président a déclaré que la question d'ordre n'était pas fondée, parce que cette pratique n'a pas été suivie jusqu'ici dans cette Chambre.

L'honorable M. Dickey a proposé, secondé par l'honorable M. Read, Que l'ordre pour la lecture de la dite pétition soit remis à demain.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:

Du très révérend lord évêque de Toronto et autres, demandant que les femmes et les enfants reçoivent une plus ample protection.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte relatif aux sauvages," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant les droits de douanes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le Bill intitulé: "Acte modifiant l'acte de l'immigration" et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le Bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer Canada Atlantique.

Aussi : Acte pour refondre l'acte concernant le chemin de fer et de vapeur de la

Baie d'Hudson et changer son nom.

Aussi: Acte modifiant l'acte des cours suprême et de l'échiquier et portant de meilleures dispositions pour le règlement des réclamations contre la couronne, et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte modifiant les statuts revisés, chapitre 51, concernant la propriété foncière dans les territoires," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce Bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:

(Voir Journal.)

Et les dits amendements étant lus la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le Bill intitulé: "Acte modifiant l'acte de l'immigration chinoise," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour permettre à la compagnie de prêt et d'épargne d'étendre ses opérations et pour d'autres objets," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Et les dits amendements étant lus la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Susan Ash," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Et les dits amendements étant lus la seconde fois,

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé,

Qu'ils soient agréés.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

L'honorable président a informé la Chambre qu'il a reçu la communication suivante:

Оттама, 23 juin, 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur Général se rendra à la salle du Sénat pour proroger la session du parlement fédéral le jeudi, 23 courant, à huit heures du soir.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Henry Streatfield, Capitaine, Secrétaire du gouverneur général.

A l'honorable

Président du Sénat.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant les statuts revisés, chapitre cinq, concernant la franchise électorale," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant le Conseil des Territoires du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant les statuts revisés, chapitre 173, concernant les menaces, intimidations et autres offences," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser l'octroi de certaines subventions en terres pour la construction des chemins de fer y mentionnés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois pré-entement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des compagnies," et aussi: "Acte pour autoriser les employés de compagnies incorporées à former des sociétés de fonds de retraite," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé sux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendements.

L'honorable M. Abbott, membre du conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du 10 juin, 1887, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des documents relatifs à la nomination de F. A. Wood, écuyer, de Madoc, comme auditeur ou arbitre pour les réclamations qui se rattachent à la construction du canal Murray, avec un état des sommes d'argent qui lui ont été payées pour ses services, accompagné des pièces justificatives; plus particulièrement des sommes qui lui ont été payées en novembre, 1886, avec mention du nombre de jours pendant lesquels il a rempli ses fonctions pendant ce mois.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session No .)

L'honorable M. Abbott, membre du conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du 16 juin, 1887, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des rapports présentés à la commission du revenu de l'intérieur par les différentes personnes licenciées pour la vente des boissons alcooliques dans les comtés unis de Leeds et Grenville depuis l'adoption de l'acte de tempérance dans ces comtés, avec indication du nom des personnes qui ont autorisé les ventes, des quantités vendues et du nom des acheteurs.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session No .)

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser l'octroi de subventions en aide à la construction des lignes de chemin de fer y mentionnées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour accorder certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses

du service public pour les exercices expirant respectivement le 30e jour de juin 1887 et le 30e jour de juin 1888, et pour d'autres objets liés au service public," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable Sir Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc., étant assis dans le fauteuil, sur le Trône,

L'honorable président a ordonné au Gentilhomme huissier de la verge noir de se rendre à la Chambre des Communes et informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence le gouverneur-général qu'elle se rende auprès de lui dans cette salle.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur.

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être passés comme suit:

Acte modifiant l'Acte concernant les employés publics.

Acte modifiant l'Acte concernant les crimes et délits contre les mœurs et latranquillité publiques.

Acte concernant les munitions publiques.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sault-Sainte-Marie d'Ontario. Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada.

Acte concernant le Parc canadien des Montagnes Rocheuses.

Acte concernant la représentation des Territoires du Nord-Ouest au Sénat du Canada.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie dite, des Manufacturiers.

Acte modifiant l'Acte des pénitenciers.

Acte à l'effet de modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Hamilton, Guelph et Buffalo, et de changer le nom de la compagnie en celui de "Compagnie du chemin de fer Central d'Hamilton."

Acte à l'effet de constituer en corporation l'Hôpital général et de marine de

Collingwood.

Acte modifiant l'Acte concernant les marins malades et indigents. Acte modifiant la loi concernant la procédure en matières criminelles.

Acte modifiant l'Acte concernant les conserves alimentaires.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec.

Acte constituant en corporation la Société canadienne des Ingénieurs civils.

Acte constituant en corporation la Compagnie de steamers d'Halifax et des Indes Occidentales (à responsabilité limitée).

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance l'Équité:

Acte concernant la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario.

Acte autorisant la Grange Trust (limitée) à liquider ses affaires.

Acte constituant en corporation la compagnie d'assurance canadienne des chevaux. Acte à l'effet d'autoriser la Compagnie de prêts immobiliers et d'épargne à étendre ses opérations, et à d'autres fins.

Acte modifiant de nouveau l'Acte constitutif de la Compagnie d'assurance de

l'Ouest et autres actes qui l'affectent.

Acte constituant en corporation la Société de la Caisse de garantie et de retraite de la banque de la Puissance.

Acte à l'effet d'autoriser et faciliter la liquidation de la Banque de Pictou.

Acte concernant le transport des liqueurs à bord des vaisseaux de Sa Majesté dans les eaux canadiennes.

Acte modifiant l'Acte des élections fédérales contestées.

Acte concernant la Compagnie de terres d'Edmonton et de la Saskatchewan (à responsabilité limitée).

Acte modifiant l'Acte des Territoires du Nord-Ouest.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du pont de la baie de Quinté.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Kingston,

Smith's Falls et Ottawa.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de navigation d'Oshawa.

Acte concernant le chemin de fer Midland du Canada.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc, de la baie Georgienne et du lac Erié.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du comté de Prescott.

Acte constituant en corporation la Compagnie du pont des chutes de Niagara.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de jonction de Massawippi.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance du Canada contre les

- accidents.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du haut de la Colombie.

Acte constituant en corporation la Compagnie des forges de Londonderry.

Acte modifiant l'Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Alberta et Athabaska.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Kincardine Teeswater.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de jonction de Goderich et du Pacifique Canadien.

Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier l'Acte constituant en corporation

la Compagnie de levée et de chemin de fer de Saint-Gabriel.

Acte concernant l'oblitération des billets contrefaits et l'usage des imitations de billets.

Acte modifiant l'Acte concernant le ministère des Finances et le conseil du Trésor. Acte autorisant le paiement d'une pension annuelle à Godefroi Laviolette, ci-devant préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et des mines de

Cobourg, Blairton et Marmora.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la vallée de la Gatineau.

Acte constituant en corporation la Compagnie de conduite et de fabrication d'huile du Canada,

Acte à l'effet de réduire le capital social de la Compagnie des terres d'Ontario et Qu'Appelle (à responsabilité limitée), et à d'autres fins.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest. Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Teeswater à

Acte pour permettre à la Compagnie de prêt et d'épargne du Canada-Ouest d'étendre ses opérations et pour d'autres obiets.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de jonction de Berlin et du Pacifique canadien.

Acte à l'effet de ratifier et modifier la charte constitutive de la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Norfolk-Sud. Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'imprimerie et de publication de l'Empire (à responsabilité limitée.)

Acte constituant en corporation la Compagnie d'épargne et de prêt du Canada-

Est (à responsabilité limitée.)

Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant la Compagnie du chemin de fer

canadien du Pacifique.

Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier la charte de la Compagnie du chemin de fer de Québec à la baie de James, et de proroger le délai de construction et achèvement du chemin de fer de la dite compagnie.

Acte concernant le Ministère du Commerce.

Acte constituant en corporation la mpagnie d'assurance contre les accidents, dite des Manufacturiers.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Waterloo à Magog.

Acte concernant la Société de colonisation des Méthodistes primitifs (à responsabilité limitée.)

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick.

Acte constituant en corporation la Compagnie Impériale de fidéicommis du Canada.

Acte modifiant l'Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et Lac Erié.

Acte modifiant l'Acte des chemins de fer de l'Etat.

Acte modifiant l'Acte des chemins de fer. Acte pour faire droit à Marie-Louise Noël.

Acte pour faire droit à Fanny Margaret Riddell.

Acte pour faire droit à John Monteith.

Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne de force motrice.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario. Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de jonetion de Guelph.

Acte modifiant un Acte de la présente session intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser la Compagnie de prêts immobiliers et d'épargne à étendre ses opérations, et à d'autres fins."

Acte modifiant "l'Acte des procès expéditifs," chapitre cent soixante-quinze des Statuts revisés.

Acte autorisant la Compagnie du chemin de fer de Saint-Martin's à Upham à vendre son chemin de fer et ses propriétés.

Acte modifiant les actes concernant les commissaires du havre de Montréal.

Acte à l'effet de modifier l'Acte des élections fédérales et de lever tous doutes à l'égard du droit de certaines personnes de voter aux élections des députés à la Chambre des Communes.

Acte modifiant l'Acte concernant le Ministère de l'Agriculture.

Acte pourvoyant à une subvention additionnelle à la province de l'Île du Prince-Edouard.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest du Manitoba,

Acte concernant le Ministère des Douanes et le Ministère du Revenu de l'Intérieur. Acte concernant l'embranchement du chemin de fer Intercolonial de la jonction d'Oxford à New-Glasgow.

Acte modifiant l'Acte des terres fédérales.

Acte pour pourvoir aux avances à faire par le gouvernement du Canada à la Compagnie du pont de chemin de fer de Frédéricton et Saint-Mary's.

Acte modifiant l'Acte d'inspection générale.

Acte complémentaire des Statuts revisés, chapitre six, concernant la représenta-

tion à la Chambre des Communes. Acte modifiant le chapitre deux des Statuts revisés du Canada, intitulé: "Acte

concernant la publication des Statuts."

Acte modifiant le chapitre cent trente-huit des Statuts revisés, concernant les

juges des cours provinciales.

Acte conférant certains pouvoirs aux chambres de commerce au sujet de la délivrance de licences aux peseurs.

Acte modifiant les Statuts revisés, chapitre trente-neuf, concernant les expro-

priations de terrains.

Acte autorisant l'avance de nouvelles sommes pour achever le bassin de radoub et les améliorations dans le havre de Québec.

Acte concernant la compagnie dite Nova Scotia Permanent Benefit Building

Society and Savings Fund.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de Québec.

Acte pour amender les actes constituant et concernant la Compagnie anglo-canadienne de prêt et de placement (à responsabilité limitée).

Acte modifiant l'Acte de la présen e session, intitulé: "Acte constituant en cor-

poration la Compagnie de chemin de fer de Kincardine à Teeswater."

Acte pour constituer en corporation l'Hôpital royal Victoria.

Acte constituant en corporation la Compagnie du che min de fer d'embranchement d'Hereford.

Acte pour remettre en vigueur et modifier l'Acte constitutif de la Banque Anglo-

Canadienne.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest.

Acte pour faire droit à William Arthur Lavell.

Acte à l'effet de confèrer certains pouvoirs à la Compagnie de steamers Canada-Atlantique (à responsabilité limitée).

Acte pourvoyant à la nomination d'un Solliciteur général.

Acte ratifiant certaine convention entre Sa Majesté et la Compagnie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest, et pour d'autres fins.

Acte concernant l'amélioration du fleuve St Laurent.

Acte modifiant l'acte à l'effet d'autoriser l'octroi de certaites subventions en terres pour la construction de certains chemins de fer y mentionnés.

Acte à l'effet de modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie du che-

min de fer de jonction de Pontiac au Pacifique.

Acte amendant l'Acte des Sauvages. Acte pour amender l'Acte concernant les droits de douane.

Acte portant amendement de l'Acte d'immigration.

Acte modifiant de nouveau l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer

Atlantique Canadien. Acte à l'effet de refondre et modifier les actes concernant la Compagnie de chemin de fer et de steamers de Winnipeg et de la baie d'Hudson, et de changer le nom de cette compagnie.

Acte à l'effet de modifier l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier, et d'établir de meilleures dispositions pour l'instruction des réclamations contre la Couronne.

Acte modifiant les Statuts revisés, chapitre cinquante et un, concernant la propriété foncière dans les Territoires.

Acte modifiant l'Acte de l'immigration chinoise.

Acte pour autoriser la Compagnie permanente de prêt et d'épargne du Canada à étendre ses opérations, et pour d'autres objets.

Acte pour faire droit à Suzan Ash.

Acte modifiant le chapitre cinq des Statuts revisés, concernant le cens électoral.

Acte concernant le Conseil des territoires du Nord-Ouest.

Acte modifiant les Statuts revisés, chapitre cent soixante-treize, concernant les menaces, l'intimidation et autres infractions.

Acte autorisant l'octroi de certaines subventions en terre pour la construction

des chemins de fer y mentionnés.

Acte autorisant les employés des compagnies constituées en corporation à établir des Sociétés de caisses de retraite.

Acte modifiant l'Acte des compagnies.

Acte autorisant l'octroi de certaines subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnés.

La sanction royale a été prononcée sur ces bills par le greffier du Sénat dans les mots suivants:

Au nom de Sa Majesté Son Excellence le gouverneur général sanctionne ces bills.

Alors l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le gouverneur général comme suit :

" Qu'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE:

"Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant :

'Acte pour accorder à Su Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30e jour de juin 1887 et le 30e jour de juin 1888, et pour d'autres objets liés au service public.'

que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

A ce bill la sanction royale a été prononcée dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Alors, il a plu à Son Excellence le gouverneur général de prononcer le discours suivant:

Honorables messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous dispensant de siéger davantage en parlement, je désire vous exprimer combien j'apprécie l'assiduité et le zèle que vous avez apportés dans l'accomplissement de vos importantes fonctions.

Je vous remercie au nom de la Reine pour les cordiales et affectueuses félicitations que vous avez offertes à Sa Majesté à l'occasion du cinquantième anniversaire

de Son heureux règne.

J'ai eu le soin de transmettre votre loyale adresse afin qu'elle soit déposée au

pied du Trône.

Le remaniement du tarif fait dans le but de donner un nouvel essor à nos industries indigènes, dont les principes ont été reçus avec une faveur incontestable par la population du Canada, aura l'effet, nous l'espérons en toute confiance, d'encourager d'une manière toute spéciale l'exploitation de nos vastes mines de fer et de houille, et de développer dans notre pays la production du fer sous toutes ses formes les plus importantes.

L'établissement d'un ministère du Commerce sous la surveillance et le contrôle d'un ministre responsable, et les mesures que vous avez adoptées pour la meilleure organisation d'autres départements du gouvernement seront, je l'espère, de nature à aider à l'agrandissement de notre commerce intérieur et étranger, ainsi qu'à donner une plus grande efficacité au service public.

Les nombreux actes relatifs à des chemins de fer et à d'autres entreprises industrielles auxquelles j'ai donné l'assentiment de Sa Majesté indiquent un mouvement constant vers le progrès national du Canada; et les sommes libérales que vous avez affectées à la construction du canal du Sault Ste-Marie assurent l'achèvement de notre

grand système de navigation intérieure à une époque rapprochée.

Notre population agricole apprendra avec plaisir, je n'en ai aucun doute, le crédit que vous avez voté pour établir et maintenir la station agronomique dans ces environs, ainsi que pour l'établissement de stations succursales dans les différentes provinces.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie pour les subsides que vous avez votés pour subvenir aux besoins du service public. Je veillerai à ce qu'ils soient employés avec toute l'économie possible.

Honorables Messieurs du Sénat et Messieurs de la Chambre des Communes :

J'espère que par la grâce du Dieu tout-puissant la perspective actuelle d'une abondante moisson se réalisera complètement, et que lorsque nous nous rencontre rons de nouveau, je pourrai vous féliciter sur un nouvel accroissement de la prospérité générale du pays. En attendant, je vous dis adieu.

Le président du Sénat alors dit:

Honorables Messieurs du Sénat et Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur Général, que ce parlement soit prorogé jusqu'à mardí, le deuxième jour d'août prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à mardi, le deuxième jour d'août prochain.

Ire Session, 6e Parlement, 50 Victoria, 1887.

No. 37. 34

Jeudi, 23 Juin, 1887.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE. 1887.

